



BNP PARIBAS

TROISIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 30 JUILLET 2021

Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2020 déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2021, sous le numéro D. 21-0086.

Premier amendement au Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2020 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2021, sous le numéro D. 21-0086-A01.

Second amendement au Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2020 déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2021, sous le numéro D. 21-0086-A02.

Société anonyme au capital de 2 499 597 122 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	3
2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2021	78
3. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 [NON AUDITE]	207
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	285
5. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES	295
6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	296
7. TABLES DE CONCORDANCES	297



Ce troisième amendement au document d'enregistrement universel 2021 a été déposé le 30 juillet 2021 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux titres financiers et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent URD peut faire partie de tout prospectus de l'Emetteur composé de documents séparés au sens du Règlement Prospectus.

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL :

1.1 Le Groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Le Groupe est présent dans 66 pays et compte près de 190 000 collaborateurs, dont près de 150 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité :

- Retail Banking and Services regroupant :
 - un pôle Domestic Markets composé de :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
 - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
 - Autres activités de Domestic Markets, qui inclut Arval, BNP Paribas Leasing Solutions, Personal Investors, Nickel et la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
 - un pôle International Financial Services composé de :
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest,
 - Personal Finance,
 - Assurance,
 - Gestion Institutionnelle et Privée ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant :
 - Corporate Banking,
 - Global Markets,
 - Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

1.2 Résultats du 1^{er} semestre 2021

FORCE DU MODÈLE ET PERFORMANCE ÉLEVÉE

L'activité reprend de façon très dynamique ce semestre, en particulier au second trimestre 2021, dans un contexte de rebond de l'activité économique avec l'évolution de l'environnement sanitaire, présentant néanmoins des dynamiques différentes en fonction des zones géographiques, des secteurs et des métiers.

Dans ce contexte, BNP Paribas confirme la force de son modèle diversifié et son potentiel de croissance au-delà du rebond avéré au premier semestre. Le Groupe délivre ainsi des performances semestrielles élevées et à des niveaux très supérieurs à ceux de 2019. Le Groupe est ainsi bien positionné pour poursuivre sa croissance.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire, à 23 605 millions d'euros, progresse de 4,6% par rapport au premier semestre 2020 et de 5,5% par rapport au premier semestre 2019.

Dans les pôles opérationnels, il est en hausse de 2,7%¹. Il augmente de 5,2% dans Domestic Markets², porté par le rebond dans les réseaux (en particulier en France) et une très bonne performance des métiers spécialisés, notamment d'Arval. Il augmente de 3,0% dans International Financial Services à périmètre et change constants³, en lien avec la forte hausse dans les métiers d'épargne et de gestion d'actifs, la bonne progression de BancWest et, un contexte moins favorable pour les autres métiers. Enfin, il croît de 4,4% dans CIB (+20,9% par rapport au premier semestre 2019), une croissance soutenue après la performance exceptionnelle du second trimestre 2020 et avec une progression dans les trois métiers.

Les frais de gestion du Groupe, à 15 769 millions d'euros, sont en hausse de 1,8%. Ils incluent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration⁴ et d'adaptation⁵ (82 millions d'euros) et des coûts de renforcement informatique (66 millions d'euros) pour un total d'éléments exceptionnels de 148 millions d'euros (contre 240 millions au premier semestre 2020). L'effet de ciseaux est très positif (+2,8 points).

Les frais de gestion incluent, la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année (dont notamment la contribution au Fonds de Résolution Unique) pour 1 460 millions d'euros (1 284 millions d'euros au premier semestre 2020).

Les frais de gestion dans les pôles opérationnels sont en hausse de 1,1% par rapport au premier semestre 2020. Ils progressent de 1,5% pour Domestic Markets, du fait de l'accompagnement de la croissance dans les métiers spécialisés et du rebond de l'activité dans les réseaux. Ils sont en hausse de 2,1% à périmètre et change constants⁶ pour International Financial Services. Enfin, ils sont en hausse de 4,3% chez CIB, en raison de la croissance de l'activité et de l'impact des taxes soumises à IFRIC 21.

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 7 836 millions d'euros (7 068 millions d'euros au premier semestre 2020), en hausse de 10,9% par rapport au premier semestre 2020 et de 20,8% par rapport au premier semestre 2019. Il est en hausse de 6,0% par rapport au premier semestre 2020 pour les pôles opérationnels.

Le coût du risque à 1 709 millions d'euros, baisse de 1 164 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020, qui incluait l'impact du provisionnement sur encours sains (strates 1 et 2) en lien avec la crise sanitaire. Il s'établit à 40 points de base des encours de crédit à la clientèle. Il se normalise à un niveau bas, en dessous de la fourchette de 45 à 55 points de base.

¹ +5,6% à périmètre et change constants

² Intégrant 100% des Banques privées des réseaux domestiques, (hors effets PEL/CEL)

³ -1,3% à périmètre et change historiques

⁴ Coûts de restructuration liés en particulier à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB)

⁵ Mesures d'adaptation liées notamment à BancWest, et CIB

⁶ -2,2% à périmètre et change historiques

Le résultat d'exploitation du Groupe, à 6 127 millions d'euros (4 195 millions d'euros pour le premier semestre 2020) est ainsi en forte hausse de 46,0% par rapport au premier semestre 2020. Il est en hausse de 36,4% par rapport au premier semestre 2020 pour les pôles opérationnels.

Les éléments hors exploitation du Groupe s'élèvent à 890 millions d'euros (726 millions d'euros au premier semestre 2020). Ils enregistrent ce semestre l'impact exceptionnel de la plus-value réalisée sur la cession d'immeubles pour 302 millions d'euros, de la plus-value réalisée sur la cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management pour 96 millions d'euros et de la plus-value réalisée sur la cession de titres Allfunds¹ pour 300 millions d'euros. Ils incluaient au premier semestre 2020 l'impact exceptionnel des plus-values réalisées sur la cession de plusieurs immeubles pour 464 millions d'euros.

Le résultat avant impôt, à 7 017 millions d'euros (4 921 millions d'euros au premier semestre 2020), est ainsi en forte progression de 42,6% par rapport au premier semestre 2020 et de 15,8% par rapport au premier semestre 2019.

Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices s'établit à 31,8% du fait notamment de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de la norme IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 4 679 millions d'euros, en hausse de 30,6% par rapport au premier semestre 2020 et de 6,7% par rapport au premier semestre 2019.

La rentabilité annualisée des fonds propres tangibles non réévalués est de 10,6%. Elle reflète les solides performances du Groupe BNP Paribas grâce à la force du modèle diversifié et intégré et confirme le rebond et le potentiel de croissance avérés de ses activités.

Au 30 juin 2021, le ratio « *common equity Tier 1* » s'établit à 12,9%², en hausse de 10 points de base par rapport au 31 mars 2021. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 488 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le ratio de levier³ s'établit à 4,0%.

L'actif net comptable tangible⁴ par action s'élève à 76,3 euros, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,2% depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers des cycles économiques.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de 1,55 euros par action payable en numéraire⁵. Ce dividende vient en complément du dividende ordinaire de 1,11 euro par action payé en numéraire le 26 mai 2021, et porte le total des dividendes ordinaires payés en numéraire en 2021 à 2,66 euros, soit un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe de l'année 2020.

La politique de distribution du Groupe sera revue à l'occasion de la clôture des comptes annuels 2021, dans le cadre, notamment du plan stratégique 2025. La nouvelle politique de distribution du Groupe sera annoncée à l'occasion de la présentation des résultats annuels en février 2022.

Le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de contrôle interne.

Le Groupe continue de mener une politique ambitieuse d'engagement dans la société. Ainsi, impliqué de longue date dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Groupe est l'un des premiers signataires de la *Net-Zero Banking Alliance (NZBA)*, par laquelle il s'attache à aligner les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités de financement avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Les engagements du Groupe pour contribuer à la protection de la biodiversité sont aussi forts.

¹ Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds

² CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS9

³ Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021

⁴ Réévalué

⁵ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021, détachement prévu le 28 septembre 2021, paiement le 30 septembre 2021

Ainsi, trois ans après son adhésion à l'initiative d'act4nature, le Groupe a renforcé son dispositif notamment avec la prise en compte de critères liés à la biodiversité dans l'évaluation des clients entreprises d'ici 2025.

*
* *

RETAIL BANKING & SERVICES**DOMESTIC MARKETS**

Les résultats semestriels de Domestic Markets sont très bons avec une dynamique commerciale soutenue et le pôle poursuit son à l'économie. Les encours de crédit augmentent de +5,2% par rapport au premier semestre 2020, en hausse dans tous les métiers avec une bonne progression des crédits aux entreprises et aux particuliers. Les dépôts augmentent de +10,5% par rapport au premier semestre 2020, en lien avec les effets de la crise sanitaire sur le comportement des clients. Dans un contexte porteur, le développement des commissions est soutenu. La progression de l'épargne hors-bilan est forte (+15,5% par rapport au 30 juin 2020) bénéficiant d'un effet de marché favorable. La reprise de l'activité transactionnelle avec notamment une hausse au premier semestre 2021 du nombre des transactions¹ des entreprises de 14% par rapport au premier semestre 2020.

L'accélération des usages digitaux se poursuit avec près de 5 millions de connexions quotidiennes aux applications mobiles² au 30 juin 2021.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire³, à 8 032 millions d'euros, est en hausse de 5,2% par rapport au premier semestre 2020, avec la progression dans les réseaux⁴ portée par la hausse des commissions notamment financières et la croissance liée à l'activité de crédit partiellement compensée par l'impact de l'environnement de taux bas, et la forte hausse dans les métiers spécialisés avec une très nette progression d'Arval.

Les frais de gestion³ progressent de 1,5% par rapport au premier semestre 2020, à 5 499 millions d'euros. Ils sont stables dans les réseaux et en hausse dans les métiers spécialisés, en lien avec leur croissance.

Le résultat brut d'exploitation³ s'établit ainsi à 2 533 millions d'euros et progresse de 14,2% par rapport au premier semestre 2020.

Le coût du risque³ recule de 46 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020 pour s'établir à 599 millions d'euros.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), le pôle dégage un résultat avant impôt⁵ de 1 818 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2020 (+24,7%).

*
* *

¹ Nombre de paiements reçus et émis, tous supports confondus, au cours du semestre par la clientèle des entreprises sur le périmètre de Domestic Markets

² En moyenne au second trimestre - Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque Privée des réseaux de DM ou de banques digitales (y compris Allemagne, Autriche) et de Nickel

³ Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

⁴ BDDF, BNL bc et BDDB

⁵ Hors effets PEL/CEL de +20 millions d'euros contre +2 millions d'euros au premier semestre 2020

Banque De Détail en France (BDDF)

Les résultats de BDDF sont en forte progression. Le métier présente un niveau d'activité commerciale dynamique. Les encours de crédits augmentent de 8,6% par rapport au premier semestre 2020, tirés par une hausse des crédits aux entreprises et aux particuliers. Le dynamisme du crédit aux particuliers se confirme avec une production soutenue et un bon niveau de marge. Les dépôts sont en hausse de 11,5% par rapport au premier semestre 2020, en lien avec les effets de la crise sanitaire sur les comportements des clients. Le métier enregistre une forte progression des commissions porté par le rebond de l'activité économique et le développement de l'épargne financière. L'épargne hors-bilan progresse fortement (+10,2% par rapport au 30 juin 2021), soutenue par une très forte hausse des encours d'assurances vie avec une très bonne collecte brute.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire¹ s'élève à 3 067 millions d'euros, en hausse de 4,6% par rapport au premier semestre 2020. Les revenus d'intérêt¹ sont en hausse de 2,5%, du fait de la normalisation progressive de la contribution des filiales spécialisées au cours du semestre et de l'effet de la hausse liée à l'activité de crédit partiellement compensés par l'impact de l'environnement de taux bas. Les commissions¹ sont en hausse de 7,1%, tirées par la nette progression des commissions financières et le rebond des commissions bancaires.

Les frais de gestion¹, à 2 244 millions d'euros, sont en légère hausse (+0,2% par rapport au premier semestre 2020) grâce aux mesures d'optimisation des coûts.

Le résultat brut d'exploitation¹ s'élève à 823 millions d'euros, en hausse de 18,9% par rapport au premier semestre 2020.

Le coût du risque¹ s'élève à 226 millions d'euros (191 millions d'euros au premier semestre 2020). A 21 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDF dégage un résultat avant impôt² de 533 millions d'euros en hausse de 22,9% par rapport au premier semestre 2020.

*
* *

¹ Avec 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL)

² Hors effets PEL/CEL de +20 millions d'euros contre +2 millions d'euros au premier semestre 2020

BNL banca commerciale (BNL bc)

Les résultats de BNL bc sont en hausse avec la progression de l'activité commerciale de BNL bc. Les encours de crédit augmentent de +3,2% par rapport au premier semestre 2020, tirés notamment par la hausse des crédits aux particuliers. Les dépôts sont en hausse de +15,8% par rapport au premier semestre 2020, en progression dans tous les segments de clientèle. Les encours d'épargne hors-bilan augmentent de 12,0% par rapport au 30 juin 2020, en lien avec une forte progression des encours d'OPCVM (+19,0% par rapport au 30 juin 2020) bénéficiant d'une évolution favorable des marchés et une hausse des encours d'assurance-vie (+7,5% par rapport au 30 juin 2020).

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire¹ progresse de 2,8% par rapport au premier semestre 2020 et s'établit à 1 345 millions d'euros. Les revenus d'intérêt¹ se contractent de 0,6%, du fait de l'impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des volumes. Les commissions¹ sont en nette hausse de 8,1%, portées par la hausse des commissions financières, avec la progression des transactions et de l'épargne financière.

A 894 millions d'euros, les frais de gestion¹ sont en hausse de 0,8% et le métier dégage un effet de ciseaux positif de 2 points.

Le résultat brut d'exploitation¹ progresse de 7,3%, à 451 millions d'euros. A 215 millions d'euros, le coût du risque¹ s'améliore de 28 millions d'euros, en lien avec la poursuite de la baisse du provisionnement sur créances douteuses (strate 3).

A 55 points de base des encours de crédit à la clientèle, le coût du risque¹ de BNL bc est toujours bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BNL bc dégage un résultat avant impôt de 218 millions d'euros, en forte hausse de 37,6% par rapport au premier semestre 2020.

*
* *

¹ Avec 100% de la Banque Privée en Italie

Banque de Détail en Belgique

Les résultats de BDDB sont en forte hausse et le métier montre une progression de l'activité commerciale. Les encours de crédit augmentent de 0,6% par rapport au premier semestre 2020, portés notamment par la progression des crédits aux particuliers. Les dépôts augmentent de 6,7%. La dynamique de développement des commissions est très bonne. La hausse de l'épargne hors-bilan est soutenue (+14,7% par rapport au 30 juin 2020), portée en particulier par la progression des encours d'OPCVM liée notamment à l'évolution favorable des marchés.

Enfin, les usages digitaux s'accroissent avec plus de 55 millions¹ de connexions mensuelles sur les applications mobiles au 30 juin 2021.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire² se stabilise par rapport au premier semestre 2020 à 1 722 millions d'euros (+0,1% par rapport au premier semestre 2020). Les revenus d'intérêt² baissent de 4,6%, du fait de l'impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la contribution des filiales spécialisées et la croissance liée aux activités de crédit. Les commissions² enregistrent une forte augmentation de 12,0%, tirée par la nette progression des commissions financières et la hausse des commissions bancaires avec la reprise de l'activité.

Les frais de gestion² sont en baisse de 0,5% par rapport au premier semestre 2020, à 1 323 millions d'euros, grâce aux mesures d'économie de coûts et à la poursuite de l'optimisation du réseau d'agences.

A 92 millions d'euros, le coût du risque² est en retrait de 42 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020. Le provisionnement sur créances douteuses (strate 3) est en baisse. A 16 points de base des encours de crédit à la clientèle, le coût du risque est bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), BDDB dégage ainsi un résultat avant impôt en forte croissance à 282 millions d'euros (+18,0% par rapport au premier semestre 2020).

Autres métiers de Domestic Markets (Arval, Leasing Solutions, Personal Investors, Nickel et Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg)

Les métiers spécialisés de Domestic Markets présentent tous un très bon développement de leur activité. Le parc financé d'Arval progresse fortement (+5,9%³) et la hausse du prix des véhicules d'occasion se poursuit dans tous les pays. L'engagement en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale du métier Arval est reconnu par une médaille Platinum délivrée par EcoVadis⁴ en 2020, Arval se plaçant dans le 1% des entreprises du secteur les mieux notées. Les encours de financement de Leasing Solutions augmentent de 3,5%⁵ par rapport au premier semestre 2020, avec un niveau de production depuis le début d'année supérieur à celui enregistré en 2019. Personal Investors enregistre une progression sensible des actifs sous gestion (+40,4% par rapport au 30 juin 2020) soutenue par la bonne performance des marchés et une bonne progression du nombre d'ordres de bourse se stabilisant à un niveau élevé au second trimestre 2021. Nickel poursuit son développement en France avec plus de 2,1 millions de comptes ouverts⁶ au 30 juin 2021. Les encours de crédit de la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) augmentent de 5,1% par rapport au premier semestre 2020 portée notamment par une bonne progression des crédits immobiliers.

¹ En moyenne au second trimestre - Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque Privée (BNP Paribas Fortis et Hello Bank!)

² Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

³ Flotte moyenne en milliers de véhicules

⁴ Plateforme collaborative en ligne permettant aux entreprises l'obtention d'une notation de leur performance RSE

⁵ A périmètre et change constants

⁶ Depuis la création

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire¹ des cinq métiers, à 1 898 millions d'euros, est au total en très nette hausse de 13,3% par rapport au premier semestre 2020, tiré par une très forte progression d'Arval, la bonne performance de Leasing Solutions, de Personal Investors, et de Nickel, accompagnée dans la Banque de détail au Luxembourg par une hausse des commissions compensée par l'impact de l'environnement de taux bas.

Les frais de gestion¹ augmentent de 8,2% par rapport au premier semestre 2020, en lien avec le développement de l'activité. L'effet de ciseaux est positif (+5,1 points).

Le coût du risque¹ s'élève à 66 millions d'euros (78 millions d'euros au premier semestre 2020).

Ainsi, le résultat avant impôt des cinq métiers, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle International Financial Services), est de 785 millions d'euros, en forte hausse de 25,2% par rapport au premier semestre 2020.

*
* *

¹ Avec 100% de la Banque Privée au Luxembourg

INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES

International Financial Services présente un bon niveau de résultats et une activité commerciale soutenue, malgré les effets de la crise sanitaire. L'activité de Personal Finance est en reprise, avec un rebond de la production sur tous les canaux de distribution et une amélioration du coût du risque. Les réseaux de détail à l'international¹ montrent une dynamique commerciale soutenue, avec une augmentation des commissions et un rebond confirmé de la production de crédits notamment aux particuliers. Le pôle démontre également une très bonne performance des activités d'épargne et de gestion d'actifs, avec une très bonne collecte nette (+17,2 milliards d'euros sur l'ensemble du premier semestre 2021) et une hausse des actifs sous gestion (+10,8% par rapport au 30 juin 2020). Enfin, l'activité sous-jacente de l'Assurance est bonne et celle du métier Real Estate poursuit sa reprise, notamment en *Advisory*.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire du pôle à 7 976 millions d'euros, progresse de 3,0% à périmètre et change constants (-1,3% à périmètre et change historiques) par rapport au premier semestre 2020. Il enregistre une forte progression des métiers d'épargne et de gestion d'actifs portée notamment par un contexte de marché favorable, une bonne progression de BancWest, compensées par une baisse de Personal Finance en lien avec la crise sanitaire et, l'effet d'un contexte moins favorable pour Europe Méditerranée.

Les frais de gestion, à 5 065 millions d'euros, progressent de 2,1% à périmètre et change constants, et reculent de 2,2% à périmètre et change historiques. Le pôle dégage un effet de ciseaux positif (+0,9 point)².

Le résultat brut d'exploitation, à 2 911 millions d'euros, est en hausse de 0,4% par rapport au premier semestre 2020.

Le coût du risque s'établit à 774 millions d'euros, en forte amélioration de 730 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020.

Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi à 2 396 millions d'euros, en très forte hausse de 50,2% par rapport au premier semestre 2020 à périmètre et change historiques et de 52,6% à périmètre et change constants. Il intègre ce semestre l'impact d'un élément positif exceptionnel avec la plus-value réalisée sur la cession d'une participation d'Asset Management au premier trimestre 2021 pour 96 millions d'euros.

*
* *

¹ Europe Méditerranée et BancWest

² A périmètre et change constants

Personal Finance

L'activité de Personal Finance est résiliente. La reprise commerciale est marquée et le retour à la croissance des encours en fin de période, depuis le point bas atteint au troisième trimestre 2020 est confirmé grâce à un rebond marqué de la production avec l'atténuation des mesures sanitaires (+18,6%¹ entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021), avec une très bonne dynamique en particulier en fin de période (+6,9%¹ entre le mois de juin 2021 et le mois de juin 2019). Le niveau des encours de crédit reste néanmoins impacté par la moindre production en 2020 (-2,5% par rapport au premier semestre 2020) avec une inflexion au second trimestre 2021 (+0,5% par rapport au premier trimestre 2021).

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire de Personal Finance, à 2 651 millions d'euros, est en retrait de 4,5% par rapport au premier semestre 2020 (-3,6% à périmètre et change constants) du fait notamment de la diminution des volumes due à la crise sanitaire en 2020 et malgré la reprise marquée de la production en fin de semestre.

Les frais de gestion, à 1 463 millions, progressent de 2,4% par rapport au premier semestre 2020 (+3,3% à périmètre et change constants) en lien notamment avec l'accompagnement de la reprise d'activité et la poursuite des investissements.

Le résultat brut d'exploitation est ainsi en retrait de 11,9% par rapport au premier semestre 2020, à 1 188 millions d'euros.

Le coût du risque à 665 millions d'euros, est en amélioration de 368 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020.

Tiré par la forte baisse du coût du risque, le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 529 millions d'euros, en très forte hausse de 63,6% par rapport au premier semestre 2020 (+70,1% à périmètre et change constants).

*
* *

¹ A change constant

Europe Méditerranée

Europe Méditerranée présente une activité commerciale dynamique dans des environnements difficiles. Les encours de crédit sont en hausse de 1,7%¹ par rapport au premier semestre 2020. Le rebond de la production de crédit par rapport au premier trimestre 2021 se confirme dans tous les métiers, après le point bas atteint en août 2020 (+71%). Les dépôts augmentent de 7,1%¹, en hausse dans tous les pays. Le nombre de clients digitaux actifs atteint 3,9 millions à la fin du premier semestre 2021 (soit +11,4% par rapport au 30 juin 2020).

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire d'Europe Méditerranée² à 981 millions d'euros, est en baisse de 11,3%¹ par rapport au premier semestre 2020, du fait de la baisse des revenus d'intérêt notamment en Turquie et en Pologne partiellement compensée par le rebond des commissions.

Les frais de gestion², à 826 millions d'euros, sont en hausse de 3,6%¹ par rapport au premier semestre 2020. La hausse est contenue malgré une inflation salariale élevée en particulier en Turquie.

Le coût du risque² baisse à 97 millions d'euros au premier semestre 2021, contre 229 millions d'euros au premier semestre 2020.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie et en Pologne au métier Wealth Management, Europe Méditerranée dégage ainsi un résultat avant impôt de 121 millions d'euros, en baisse de 29,4%¹.

BancWest

L'activité commerciale de BancWest est toujours soutenue. Les encours de crédit sont néanmoins en recul de 6,3%¹, en lien notamment avec l'arrêt d'une activité en 2020 et l'effet des mesures de stimulations économiques partiellement compensés par la très bonne dynamique de production de crédit. Les dépôts sont en hausse de 13,9%¹ avec une forte progression des dépôts de la clientèle³ (+15,7%)¹. Les actifs sous gestion de la banque privée atteignent un niveau record, à 18 milliards de dollars au 30 juin 2021, soit une hausse de 17,2%¹ par rapport au 30 juin 2020.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire⁴, à 1 212 millions d'euros, progresse de 6,9%¹ par rapport au premier semestre 2020, porté par la forte hausse des commissions, l'amélioration de la marge, la hausse des dépôts et l'effet du bon niveau de production de crédit.

Les frais de gestion⁴, à 813 millions d'euros, sont en retrait de 1,3%¹ par rapport au premier semestre 2020, grâce à la poursuite des mesures d'économie de coûts. Le métier dégage un effet de ciseaux positif de 8,2 points.

Le résultat brut d'exploitation⁴ s'établit ainsi à 399 millions d'euros en hausse de 28,4%¹ par rapport au premier semestre 2020.

A 2 millions d'euros, le coût du risque⁴ s'améliore fortement par rapport au premier semestre 2020 (229 millions d'euros) qui enregistrait l'impact du provisionnement sur encours sains (strates 1 et 2) avec la crise sanitaire.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management, BancWest dégage un résultat avant impôt de 390 millions d'euros au premier semestre 2021 (100 millions d'euros au premier semestre 2020), soit un résultat avant impôt multiplié par 4,4¹.

¹ A périmètre et change constants

² Avec 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

³ Dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie

⁴ Avec 100% de la Banque Privée aux États-Unis

Assurance et Gestion Institutionnelle et Privée

Au 30 juin 2021, les actifs sous gestion¹ atteignent 1 203 milliards d'euros. Ils sont en hausse de 3,2% par rapport au 31 décembre 2020, du fait notamment d'un effet performance favorable de 40,8 milliards d'euros en lien avec l'évolution des marchés et des bonnes performances de gestion. Ils bénéficient aussi d'un effet de change favorable de 7,9 milliards d'euros. L'effet de périmètre est négatif (-28,6 milliards d'euros). Il est lié notamment à la cession au premier trimestre 2021 d'une participation de BNP Paribas Asset Management. Le très bon niveau de collecte (17,2 milliards d'euros au premier semestre 2021) est soutenu par l'ensemble des métiers avec une très bonne collecte nette de Wealth Management en Europe, et notamment dans les marchés domestiques, ainsi qu'en Asie et aux États-Unis ; une forte collecte nette en Asset Management, notamment sur les supports de moyen et long terme partiellement compensée par une décollecte sur les supports monétaires ; et une très bonne collecte nette en Assurance, notamment en unités de compte, en particulier en France, Italie et au Luxembourg.

Au 30 juin 2021, les actifs sous gestion¹ se répartissent entre : 518 milliards d'euros pour l'Asset Management (incluant 29 milliards d'euros de Real Estate Services), 410 milliards d'euros pour Wealth Management et 274 milliards d'euros pour l'Assurance.

La reprise de l'activité de l'Assurance observée au quatrième trimestre 2020 se poursuit. L'activité Épargne est soutenue en France comme à l'international, avec une collecte brute en forte hausse (+54,3% par rapport au premier semestre 2021) et une part très largement majoritaire des unités de compte dans la collecte nette. L'activité Protection progresse en France, avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommage (Cardif IARD) et à l'international notamment en Asie et en Amérique Latine.

Sur l'ensemble du premier semestre, les revenus de l'Assurance progressent de 10,8% par rapport au premier semestre 2020, à 1 558 millions d'euros en lien avec la très bonne performance de l'activité Epargne et la reprise de l'activité Protection, et en comparaison avec une base faible du fait de l'impact comptable lié à l'évolution des marchés au premier semestre 2020. Les frais de gestion progressent de 2,5% par rapport au premier semestre 2020, à 750 millions d'euros, du fait du développement de l'activité et des initiatives ciblées. Le résultat avant impôt du métier Assurance est en hausse de 16,4% par rapport au premier semestre 2020 et s'établit à 866 millions d'euros, en lien également avec la hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence.

L'activité du métier Gestion Institutionnelle et Privée est globalement très bonne. L'activité de Wealth Management est en hausse, avec une très bonne collecte nette (+9 milliards d'euros), notamment dans les marchés domestiques et auprès de la grande clientèle européenne et internationale, et une croissance marquée des commissions financières, avec la progression des encours et des volumes de transaction. L'activité d'Asset Management est très soutenue, avec une forte collecte nette (+4,2 milliards d'euros), essentiellement sur les supports à moyen-long terme en Europe. Enfin, la reprise de l'activité du métier Immobilier se poursuit, notamment en *Advisory*.

A 1 614 millions d'euros, les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée sont en forte hausse de 13,5% par rapport au premier semestre 2020. Ils enregistrent ce semestre une très bonne performance du métier Asset Management, en lien avec une forte collecte nette et l'effet performance, mais aussi le rebond du métier Immobilier par rapport à une base faible au premier semestre 2020, et l'impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des commissions dans le métier Wealth Management. Les frais de gestion sont en léger retrait de 0,6% par rapport au premier semestre 2020 à 1 236 millions d'euros. L'effet de ciseaux est positif dans tous les métiers (+14,1 points globalement). Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée, après prise en compte d'un tiers des résultats de la banque privée dans les marchés domestiques, en Turquie, Pologne et aux États-Unis, s'élève ainsi à 490 millions d'euros. Il progresse de 139,9% par rapport au premier semestre 2020, porté notamment par la hausse très significative du résultat brut d'exploitation d'Asset Management et l'effet de la plus-value réalisée sur la cession d'une participation d'Asset Management au premier trimestre 2021.

*
* *

¹ Y compris actifs distribués

CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING (CIB)

CIB enregistre un très bon niveau de résultats, soutenu par la diversification des métiers et une activité toujours très dynamique dans tous les métiers.

Les métiers de financement ont connu un bon début d'année, tant sur les émissions d'actions que sur la dette (crédits syndiqués et obligations) et l'activité est restée soutenue tout au long du premier semestre 2020, avec néanmoins une normalisation des volumes sur la dette au second trimestre 2021 par rapport au second trimestre 2020. Sur les marchés, l'activité des clients est très forte sur les dérivés d'actions et le *prime services* et le niveau d'activité sur les marchés de taux, de change et de crédit est très bon. Enfin, les Services titres enregistrent une hausse des actifs ainsi qu'un niveau des volumes de transaction toujours très élevé.

Au cours du premier semestre 2021, le pôle concrétise des opérations de développement, avec l'achèvement d'une première vague de transfert des clients de l'activité *prime brokerage* de Deutsche Bank et la finalisation de l'acquisition d'Exane en juillet 2021.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire du pôle à 7 384 millions d'euros, progresse de 4,4% par rapport au premier semestre 2020 (+8,6% à périmètre et change constants). Porté par la diversification des métiers et le développement des plateformes, il est en progression dans les trois métiers : Global Markets (+7,9%¹), Corporate Banking (+11,3%¹) et Securities Services (+5,2%¹).

Les revenus de Corporate Banking, à 2 481 millions d'euros, augmentent de 6,6% par rapport au premier semestre 2020, tirés par les zones EMEA² et Amériques, par la progression de la plateforme *Capital Markets* en EMEA par rapport à une base élevée au premier semestre 2020 ainsi que par la reprise des activités de transaction (*cash management* et *trade finance*).

A 3 750 millions d'euros, les revenus de Global Markets, sont en hausse de 3,9% par rapport au premier semestre 2020. Les revenus de FICC³ à 2 296 millions d'euros sont portés par un très bon niveau de performance en particulier pour l'activité primaire, le change et les dérivés sur matières premières. Ils sont en baisse de 32,6% par rapport à un premier semestre 2020 présentant un contexte très exceptionnel mais, en forte progression par rapport au premier semestre 2019 (+25,6%). Les revenus d'Equity & Prime Services s'établissent à 1 454 millions d'euros au premier semestre 2021. Le métier enregistre un niveau d'activité record ce semestre et bénéficie de l'effet de rebond des dérivés par rapport au premier semestre 2020, impactés au premier trimestre 2020 par des chocs extrêmes sur les marchés ainsi que par les restrictions apportées par les autorités européennes au versement de dividendes⁴, suivis au second trimestre 2020 d'une reprise progressive de l'activité.

Les revenus de Securities Services sont en hausse de 1,3% par rapport au premier semestre 2020, en lien avec l'effet de la hausse des actifs, en particulier avec la montée en puissance des grands mandats gagnés récemment, et de la hausse des volumes de transactions.

Les frais de gestion de CIB, à 4 809 millions d'euros, sont en hausse de 4,3% par rapport au premier semestre 2020, en lien avec la bonne croissance de l'activité et l'augmentation des taxes soumises à IFRIC 21⁵. Le pôle dégage un effet de ciseaux positif du fait des mesures d'économies de coûts (+2,2 points hors taxes soumises à IFRIC 21).

Le résultat brut d'exploitation de CIB est ainsi en hausse de 4,5% à 2 575 millions d'euros.

A 229 millions d'euros, le coût du risque de CIB s'établit à un niveau bas. Il s'améliore de 454 millions d'euros par rapport au premier semestre 2020, qui avait enregistré les effets de la crise sanitaire et notamment le provisionnement des encours sains (strates 1 et 2).

¹ A périmètre et change constants

² EMEA : Zone Europe, Moyen-Orient et Afrique

³ Fixed Income, Currencies, and Commodities

⁴ Pour mémoire au premier trimestre 2020 : -184 M€ liés aux restrictions apportées par les autorités européennes au versement de dividendes 2019

⁵ Taxes soumises à IFRIC : 628 M€, +107 M€ par rapport au premier semestre 2020

CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 2 388 millions d'euros, en hausse de 33,5% par rapport au premier semestre 2020.

*
* *

AUTRES ACTIVITÉS

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à 477 millions d'euros, contre 48 millions d'euros au premier semestre 2020, reflétant notamment la très forte contribution de Principal Investments par rapport à un premier semestre 2020 impacté par la crise sanitaire. Les frais de gestion des « Autres Activités » s'élèvent à 553 millions d'euros au premier semestre 2021. Ils intègrent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration¹ et des coûts d'adaptation² pour 82 millions d'euros et des coûts de renforcement informatique pour 66 millions d'euros. Ils reflétaient au premier semestre 2020 l'impact exceptionnel des dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire à hauteur de 86 millions d'euros, des coûts de restructuration¹ et des coûts d'adaptation² à hauteur de 76 millions d'euros et des coûts de renforcement informatique à hauteur de 79 millions d'euros. Le coût du risque est de 119 millions d'euros, contre 46 millions d'euros au premier semestre 2020. Les autres éléments hors exploitation s'élèvent à 589 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 483 millions d'euros au premier semestre 2020. Au premier semestre 2021, ils incluent l'impact exceptionnel des plus-values réalisées sur la cession d'immeubles pour 302 millions d'euros et d'une plus-value réalisée sur la cession de titres Allfunds³ pour 300 millions d'euros. Ils reflétaient au premier semestre 2020, l'impact exceptionnel des plus-values réalisées sur la cession d'immeubles à hauteur de 464 millions d'euros. Le résultat avant impôt des « Autres Activités » s'établit ainsi à 394 millions d'euros contre 78 millions d'euros au premier semestre 2020.

*
* *

¹ Coûts de restructuration liés notamment à l'arrêt ou restructurations de certaines activités (entre autres, CIB)

² Liés notamment à BancWest et CIB

³ Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds

STRUCTURE FINANCIÈRE

Le Groupe a une structure financière très solide.

Le ratio « *common equity Tier 1* » s'élève à 12,9%¹ au 30 juin 2021, en progression de 10 points de base par rapport au 31 mars 2021, du fait principalement :

- de la mise en réserve du résultat net du trimestre après prise en compte d'un taux de distribution de 50% (+20 pb),
- des impacts liés à la mise à jour des modèles et aux réglementations (-10 pb).

L'impact des autres effets sur le ratio demeure limité au global.

Le ratio de levier² s'élève à 4,0% au 30 juin 2021.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 488 milliards d'euros et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

*
* *

¹ CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS 9

² Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021



RÉSULTATS AU 30 JUIN 2021

30 Juillet 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Cette présentation contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, notamment dans le contexte de la pandémie du Covid-19, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les informations prospectives.

BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de cette présentation. Il est rappelé dans ce cadre que le « Supervisory Review and Evaluation Process » est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.

Crédits photos (page de couverture) : Adobe Stock © Yakobchuk Olena, Adobe Stock © Maria_Savenko, © 2020 BNP Paribas / Sébastien Millier, Adobe Stock © zhu difeng



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 2

2T21 : Force du modèle et performance élevée

Croissance soutenue des revenus

- Apport du modèle diversifié et intégré, très bonne performance de DM et niveau de revenus de CIB toujours élevé après un 2T20 exceptionnel
- Renforcement confirmé des plateformes et franchises

Baisse des coûts, effet de ciseaux positif

Forte progression du RBE par rapport aux 2T20 et 2T19

Coût du risque à un niveau bas

- En dessous de la fourchette 45-55 pb¹
- Sans reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) au global

Forte hausse du résultat d'exploitation (REX) par rapport aux 2T20 et 2T19

Très bon niveau de résultats

Forte progression du RNPG² par rapport aux 2T20 et 2T19

Structure de bilan solide – TRIM finalisé

Distribution d'un dividende ordinaire complémentaire de 1,55€, en numéraire, proposé à l'Assemblée Générale du 24.09.21 pour paiement le 30.09.21⁴

PNB : +0,9% / 2T20
(+4,9% / 2T19)

Coûts : -2,3% / 2T20
(-3,5% / 2T19)

RBE : +6,2% / 2T20
(+21,5% / 2T19)

Coût du risque : 38 pb¹

REX : 3 791 M€
+31,2% / 2T20
(+19,7% / 2T19)

RNPG² : 2 911 M€
+26,6% / 2T20
(+17,9% / 2T19)

Ratio CET1³ : 12,9%

Dividende⁴ : 1,55€

1. Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période (en pb) ; 2. Résultat Net Part du Groupe ; 3. CRDN : y compris dispositions transitoires IFRS9 – cf. diapositive 13 ; 4. Dividende complémentaire ordinaire par action au titre de 2020 permettant de porter le taux de distribution à 50% conformément à la politique de distribution ordinaire du Groupe et suite aux annonces de la BCE du 23.07.21 – Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 24.09.21, détachement prévu le 30.09.21, paiement le 30.09.21



BNP PARIBAS

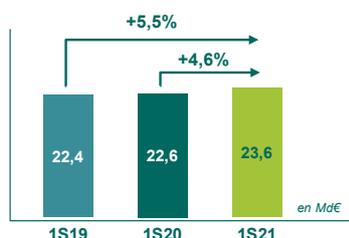
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 3

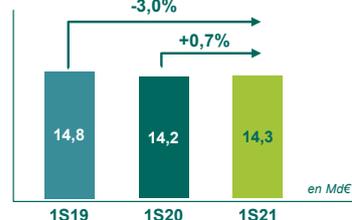
1S21 - Solide progression des résultats

Rebond et potentiel de croissance avérés

● **PNB 1S21 : 23 605 M€**



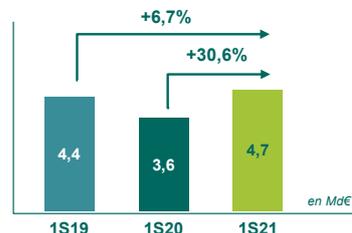
● **Frais de gestion 1S21 (hors taxes soumises à IFRIC 21) : 14 309 M€**



● **RBE 1S21 : 7 836 M€**



● **RNPG 1S21 : 4 679 M€**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 4

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES CONCLUSION RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S21 ANNEXES

2T21 - Principaux éléments exceptionnels

● Éléments exceptionnels

Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ et coûts d'adaptation² (« *Autres Activités* »)
- Coûts de renforcement IT (« *Autres Activités* »)
- Dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire (« *Autres Activités* »)
- Coûts de transformation – Plan 2020 (« *Autres Activités* »)

Total frais de gestion exceptionnels

Autres éléments hors exploitation

- Plus-value de cession de titres de Allfunds³ (« *Autres Activités* »)
- Plus-value de cession d'un immeuble (« *Autres Activités* »)
- Plus-value de cession de 2,5% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle (« *Autres Activités* »)⁴
- Dépréciation de survaleurs (« *Autres Activités* »)

Total autres éléments hors exploitation exceptionnels

Total des éléments exceptionnels (avant impôt)

Total des éléments exceptionnels (après impôt)⁵

	2T21	2T20	2T19
	-24 M€	-30 M€	-114 M€
	-47 M€	-45 M€	
		-86 M€	
			-222 M€
	-71 M€	-161 M€	-336 M€
	+300 M€	+83 M€	
			+612 M€
			-500 M€
	+300 M€	+83 M€	+112 M€
	+229 M€	-78 M€	-224 M€
	+162 M€	-61 M€	-151 M€

1. Liés à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ou à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska ; 2. Liés notamment à BancWest et CIB ; 3. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds ; 4. Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life ; 5. Part du Groupe

2T21 - Groupe consolidé

Résultats solides, en rebond et supérieurs à ceux de 2019

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	2T19	2T21 / 2T19
Produit net bancaire	11 776 M€	11 675 M€	+0,9%	11 224 M€	+4,9%
Frais de gestion	-7 172 M€	-7 338 M€	-2,3%	-7 435 M€	-3,5%
Résultat brut d'exploitation	4 604 M€	4 337 M€	+6,2%	3 789 M€	+21,5%
Coût du risque	-813 M€	-1 447 M€	-43,8%	-621 M€	+31,0%
Résultat d'exploitation	3 791 M€	2 890 M€	+31,2%	3 168 M€	+19,7%
Eléments hors exploitation	403 M€	236 M€	x1,7	209 M€	x1,9
Résultat avant impôt	4 194 M€	3 126 M€	+34,2%	3 377 M€	+24,2%
Résultat net part du Groupe (RNPG)	2 911 M€	2 299 M€	+26,6%	2 468 M€	+17,9%
Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels¹	2 748 M€	2 360 M€	+16,5%	2 619 M€	+4,9%

Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)² : 10,6%

1. Cf. diapositive 6 ; 2. Non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 76



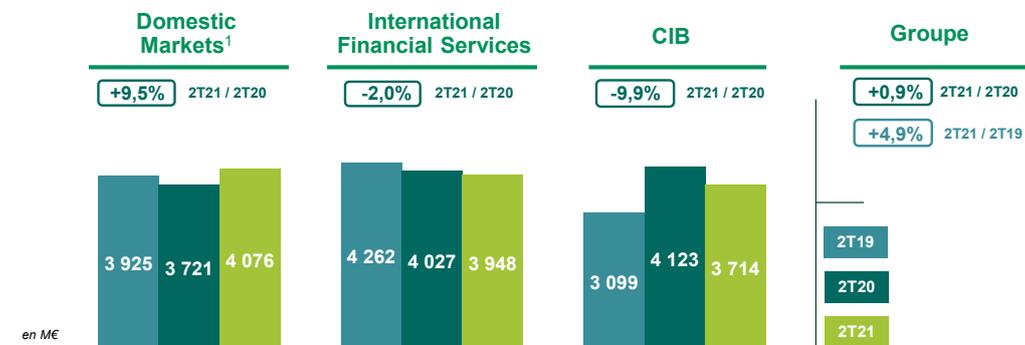
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 7

2T21 - Revenus

Force du modèle diversifié



- **Domestic Markets** : forte progression des revenus portée par un net rebond des réseaux (en particulier en France) et une très bonne croissance des métiers spécialisés (notamment Arval)
- **IFS** : progression des revenus à périmètre et change constants (+1,5% / 2T20) - forte hausse dans les métiers de gestion d'actifs - progression de BancWest et de Personal Finance - effet de base pour le métier Assurance et contexte moins favorable pour les réseaux d'Europe Méditerranée
- **CIB** : très bon niveau de revenus après la performance exceptionnelle du 2T20 (+19,8% / 2T19), s'appuyant sur la diversification des métiers et la puissance des plateformes

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg



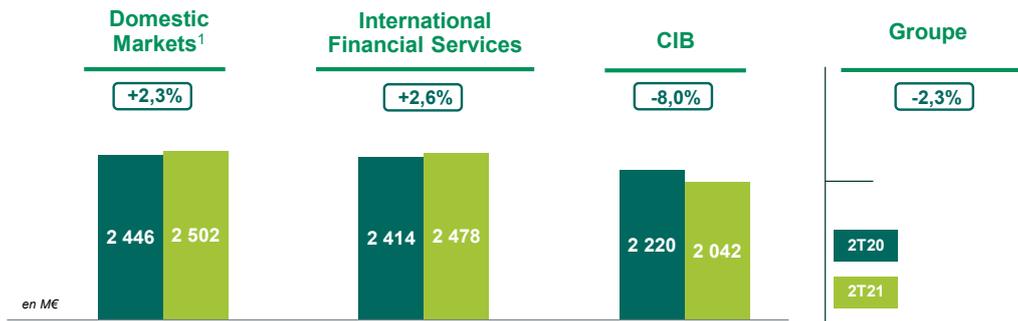
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 8

2T21 - Frais de gestion

Effet de ciseaux positif



- **Domestic Markets** : accompagnement de la croissance dans les métiers spécialisés et rebond de l'activité dans les réseaux², contenu par les mesures d'économie de coûts
- **IFS** : progression des frais de gestion notamment liée à la relance de l'activité commerciale (+6,8% à périmètre et change constants / 2T20)
- **CIB** : baisse des frais de gestion par rapport à une base élevée au 2T20

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg ; 2. BDDF, BNL bc et BDDB



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 9

Coût du risque par métier (1/3)

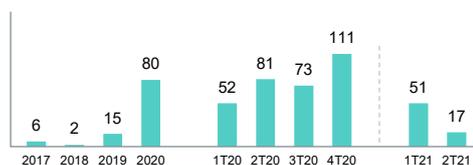
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

Groupe



- Coût du risque : 813 M€
 - - 83 M€ / 1T21
 - - 634 M€ / 2T20
- Coût du risque à un niveau bas, provisions sur créances douteuses (strate 3) faibles, sans reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) globalement

CIB - Corporate Banking



- Coût du risque : 64 M€
 - -121 M€ / 1T21
 - -303 M€ / 2T20
- Poursuite de la baisse ce trimestre, sans reprise de provisions sur encours sains (strates 1 & 2) globalement



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 10

Coût du risque par métier (2/3)

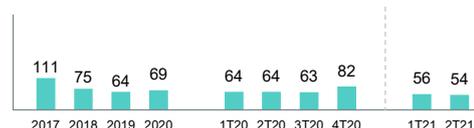
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

BDDF



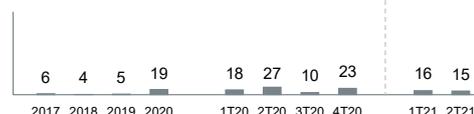
- Coût du risque : 101 M€
 - 24 M€ / 1T21
 - +11 M€ / 2T20
- Coût du risque à un niveau toujours bas

BNL bc



- Coût du risque : 105 M€
 - 5 M€ / 1T21
 - 17 M€ / 2T20
- Coût du risque bas et baisse du provisionnement sur créances douteuses (strate 3)

BDDB



- Coût du risque : 45 M€
 - 2 M€ / 1T21
 - 35 M€ / 2T20
- Coût du risque bas et baisse du provisionnement sur créances douteuses (strate 3)



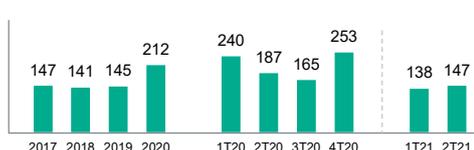
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 11

Coût du risque par métier (3/3)

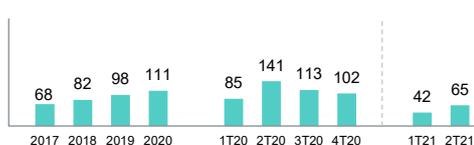
Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

Personal Finance



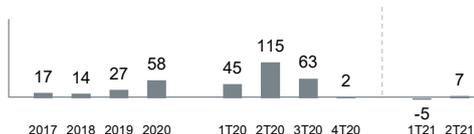
- Coût du risque : 344 M€
 - +23 M€ / 1T21
 - 106 M€ / 2T20
- Maintien du coût du risque à un niveau normalisé grâce à une bonne gestion des impayés et du recouvrement
- Rappel 2T20 : provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2) de 41 M€ (17 pb)

Europe Méditerranée



- Coût du risque : 58 M€
 - +20 M€ / 1T21
 - 85 M€ / 2T20
- Baisse du coût du risque / 2T20
- Rappel 2T20 : provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2) de 49 M€ (49 pb)

BancWest



- Coût du risque : 8 M€
 - +15 M€ / 1T21
 - 159 M€ / 2T20
- Coût du risque bas, en baisse / 2T20
- Rappel 2T20 : provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2) de 128 M€ (88 pb)



La banque d'un monde qui change

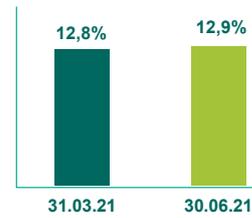
Résultats au 30.06.21 | 12

2T21 - Structure financière très solide

● **Ratio CET1 : 12,9% au 30.06.21¹ (+10 pb / 31.03.21)**

- Résultat du 2T21, après prise en compte d'un taux de distribution de 50% : +20 pb
- Impacts liés à la mise à jour des modèles et aux règlementations : -10 pb
- Impact limité au global des autres effets sur le ratio
- NB : finalisation du processus TRIM au 2T21

● **Ratio CET1**

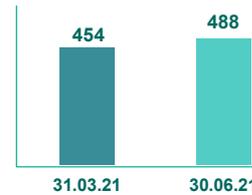


● **Ratio de levier² : 4,0% au 30.06.21**

● **Réserve de liquidité immédiatement disponible : 488 Md€³**

(454 Md€ au 31.03.21) : Marge de manœuvre > 1 an / aux ressources de marché

● **Réserve de liquidité (Md€)³**



● **Liquidity Coverage Ratio : 132% au 30.06.21**

1. CRD4 ; y compris dispositions transitoires ; cf. diapositive 78 ; 2. Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021 ; 3. Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

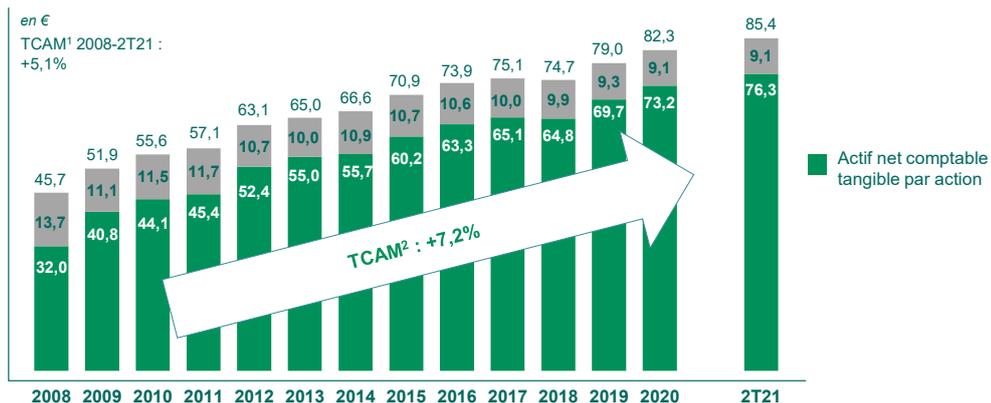
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 13

Création de valeur continue et soutenue à travers le cycle

Actif net comptable tangible par action¹ : 76,3€

+4.5€ (+6,3%) / 30.06.20



1. De l'actif net comptable par action ; 2. De l'actif net comptable tangible par action



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 14

Politique de distribution et gestion du capital

Dividende ordinaire complémentaire de 1,55€ en numéraire¹ par action

- proposé à l'Assemblée Générale du 24.09.21 pour un paiement le 30.09.21¹
- correspondant à la distribution, annoncée lors des résultats annuels 2020, de 29% du résultat 2020, et faisant suite à la communication de la BCE du 23.07.21
- en complément du dividende ordinaire de 1,11€ payé en numéraire le 26 mai 2021 (21% du résultat 2020)

Total des dividendes ordinaires payés en numéraire en 2021 de 2,66€¹ par action

- soit un taux de distribution de 50% sur le résultat 2020
- conformément à la politique de distribution ordinaire du Groupe telle que définie dans le cadre du plan 2016-2020 (objectif de taux de distribution aux actionnaires de 50%)

La politique de distribution du Groupe

- sera revue à l'occasion de la clôture des comptes annuels 2021, dans le cadre, notamment, du plan stratégique 2025
- et annoncée à l'occasion de la présentation des résultats annuels en février 2022

1. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021, détachement prévu le 28 septembre 2021, paiement le 30 septembre 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 15

Contrôle Interne Renforcé

● Dispositif toujours plus solide en matière de conformité et de contrôle et poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée

- **Amélioration constante du modèle opérationnel de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme :**
 - Approche normative adaptée aux risques, dispositif de gestion des risques partagé entre Métiers et *Compliance Officers* (connaissance du client, revue des transactions atypiques...)
 - Pilotage global renforcé au niveau du Groupe avec une information régulière aux organes de surveillance et de supervision
- **Renforcement continu des dispositifs de respect des sanctions financières internationales :**
 - Large diffusion des procédures et forte centralisation garantissant une couverture efficace et cohérente du périmètre de surveillance
 - Optimisation permanente des outils de filtrage des transactions transfrontalières et de criblage des bases de relations
- **Poursuite de l'amélioration du cadre de lutte contre la corruption avec une intégration accrue au sein des processus opérationnels du Groupe**
- **Programme de formation en ligne intensifié :** formations obligatoires pour tous les collaborateurs sur la sécurité financière (sanctions & embargos, lutte contre le blanchiment & le financement du terrorisme), la lutte contre la corruption, et sur l'Éthique professionnelle pour tous les nouveaux entrants
- **Maintien des missions rapprochées de l'Inspection Générale pour auditer la sécurité financière au sein des entités centralisant leurs flux en dollars chez BNP Paribas New York.** Alors que la 1^{ère} revue était lancée en 2015, le 4^{ème} cycle s'est achevé en avril de cette année, marquant une nouvelle étape dans l'amélioration continue des dispositifs de contrôle au cours des 6 dernières années. En dépit des contraintes sanitaires, le 5^{ème} cycle a débuté en mai et s'étendra jusqu'à l'été 2022.

● Plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global de juin 2014 avec les autorités des États-Unis très largement réalisé



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 16

2021, une nouvelle étape dans les engagements pour le climat



Impliqué de longue date dans la lutte contre le réchauffement climatique, **le Groupe est l'un des premiers signataires de la Net-Zero Banking Alliance (NZBA)**, par laquelle il s'attache à aligner les émissions de GES¹ liées à ses activités de financement avec la trajectoire requise pour **atteindre la neutralité carbone en 2050**

- Cibles intermédiaires fixées pour 2 secteurs d'activité :
 - Production d'électricité : **sortie de toute la chaîne de valeur du charbon thermique** (UE et OCDE d'ici 2030, d'ici 2040 dans le reste du monde), et **objectif de 20 Md€ de financements aux énergies renouvelables d'ici fin 2023**
 - Pétrole et gaz : **réduction de 10%** de l'exposition de crédit aux activités d'exploration-production de **pétrole et de gaz** d'ici 2025, précédée de l'arrêt du financement des entreprises spécialisées dans les **hydrocarbures non conventionnels** (4 Md€ fin 2016 à 0 en 2020)
- Lancement du **fonds BNP Paribas Solar Impulse Venture** dédié à l'accompagnement de start-up innovantes agissant pour l'environnement
- Accord de **partenariat avec le Green Climate Fund** (GCF)
- **Exposition modérée au risque de transition** selon le rapport de l'ACPR sur le stress test climatique

N°1 mondial² pour l'émission d'obligations durables au 1^{er} semestre 2021



Meilleure banque pour la Finance durable³ en Europe de l'Ouest

3 émissions d'obligations vertes pour compte propre en USD, CHF et TWD (total eq. 1.1 Md€ au total)

1. Gaz à effet de serre ; 2. Source : Dealogic au 30.06.21, bookrunner ; 3. Euromoney awards 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 17

Un rôle précurseur dans les engagements pour la biodiversité



Trois ans après son adhésion à l'initiative d'act4nature, **le Groupe renforce ses engagements pour contribuer à la protection de la biodiversité**, incluant celui d'évaluer ses clients entreprises sur des critères liés à la biodiversité d'ici 2025

- Engagement concernant l'évaluation des producteurs et négociants de soja et de bœuf selon les critères suivants :
 - avoir une **stratégie tendant vers zéro déforestation d'ici 2025**,
 - assurer la **traçabilité complète des filières d'ici 2025**,
 - et n'avoir **ni bœuf ni soja issu des superficies transformées** (Amazonie après 2008, Cerrado après début 2020)
- Objectifs de **3 Md€ de financements liés à la protection de la biodiversité terrestre** et de **1 Md€ de financements liés à la transition écologique des navires** d'ici 2025, de 250 M€ d'investissements en fonds propres dans des start-up mobilisées pour la **transition écologique** et 55 M€ dédiés à la **protection et la restauration du capital naturel**
- Rôle instrumental dans le lancement de la **Taskforce on Nature-related Financial Disclosure** (TNFD)
- Exclusion concernant deux zones à fort réservoir de biodiversité : **l'Arctic National Wildlife Refuge** et **l'Amazon Sacred Headwaters**
- Lancement du **fonds BNP Paribas Ecosystem Restoration**
- **Association avec le CDP** pour accélérer le développement d'indicateurs de mesure liés à la biodiversité



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 18



RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S21

ANNEXES

Domestic Markets - 2T21

Très bons résultats trimestriels avec une activité commerciale soutenue

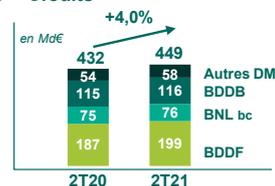
Très bonne dynamique de l'activité

- **Crédits** : +4,0% / 2T20, hausse des crédits dans tous les métiers, progression des crédits aux particuliers et aux entreprises
- **Dépôts** : +7,5% / 2T20, hausse liée aux effets de la crise sanitaire sur le comportement des clients
- **Près de 5M de connexions** quotidiennes aux Apps mobiles¹ (+25,1% / 2T20)

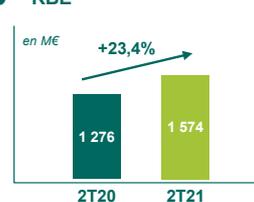
Développement soutenu des commissions dans un contexte porteur

- **Forte progression de l'épargne hors-bilan** : +15,5% / 30.06.20, effet de marché favorable
- **Banque privée** : très bonne collecte nette de près de 3,0 Md€
- **Reprise marquée de l'activité transactionnelle** (*cash management & trade finance*) avec notamment une hausse du nombre de transactions² des entreprises de 14% / 1S20

Crédits



RBE³



PNB³ : 4 076 M€
(+9,5% / 2T20)

- Très bonne performance dans les réseaux⁴ (+7,9%) en particulier en France, portée par la forte hausse des commissions et la croissance de l'activité de crédit partiellement compensées par l'impact des taux bas
- Forte progression d'Arval (+25,7% / 2T20), de Nickel et de Leasing Solutions

Frais de gestion³ : 2 502 M€
(+2,3% / 2T20)

- Stabilité dans les réseaux⁴
- +11,9% dans les métiers spécialisés en lien avec leur croissance
- Effet de ciseaux très positif (7,2 pts)

Résultat avant impôt⁵ : 1 228 M€
(+38,9% / 2T20)

- Baisse du coût du risque

1. Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque Privée des réseaux ou de banques digitales de DM (y compris Allemagne et Autriche) et de Nickel - en moyenne au 2T ;
2. Nombre de paiements reçus et émis, tous supports confondus, au cours du premier semestre sur le périmètre Domestic Markets ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ;
4. BDDF, BDDB, BNL bc et intégrant 100% de la Banque Privée ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 20

DM - Banque de Détail en France - 2T21

Forte progression des résultats

● Dynamisme de l'activité commerciale

- **Crédits** : +6,2% / 2T20, hausse des crédits aux entreprises et aux particuliers, confirmation du dynamisme du crédit aux particuliers, production soutenue et bon niveau de marge
- **Dépôts** : +6,0% / 2T20, hausse liée aux effets de la crise sanitaire sur le comportement des clients, baisse des dépôts des clients entreprises

● Forte croissance des commissions avec le rebond de l'activité et le développement de l'épargne financière

- **Forte progression de l'épargne hors-bilan** : très forte hausse de la collecte brute en assurance-vie (plus de 5 Md€ au 1S21, +72,6% / 1S20)
- **Banque Privée** : bonne collecte nette de 0,9 Md€ avec une activité très soutenue en épargne responsable (13 Md€ d'encours, x2,2 / 30.06.20)
- **Reprise soutenue de l'activité de cash management** avec le rebond de l'économie, hausse de +27% des volumes de paiement par carte / 2T20

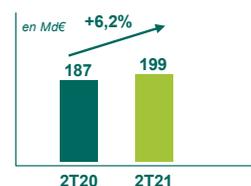
PNB¹ : 1 587 M€
(+12,7% / 2T20)

- Revenus d'intérêt : +8,6%, fort rebond en lien avec la normalisation de la contribution des filiales spécialisées et la hausse liée à l'activité de crédit malgré l'impact des taux bas
- Commissions : +17,8%, forte hausse des commissions financières et fort rebond des commissions bancaires

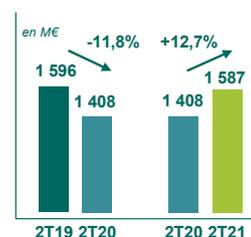
Frais de gestion¹ : 1 075 M€
(+0,1% / 2T20)

- Effet de ciseaux très positif (+12,7 pts)
- Effet continu des mesures d'optimisation des coûts

● Crédits



● Evolution du PNB¹



Résultat avant impôt² : 377 M€
(+78,2% / 2T20)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée hors effets PEL/CEL ; 2. Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 21

DM - BNL banca commerciale - 2T21

Hausse des résultats, effet de ciseaux positif et baisse du coût du risque

● Activité commerciale en hausse

- **Crédits** : +1,1% / 2T20, hausse de +2,9% sur le périmètre hors crédits douteux, progression notamment des crédits aux particuliers
- **Dépôts** : +13,1% / 2T20, progression dans tous les segments de clientèle, stabilité des dépôts des entreprises / 1T21
- **Poursuite de la hausse des usages digitaux** : près de 14 millions¹ de connexions mensuelles sur les Apps mobiles (+8,7% / 2T20)

● Bonne dynamique de développement des commissions

- **Progression de l'épargne hors-bilan** : +12,0% / 30.06.20, forte progression des encours d'OPCVM (+19,0% / 30.06.20), hausse des encours d'assurance-vie (+7,5% / 30.06.20)
- **Banque Privée** : très bonne collecte nette >0,9 Md€

PNB² : 669 M€
(+3,1% / 2T20)

- Revenus d'intérêt : -2,0%, impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des volumes
- Commissions : +11,0%, en lien notamment avec la forte hausse des commissions financières soutenues par la progression des transactions et de l'épargne hors-bilan

Frais de gestion² : 435 M€
(+3,0% / 2T20)

- Hausse en lien notamment avec l'effet de la reprise de l'activité
- Effet continu des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « Quota 100 »)
- Effet de ciseaux positif

● Epargne hors-bilan

(Assurance-vie et OPCVM)



● RNAI³



Résultat avant impôt³ : 120 M€
(+27,1% / 2T20)

- Impact de la baisse du coût du risque / 2T20

1. Périmètre: clients particuliers, professionnels et Banque Privée (BNL b.c. et Hello bank!) en moyenne au 2T ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée en Italie ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 22

DM - Banque de Détail en Belgique - 2T21

Forte hausse des résultats et effet de ciseaux positif

● Progression de l'activité commerciale

- **Crédits** : +0,6% / 2T20, hausse portée par la progression des crédits aux particuliers
- **Dépôts** : +6,2% / 2T20, progression des dépôts des clients particuliers, baisse sur les dépôts des clients entreprises
- **Accélération de la hausse des usages digitaux** : >55 millions¹ de connexions mensuelles sur les Apps mobiles (+42,0% / 2T20)

● Très bonne dynamique de développement des commissions

- **Hausse soutenue de l'épargne hors-bilan** : +14,7% / 30.06.20, en lien notamment avec l'évolution favorable des encours d'OPCVM
- Bonne collecte nette -0,8 Md€ en **Banque Privée**
- **Progression des paiements** avec en particulier un rebond des volumes de paiement par carte : +17% / 2T20

PNB² : 864 M€
(+3,5% / 2T20)

- Revenus d'intérêt : -1,8%, impact des taux bas partiellement compensé par la contribution des filiales spécialisées et la croissance liée aux activités de crédit
- Commissions : +16,9%, forte progression des commissions financières et rebond des commissions bancaires

Frais de gestion² : 488 M€
(-2,1% / 2T20)

- Effet des mesures de réduction des coûts – poursuite de l'optimisation du réseau d'agences
- Effet de ciseaux très positif (+5,6 pts)

● Encours d'OPCVM



● RBE²



Résultat avant impôt³ : 317 M€
(+30,2% / 2T20)

- Baisse du coût du risque

1. Périmètre : clients particuliers, professionnels et Banque Privée (BNP Paribas Fortis et Hello Bank) en moyenne au 2T ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée en Belgique ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 23

DM - Autres Activités - 2T21

Forte progression des revenus et des résultats

● Très bon développement de l'activité dans tous les métiers

- **Arval** : très bonne performance portée par la progression du parc financé (+6,4%¹ / 2T20) et la poursuite de la hausse du prix des véhicules d'occasion dans tous les pays
- **Leasing Solutions** : progression des encours de +4,7%² / 2T20, niveau de production depuis le début d'année supérieur à celui enregistré en 2019, notamment pour les demandes de financement d'équipements logistiques
- **Personal Investors** : poursuite de la progression des actifs sous gestion (+40,4% / 30.06.20) avec la bonne performance des marchés, normalisation du nombre d'ordres de bourse à un niveau élevé (x2 / 2T19)
- **Nickel** : plus de 2,1 M de comptes ouverts³ (+28,1% / 30.06.20) et >6 700 points de vente ; poursuite des ouvertures de points de vente en Espagne (545 au 30.06.21, 72 au 31.12.20)
- **Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)** : bonne progression des crédits, notamment des crédits immobiliers avec une amélioration des marges, et très forte hausse des commissions

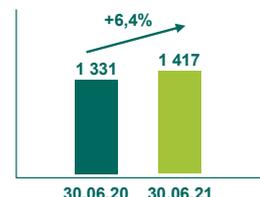
PNB⁴ : 956 M€
(+15,3% / 2T20)

- Forte hausse des revenus tirée en particulier par la très forte progression d'Arval, de Leasing Solutions et de Nickel ; stabilité des revenus de Personal Investors à un haut niveau

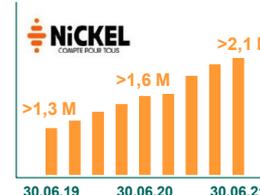
Frais de gestion⁴ : 505 M€
(+11,9% / 2T20)

- Hausse liée au développement de l'activité
- Effet de ciseaux très positif (+3,4 pts)

● Arval parc financé¹



● Nickel nombre de comptes ouverts (en millions)³



Résultat avant impôt⁵ : 414 M€
(+23,6% / 2T20)

1. Flotte moyenne en milliers de véhicules ; 2. A périmètre et change constants ; 3. Depuis la création en France ; 4. Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 24

International Financial Services - 2T21

Bon niveau de résultats

● Activité commerciale soutenue

- **Reprise de l'activité chez Personal Finance** : rebond de la production sur tous les canaux de distribution et amélioration du coût du risque
- **Dynamique commerciale soutenue dans les réseaux de détail à l'international¹** avec une augmentation des commissions et un rebond confirmé de la production de crédits, notamment aux particuliers

● Très bonne performance des activités d'épargne et de gestion d'actifs

- **Collecte nette soutenue** (+12,1 Md€) et hausse des actifs sous gestion (+10,8% / 30.06.20)³
- **Bonne activité sous-jacente** du métier Assurance et **poursuite de la reprise d'activité** du métier Real Estate

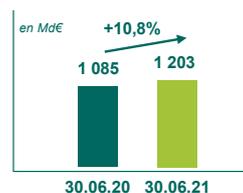
PNB : 3 948 M€
(-2,0% / 2T20)

- +1,5% à périmètre et change constants (effet change défavorable)
- Forte hausse des métiers de gestion d'actifs, base de comparaison défavorable pour le métier Assurance
- Progression de BancWest² et de Personal Finance, contexte moins favorable pour les réseaux d'Europe Méditerranée

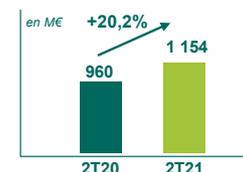
Frais de gestion : 2 478 M€
(+2,6% / 2T20)

- +6,8% à périmètre et change constants
- En lien avec le rebond de l'activité

● Actifs sous gestion³



● Résultat avant impôt



Résultat avant impôt : 1 154 M€
(+20,2% / 2T20)

- +21,0% à périmètre et change constants
- Forte baisse du coût du risque

1. Europe Méditerranée et BancWest ; 2. A périmètre et change constants ; 3. Y compris actifs distribués



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 25

IFS - Personal Finance - 2T21

Résultat en hausse avec la reprise de l'activité et un coût du risque normalisé

● Reprise marquée de l'activité commerciale

- **Encours de crédit** : -0,5% / 2T20 avec l'impact de la moindre production en 2020, inflexion au 2T21 (+0,5% / 1T21)
- **Rebond de la production** avec l'assouplissement des mesures sanitaires (+18,6%¹ au 1S21 / 1S20)
- **Reprise sur l'ensemble des canaux de distribution** avec une bonne dynamique en particulier en fin de période : niveau de production de juin 2021 supérieur au niveau atteint en juin 2019 (+6,9%¹)

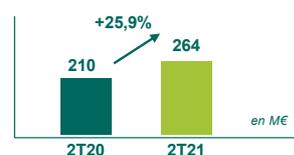
● Forte amélioration du coût du risque

- **Coût du risque normalisé et à un niveau comparable à celui de 2019** (147 pb au 2T21, 145 pb de moyenne en 2019)
- **Gestion efficace des impayés et niveau élevé de performance au recouvrement**

● Production mensuelle de crédits



● Résultat avant impôt



PNB : 1 319 M€
(+1,3% / 2T20)

- Progression tirée par l'augmentation des volumes et la reprise de la production

Frais de gestion : 700 M€
(+9,2% / 2T20)

- En lien notamment avec le soutien au rebond de l'activité et la poursuite des investissements
- Rappel : -8,6% au 2T20 / 2T19

Résultat avant impôt : 264 M€
(+25,9% / 2T20)

- Impact de la baisse marquée du coût du risque

1. A change constant



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 26

IFS - Europe Méditerranée - 2T21

Confirmation de la dynamique commerciale dans des environnements difficiles

● Activité commerciale dynamique

- **Crédits** : +2,0%¹ / 2T20, progression des crédits notamment en Pologne et en Turquie
- **Rebond confirmé de la production de crédit dans tous les pays** après le point bas atteint en août 2020 (+71%)
- **Dépôts** : +7,3%¹ / 2T20, en hausse dans tous les pays

● Développement de l'offre commerciale

- **Dynamique de progression des commissions** confirmée au 2T21 (+21,5%³ / 2T20) après le point bas atteint au 2T20 avec la crise sanitaire et l'impact des limitations des commissions dans certains pays
- Poursuite de la digitalisation : **3,9 millions de clients digitaux actifs** (+14% / 2T20)

PNB⁴ : 464 M€
(-13,7%¹ / 2T20)

- Baisse des revenus d'intérêt notamment en Turquie et en Pologne partiellement compensée par la hausse des commissions

Frais de gestion⁴ : 394 M€
(+6,8%¹ / 2T20)

- Hausse en lien avec une inflation salariale élevée en particulier en Turquie et plusieurs initiatives ciblées

● Evolution de la production mensuelle de crédits²



● Evolution des commissions



Résultat avant impôt⁵ : 80 M€
(-34,2%¹ / 2T20)

1. A périmètre et change constants ; 2. A change constant incluant les crédits aux particuliers et aux entreprises en Turquie, Pologne, Ukraine et Maroc ; 3. A changes constants ; 4. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 5. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 27

IFS - BancWest - 2T21

Activité commerciale soutenue, baisse du coût du risque et forte hausse du résultat

● Production commerciale dynamique sur les activités de crédit

- **Forte hausse de la production de crédits** aux particuliers et aux PME (+34,5% / 2T20) et notamment de prêts d'équipements collatéralisés (+28,2% / 2T20)
- **Crédits** : -9,0%¹ / 2T20, baisse liée en particulier à l'arrêt d'une activité en 2020 et à l'effet des mesures de stimulation économique partiellement compensés par la très bonne dynamique de production de crédits

● Développement soutenu des dépôts et de l'épargne financière

- **Dépôts** : +9,4%¹ / 2T20, forte progression des dépôts de la clientèle² (+10,9%¹)
- **Banque Privée** : niveau record des actifs sous gestion (18 Md\$ au 30.06.21, en hausse de +17,2%¹ / 30.06.20)

PNB³ : 587 M€
(+2,1%¹ / 2T20)

- Progression des revenus d'intérêt liée notamment à l'amélioration de la marge, l'augmentation des dépôts et la production de crédit
- Hausse des commissions bancaires

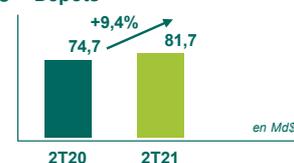
Frais de gestion³ : 406 M€
(+2,4%¹ / 2T20)

- En lien avec l'accompagnement du rebond de l'activité commerciale

● Production trimestrielle de crédits aux particuliers et aux PME



● Dépôts¹



Résultat avant impôt⁴ : 171 M€
(x9¹ / 2T20)

- Baisse du coût du risque

1. A périmètre et change constants (cf. données à périmètre et change historiques en annexe) ; 2. Hors dépôts auprès de la trésorerie ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; 4. Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 28

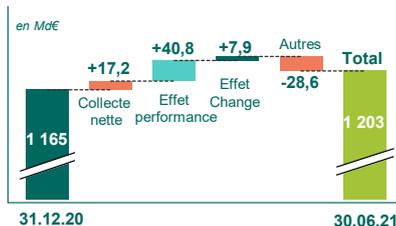
IFS - Assurance et GIP¹ - Collecte et actifs sous gestion - 1S21

Très bonne collecte nette et effet performance favorable

● Actifs sous gestion : 1 203 Md€ au 30.06.21

- +3,2% / 31.12.20 (+10,8% / 30.06.20)
- Effet performance favorable avec l'évolution des marchés et les bonnes performances de gestion : +40,8 Md€
- Effet change favorable : +7,9 Md€
- Autres : -28,6 Md€, effet périmètre négatif lié notamment à la cession au 1T21 d'une participation de BNP Paribas Asset Management

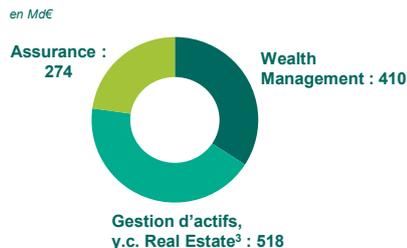
● Évolution des actifs sous gestion²



● Collecte nette : +17,2 Md€ au 1S21

- **Wealth Management** : très bonne collecte nette en Europe, et notamment dans les marchés domestiques ainsi qu'en Asie et aux Etats-Unis
- **Asset Management** : très forte collecte nette sur les supports de moyen et long terme (notamment en fonds thématiques) compensée partiellement par une décollecte sur les supports monétaires
- **Assurance** : très bonne collecte nette notamment en unités de compte, en particulier en France, Italie et au Luxembourg

● Actifs sous gestion² au 30.06.21



1. GIP : Gestion Institutionnelle et Privée, i.e. Asset Management, Wealth Management et Real Estate ; 2. Y compris actifs distribués ; 3. Actifs sous gestion de Real Estate : 29 Md€



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 29

IFS - Assurance - 2T21

Très bonne activité commerciale

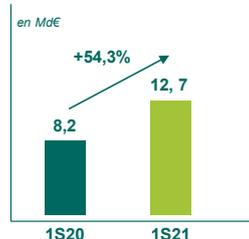
● Poursuite de la reprise d'activité

- **Performance de l'activité Épargne soutenue** en France comme à l'international, collecte brute en forte hausse (+54,3% / 1S20) et part très largement majoritaire des unités de compte dans la collecte nette (>55% au 1S21)
- **Hausse de l'activité Protection** : progression en France avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommages (Cardif IARD) ; à l'international, progression en Asie et en Amérique Latine

● Développement des partenariats

- Déploiement d'une offre d'assurance-vie ainsi que d'une offre d'épargne retraite individuelle (PERin) dans le réseau *Matmut*
- Lancement d'une offre écoresponsable d'assurance pour mobiles, tablettes et ordinateurs portables reconditionnés avec *Back Market* et *i-surance*

● Collecte brute en Épargne



<p>PNB : 767 M€ (-7,4% / 2T20)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hausse de l'activité très soutenue en Épargne, dynamique positive en Protection • Comparaison avec une base élevée au 2T20 (Rappel : impact comptable spécifique lié à la forte hausse des marchés au 2T20) et effet de la crise sanitaire sur la sinistralité 	<p>Frais de gestion : 367 M€ (+8,4% / 2T20)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec le rebond d'activité et des initiatives ciblées 	<p>Résultat avant impôt : 424 M€ (-22,6% / 2T20)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact de la sinistralité sur des sociétés mises en équivalence
---	---	---



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 30

IFS - Gestion Institutionnelle et Privée¹ - 2T21

Très bonne activité et résultats en très forte hausse

● Wealth Management

- **Très bonne collecte nette**, dans les marchés domestiques et auprès de la grande clientèle européenne et internationale
- **Croissance marquée des commissions financières** avec la progression des encours et des volumes de transaction

● Asset Management

- **Poursuite de la forte collecte nette** (+5,3 Md€), essentiellement en fonds MLT en Europe, et de **la forte performance du métier**
- Collecte soutenue par le développement de la gamme d'**investissement responsable et durable** et le lancement de plusieurs produits durables et innovants

● Real Estate

- **Poursuite de la reprise** de l'activité, notamment en *Advisory*, en particulier en France

● Des positions de leaders reconnues



● Forte progression du RBE



PNB : 830 M€ (+22,4% / 2T20)	Frais de gestion : 624 M€ (+3,8% / 2T20)	Résultat avant impôt : 215 M€ (x2,1 / 2T20)
<ul style="list-style-type: none"> • Hausse dans tous les métiers • Wealth Management : hausse des commissions et des revenus de crédit • Asset Management : impact de la forte collecte nette et de l'effet performance • Immobilier : rebond par rapport à une base faible 	<ul style="list-style-type: none"> • En lien notamment avec la croissance de l'activité des métiers Immobilier et Asset Management • Effet de ciseaux très positif globalement dans tous les métiers (+18,6 pts) 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte progression de l'ensemble des métiers • Hausse très significative du RBE d'Asset Management (x3,3 / 2T20)

1. Asset Management, Wealth Management et Real Estate



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 31

Corporate & Institutional Banking - 2T21

Très bon niveau de résultats soutenu par la diversification des métiers

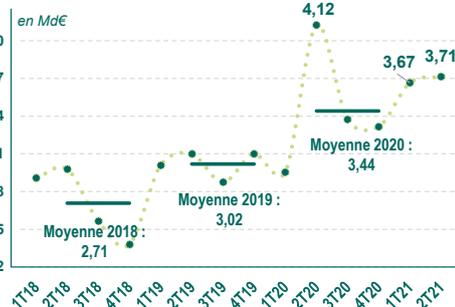
● Activité toujours dynamique dans tous les métiers

- **Financements** : activité soutenue sur les émissions d'actions, normalisation des volumes sur la dette / 2T20
- **Marchés** : très forte activité des clients sur les dérivés d'actions et le *prime services* ; bon niveau d'activité sur les marchés de taux, de change & de crédit
- **Services titres** : hausse des actifs et volume de transaction toujours très élevé

● Concrétisation des opérations de développement

- Première vague de transfert des clients de l'activité *prime brokerage* de Deutsche Bank achevée, bouclage de l'acquisition d'Exane en juillet 2021
- Renforcement sélectif dans plusieurs pays (implantation au Mexique, nouvelles initiatives ciblées en Europe et en Asie...)

● Développement des revenus de CIB (1T18-2T21)



PNB : 3 714 M€ (-9,9% / base élevée du 2T20 et +19,8% / 2T19)	Frais de gestion : 2 042 M€ (-8,0% / 2T20)	Résultat avant impôt : 1 637 M€ (+3,2% / 2T20)
<ul style="list-style-type: none"> • -7,5% à périmètre et change constants ; niveau élevé de performance porté par la diversification • Progression de Corporate Banking (+2,5%¹) • Bon niveau de performance de Global Markets (-15,9%¹ / 2T20 exceptionnel, +495 M€ / 2T19) • Bonne progression de Securities Services (+5,3%¹) 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des coûts en lien avec l'activité et l'effet des mesures d'économie de coûts 	<ul style="list-style-type: none"> • +54,8% / 2T19 • Poursuite de la baisse du coût du risque / 2T20

1. À périmètre et change constants



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 32

CIB : Corporate Banking - 2T21

Poursuite de la très bonne performance commerciale

● Niveau d'activité toujours élevé

- **Financements dirigés pour les clients** au niveau mondial sur les marchés de crédits, d'obligations et d'actions : -37% par rapport au niveau exceptionnel du 2T20, +24%¹ par rapport au 2T19
- **Crédits** (154 Md€, -8,2% / 2T20²) : effet de la normalisation après le pic d'utilisation du 1S20 ; reprise de la progression en 2021 (+4,1% / 4T20)
- **Dépôts** (185 Md€, +7,1% / 2T20²) : hausse liée à la crise sanitaire, baisse par rapport au pic du 3T20 (-3,6%)

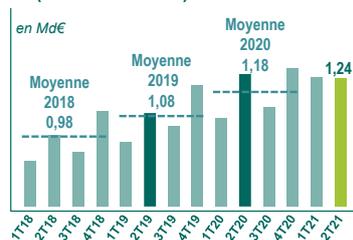
● Leadership affirmé en Europe et développement au plan mondial

- Forte croissance des volumes d'ECM en EMEA³ (+141% / 1S20) avec un renforcement de la part de marché (4,3% ; +0,8 pt / 1S20)
- N°1 sur les crédits syndiqués en EMEA et sur les émissions obligataires d'entreprises *Investment Grade* européennes³
- Bon développement dans la zone Amériques, notamment sur les activités de *transaction banking* et les opérations *cross-border*

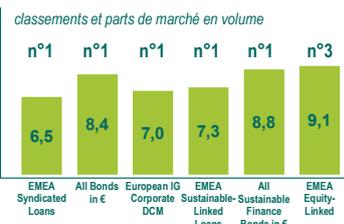
PNB : 1 238 M€
(-1,6% / 2T20 et +13,2% / 2T19)

- +2,5 % à périmètre et change constants
- Croissance tirée par la zone Amériques et la zone EMEA
- Maintien de la performance très élevée de la plateforme Capital Markets / 2T20
- Bonne progression de l'activité de *trade finance* et de *cash management*

● Croissance de Corporate Banking (PNB 1T18-2T21)



● Classements européens crédits syndiqués et obligations au 1S21³



1. Source : Dealogic au 30.06.21, bookrunner en volume, montants proportionnels ; 2. Encours moyens trimestriels, variation à périmètre et change constants ; 3. Source Dealogic au 30.06.21, bookrunner en volume, EMEA : Zone Europe, Moyen-Orient et Afrique



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 33

CIB : Global Markets - 2T21

Très bon niveau des revenus par rapport à un 2T20 exceptionnel

● Poursuite du développement des plateformes

- **Prime brokerage** : première vague de transfert des clients finalisée en juillet dans le cadre de l'accord avec Deutsche Bank
- **Participation dans Exane** portée à 100% dans le cadre d'un plan visant à élargir la gamme de services proposée aux clients sur les actions¹
- **Finance durable** : positions de leader pour les émissions obligataires en Europe et au niveau mondial

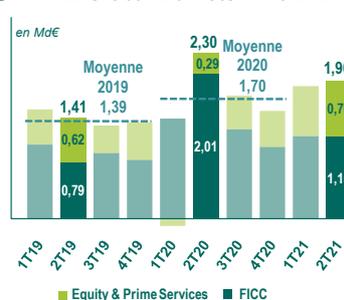
● Activité de la clientèle soutenue

- **Activité primaire** : très bon niveau des émissions d'obligations dirigées au niveau mondial (+15% / moyenne trimestrielle 2019-2020)²
- **Taux, change & matières premières** : normalisation de l'activité de la clientèle à un bon niveau, en particulier les dérivés sur matières premières
- **Marchés d'actions** : très forte croissance de l'activité pour les dérivés, en particulier sur les produits structurés et bon niveau du *prime brokerage*

PNB : 1 904 M€
(-17,4% / base élevée du 2T20 et +35,2% / 2T19)

- -15,9% à périmètre et change constants
- FICC (-43,0% / 2T20, +44,8% / 2T19) : bon niveau de performance pour l'ensemble des métiers, en forte progression / 2T19 après un contexte exceptionnel au 2T20
- Equity & Prime Services (x2,6 / 2T20, +23,1% / 2T19) : niveau d'activité record et effet de rebond des dérivés par rapport à une base 2T20 encore impactée par le contexte de crise

● PNB Global Markets 1T19-2T21



● Position de leader en Finance durable

- N°1 All Global Sustainable Bonds^{3,4}
- N°3 All Global Green bonds⁴

"Most Impressive Bank"
Green & SRI Capital Markets



1. Opération bouclée le 13 juillet 2021 après obtention des autorisations requises ; 2. Source : Dealogic, bookrunner en volume au 30.06.21, montants proportionnels ; 3. Source : Bloomberg au 30.06.21 ; 4. Source : Dealogic au 30.06.21, bookrunner en volume



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 34

CIB : Securities Services - 2T21

Croissance soutenue et régulière de la plateforme

● Poursuite de la très bonne dynamique commerciale

- Finalisation de l'acquisition de l'activité de banque dépositaire de Banco Sabadell (21 Md€ d'actifs) annoncée en 2020
- Croissance dans toutes les zones, en particulier sur les grands mandats récents dans la zone Euro et aux Etats-Unis, aussi bien pour les actifs conservation que pour l'administration de fonds

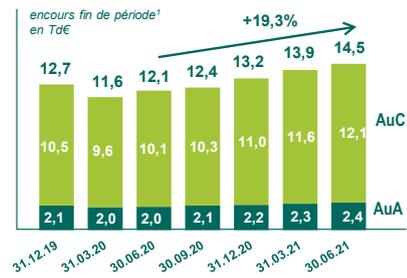
● Niveau élevé de l'activité

- Progression des encours moyens (14,2 Td€ ; +20,3% / 2T20), liée à la performance des marchés et à la montée en puissance des nouveaux clients
- Maintien des transactions à un niveau très élevé : +6,1% / 2T20

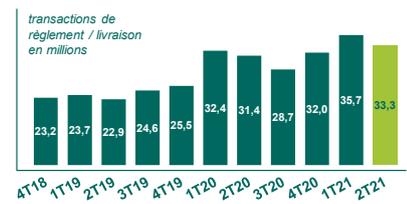
PNB : 571 M€
(+1,9% / 2T20)

- +5,3% à périmètre et change constants²
- Effet de la hausse des encours et du bon niveau de commissions sur les transactions

● Actifs en conservation (AuC) et sous administration (AuA)



● Volumes de transactions



1. Actifs sous administration 2019-2020 pro forma (AuA hors actifs simplement en dépôt) ; 2. Pour mémoire : apport à Allfunds de l'activité distribution de fonds



La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 35



RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S21
ANNEXES

Conclusion



**Résultats élevés portés par la force du modèle
diversifié et intégré**

RNPG¹ 2T21 : 2 911 M€ (+26,6% / 2T20)

Rebond et potentiel de croissance avérés

Tendances 2021 :

- Croissance des revenus plus dynamique qu'anticipée
- Stabilité des coûts² et effet de ciseaux positif
- Coût du risque à un niveau bas, en-dessous de la fourchette 45-55 pb

Distribution d'un dividende de 1,55€ en numéraire³

**Révision de la politique de distribution à l'occasion de la
clôture des comptes 2021 et du plan stratégique 2025**

1. Résultat Net Part du Groupe ; 2. Hors effet de changement de périmètre et taxes soumises à IFRIC 21 ; 3. Dividende complémentaire ordinaire par action au titre de 2020 permettant de porter le taux de distribution à 50% conformément à la politique de distribution ordinaire du Groupe et suite aux annonces de la BCE du 23.07.21 – Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 24.09.21, détachement prévu le 28.09.21, paiement le 30.09.21



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 37



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

**RÉSULTATS DÉTAILLÉS
DU 1S21**

ANNEXES

1S21 - Principaux éléments exceptionnels

Éléments exceptionnels

Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ et coûts d'adaptation² (« *Autres Activités* »)
- Coûts de renforcement IT (« *Autres Activités* »)
- Dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire (« *Autres Activités* »)
- Coûts de transformation – Plan 2020 (« *Autres Activités* »)

Total frais de gestion exceptionnels

Autres éléments hors exploitation

- Plus-value de cession d'immeubles (« *Autres Activités* »)
- Plus-value de cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management dans une JV (« *Gestion Institutionnelle et Privée* »)
- Plus-value de cession de titres de Allfunds³ (« *Autres Activités* »)
- Plus-value de cession de 16,8% de SBI Life et déconsolidation de la participation résiduelle (« *Autres Activités* »)⁴
- Dépréciation de survaleurs (« *Autres Activités* »)

Total autres éléments hors exploitation exceptionnels

Total des éléments exceptionnels (avant impôt)

Total des éléments exceptionnels (après impôt)⁵

Comptabilisation au 1^{er} trimestre de la quasi-totalité des taxes

et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes »⁶

	1S21	1S20	1S19
	-82 M€	-76 M€	-151 M€
	-66 M€	-79 M€	
		-86 M€	
			-390 M€
	-148 M€	-240 M€	-542 M€
	+302 M€	+464 M€	
	+96 M€		
	+300 M€		
			+1 450 M€
			-818 M€
	+698 M€	+464 M€	+632 M€
	+550 M€	+224 M€	+90 M€
	+399 M€	+146 M€	+178 M€
	-1 460 M€	-1 284 M€	-1 128 M€

1. Liés à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ou à l'intégration de Raiffeisen Bank Polska ; 2. Liés notamment à BancWest et CIB ; 3. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds ; 4. Participation résiduelle de 5,2% dans SBI Life ; 5. Part du Groupe ; 6. Dont la contribution au Fonds de Résolution Unique



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 39

1S21 - Groupe consolidé

Résultats solides avec un rebond et un potentiel de croissance avérés

	1S21	1S20	1S21 / 1S20	1S19	1S21 / 1S19
Produit net bancaire	23 605 M€	22 563 M€	+4,6%	22 368 M€	+5,5%
Frais de gestion	-15 769 M€	-15 495 M€	+1,8%	-15 884 M€	-0,7%
Résultat brut d'exploitation	7 836 M€	7 068 M€	+10,9%	6 484 M€	+20,8%
Coût du risque	-1 709 M€	-2 873 M€	-40,5%	-1 390 M€	+22,9%
Résultat d'exploitation	6 127 M€	4 195 M€	+46,0%	5 094 M€	+20,3%
Eléments hors exploitation	890 M€	726 M€	+22,6%	966 M€	-7,9%
Résultat avant impôt	7 017 M€	4 921 M€	+42,6%	6 060 M€	+15,8%
Résultat net part du Groupe (RNPG)	4 679 M€	3 581 M€	+30,6%	4 386 M€	+6,7%
RNPG hors éléments exceptionnels					
Hors taxes soumises à IFRIC 21 ¹	5 545 M€	4 525 M€	+22,5%	5 153 M€	+7,6%

Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)² : 10,6%

1. Cf. diapositive 39 ; 2. Non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 76



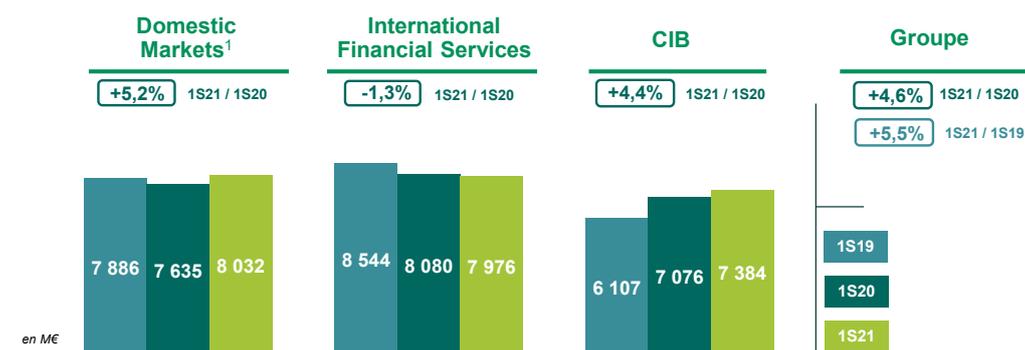
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 40

1S21 - Revenus

Force du modèle diversifié



- **Domestic Markets** : forte croissance des revenus portée par la progression dans les réseaux² (en particulier en France) et une très forte croissance des métiers spécialisés (notamment Arval)
- **IFS** : progression des revenus à périmètre et change constants (+3,0%) - forte hausse dans les métiers d'épargne et de gestion d'actifs - bonne progression de BancWest - contexte moins favorable pour les autres métiers
- **CIB** : croissance soutenue après la performance exceptionnelle du 2T20 (+20,9% / 1S19) avec une progression dans les trois métiers (Corporate Banking, Global Markets et Securities Services)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg ; 2. BDDF, BNL bc et BDDB



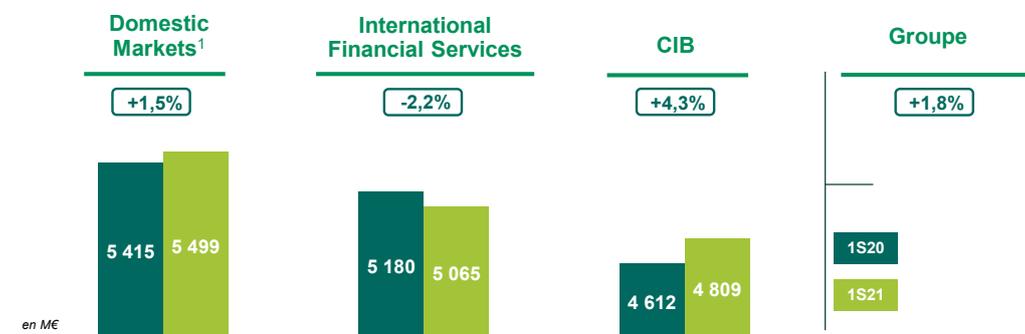
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 41

1S21 - Frais de gestion

Effet de ciseaux positif



- **Domestic Markets** : accompagnement de la croissance dans les métiers spécialisés et le rebond de l'activité dans les réseaux², contenu par les mesures d'adaptation – effet de ciseaux positif
- **IFS** : progression des frais de gestion à périmètre et change constants (+2,1% / 1S20) – effet de ciseaux positif
- **CIB** : hausse des frais de gestion avec la croissance de l'activité et l'impact des taxes soumises à IFRIC 21 – effet de ciseaux positif

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg ; 2. BDDF, BNL bc et BDDB



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 42

1S21 & 2T21 - Groupe BNP Paribas

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Groupe								
Produit net bancaire	11 776	11 675	+0,9%	11 829	-0,4%	23 605	22 563	+4,6%
Frais de gestion	-7 172	-7 338	-2,3%	-8 597	-16,6%	-15 769	-15 495	+1,8%
Résultat Brut d'exploitation	4 604	4 337	+6,2%	3 232	+42,5%	7 836	7 068	+10,9%
Coût du risque	-813	-1 447	-43,8%	-896	-9,2%	-1 709	-2 873	-40,5%
Résultat d'exploitation	3 791	2 890	+31,2%	2 336	+62,3%	6 127	4 195	+46,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	101	130	-22,2%	124	-18,4%	225	225	-0,0%
Autres éléments hors exploitation	302	106	n.s.	363	-16,9%	665	501	+32,7%
Éléments hors exploitation	403	236	+70,7%	487	-17,3%	890	726	+22,6%
Résultat avant impôt	4 194	3 126	+34,2%	2 823	+48,6%	7 017	4 921	+42,6%
Impôt sur les bénéfices	-1 193	-746	+59,9%	-969	+23,1%	-2 162	-1 157	+86,9%
Intérêts minoritaires	-90	-81	+11,1%	-86	+4,6%	-176	-183	-3,8%
Résultat net part du groupe	2 911	2 299	+26,6%	1 768	+64,7%	4 679	3 581	+30,6%
Coefficient d'exploitation	60,9%	62,9%	-2,0 pt	72,7%	-11,8 pt	66,8%	68,7%	-1,9 pt

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 29,1% au 2T21, 31,8% au 1S21 (impact de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible)

- Pôles opérationnels :

(2T21/2T20)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants	(1S21/1S20)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants
Produit net bancaire	-1,2%	+0,9%	Produit net bancaire	+2,7%	+5,6%
Frais de gestion	-0,8%	+1,1%	Frais de gestion	+1,1%	+3,3%
Résultat brut d'exploitation	-1,7%	+0,7%	Résultat brut d'exploitation	+6,0%	+10,3%
Coût du risque	-47,0%	-46,4%	Coût du risque	-43,8%	-42,6%
Résultat d'exploitation	+17,6%	+21,0%	Résultat d'exploitation	+36,4%	+43,6%
Résultat avant impôt	+17,2%	+20,5%	Résultat avant impôt	+36,7%	+42,6%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 43

1S21 & 2T21 - Retail Banking and Services

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	7 881	7 615	+3,5%	7 843	+0,5%	15 724	15 438	+1,9%
Frais de gestion	-4 909	-4 790	+2,5%	-5 499	-10,7%	-10 408	-10 440	-0,3%
Résultat Brut d'exploitation	2 972	2 825	+5,2%	2 344	+26,8%	5 316	4 997	+6,4%
Coût du risque	-693	-1 095	-36,7%	-669	+3,6%	-1 361	-2 145	-36,5%
Résultat d'exploitation	2 280	1 730	+31,8%	1 675	+36,1%	3 955	2 852	+38,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	111	116	-4,5%	96	+16,0%	207	191	+8,6%
Autres éléments hors exploitation	-8	-2	n.s.	61	n.s.	53	11	n.s.
Résultat avant impôt	2 382	1 845	+29,1%	1 832	+30,1%	4 214	3 053	+38,0%
Coefficient d'exploitation	62,3%	62,9%	-0,6 pt	70,1%	-7,8 pt	66,2%	67,6%	-1,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						54,6	55,8	-2,2%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, aux Etats-Unis, en Pologne et en Turquie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 44

1S21 - Domestic Markets

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
<i>En millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	4 076	3 721	+9,5%	3 956	+3,0%	8 032	7 635	+5,2%
Frais de gestion	-2 502	-2 446	+2,3%	-2 997	-16,5%	-5 499	-5 415	+1,5%
Résultat Brut d'exploitation	1 574	1 276	+23,4%	959	+64,2%	2 533	2 219	+14,2%
Coût du risque	-284	-331	-14,4%	-315	-9,8%	-599	-645	-7,1%
Résultat d'exploitation	1 291	944	+36,7%	644	n.s.	1 935	1 574	+22,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	1	n.s.	-5	-59,1%	-6	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	3	1	n.s.	4	-2,2%	7	1	n.s.
Résultat avant impôt	1 292	946	+36,6%	643	n.s.	1 935	1 576	+22,8%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-64	-62	+3,9%	-53	+22,0%	-117	-118	-0,9%
Résultat avant impôt de Domestic Markets	1 228	884	+38,9%	590	n.s.	1 818	1 458	+24,7%
Coefficient d'exploitation	61,4%	65,7%	-4,3 pt	75,8%	-14,4 pt	68,5%	70,9%	-2,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						25,7	26,1	-1,5%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

● PNB : +5,2% / 1S20

- Progression dans les réseaux portée par la hausse des commissions notamment financières et la croissance liée à l'activité de crédit partiellement compensée par l'impact de l'environnement de taux bas
- Forte hausse dans les métiers spécialisés avec une très nette progression d'Arval

● Frais de gestion : +1,5% / 1S20

- Stabilité dans les réseaux et hausse dans les métiers spécialisés en lien avec leur croissance

● Résultat avant impôt : +24,7% / 1S20

- Impact de la baisse du coût du risque



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 45

1S21 - DM - Banque De Détail en France (hors effets PEL/CEL)

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
<i>En millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	1 587	1 408	+12,7%	1 480	+7,3%	3 067	2 932	+4,6%
dont revenus d'intérêt	840	774	+8,6%	796	+5,5%	1 636	1 596	+2,5%
dont commissions	747	634	+17,8%	684	+9,3%	1 431	1 336	+7,1%
Frais de gestion	-1 075	-1 074	+0,1%	-1 169	-8,1%	-2 244	-2 240	+0,2%
Résultat Brut d'exploitation	513	334	+53,4%	310	+65,2%	823	692	+18,9%
Coût du risque	-101	-90	+12,1%	-125	-19,5%	-226	-191	+18,6%
Résultat d'exploitation	412	244	+68,6%	185	n.s.	597	502	+19,0%
Éléments hors exploitation	-2	0	n.s.	1	n.s.	-2	0	n.s.
Résultat avant impôt	410	245	+67,5%	186	n.s.	595	501	+18,8%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-33	-1,7%	-30	+7,4%	-62	-68	-8,0%
Résultat avant impôt	377	212	+78,2%	156	n.s.	533	434	+22,9%
Coefficient d'exploitation	67,7%	76,3%	-8,6 pt	79,0%	-11,3 pt	73,2%	76,4%	-3,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						10,8	10,8	+0,2%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt (hors effet PEL/CEL)¹

● PNB : +4,6% / 1S20

- Revenus d'intérêt : +2,5%, normalisation progressive de la contribution des filiales spécialisées au cours du semestre et effet de la hausse liée à l'activité de crédit malgré l'impact des taux bas
- Commissions : +7,1%, nette progression des commissions financières et rebond des commissions bancaires

● Frais de gestion : +0,2% / 1S20, effet continu des mesures d'optimisation des coûts

● Résultat avant impôt : +22,9% / 1S20

1. Effet PEL/CEL : +20 M€ au 1S21 (+2 M€ au 1S20) et +19 M€ au 2T21 (+15 M€ au 2T20)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 46

DM - Banque De Détail en France

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20	Variation / 1T21	1S21	Variation / 1S20
CREDITS	198,8	+6,2%	+0,4%	198,4	+8,6%
Particuliers	104,0	+6,3%	+1,7%	103,1	+5,3%
Dont Immobilier	93,1	+6,5%	+1,8%	92,3	+5,9%
Dont Consommation	10,8	+4,8%	+1,7%	10,7	+0,7%
Entreprises	94,8	+6,1%	-1,1%	95,3	+12,5%
DEPOTS	230,6	+6,0%	+2,2%	228,1	+11,5%
Dépôts à vue	158,3	+6,9%	+3,2%	155,9	+14,6%
Comptes d'épargne	66,9	+4,6%	+1,0%	66,5	+5,5%
Dépôts à taux de marché	5,4	-2,8%	-8,8%	5,7	+3,8%

En milliards d'euros	30.06.21	Variation / 30.06.20	Variation / 31.03.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	101,1	+7,6%	+2,3%
OPCVM	39,0	+17,8%	-6,2%

- **Crédits : +6,2% / 2T20**, hausse des crédits aux entreprises et aux particuliers (notamment des crédits immobiliers)
- **Dépôts : +6,0% / 2T20**, en hausse avec les effets de la crise sanitaire mais recul des dépôts des clients entreprises
- **Épargne hors-bilan / 30.06.20** : très forte progression des encours d'OPCVM notamment moyen long terme et forte hausse des encours d'assurance-vie avec une très bonne collecte brute



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 47

1S21 - DM - BNL banca commerciale

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	669	649	+3,1%	676	-0,9%	1 345	1 308	+2,8%
Frais de gestion	-435	-422	+3,0%	-459	-5,3%	-894	-887	+0,8%
Résultat Brut d'exploitation	235	227	+3,4%	217	+8,4%	451	421	+7,3%
Coût du risque	-105	-122	-14,3%	-110	-4,7%	-215	-242	-11,4%
Résultat d'exploitation	130	105	+23,9%	107	+22,0%	237	179	+32,6%
Éléments hors exploitation	0	-2	n.s.	0	n.s.	0	-2	n.s.
Résultat avant impôt	130	104	+25,9%	107	+22,2%	237	177	+33,9%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-10	-9	+12,9%	-9	+6,0%	-19	-19	+2,7%
Résultat avant impôt de BNL bc	120	95	+27,1%	97	+23,8%	218	158	+37,6%
Coefficient d'exploitation	64,9%	65,0%	-0,1 pt	67,9%	-3,0 pt	66,4%	67,8%	-1,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,3	5,3	+0,6%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **PNB : +2,8% / 1S20**
 - Revenus d'intérêt : -0,6%, impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des volumes
 - Commissions : +8,1%, hausse des commissions, notamment financières avec la progression des transactions et de l'épargne financière
- **Frais de gestion : +0,8% / 1S20**, effet de ciseaux positif
- **Résultat avant impôt : +37,6% / 1S20**
 - Impact de la baisse du coût du risque, notamment de la baisse des provisions sur créances douteuses (strate 3)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 48

DM - BNL banca commerciale

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20	Variation / 1T21	1S21	Variation / 1S20
CREDITS	76,2	+1,1%	-0,9%	76,6	+3,2%
Particuliers	41,0	+4,6%	+1,5%	40,7	+4,1%
Dont Immobilier	26,2	+4,1%	+1,6%	26,0	+2,4%
Dont Consommation	4,9	+5,1%	+2,3%	4,8	-1,3%
Entreprises	35,2	-2,6%	-3,5%	35,8	+2,2%
DEPOTS	58,7	+13,1%	+1,9%	58,1	+15,8%
Dépôts Particuliers	37,6	+12,9%	+2,6%	37,1	+13,4%
Dont Dépôts à vue	37,3	+13,0%	+2,6%	36,8	+13,5%
Dépôts Entreprises	21,1	+13,3%	+0,7%	21,1	+20,4%

En milliards d'euros	30.06.21	Variation / 30.06.20	Variation / 31.03.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	24,7	+7,5%	+1,5%
OPCVM	17,5	+19,0%	+4,4%

- **Crédits : +1,1% / 2T20**, en hausse de plus de 2,9% / 2T20, hors crédits douteux
- **Dépôts : +13,1% / 2T20**, croissance des dépôts à vue dans tous les segments de clientèle
- **Épargne hors-bilan : +12,0% / 30.06.20**, forte progression des encours d'OPCVM, en lien notamment avec l'évolution favorable des marchés, hausse des encours d'assurance vie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 49

1S21 - DM - Banque De Détail en Belgique

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	864	835	+3,5%	858	+0,6%	1 722	1 720	+0,1%
Frais de gestion	-488	-499	-2,1%	-835	-41,5%	-1 323	-1 329	-0,5%
Résultat Brut d'exploitation	376	336	+11,8%	23	n.s.	399	391	+2,1%
Coût du risque	-45	-80	-44,0%	-47	-5,1%	-92	-134	-31,5%
Résultat d'exploitation	331	256	+29,1%	-24	n.s.	307	257	+19,7%
Éléments hors exploitation	6	6	+0,8%	0	n.s.	6	11	-45,1%
Résultat avant impôt	337	262	+28,5%	-24	n.s.	313	268	+17,0%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-20	-19	+7,0%	-11	+86,1%	-31	-29	+9,4%
Résultat avant impôt de BDDB	317	243	+30,2%	-35	n.s.	282	239	+18,0%
Coefficient d'exploitation	56,5%	59,8%	-3,3 pt	97,3%	-40,8 pt	76,8%	77,3%	-0,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,2	5,6	-7,2%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **PNB : +0,1% / 1S20**
 - Revenus d'intérêt : -4,6%, impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la contribution des filiales spécialisées et la croissance liée aux activités de crédit
 - Commissions : +12,0%, forte progression des commissions financières et hausse des commissions bancaires avec la reprise de l'activité
- **Frais de gestion : -0,5% / 1S20**, effet des mesures de réduction des coûts et optimisation du réseau d'agences
- **Résultat avant impôt : +18,0% / 1S20**, impact de la baisse du coût du risque



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 50

DM - Banque De Détail en Belgique

Volumés

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20	Variation / 1T21	1S21	Variation / 1S20
CREDITS	116,2	+0,6%	+1,3%	115,4	+0,6%
Particuliers	74,7	+2,3%	+1,0%	74,4	+2,2%
Dont Immobilier	54,5	+2,2%	+0,5%	54,3	+2,1%
Dont Consommation	0,4	+4,7%	n.s.	0,2	+8,4%
Dont Entrepreneurs	19,9	+2,4%	+1,2%	19,8	+2,4%
Entreprises et collectivités publ.	41,5	-2,3%	+1,9%	41,1	-2,1%
DEPOTS	146,9	+6,2%	+2,3%	145,3	+6,7%
Dépôts à vue	67,4	+8,4%	+3,3%	66,3	+10,8%
Comptes d'épargne	77,2	+4,7%	+1,5%	76,7	+4,1%
Dépôts à terme	2,3	-8,3%	-0,5%	2,3	-13,1%

En milliards d'euros	30.06.21	Variation / 30.06.20	Variation / 31.03.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	24,2	+1,3%	+0,2%
OPCVM	40,2	+24,6%	+4,9%

- **Crédits : +0,6% / 2T20**, progression des crédits aux particuliers
- **Dépôts : +6,2% / 2T20**, progression des dépôts des particuliers
- **Épargne hors-bilan : +14,7% / 30.06.20**, progression des encours d'OPCVM en lien notamment avec l'évolution favorable des marchés



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 51

1S21 - DM - Autres Activités

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	956	829	+15,3%	942	+1,5%	1 898	1 675	+13,3%
Frais de gestion	-505	-451	+11,9%	-533	-5,4%	-1 038	-969	+8,2%
Résultat Brut d'exploitation	451	378	+19,3%	408	+10,5%	860	715	+20,2%
Coût du risque	-34	-40	-15,1%	-33	+3,3%	-66	-78	-14,9%
Résultat d'exploitation	418	339	+23,3%	376	+11,1%	793	637	+24,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-3	-22,1%	-2	+50,1%	-4	-7	-42,5%
Autres éléments hors exploitation	0	0	-61,9%	0	+0,3%	0	0	+52,6%
Résultat avant impôt	415	336	+23,7%	374	+11,0%	790	630	+25,3%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-1	+42,1%	-2	-26,3%	-4	-3	+40,3%
Résultat avant impôt de autres DM	414	335	+23,6%	372	+11,2%	785	627	+25,2%
Coefficient d'exploitation	52,8%	54,4%	-1,6 pt	56,6%	-3,8 pt	54,7%	57,3%	-2,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,3	4,4	-1,3%

Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **PNB : +13,3% / 1S20**
 - Très nette hausse en lien avec la très forte progression d'Arval et la bonne performance de Leasing Solutions, Personal Investors, et Nickel
 - Hausse des commissions compensée par l'impact de l'environnement de taux bas dans la Banque de détail au Luxembourg
- **Frais de gestion : +8,2% / 1S20**
 - Hausse en lien avec le développement de l'activité
 - Effet de ciseaux très positif (+5,1 pts)
- **Résultat avant impôt : +25,2% / 1S20**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 52

DM - BDEL - Personal Investors

● Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL)

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20	Variation / 1T21	1S21	Variation / 1S20
CREDITS	12,1	+5,7%	+2,2%	12,0	+5,1%
Particuliers	7,7	+7,0%	+1,4%	7,7	+6,8%
Entreprises et collectivités publ.	4,3	+3,5%	+3,5%	4,3	+2,2%
DEPOTS	27,4	+16,2%	+1,9%	27,1	+14,8%
Dépôts à vue	17,3	+29,4%	+2,1%	17,1	+31,7%
Comptes d'épargne	8,9	+2,0%	+2,9%	8,8	-1,9%
Dépôts à terme	1,2	-20,4%	-8,5%	1,2	-26,9%

En milliards d'euros	30.06.21	Variation / 30.06.20	Variation / 31.03.21
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	1,1	+3,4%	+0,6%
OPCVM	2,2	+29,5%	+7,0%

● **Crédits : +5,7% / 2T20**, bonne progression, et notamment des crédits immobiliers

● **Dépôts : +16,2% / 2T20**, croissance tirée en particulier par la collecte auprès de la clientèle des entreprises

● **Épargne hors-bilan** : très forte progression des OPCVM en lien notamment avec l'évolution favorable des marchés

● Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20	Variation / 1T21	1S21	Variation / 1S20
CREDITS	0,5	+14,8%	-8,2%	0,6	+14,3%
DEPOTS	27,2	+9,3%	+4,2%	26,6	+8,4%

En milliards d'euros	30.06.21	Variation / 30.06.20	Variation / 31.03.21
ACTIFS SOUS GESTION	156,9	+40,4%	+7,5%
Ordres Particuliers Europe (millions)	10,0	+8,5%	-19,1%

● **Dépôts : +9,3% / 2T20**, bon niveau de collecte externe

● **Actifs sous gestion : +40,4% / 30.06.20** : forte progression avec la très bonne collecte et l'évolution favorable des marchés

● Normalisation du nombre d'ordres des particuliers à un niveau élevé



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 53

DM - Arval - Leasing Solutions - Nickel

● Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation ¹ / 2T20 à périmètre et change constants	Variation ¹ / 1T21 à périmètre et change constants	1S21	Variation ¹ / 1S20 à périmètre et change constants
Encours consolidés	24,0	+11,7%	+2,9%	23,6	+10,7%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	1 417	+6,4%	+1,7%	1 405	+5,9%

- **Encours consolidés : +11,7%¹ / 2T20**, bonne progression dans toutes les zones géographiques
- **Parc financé : +6,4% / 2T20**, très bonne dynamique commerciale

● Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation ¹ / 2T20 à périmètre et change constants	Variation ¹ / 1T21 à périmètre et change constants	1S21	Variation ¹ / 1S20 à périmètre et change constants
Encours consolidés	21,3	+4,7%	+2,2%	21,1	+3,5%

- **Encours consolidés : +4,7%¹ / 2T20**, bonne dynamique commerciale

● Nickel

- **Plus de 2,1 millions de comptes ouverts²** à fin juin 2021 (+28,1% / 30.06.20)

1. A périmètre et change constants ; 2. Depuis la création en France



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 54

1S21 - International Financial Services

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	3 948	4 027	-2,0%	4 028	-2,0%	7 976	8 080	-1,3%
Frais de gestion	-2 478	-2 414	+2,6%	-2 587	-4,2%	-5 065	-5 180	-2,2%
Résultat Brut d'exploitation	1 470	1 613	-8,9%	1 441	+2,0%	2 911	2 900	+0,4%
Coût du risque	-417	-765	-45,5%	-357	+16,6%	-774	-1 505	-48,5%
Résultat d'exploitation	1 053	848	+24,3%	1 084	-2,8%	2 137	1 396	+53,1%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	113	116	-2,2%	100	+12,6%	213	190	+12,2%
Autres éléments hors exploitation	-12	-3	n.s.	57	n.s.	46	9	n.s.
Résultat avant impôt	1 154	960	+20,2%	1 242	-7,0%	2 396	1 595	+50,2%
Coefficient d'exploitation	62,8%	59,9%	+2,9 pt	64,2%	-1,4 pt	63,5%	64,1%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						29,0	29,8	-2,8%

● **Effets change** : appréciation de l'euro par rapport au dollar, à la livre turque et au zloty

- TRY/EUR¹ : -25,2% / 2T20, -11,9% / 1T21, -24,9% / 1S20
- PLN/EUR¹ : -0,5% / 2T20, +0,3% / 1T21, -2,7% / 1S20
- USD/EUR¹ : -8,6% / 2T20, stable / 1T21, -8,6% / 1S20

● **A périmètre et change constants / 1S20**

- **PNB** : **+3,0%**, forte hausse des métiers d'épargne, de gestion d'actifs et d'Assurance, bonne progression de BancWest, repli de Personal Finance en lien avec la crise sanitaire et contexte moins favorable pour Europe Méditerranée
- **Frais de gestion** : **+2,1%**, effet de ciseaux positif (+0,9 pt)
- **Résultat avant impôt** : **+52,6%**, forte baisse du coût du risque et effet de la plus-value réalisée sur la cession d'une participation d'Asset Management au 1T21

1. Cours moyens



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 55

1S21 - IFS - Personal Finance

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	1 319	1 302	+1,3%	1 332	-0,9%	2 651	2 777	-4,5%
Frais de gestion	-700	-641	+9,2%	-763	-8,3%	-1 463	-1 429	+2,4%
Résultat Brut d'exploitation	619	661	-6,3%	568	+9,0%	1 188	1 348	-11,9%
Coût du risque	-344	-450	-23,6%	-321	+7,1%	-665	-1 032	-35,6%
Résultat d'exploitation	276	211	+30,8%	248	+11,4%	523	316	+65,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-5	-55,5%	16	n.s.	14	3	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-9	4	n.s.	1	n.s.	-8	4	n.s.
Résultat avant impôt	264	210	+25,9%	264	-0,0%	529	323	+63,6%
Coefficient d'exploitation	53,1%	49,2%	+3,9 pt	57,3%	-4,2 pt	55,2%	51,4%	+3,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,8	8,1	-3,6%

● **A périmètre et change constants / 1S20**

- **PNB** : **-3,6%**, baisse essentiellement liée à la diminution des volumes avec la crise sanitaire malgré la reprise marquée de la production en fin de semestre
- **Frais de gestion** : **+3,3%**, hausse en lien avec l'accompagnement de la reprise de l'activité et la poursuite des investissements
- **Résultat avant impôt** : **+70,1%**, très nette progression en lien notamment avec la forte baisse du coût du risque



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 56

IFS - Personal Finance

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20		Variation / 1T21		1S21	Variation / 1S20	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
ENCOURS CONSOLIDES	91,3	-0,5%	-0,8%	+0,5%	+0,3%	91,1	-2,5%	-2,2%
ENCOURS GERES (1)	104,5	-2,0%	-0,5%	+0,7%	+0,5%	104,1	-4,0%	-1,9%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

● Coût du risque / encours

Rappel : provisions ex-ante du 1S20 de 230 M€ (189 M€ au 1T20 et 41 M€ au 2T20)

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21
France	-0,32%	1,26%	-1,27%	1,10%	0,35%
Italie	2,85%	1,67%	3,14%	1,70%	1,05%
Espagne	3,05%	2,02%	7,13%	2,07%	4,54%
Autres Europe de l'Ouest	1,56%	1,38%	2,40%	0,96%	1,15%
Europe de l'Est	4,31%	1,40%	6,34%	1,39%	2,47%
Bésil	9,03%	9,20%	8,70%	4,75%	7,49%
Autres	3,57%	3,00%	3,62%	1,72%	2,14%
Personal Finance	1,87%	1,65%	2,53%	1,38%	1,47%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 57

1S21 - IFS - Europe Méditerranée

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	464	609	-23,8%	516	-10,1%	981	1274	-23,0%
Frais de gestion	-394	-414	-4,8%	-433	-9,0%	-826	-904	-8,5%
Résultat Brut d'exploitation	71	196	-63,9%	84	-15,6%	154	370	-58,4%
Coût du risque	-58	-143	-59,2%	-39	+51,2%	-97	-229	-57,7%
Résultat d'exploitation	12	53	-76,7%	45	-72,7%	57	141	-59,4%
Éléments hors exploitation	70	27	n.s.	-2	n.s.	68	86	-20,6%
Résultat avant impôt	82	80	+2,1%	43	+88,6%	125	227	-44,8%
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-1	+37,3%	-3	-19,9%	-5	-4	+7,5%
Résultat avant impôt	80	79	+1,3%	41	+95,4%	121	223	-45,8%
Coefficient d'exploitation	84,8%	67,9%	+16,9 pt	83,8%	+1,0 pt	84,3%	70,9%	+13,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,0	5,3	-5,9%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

● Effet change lié à l'appréciation de l'euro par rapport à la livre turque et au zloty

- TRY/EUR¹ : -25,2% / 2T20, -11,9% / 1T21, -24,9% / 1S20
- PLN/EUR¹ : -0,5% / 2T20, +0,3% / 1T21, -2,7% / 1S20

● A périmètre et change constants / 1S20

- PNB² : -11,3%**, baisse des revenus d'intérêt notamment en Turquie et en Pologne partiellement compensée par le rebond des commissions
- Frais de gestion² : +3,6%**, hausse contenue malgré une inflation salariale élevée en particulier en Turquie et plusieurs initiatives ciblées
- Résultat avant impôt³ : -29,4%**

1. Cours moyens ; 2. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 3. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

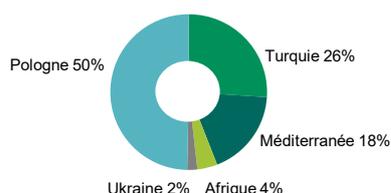
Résultats au 30.06.21 | 58

IFS - Europe Méditerranée

Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20		Variation / 1T21		1S21	Variation / 1S20	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	33,8	-9,4%	+2,0%	-0,9%	+2,8%	34,0	-10,8%	+1,7%
DEPOTS	39,8	-4,1%	+7,3%	+1,3%	+4,7%	39,6	-5,6%	+7,1%

Répartition géographique des encours de crédit 2T21



Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21
Turquie	2,13%	1,15%	1,36%	0,73%	1,21%
Ukraine	1,10%	-0,33%	0,62%	-0,09%	1,49%
Pologne	0,58%	0,90%	0,59%	0,30%	0,26%
Autres	2,01%	1,67%	1,44%	0,30%	0,69%
Europe Méditerranée	1,41%	1,13%	1,02%	0,42%	0,65%

TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité¹ de 18,1% au 30.06.21
- Très largement auto-financée
- 1,1% des encours de crédit du Groupe au 30.06.21

1. Capital Adequacy Ratio (CAR)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 59

1S21 - IFS - BancWest

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	587	629	-6,6%	625	-6,1%	1 212	1 240	-2,2%
Frais de gestion	-406	-432	-6,1%	-407	-0,5%	-813	-897	-9,4%
Résultat Brut d'exploitation	182	197	-7,8%	218	-16,5%	399	343	+16,5%
Coût du risque	-8	-167	-94,9%	7	n.s.	-2	-229	-99,2%
Résultat d'exploitation	173	30	n.s.	224	-22,8%	397	113	n.s.
Éléments hors exploitation	3	-3	n.s.	2	+98,8%	5	-3	n.s.
Résultat avant impôt	176	27	n.s.	226	-22,0%	402	111	n.s.
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-5	-5	-3,7%	-7	-23,9%	-12	-10	+15,8%
Résultat avant impôt	171	22	n.s.	219	-21,9%	390	100	n.s.
Coefficient d'exploitation	69,1%	68,7%	+0,4 pt	65,2%	+3,9 pt	67,1%	72,4%	-5,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,0	5,7	-13,4%

Incluant 100% de la Banque Privée aux États-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Effet change USD / EUR¹ : -8,6% / 2T20, stable / 1T21, -8,6% / 1S20

A périmètre et change constants / 1S20

- **PNB² : +6,9%**, progression portée par une forte hausse des commissions, l'amélioration de la marge et la hausse des dépôts et l'effet du bon niveau de production de crédit, +2,1% hors élément non récurrent au 1T21
- **Frais de gestion² : -1,3%**, baisse des frais de gestion en lien avec la poursuite des mesures d'économie de coûts, effet de ciseaux positif (+8,2 pts)
- **Résultat avant impôt³ : x4,4**, forte baisse du coût du risque en lien avec l'impact du provisionnement sur encours sains (strates 1 & 2) au 1S20

1. Cours moyens ; 2. Intégrant 100% de la Banque Privée aux États-Unis ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux États-Unis



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 60

IFS - BancWest

Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T21	Variation / 2T20		Variation / 1T21		1S21	Variation / 1S20	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	48,8	-16,9%	-9,0%	-2,4%	-2,4%	49,4	-14,3%	-6,3%
Particuliers	19,6	-18,2%	-10,5%	-2,9%	-2,9%	19,9	-17,7%	-10,0%
Dont Immobilier	7,8	-23,8%	-16,6%	-5,1%	-5,1%	8,0	-22,3%	-15,1%
Dont Consommation	11,8	-14,0%	-5,9%	-1,3%	-1,3%	11,9	-14,3%	-6,3%
Immobilier commercial	13,9	-8,2%	+0,4%	-0,3%	-0,3%	13,9	-8,1%	+0,5%
Crédits aux Entreprises	15,4	-21,8%	-14,5%	-3,6%	-3,6%	15,7	-14,8%	-6,9%
DEPOTS	67,8	-0,0%	+9,4%	+3,9%	+3,9%	66,5	+4,1%	+13,9%
Dépôts clientèle	62,7	+1,4%	+10,9%	+3,1%	+3,1%	61,8	+5,8%	+15,7%

● A périmètre et change constants / 2T20

- **Crédits** : -9,0%, baisse des crédits liée notamment à l'arrêt d'une activité en 2020 et aux mesures de stimulation économique malgré la très bonne dynamique de production de crédits
- **Dépôts** : +9,4%, hausse de +10,9% des dépôts hors dépôts auprès de la trésorerie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 61

IFS - Assurance et GIP¹

Activité

En milliards d'euros	30.06.21	30.06.20	Variation / 30.06.20	31.03.21	Variation / 31.03.21
Actifs sous gestion (en Md€)	1 202,7	1 085,1	+10,8%	1 171,9	+2,6%
Gestion d'actifs	489	428	+14,4%	474	+3,3%
Wealth Management	410	377	+8,7%	402	+2,1%
Real Estate	29	29	+1,2%	28	+1,2%
Assurance	274	252	+9,1%	268	+2,3%

	2T21	2T20	Variation / 2T20	1T21	Variation / 1T21
Collecte nette (en Md€)	12,1	1,6	n.s.	5,1	n.s.
Gestion d'actifs	5,3	0,2	n.s.	-1,0	n.s.
Wealth Management	4,8	2,4	n.s.	4,4	+8,1%
Real Estate	0,4	-0,4	n.s.	0,1	n.s.
Assurance	1,6	-0,6	n.s.	1,5	+7,3%

● Actifs sous gestion : +30,8 Md€ / 31.03.21, dont notamment

- **Effet performance** : +20,4 Md€, avec le rebond des marchés financiers
- **Collecte nette** : +12,1 Md€, très bonne collecte nette dans tous les métiers
- **Effet change** : -0,5 Md€, avec la hausse de l'euro
- **+117,7 Md€ / 30.06.20**

1. Asset Management, Wealth Management et Real Estate



BNP PARIBAS

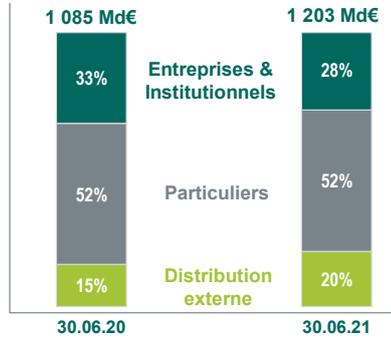
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 62

IFS - Assurance & GIP¹

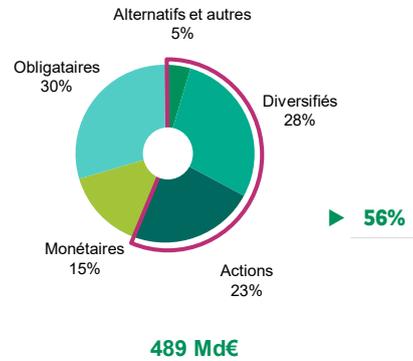
Assurance et GIP

Répartition des actifs par origine de clientèle



Gestion d'actifs

Ventilation des actifs gérés au 30.06.21



1. Gestion Institutionnelle et Privée



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 63

IFS - Assurance - 1S21

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	767	828	-7,4%	792	-3,1%	1 558	1 407	+10,8%
Frais de gestion	-367	-339	+8,4%	-383	-4,0%	-750	-732	+2,5%
Résultat Brut d'exploitation	399	489	-18,3%	409	-2,3%	808	675	+19,7%
Coût du risque	-1	-2	-62,2%	0	n.s.	0	-1	-48,6%
Résultat d'exploitation	399	487	-18,2%	409	-2,5%	808	674	+19,8%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	25	39	-35,5%	33	-23,1%	58	40	+46,3%
Autres éléments hors exploitation	0	21	-99,7%	0	-61,5%	0	30	-99,2%
Résultat avant impôt	424	548	-22,6%	442	-4,1%	866	744	+16,4%
Coefficient d'exploitation	47,9%	40,9%	+7,0 pt	48,3%	-0,4 pt	48,1%	52,0%	-3,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						9,1	8,5	+6,4%

Provisions techniques : +8,0% / 1S20

PNB : +10,8% / 1S20

- Très bonne performance de l'activité d'Epargne et reprise de l'activité Protection
- Rappel : Base faible au 1S20 en lien avec l'impact comptable lié à l'évolution des marchés au 1S20 et effet de la crise sanitaire sur la sinistralité

Frais de gestion : +2,5% / 1S20, en lien avec le rebond de l'activité et des initiatives ciblées

Résultat avant impôt : +16,4% / 1S20, hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 64

IFS - Gestion Institutionnelle & Privée - 1S21

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	830	678	+22,4%	784	+5,9%	1 614	1 422	+13,5%
Frais de gestion	-624	-601	+3,8%	-612	+1,8%	-1 236	-1 243	-0,6%
Résultat Brut d'exploitation	206	77	n.s.	172	+20,3%	378	178	n.s.
Coût du risque	-6	-4	+51,7%	-4	+33,6%	-10	-13	-23,6%
Résultat d'exploitation	201	74	n.s.	167	+20,0%	368	165	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	28	-55,0%	12	+10,2%	24	39	-37,7%
Autres éléments hors exploitation	2	0	n.s.	96	-98,2%	98	0	n.s.
Résultat avant impôt	215	102	n.s.	275	-21,8%	490	204	n.s.
Coefficient d'exploitation	75,1%	88,6%	-13,5 pt	78,1%	-3,0 pt	76,6%	87,4%	-10,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,1	2,1	+0,4%

- **PNB : +13,5% / 1S20**
 - Très bonne performance du métier Asset Management, en lien avec une forte collecte nette et l'effet performance
 - Rebond du Métier Immobilier par rapport à une base faible au 1S20, reprise principalement en *Advisory*
 - Impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des commissions pour le métier Wealth Management
- **Frais de gestion : -0,6% / 1S20**
 - Effet de ciseaux positif dans tous les métiers (+14,1 pts globalement)
- **Résultat avant impôt : +139,9% / 1S20**, effet de la plus-value de cession liée à une participation d'Asset Management au 1T21



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 65

1S21 - Corporate and Institutional Banking

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
Produit net bancaire	3 714	4 123	-9,9%	3 670	+1,2%	7 384	7 076	+4,4%
Frais de gestion	-2 042	-2 220	-8,0%	-2 767	-26,2%	-4 809	-4 612	+4,3%
Résultat Brut d'exploitation	1 672	1 904	-12,2%	903	+85,1%	2 575	2 463	+4,5%
Coût du risque	-57	-319	-82,2%	-172	-67,0%	-229	-682	-66,5%
Résultat d'exploitation	1 615	1 585	+1,9%	731	n.s.	2 346	1 781	+31,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	-3	n.s.	9	+14,3%	19	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	12	6	n.s.	11	+15,4%	23	7	n.s.
Résultat avant impôt	1 637	1 587	+3,2%	751	n.s.	2 388	1 789	+33,5%
Coefficient d'exploitation	55,0%	53,8%	+1,2 pt	75,4%	-20,4 pt	65,1%	65,2%	-0,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						25,3	24,3	+4,3%

- **PNB : +4,4% / 1S20** (+8,6% à périmètre et change constants) , **+20,9% / 1S19**
 - Progression dans les trois métiers : Global Markets (+7,9%¹), Corporate Banking (+11,3%¹) et Securities Services (+5,2%¹)
 - Niveau de performance élevé (+20,9% / 1S19) porté par la diversification des métiers et le développement des plateformes
- **Frais de gestion : +4,3% / 1S20** (+6,9% / 1S20 à périmètre et change constants)
 - Hausse en lien avec la bonne croissance de l'activité et l'augmentation des taxes soumises à IFRIC 21²
 - Effet de ciseaux positif du fait des mesures d'économie de coûts (+2,2 pts hors taxes soumises à IFRIC 21)
- **Coût du risque : forte baisse / 1S20**
- **Fonds propres alloués : +4,3% / 1S20**
 - Hausse en lien notamment avec l'impact de la volatilité des marchés du 1S20 sur les risques pondérés (encore pris en compte au 1S21 malgré la baisse de VaR au 2T21)

1. A périmètre et change constants ; 2. Taxes soumises à IFRIC : 628 M€, +107 M€ / 1S20



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 66

Corporate and Institutional Banking

Corporate Banking - 1S21

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
<i>En millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	1 238	1 258	-1,6%	1 243	-0,3%	2 481	2 328	+6,6%
Frais de gestion	-589	-632	-6,7%	-755	-21,9%	-1 344	-1 380	-2,6%
Résultat Brut d'exploitation	649	627	+3,5%	488	+33,0%	1 137	948	+19,9%
Coût du risque	-64	-366	-82,6%	-185	-65,5%	-249	-567	-56,1%
Résultat d'exploitation	585	261	n.s.	303	+93,1%	889	381	n.s.
Éléments hors exploitation	9	-2	n.s.	6	+56,6%	14	1	n.s.
Résultat avant impôt	594	259	n.s.	309	+92,4%	903	383	n.s.
Coefficient d'exploitation	47,6%	50,2%	-2,6 pt	60,7%	-13,1 pt	54,2%	59,3%	-5,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						13,5	13,6	-0,1%

- **PNB : +6,6% / 1S20** (+11,3% à périmètre et change constants)
 - Progression tirée par la zone EMEA et la zone Amériques
 - Progression de la plateforme Capital Markets en EMEA par rapport à une base 1S20 élevée et reprise des activités de transaction (*cash management* et *trade finance*)
- **Frais de gestion : -2,6% / 1S20** (stable à périmètre et change constants)
 - Baisse des coûts avec les mesures d'économie
 - Effet de ciseaux très largement positif
- **Forte baisse du coût du risque**
- **Fonds propres alloués** : baisse en lien avec la normalisation des encours après le pic de 2020



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 67

Corporate and Institutional Banking

Global Markets - 1S21

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
<i>En millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	1 904	2 304	-17,4%	1 846	+3,1%	3 750	3 610	+3,9%
dont FICC	1 148	2 013	-43,0%	1 149	-0,1%	2 296	3 406	-32,6%
dont Equity & Prime Services	757	290	n.s.	697	+8,5%	1 454	203	n.s.
Frais de gestion	-999	-1 137	-12,1%	-1 527	-34,6%	-2 526	-2 299	+9,9%
Résultat Brut d'exploitation	905	1 167	-22,5%	319	n.s.	1 224	1 311	-6,6%
Coût du risque	5	45	-89,6%	14	-67,0%	19	-116	n.s.
Résultat d'exploitation	910	1 212	-25,0%	333	n.s.	1 243	1 195	+4,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	-2	n.s.	2	n.s.	7	-1	n.s.
Autres éléments hors exploitation	2	3	-29,5%	3	-30,4%	6	3	+95,7%
Résultat avant impôt	917	1 214	-24,5%	339	n.s.	1 256	1 197	+4,9%
Coefficient d'exploitation	52,5%	49,3%	+3,2 pt	82,7%	-30,2 pt	67,4%	63,7%	+3,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						10,7	9,8	+9,4%

- **PNB : +3,9% / 1S20** (+7,9% à périmètre et change constants)
 - FICC : bon niveau de performance en particulier pour l'activité primaire, le change et les dérivés sur matières premières ; forte progression / 1S19 (+25,6%) après un contexte exceptionnel au 1S20¹
 - Equity & Prime Services : niveau d'activité record au 1S21, effet de rebond des dérivés par rapport au 1T20, suivis au 2T20 d'une reprise progressive de l'activité
- **Frais de gestion : +9,9% / 1S20** (+13,2% à périmètre et change constants), en lien avec le développement de l'activité et l'augmentation des taxes soumises à IFRIC 21
- **Coût du risque** : base élevée au 1S20
- **Fonds propres alloués** : hausse en lien notamment avec l'impact de la volatilité des marchés du 1S20 sur les risques pondérés (encore pris en compte au 1S21 malgré la baisse de VaR au 2T21)

1. Impacté par des chocs extrêmes du 1T20 sur les marchés et par les restrictions apportées par les autorités européennes au versement de dividendes - Pour mémoire au 1T20 : -184 M€ liés aux restrictions apportées par les autorités européennes au versement de dividendes 2019



BNP PARIBAS

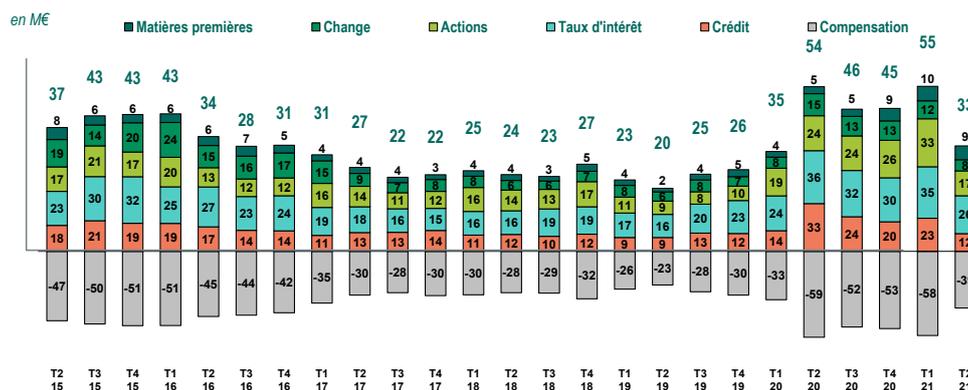
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 68

Corporate and Institutional Banking

Risques de marché - 2T21

● VaR – Value at Risk - (1 jour, 99%) moyenne

● Baisse de la VaR moyenne ce trimestre¹

- Baisse de la VaR tout au long du trimestre pour atteindre un niveau bas début juin avec la sortie progressive des pics de volatilité liés au déclenchement de la crise sanitaire
- Aucun événement de *back-testing* constaté ce trimestre
- 33 événements enregistrés depuis le 01.01.2007, soit un peu plus de 2 par an sur longue période incluant des crises, en ligne avec le modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

1. VaR calculée pour le suivi des limites de marché



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 69

Corporate and Institutional Banking

Securities Services - 1S21

En millions d'euros	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
	Produit net bancaire	571	561	+1,9%	581	-1,7%	1 153	1 138
Frais de gestion	-454	-451	+0,6%	-485	-6,5%	-939	-933	+0,6%
Résultat Brut d'exploitation	117	109	+7,3%	96	+22,3%	214	204	+4,5%
Coût du risque	2	2	+21,0%	-1	n.s.	1	0	n.s.
Résultat d'exploitation	120	111	+7,5%	95	+26,4%	215	205	+4,8%
Éléments hors exploitation	6	3	n.s.	8	-22,4%	14	4	n.s.
Résultat avant impôt	126	114	+10,7%	103	+22,6%	229	209	+9,6%
Coefficient d'exploitation	79,4%	80,5%	-1,1 pt	83,5%	-4,1 pt	81,5%	82,0%	-0,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,1	1,0	+13,6%

	30.06.21	30.06.20	Variation / 30.06.20	31.03.21	Variation / 31.03.21
Securities Services					
Actifs en conservation (en Md€)	12 067	10 092	+19,6%	11 638	+3,7%
Actifs sous administration (en Md€)	2 388	2 442	-2,2%	2 295	+4,1%
	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21
Nombre de transactions (en millions)	33,3	31,4	+6,1%	35,7	-6,9%

- **PNB : +1,3% / 1S20** (+5,2% à périmètre et change constants), effet de la hausse des actifs, en particulier sur les grands mandats récents, et de la hausse des volumes de transactions
- **Bonne maîtrise des frais de gestion** : effet de ciseaux positif (+3,7 pts à périmètre et change constants)

1. Changement de périmètre des actifs sous administration, excluant les actifs simplement en dépôt à compter de 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 70

2T21 - Autres Activités

En millions d'euros	2T21	2T20	1T21	1S21	1S20
Produit net bancaire	162	-78	314	477	48
Frais de gestion	-222	-329	-331	-563	-442
<i>Dont coûts de transformation, coûts de renforcement IT, coûts de restructuration et coûts d'adaptation</i>	<i>-71</i>	<i>-75</i>	<i>-77</i>	<i>-148</i>	<i>-154</i>
Résultat Brut d'exploitation	-59	-406	-17	-76	-394
Coût du risque	-64	-33	-55	-119	-46
Résultat d'exploitation	-123	-439	-72	-195	-440
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-20	17	20	0	35
Autres éléments hors exploitation	298	102	292	589	483
Résultat avant impôt	155	-320	239	394	78

● PNB

- Très forte contribution de Principal Investments, en rebond par rapport à un niveau bas au 2T20

● Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ : -24 M€ (-20 M€ au 2T20)
- Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ² : 0 M€ (-10 M€ au 2T20)
- Coûts de renforcement IT : -47 M€ (-45 M€ au 2T20)
- Dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire : 0 M€ (-86 M€ au 2T20)

● Autres éléments hors exploitation

- Plus-value réalisée sur la cession de titres (dont Allfunds³ à hauteur de +300 M€)
- Rappel : plus-value de cession d'un immeuble au 2T20 : +83 M€

1. Liés notamment à la restructuration de certaines activités (entre autres, chez CIB) ; 2. Liés notamment à BancWest et CIB ; 3. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 71

1S21 - Autres Activités

● PNB

- Très forte contribution de Principal Investments, en rebond par rapport à un niveau bas au 1S20
- Plus-value réalisée sur la cession de 4,99% dans SBI Life (+58M€ au 1T21)

● Frais de gestion

- Augmentation des taxes soumises à IFRIC 21¹ au 1S21
- Coûts de restructuration² : -79 M€ (-58 M€ au 1S20)
- Mesures additionnelles d'adaptation – plans de départ³ : -3 M€ (-18 M€ au 1S20)
- Coûts de renforcement IT : -66 M€ (-79 M€ au 1S20)
- Dons et mesures de sécurité pour le personnel liés à la crise sanitaire : 0 M€ (-86 M€ au 1S20)

● Autres éléments hors exploitation

- Plus-values réalisées sur la cession d'immeubles (élément exceptionnel) : +302 M€ (+464 M€ au 1S20)
- Plus-value réalisée sur la cession de titres (dont Allfunds⁴ à hauteur de +300 M€ (élément exceptionnel))

1. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique ; 2. Liés notamment à la restructuration de certaines activités (entre autres, chez CIB) ; 3. Liés notamment à BancWest et CIB ; 4. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds, BNP Paribas détenant encore une participation de 15,77% dans Allfunds



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 72



RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S21
ANNEXES

Nombre d'actions et Bénéfice par Action

● Nombre d'actions

<i>en millions</i>	30-juin-21	30-juin-20
Nombre d'actions (fin de période)	1 250	1 250
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 249	1 248
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 248	1 248

● Bénéfice Net par Action

<i>en millions</i>	30-juin-21	30-juin-20
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 248	1 248
Résultat net part du Groupe	4 679	3 581
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-217	-229
Effet change sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée remboursés	-18	0
Résultat net part du Groupe, après rémunération et effet change sur TSSDI	4 444	3 352
Bénéfice Net par Action (BNA) en euros	3,56	2,69

Ratios de fonds propres et Actif net par Action

Ratios de Fonds propres

	30-juin-21	31-déc.-20	30-juin-20
Ratio de solvabilité global (a)	16,5%	16,4%	15,9%
Ratio Tier 1 (a)	14,2%	14,2%	13,9%
Ratio Common equity Tier 1 (a)	12,9%	12,8%	12,4%

(a) CRD4, sur la base des risques pondérés à 705 Md€ au 30.06.21, 696 Md€ au 31.12.2020 et 696 Md€ au 30.06.20 ; cf. diapositive 78

Actif Net par Action

en millions d'euros	30-juin-21	30-juin-20	
Capitaux propres comptables part du Groupe	115 991	111 469	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains et pertes latents ou différés)	86	1 217	
dont Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	9 211	10 272	(2)
dont rémunération nette d'impôts à verser sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	104	121	(3)
Actif Net Comptable (a)	106 676	101 076	(1)-(2)-(3)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 352	11 462	
Actif Net Comptable Tangible (a)	95 324	89 614	
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période) en millions	1 249	1 248	
Actif Net Comptable par Action (euros)	85,4	81,0	
dont actif net comptable par action non réévalué (euros)	85,3	80,0	
Actif Net Comptable Tangible par Action (euros)	76,3	71,8	

(a) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 75

Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents

Calcul de la rentabilité des fonds propres

en millions d'euros	30-juin-21	30-juin-20	
Résultat net part du Groupe (RNPG)	4 679	3 581	(1)
Éléments exceptionnels (après impôt) (a)	399	146	(2)
dont Éléments exceptionnels (non annualisés)	504	243	(3)
dont coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-105	-98	(4)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes après impôts	-1 265	-1 090	(5)
RNPG non retraité des éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémiques bancaires non annualisées (b)	10 329	8 203	(6)
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) et effet change	-429	-458	
Impact des coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-210	-196	
RNPG pour le calcul du ROE / ROTE (c)	9 690	7 551	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (d)	102 589	98 523	
Rentabilité des fonds propres	9,4%	7,7%	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (e)	91 217	86 957	
Rentabilité des fonds propres tangibles	10,6%	8,7%	

(a) cf. diapositive 6 ; (b) RNPG annualisé au 30 juin, (6) = 2* [(1)-(2)-(5)]+(3)+(5) ; (c) RNPG annualisé au 30 juin ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période et compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (e) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période et compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)

Capitaux permanents part du Groupe non réévalués utilisés pour le calcul du ROE / ROTE

en millions d'euros	30-juin-21	30-juin-20	
Actif Net Comptable	106 676	101 076	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains latents ou différés)	86	1 217	(2)
dont projet de distribution du résultat 2020 non encore versé	1 936		(3)
dont projet de distribution de dividende 2021	4 846	3 781	(4)
Annualisation du résultat retraité (a)	5 440	4 428	(5)
Annualisation des coupons courus non échus	3	10	(6)
Capitaux propres permanents part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROE (b)	105 251	100 516	(1)-(2)-(3)-(4)+(5)+(6)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 352	11 462	
Capitaux propres permanents tangibles part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROTE (b)	93 899	89 054	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (c)	102 589	98 523	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (d)	91 217	86 957	

(a) RNPG du 1S, hors éléments exceptionnels à l'exclusion des coûts de renforcement IT, d'adaptation et de restructuration, et hors contribution au FRU et taxes après impôts ; (b) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI ; (c) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période et compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période et compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 76

Un bilan de qualité

● Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-21	30-juin-20
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	2,1%	2,2%

(a) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres ; (b) Encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

● Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-21	30-juin-20
Provisions (a)	16,8	17,6
Engagements douteux (b)	23,6	24,4
Taux de couverture Stage 3	71,3%	72,3%

(a) Dépréciations stage 3 ; (b) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

● Ratio de liquidité et Réserve de liquidité immédiatement disponible

	30-juin-21	30-juin-20
Ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio)	132%	133%
Réserve de liquidité immédiatement disponible (Md€) (a)	488	425

(a) Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (*counterbalancing capacity*) tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 77

Ratio common equity Tier 1

● Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3¹ (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	30-juin-21	31-mars-21
Capitaux propres	120,5	118,4
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-9,2	-9,2
Projet de distribution du résultat 2020 ²	-1,9	-3,3
Projet de distribution de dividende 2021	-2,2	-0,8
Ajustements réglementaires sur capitaux propres ³	-1,8	-1,0
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-3,0	-3,0
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	-10,1	-10,2
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-0,4	-0,4
Autres ajustements réglementaires	-0,8	-0,8
Fonds propres Common Equity Tier One	91,1	89,7
Actifs pondérés	705	703
Ratio Common Equity Tier 1	12,9%	12,8%

1. CRD4 ; 2. Tenant compte d'une distribution au titre du résultat 2020 de 50% dont 1 385 M€ distribués et votés lors de l'Assemblée Générale du 18 Mai 2021, payés le 26 mai 2021 ; 3. Y compris Prudent Valuation Adjustment et disposition transitoire IFRS 9



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 78

Ressources de marché à moyen / long terme

Présence continue sur les marchés de dette

Programme d'émissions MLT 2021¹: 36 Md€

Programme d'émissions réglementaires MLT 2021¹ : ~ 17 Md€

- Instruments de capital : 4,5 Md€ ; 3,5 Md€ déjà émis²**
 - Tier 2 : 1,25 Md\$ négocié le 19.01.21, à 20 ans, US Treasuries+118 pb
 - AT1 : 1,25 Md\$ négocié le 18.02.21, PerpNC10³, coupon de 4,625% s.a. (30/360)
 - Tier 2 : £1bn négocié le 17.05.21, 10NC5⁴, UK Gilt+165 pb
 - Tier 2 : 250 M AUD négocié le 04.06.21, 10.5NC5⁵, BBSW+155 pb
- Dette Senior Non Préférée : ~ 13 Md€; 11,5 Md€ déjà émis²**
 - 2,25 Md\$, négocié le 06.01.21, 6NC5⁶, US Treasuries+90 pb
 - 1 Md€, négocié le 06.01.21, 10 ans long, UK Gilt+105 pb
 - 1 Md€, négocié le 12.01.21, 9NC8⁷, à mid-swap€+83pb
 - 450 M AUD (à taux fixe et taux variable), négocié le 24.02.21, 6.5NC5.5⁸, à BBSW+97 pb
 - 200 M CHF, négocié le 24.02.21, 8NC7⁹, à CHF mid-swap+65 pb
 - 1,25 Md€, négocié le 06.04.21, 6NC5⁶, à mid-swap€+70 pb
 - 2,25 Md\$, négocié le 12.04.21, 11NC10¹⁰, US Treasuries+120 pb
 - 88,5 Md JPY, négocié le 14.05.21, 6NC5⁶, à Yen mid-swap+55 pb
 - 1 Md\$, négocié le 23.06.21, obligation verte 6NC5⁶, US Treasuries+80 pb
 - 230 M CHF, négocié le 06.07.21, obligation verte 6NC5⁶, CHF mid-swap+53 pb
 - 600 M CAD, négocié le 06.07.2021, 8NC7⁹, à GoC+140 pb
- 1.6 Md€ émis en placements privés

Solde du programme (~19 Md€) à réaliser en produits structurés et, dans une moindre mesure, en titrisations et financements locaux



Plus de 85% du programme réglementaire et plus de 88% du programme global d'émissions à moyen et long terme déjà réalisé au 22 juillet 2021

1. Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs ; 2. Au 22 juillet 2021, dates de transaction pour les émissions, contrevauteurs en € sur la base des cours de change aux dates de transaction ; 3. Perpétuel avec option de rachat à 10 ans, puis tous les 5 ans ; 4. Échéance à 10 ans avec une seule option de rachat à 5 ans ; 5. Échéance à 10,5 ans avec une seule option de rachat à 5,5 ans ; 6. Échéance à 6 ans avec une seule option de rachat à 5 ans ; 7. Échéance à 9 ans avec une seule option de rachat à 8 ans ; 8. Échéance à 6,5 ans avec une seule option de rachat à 5,5 ans ; 9. Échéance à 8 ans avec une seule option de rachat à 7 ans ; 10. Échéance à 11 ans avec une seule option de rachat à 10 ans



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 79

Ratio TLAC : ~560pb au-dessus de l'exigence sans utiliser la dette Senior Préférée

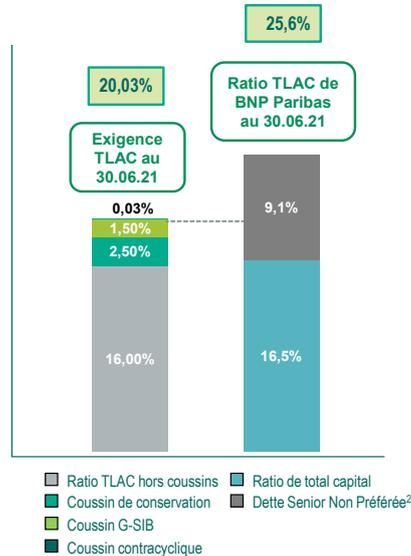
Exigence TLAC au 30.06.21 : 20,03% des actifs pondérés

- Incluant le coussin de conservation des fonds propres, le coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB buffer) et le coussin de fonds propres contracyclique (3 pb au 2T21)

Exigence TLAC au 30.06.21 : 6% des expositions de levier

Ratio TLAC de BNP Paribas au 30.06.21¹

- ✓ **25,6% des actifs pondérés** :
 - ✓ Total capital de 16,5% au 30 juin 2021
 - ✓ 9,1% de dette senior non préférée²
 - ✓ Sans utiliser la dette senior préférée éligible
- ✓ **7,1% de l'exposition de levier³**



1. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 16 274 millions d'euros au 30 juin 2021) peuvent être éligibles dans la limite de 2,5 % des actifs pondérés. BNP Paribas n'utilise pas cette option au 30 juin 2021 ; 2. Capital restant dû et autres ajustements réglementaires, dont fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an ; 3. Le ratio TLAC s'élève à 7,1% de l'exposition de levier, exposition calculée conformément au Règlement (UE) n° 2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021



BNP PARIBAS

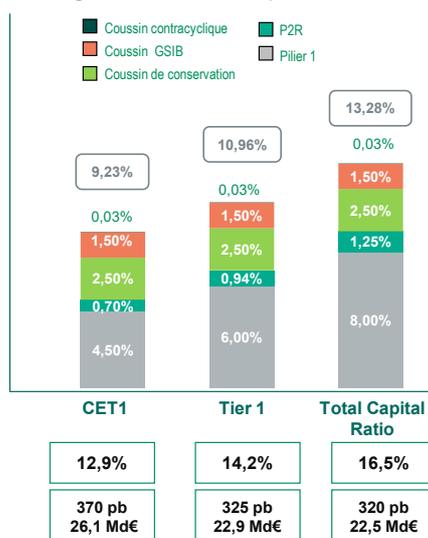
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 80

Distance aux seuils de restrictions des distributions

- **Rappel : Le Pilier 2 est composé :**
 - De l'exigence Pilier 2 (P2R), publique, applicable aux ratios de CET1, Tier 1 et Total Capital
 - De la recommandation Pilier 2 (P2G), non publique, non applicable pour le calcul des restrictions applicables aux distributions
- **Exigences de Fonds Propres au 30.06.21¹:**
 - CET1 : 9,23%
 - Tier 1 : 10,96%
 - Total Capital : 13,28%
- **Distance au 30 juin 2021 aux seuils de restrictions applicables aux distributions², égale au plus petit des trois montants : 22,5 Md€**

Exigences de Fonds Propres au 30.06.21¹



1. Y compris un coussin contractuel de 3 pb ; 2. Telle que définie dans l'article 141 de la CRD4 ; 3. Calculée sur la base de 705 Md€ d'actifs pondérés au 30.06.21



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 81

Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2018	2019	1T20	2T20	3T20	4T20	2020	1T21	2T21
Domestic Markets¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	401,3	414,0	422,1	427,2	435,5	439,0	431,0	445,0	444,2
Coût du risque (en M€)	1 046	1 021	313	331	353	458	1 456	315	284
Coût du risque (en pb, annualisé)	26	25	30	31	32	42	34	28	26
BDDF¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	185,2	190,4	195,1	198,7	205,3	209,5	202,2	212,5	212,9
Coût du risque (en M€)	288	329	101	90	137	169	496	125	101
Coût du risque (en pb, annualisé)	16	17	21	18	27	32	25	24	19
BNL bc¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	78,6	77,2	74,8	75,7	77,5	78,6	76,6	78,9	77,5
Coût du risque (en M€)	592	490	120	122	122	161	525	110	105
Coût du risque (en pb, annualisé)	75	64	64	64	63	82	69	56	54
BDDB¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	106,4	113,0	117,3	118,6	118,5	116,8	117,8	117,9	118,4
Coût du risque (en M€)	43	55	54	80	29	67	230	47	45
Coût du risque (en pb, annualisé)	4	5	18	27	10	23	19	16	15

1. Avec la Banque Privée à 100%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 82

Coût du risque sur encours (2/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2018	2019	1T20	2T20	3T20	4T20	2020	1T21	2T21
BancWest¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	51,3	55,1	55,4	58,1	56,8	52,8	55,8	49,8	51,1
Coût du risque (en M€)	70	148	62	167	90	3	322	-7	8
Coût du risque (en pb, annualisé)	14	27	45	115	63	2	58	-5	7
Europe Méditerranée¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	37,7	40,7	40,6	40,4	39,8	37,2	39,5	37,2	35,8
Coût du risque (en M€)	308	399	86	143	113	95	437	39	58
Coût du risque (en pb, annualisé)	82	98	85	141	113	102	111	42	65
Personal Finance									
Encours début de trimestre (en Md€)	84,3	93,5	97,0	96,2	92,6	91,8	94,4	93,1	93,4
Coût du risque (en M€)	1 186	1 354	582	450	383	581	1 997	321	344
Coût du risque (en pb, annualisé)	141	145	240	187	165	253	212	138	147
CIB - Corporate Banking									
Encours début de trimestre (en Md€)	132,6	145,6	153,1	180,6	169,2	154,6	164,4	144,7	154,0
Coût du risque (en M€)	31	223	201	366	311	430	1 308	185	64
Coût du risque (en pb, annualisé)	2	15	52	81	73	111	80	51	17
Groupe²									
Encours début de trimestre (en Md€)	788,4	827,1	846,4	886,8	875,7	860,3	867,3	846,9	866,8
Coût du risque (en M€)	2 764	3 203	1 426	1 447	1 245	1 599	5 717	896	813
Coût du risque (en pb, annualisé)	35	39	67	65	57	74	66	42	38

1. Avec la Banque Privée à 100% ; 2. Y compris coût du risque des activités de marché, International Financial Services et Autres Activités



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 83

Actifs pondérés

● Actifs pondérés Bâle 3¹ : 705 Md€ au 30.06.21 (703 Md€ au 31.03.21)

La variation de 2 Md€ s'explique principalement par :

- +15 Md€ de hausse du risque de crédit
- -8 Md€ de baisse du risque opérationnel
- -5 Md€ de baisse sur le risque de marché

En Md€

Risque de Crédit	546	531
Risque Opérationnel	62	70
Risque de Contrepartie	42	42
Risque Marché / Change	24	29
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	13	13
Autres ²	17	19

30.06.21

31.03.21

Total des actifs pondérés Bâle 3¹

705

703

1. CRD4 ; 2. Inclut les DTA et les participations significatives dans les entités du secteur financier, sujets à une pondération de 250%



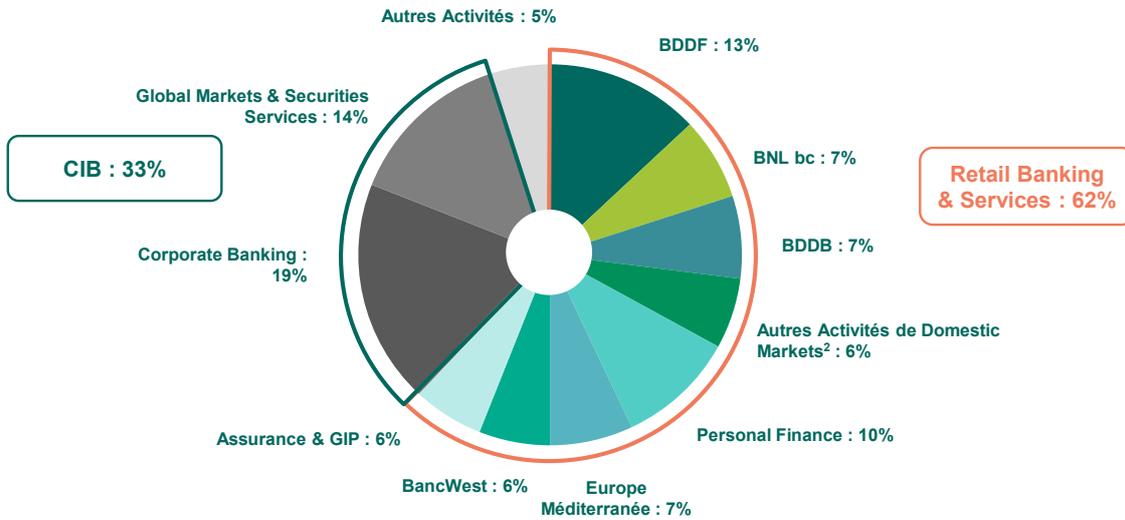
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 84

Actifs pondérés par métier

● Actifs pondérés Bâle 3¹ par métier au 30.06.21



1. CDR 4 ; 2. Y compris BDEL

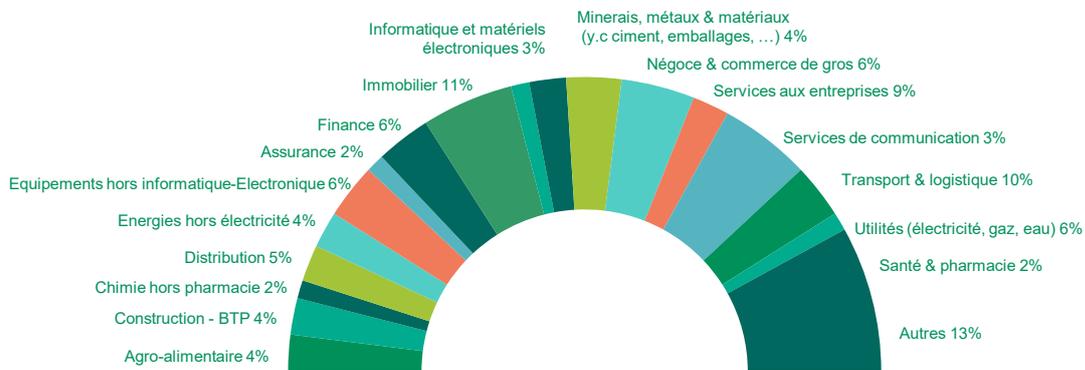


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 85

Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 748 Md€ au 30.06.21, soit 40% du total d'exposition Groupe au risque de crédit (1 884 Md€ au 30.06.21)

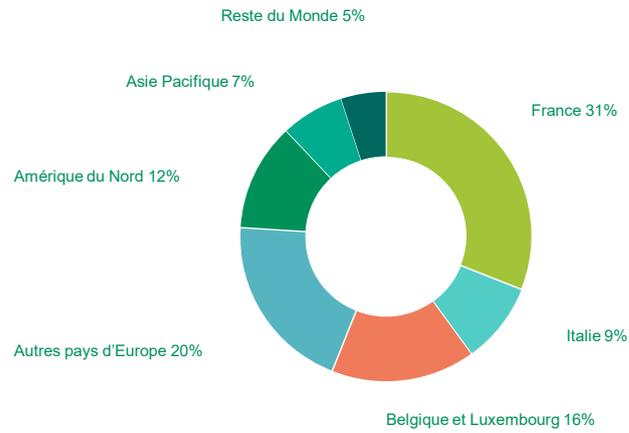


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.21 | 86

Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés
= 1 884 Md€¹ au 30.06.21**

1. Hors exposition au risque de crédit par la classe d'exposition "Actions"

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE

	2T21	2T20	2T21 / 2T20	1T21	2T21 / 1T21	1S21	1S20	1S21 / 1S20
<i>En millions d'euros</i>								
Groupe								
Produit net bancaire	11 776	11 675	+0,9%	11 829	-0,4%	23 605	22 563	+4,6%
Frais de gestion	-7 172	-7 338	-2,3%	-8 597	-16,6%	-15 769	-15 495	+1,8%
Résultat Brut d'exploitation	4 604	4 337	+6,2%	3 232	+42,5%	7 836	7 068	+10,9%
Coût du risque	-813	-1 447	-43,8%	-896	-9,2%	-1 709	-2 873	-40,5%
Résultat d'exploitation	3 791	2 890	+31,2%	2 336	+62,3%	6 127	4 195	+46,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	101	130	-22,2%	124	-18,4%	225	225	-0,0%
Autres éléments hors exploitation	302	106	n.s.	363	-16,9%	665	501	+32,7%
Éléments hors exploitation	403	236	+70,7%	487	-17,3%	890	726	+22,6%
Résultat avant impôt	4 194	3 126	+34,2%	2 823	+48,6%	7 017	4 921	+42,6%
Impôt sur les bénéfices	-1 193	-746	+59,9%	-969	+23,1%	-2 162	-1 157	+86,9%
Intérêts minoritaires	-90	-81	+11,1%	-86	+4,6%	-176	-183	-3,8%
Résultat net part du groupe	2 911	2 299	+26,6%	1 768	+64,7%	4 679	3 581	+30,6%
Coefficient d'exploitation	60,9%	62,9%	-2,0 pt	72,7%	-11,8 pt	66,8%	68,7%	-1,9 pt

L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2021 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

RÉSULTAT PAR POLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2021

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		3 952	3 948	3 714	11 614	162	11 776
	var/2T20	+9,7%	-2,0%	-9,9%	-1,2%	n.s.	+0,9%
	var/1T21	+3,6%	-2,0%	+1,2%	+0,9%	-48,3%	-0,4%
Frais de gestion		-2 431	-2 478	-2 042	-6 951	-222	-7 172
	var/2T20	+2,3%	+2,6%	-8,0%	-0,8%	-32,5%	-2,3%
	var/1T21	-16,5%	-4,2%	-26,2%	-15,9%	-33,0%	-16,6%
Résultat Brut d'exploitation		1 522	1 470	1 672	4 663	-59	4 604
	var/2T20	+24,1%	-8,9%	-12,2%	-1,7%	-85,4%	+6,2%
	var/1T21	+68,3%	+2,0%	+85,1%	+43,6%	n.s.	+42,5%
Coût du risque		-276	-417	-57	-749	-64	-813
	var/2T20	-16,3%	-45,5%	-82,2%	-47,0%	+93,8%	-43,8%
	var/1T21	-11,5%	+16,6%	-67,0%	-10,9%	+16,5%	-9,2%
Résultat d'exploitation		1 246	1 053	1 615	3 914	-123	3 791
	var/2T20	+38,9%	+24,3%	+1,9%	+17,6%	-71,9%	+31,2%
	var/1T21	n.s.	-2,8%	n.s.	+62,6%	+71,8%	+62,3%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-2	113	10	121	-20	101
Autres éléments hors exploitation		3	-12	12	4	298	302
Résultat avant impôt		1 247	1 154	1 637	4 039	155	4 194
	var/2T20	+38,8%	+20,2%	+3,2%	+17,2%	n.s.	+34,2%
	var/1T21	n.s.	-7,0%	n.s.	+56,3%	-35,5%	+48,6%

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		3 952	3 948	3 714	11 614	162	11 776
	2T20	3 602	4 027	4 123	11 753	-78	11 675
	1T21	3 816	4 028	3 670	11 514	314	11 829
Frais de gestion		-2 431	-2 478	-2 042	-6 951	-222	-7 172
	2T20	-2 376	-2 414	-2 220	-7 009	-329	-7 338
	1T21	-2 912	-2 587	-2 767	-8 266	-331	-8 597
Résultat Brut d'exploitation		1 522	1 470	1 672	4 663	-59	4 604
	2T20	1 226	1 613	1 904	4 743	-406	4 337
	1T21	904	1 441	903	3 248	-17	3 232
Coût du risque		-276	-417	-57	-749	-64	-813
	2T20	-329	-765	-319	-1 414	-33	-1 447
	1T21	-311	-357	-172	-841	-55	-896
Résultat d'exploitation		1 246	1 053	1 615	3 914	-123	3 791
	2T20	897	848	1 585	3 329	-439	2 890
	1T21	593	1 084	731	2 408	-72	2 336
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-2	113	10	121	-20	101
	2T20	1	116	-3	113	17	130
	1T21	-5	100	9	104	20	124
Autres éléments hors exploitation		3	-12	12	4	298	302
	2T20	1	-3	6	4	102	106
	1T21	3	57	11	72	292	363
Résultat avant impôt		1 247	1 154	1 637	4 039	155	4 194
	2T20	899	960	1 587	3 446	-320	3 126
	1T21	591	1 242	751	2 584	239	2 823
Impôt sur les bénéfices							-1 193
Intérêts minoritaires							-90
Résultat net part du groupe							2 911

RESULTATS PAR PÔLE AU PREMIER SEMESTRE 2021

		Domestic Markets	International Financial Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		7 768	7 976	7 384	23 128	477	23 605
	var/1S20	+5,6%	-1,3%	+4,4%	+2,7%	n.s.	+4,6%
Frais de gestion		-5 343	-5 065	-4 809	-15 216	-553	-15 769
	var/1S20	+1,6%	-2,2%	+4,3%	+1,1%	+25,0%	+1,8%
Résultat Brut d'exploitation		2 426	2 911	2 575	7 912	-76	7 836
	var/1S20	+15,6%	+0,4%	+4,5%	+6,0%	-80,7%	+10,9%
Coût du risque		-587	-774	-229	-1 590	-119	-1 709
	var/1S20	-8,3%	-48,5%	-66,5%	-43,8%	n.s.	-40,5%
Résultat d'exploitation		1 838	2 137	2 346	6 322	-195	6 127
	var/1S20	+26,1%	+53,1%	+31,7%	+36,4%	-55,6%	+46,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-6	213	19	225	0	225
Autres éléments hors exploitation		7	46	23	76	589	665
Résultat avant impôt		1 839	2 396	2 388	6 623	394	7 017
	var/1S20	+26,0%	+50,2%	+33,5%	+36,7%	n.s.	+42,6%
Impôt sur les bénéfices							-2 162
Intérêts minoritaires							-176
Résultat net part du groupe							4 679

HISTORIQUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
Groupe						
PNB	11 776	11 829	10 827	10 885	11 675	10 888
Frais de gestion	-7 172	-8 597	-7 562	-7 137	-7 338	-8 157
RBE	4 604	3 232	3 265	3 748	4 337	2 731
Coût du risque	-813	-896	-1 599	-1 245	-1 447	-1 426
Résultat d'exploitation	3 791	2 336	1 666	2 503	2 890	1 305
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équival	101	124	68	130	130	95
Autres éléments hors exploitation	302	363	496	38	106	395
Résultat avant impôt	4 194	2 823	2 230	2 671	3 126	1 795
Impôt sur les bénéfices	-1 193	-969	-558	-692	-746	-411
Intérêts minoritaires	-90	-86	-80	-85	-81	-102
Résultat net part du groupe	2 911	1 768	1 592	1 894	2 299	1 282
Coefficient d'exploitation	60,9%	72,7%	69,8%	65,6%	62,9%	74,9%

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
RETAIL BANKING & SERVICES - HORS EFFETS PEL/CEL						
PNB	7 881	7 843	7 753	7 677	7 615	7 823
Frais de gestion	-4 909	-5 499	-5 089	-4 855	-4 790	-5 650
RBE	2 972	2 344	2 664	2 822	2 825	2 172
Coût du risque	-693	-669	-1 137	-938	-1 095	-1 050
Résultat d'exploitation	2 280	1 675	1 527	1 883	1 730	1 122
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	111	96	56	111	116	74
Autres éléments hors exploitation	-8	61	66	-5	-2	12
Résultat avant impôt	2 382	1 832	1 649	1 990	1 845	1 208
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	54,6	54,9	55,3	55,6	55,8	55,8

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
Retail Banking and Services						
PNB	7 900	7 844	7 753	7 678	7 630	7 810
Frais de gestion	-4 909	-5 499	-5 089	-4 855	-4 790	-5 650
RBE	2 992	2 345	2 664	2 823	2 840	2 159
Coût du risque	-693	-669	-1 137	-938	-1 095	-1 050
Résultat d'exploitation	2 299	1 676	1 527	1 885	1 745	1 109
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	111	96	56	111	116	74
Autres éléments hors exploitation	-8	61	66	-5	-2	12
Résultat avant impôt	2 402	1 833	1 649	1 991	1 859	1 195
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	54,6	54,9	55,3	55,6	55,8	55,8

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de BP France, Italie, Belgique, Luxembourg)¹						
PNB	4 076	3 956	3 976	3 867	3 721	3 913
Frais de gestion	-2 502	-2 997	-2 610	-2 543	-2 446	-2 970
RBE	1 574	959	1 366	1 324	1 276	943
Coût du risque	-284	-315	-458	-353	-331	-313
Résultat d'exploitation	1 291	644	908	971	944	630
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-5	1	4	1	0
Autres éléments hors exploitation	3	4	45	4	1	1
Résultat avant impôt	1 292	643	953	978	946	630
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-64	-53	-64	-56	-62	-56
Résultat avant impôt	1 228	590	890	922	884	574
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,7	25,8	26,2	26,3	26,1	26,0

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de BP France, Italie, Belgique et Luxembourg)						
PNB	3 952	3 816	3 838	3 735	3 602	3 757
Frais de gestion	-2 431	-2 912	-2 534	-2 473	-2 376	-2 885
RBE	1 522	904	1 304	1 262	1 226	872
Coût du risque	-276	-311	-459	-346	-329	-311
Résultat d'exploitation	1 246	593	845	916	897	561
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-5	1	4	1	0
Autres éléments hors exploitation	3	3	44	4	1	0
Résultat avant impôt	1 247	591	890	924	899	561
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,7	25,8	26,2	26,3	26,1	26,0

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France) ¹						
PNB	1 607	1 481	1 516	1 498	1 423	1 511
<i>Dont revenus d'intérêt</i>	860	797	855	853	788	810
<i>Dont commissions</i>	747	684	661	645	634	702
Frais de gestion	-1 075	-1 169	-1 126	-1 125	-1 074	-1 166
RBE	532	312	390	373	349	345
Coût du risque	-101	-125	-169	-137	-90	-101
Résultat d'exploitation	431	186	221	236	259	244
Éléments hors exploitation	-2	1	40	-2	0	-1
Résultat avant impôt	429	187	261	235	259	244
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-30	-36	-30	-33	-35
Résultat avant impôt	397	157	225	205	226	209
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,8	10,8	11,0	11,0	10,8	10,6

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France) ¹						
PNB	1 587	1 480	1 516	1 496	1 408	1 524
<i>Dont revenus d'intérêt</i>	840	796	855	852	774	823
<i>Dont commissions</i>	747	684	661	645	634	702
Frais de gestion	-1 075	-1 169	-1 126	-1 125	-1 074	-1 166
RBE	513	310	390	371	334	358
Coût du risque	-101	-125	-169	-137	-90	-101
Résultat d'exploitation	412	185	221	235	244	257
Éléments hors exploitation	-2	1	40	-2	0	-1
Résultat avant impôt	410	186	261	233	245	257
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-32	-30	-36	-30	-33	-35
Résultat avant impôt	377	156	225	203	212	222
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,8	10,8	11,0	11,0	10,8	10,6

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)						
PNB	1 534	1 410	1 446	1 430	1 354	1 437
Frais de gestion	-1 041	-1 133	-1 091	-1 093	-1 040	-1 129
RBE	493	278	355	337	314	308
Coût du risque	-94	-121	-170	-130	-88	-99
Résultat d'exploitation	399	156	185	207	226	209
Éléments hors exploitation	-2	1	40	-2	0	-1
Résultat avant impôt	397	157	225	205	226	209
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,8	10,8	11,0	11,0	10,8	10,6

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Rappel Provision PEL/CEL : provision, comptabilisée dans le PNB de la Banque de Détail en France, en regard du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) sur l'ensemble de leur durée

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
Effet PEL-CEL	19	1	0	1	15	-13

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie) ¹						
PNB	669	676	694	669	649	659
Frais de gestion	-435	-459	-434	-426	-422	-465
RBE	235	217	260	244	227	194
Coût du risque	-105	-110	-161	-122	-122	-120
Résultat d'exploitation	130	107	99	122	105	74
Éléments hors exploitation	0	0	0	0	-2	0
Résultat avant impôt	130	107	99	122	104	73
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-10	-9	-9	-7	-9	-10
Résultat avant impôt de BNL bc	120	97	90	115	95	64
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,5	5,3	5,3	5,3	5,3

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
PNB	647	654	672	649	629	637
Frais de gestion	-422	-446	-421	-413	-410	-453
RBE	225	207	251	236	218	184
Coût du risque	-104	-110	-161	-121	-122	-120
Résultat d'exploitation	120	97	90	115	96	64
Éléments hors exploitation	0	0	0	0	-2	0
Résultat avant impôt	120	97	90	115	95	64
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,3	5,5	5,3	5,3	5,3	5,3

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique) ¹						
PNB	864	858	861	851	835	885
Frais de gestion	-488	-835	-556	-523	-499	-830
RBE	376	23	305	329	336	55
Coût du risque	-45	-47	-67	-29	-80	-54
Résultat d'exploitation	331	-24	238	300	256	0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-3	4	7	4	4
Autres éléments hors exploitation	4	3	6	4	2	1
Résultat avant impôt	337	-24	247	311	262	5
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-20	-11	-17	-18	-19	-10
Résultat avant impôt de BDDB	317	-35	230	293	243	-4
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,2	5,4	5,5	5,6	5,7

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
PNB	821	815	820	811	794	842
Frais de gestion	-466	-802	-532	-501	-477	-797
RBE	354	13	288	310	317	45
Coût du risque	-44	-48	-68	-28	-79	-54
Résultat d'exploitation	311	-34	221	282	237	-9
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-3	4	7	4	4
Autres éléments hors exploitation	4	3	6	4	2	1
Résultat avant impôt	317	-35	230	293	243	-4
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,2	5,4	5,5	5,6	5,7

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 100% de Banque Privée Luxembourg) ¹						
PNB	956	942	905	850	829	845
Frais de gestion	-505	-533	-494	-469	-451	-508
RBE	451	408	411	380	378	337
Coût du risque	-34	-33	-61	-66	-40	-38
Résultat d'exploitation	418	376	350	314	339	299
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-2	-3	-2	-3	-4
Autres éléments hors exploitation	0	0	-1	0	0	0
Résultat avant impôt	415	374	346	312	336	295
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-2	-1	-1	-1	-2
Résultat avant impôt de Autres Domestic Markets	414	372	345	311	335	293
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,3	4,3	4,5	4,4	4,4	4,4

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
AUTRES ACTIVITES DE DOMESTIC MARKETS Y COMPRIS LUXEMBOURG (Intégrant 2/3 de Banque Privée Luxembourg)						
PNB	951	937	900	846	825	841
Frais de gestion	-501	-531	-491	-466	-448	-505
RBE	450	406	409	379	377	335
Coût du risque	-34	-33	-60	-66	-40	-38
Résultat d'exploitation	416	373	349	313	337	297
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-2	-3	-2	-3	-4
Autres éléments hors exploitation	0	0	-1	0	0	0
Résultat avant impôt	414	372	345	311	335	293
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,3	4,3	4,5	4,4	4,4	4,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES						
PNB	3 948	4 028	3 915	3 943	4 027	4 053
Frais de gestion	-2 478	-2 587	-2 555	-2 382	-2 414	-2 766
RBE	1 470	1 441	1 360	1 561	1 613	1 287
Coût du risque	-417	-357	-678	-592	-765	-739
Résultat d'exploitation	1 053	1 084	682	969	848	548
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	113	100	56	107	116	75
Autres éléments hors exploitation	-12	57	22	-9	-3	12
Résultat avant impôt	1 154	1 242	759	1 067	960	634
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	29,0	29,0	29,2	29,3	29,8	29,8
<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
Personal Finance						
PNB	1 319	1 332	1 365	1 343	1 302	1 475
Frais de gestion	-700	-763	-687	-641	-641	-787
RBE	619	568	678	703	661	688
Coût du risque	-344	-321	-581	-383	-450	-582
Résultat d'exploitation	276	248	97	320	211	105
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	16	-4	7	-5	8
Autres éléments hors exploitation	-9	1	-60	-11	4	0
Résultat avant impôt	264	264	33	315	210	113
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,8	7,8	7,9	8,0	8,1	8,1
<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 100% de Banque Privée Turquie et Pologne)¹						
PNB	464	516	527	561	609	665
Frais de gestion	-394	-433	-402	-405	-414	-490
RBE	71	84	125	156	196	175
Coût du risque	-58	-39	-95	-113	-143	-86
Résultat d'exploitation	12	45	30	43	53	89
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	77	40	33	52	53	55
Autres éléments hors exploitation	-7	-41	18	-1	-25	3
Résultat avant impôt de EM	82	43	80	93	80	147
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-3	-2	-2	-1	-3
Résultat avant impôt de EM	80	41	78	91	79	144
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3
<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Turquie et Pologne)						
PNB	461	512	523	557	606	660
Frais de gestion	-392	-431	-401	-403	-411	-488
RBE	69	82	122	154	194	172
Coût du risque	-58	-39	-95	-113	-143	-86
Résultat d'exploitation	10	43	28	41	51	86
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	77	40	33	52	53	55
Autres éléments hors exploitation	-7	-41	18	-1	-25	3
Résultat avant impôt	80	41	78	91	79	144
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANCWEST (Intégrant 100% de Banque Privée Etats-Unis)¹						
PNB	587	625	594	627	629	611
Frais de gestion	-406	-407	-423	-403	-432	-465
RBE	182	218	171	224	197	146
Coût du risque	-8	7	-3	-90	-167	-62
Résultat d'exploitation	173	224	168	134	30	83
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	3	2	0	2	-3	0
Résultat avant impôt	176	226	168	136	27	83
Résultat attribuable à Gestion Institutionnelle et Privée	-5	-7	-6	-6	-5	-5
RNAI	171	219	162	130	22	78
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,0	5,0	5,5	5,6	5,7	5,7

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
BANCWEST (Intégrant 2/3 de Banque Privée Etats-Unis)						
PNB	571	609	578	612	614	596
Frais de gestion	-395	-398	-413	-394	-422	-455
RBE	176	211	165	218	192	141
Coût du risque	-8	7	-3	-90	-167	-62
Résultat d'exploitation	168	217	162	128	25	78
Éléments hors exploitation	3	2	0	2	-3	0
Résultat avant impôt	171	219	162	130	22	78
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,0	5,0	5,5	5,6	5,7	5,7

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
Assurance						
PNB	767	792	622	697	828	579
Frais de gestion	-367	-383	-385	-347	-339	-393
RBE	399	409	237	350	489	186
Coût du risque	-1	0	0	0	-2	1
Résultat d'exploitation	399	409	237	350	487	187
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	25	33	16	35	39	1
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	21	9
Résultat avant impôt	424	442	253	384	548	197
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	9,1	9,0	8,6	8,6	8,5	8,6

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE						
PNB	830	784	826	734	678	743
Frais de gestion	-624	-612	-669	-598	-601	-642
RBE	206	172	157	136	77	101
Coût du risque	-6	-4	1	-6	-4	-9
Résultat d'exploitation	201	167	159	130	74	92
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	12	11	14	28	11
Autres éléments hors exploitation	2	96	63	1	0	0
Résultat avant impôt	215	275	233	146	102	102
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
CORPORATE AND INSTITUTIONAL BANKING						
PNB	3 714	3 670	3 315	3 372	4 123	2 953
Frais de gestion	-2 042	-2 767	-2 190	-2 117	-2 220	-2 393
RBE	1 672	903	1 125	1 255	1 904	560
Coût du risque	-57	-172	-432	-310	-319	-363
Résultat d'exploitation	1 615	731	692	945	1 585	197
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	10	9	8	3	-3	3
Autres éléments hors exploitation	12	11	9	7	6	2
Résultat avant impôt	1 637	751	710	955	1 587	202
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	25,3	25,0	24,5	24,7	24,3	22,3

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
CORPORATE BANKING						
PNB	1 238	1 243	1 281	1 118	1 258	1 070
Frais de gestion	-589	-755	-645	-598	-632	-748
RBE	649	488	636	520	627	321
Coût du risque	-64	-185	-430	-311	-366	-201
Résultat d'exploitation	585	303	206	209	261	121
Éléments hors exploitation	9	6	6	2	-2	3
Résultat avant impôt	594	309	212	211	259	124
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	13,5	13,6	13,5	13,6	13,6	13,0

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
GLOBAL MARKETS						
PNB	1 904	1 846	1 498	1 711	2 304	1 306
<i>dont FICC</i>	<i>1 148</i>	<i>1 149</i>	<i>1 002</i>	<i>1 245</i>	<i>2 013</i>	<i>1 392</i>
<i>dont Equity & Prime Services</i>	<i>757</i>	<i>697</i>	<i>497</i>	<i>466</i>	<i>290</i>	<i>-87</i>
Frais de gestion	-999	-1 527	-1 089	-1 065	-1 137	-1 162
RBE	905	319	410	646	1 167	143
Coût du risque	5	14	-2	1	45	-161
Résultat d'exploitation	910	333	407	647	1 212	-17
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	2	2	0	-2	1
Autres éléments hors exploitation	2	3	0	0	3	0
Résultat avant impôt	917	339	409	648	1 214	-17
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,7	10,4	10,0	10,1	9,8	8,4

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
SECURITIES SERVICES						
PNB	571	581	536	544	561	577
Frais de gestion	-454	-485	-457	-454	-451	-482
RBE	117	96	79	89	109	95
Coût du risque	2	-1	1	0	2	-2
Résultat d'exploitation	120	95	79	89	111	93
Éléments hors exploitation	6	8	9	7	3	2
Résultat avant impôt	126	103	89	96	114	95
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9

<i>En millions d'euros</i>	2T21	1T21	4T20	3T20	2T20	1T20
AUTRES ACTIVITÉS						
PNB	162	314	-241	-165	-78	126
<i>Frais de gestion</i>	-222	-331	-283	-165	-329	-114
<i>Dont coûts de transformation, coûts de restructuration et coûts d'adaptation</i>	-71	-77	-150	-84	-75	-79
RBE	-59	-17	-524	-330	-406	12
Coût du risque	-64	-55	-29	3	-33	-13
Résultat d'exploitation	-123	-72	-554	-327	-439	-1
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-20	20	4	16	17	18
Autres éléments hors exploitation	298	292	421	36	102	381
Résultat avant impôt	155	239	-129	-275	-320	398

Indicateurs alternatifs de performance - Article 223-1 du Règlement Général de l'AMF

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)	Somme des agrégats du compte de résultat de Domestic Markets (avec les agrégats du compte de résultat de Domestic Markets, incluant 2/3 de la banque privée en France, en Italie, en Belgique et au Luxembourg), IFS et CIB Agrégats du compte de résultat du Groupe BNP Paribas = Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels + agrégats du compte de résultat de Autres Activités La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Résultats par pôle »	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
Agrégats du compte de résultat hors effet PEL/CEL (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)	Agrégat du compte de résultat hors effet PEL/CEL La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative des agrégats de la période retraités de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
Agrégats du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail avec 100 % de la Banque Privée	Agrégat du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail, incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une Banque de Détail y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la Banque de Détail (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat)
Évolution des frais de gestion hors impact IFRIC 21	Évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21	Mesure représentative de l'évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21 comptabilisées dans leur quasi-totalité au 1 ^{er} semestre pour l'ensemble de l'année, donnée afin d'éviter toute confusion par rapport aux autres périodes.
Coefficient d'exploitation	Rapport entre les coûts et les revenus	Mesure de l'efficacité opérationnelle dans le secteur bancaire
Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période Les détails du calcul sont fournis dans l'annexe « Coût du risque sur encours » des diapositives de présentation des résultats	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
Taux de couverture des engagements douteux	Rapport entre les dépréciations stage 3 et les encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)	Mesure du provisionnement des créances douteuses
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels Le détail des éléments exceptionnels est fourni dans la diapositive « Principaux éléments exceptionnels » de présentation des résultats	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment les coûts de d'adaptation et de restructuration
Rentabilité des fonds propres (ROE)	Les détails du calcul du ROE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas
Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)	Les détails du calcul du ROTE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas

Note méthodologique – Analyse comparative à périmètre et change constants

Les modalités de détermination des effets périmètre sont liées à différents types d'opérations (acquisitions, cessions, etc.). L'objectif sous-tendant le calcul des effets périmètre est d'améliorer la comparabilité des données d'une période sur l'autre.

Dans le cas d'acquisitions ou de création de société, l'entité est exclue pour chaque agrégat des résultats à périmètre constant des trimestres de l'exercice courant pour la période correspondante de non détention au cours de l'exercice précédent.

Dans le cas de cessions, les résultats de l'entité sont exclus de manière symétrique pour chaque agrégat sur l'exercice précédent pour les trimestres où l'entité n'est plus détenue.

En cas de changement de méthode de consolidation, les résultats sont présentés au taux d'intégration minimum sur les deux années (exercice courant et exercice antérieur) pour les trimestres faisant l'objet d'un retraitement à périmètre constant.

Le principe retenu par le Groupe BNP Paribas pour élaborer les analyses à change constant est de recalculer les résultats du trimestre de l'année N-1 (trimestre de référence) en les convertissant au cours de change du trimestre équivalent de l'année N (trimestre analysé). L'ensemble de ces calculs est effectué par rapport à la devise de reporting de l'entité.

Rappel

Produit Net Bancaire (PNB) : dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

Frais de gestion : correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

Pôles Opérationnels : ils regroupent les trois pôles suivants :

- Domestic Markets composé de : Banque De Détail en France (BDDF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque De Détail en Belgique (BDDB), Autres activités de Domestic Markets qui comprend Arval, Leasing Solutions, Personal Investors, Compte-Nickel et la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
- International Financial Services (IFS) composé de : Europe Méditerranée, BancWest, Personal Finance, Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Gestion d'actifs, Wealth Management et Real Estate ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant : Corporate Banking, Global Markets, Securities Services.

1.3 Notations long-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 30 avril 2021	A+/A-1 (perspective negative)	AA-/F1+ (perspective négative)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 30 juillet 2021	A+/A-1 (perspective stable)	AA-/F1+ (perspective négative)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Date de la dernière revue	24 juin 2021	12 octobre 2021	4 décembre 2020	19 juillet 2021

2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2021 :

2.1 Etats financiers au 30 juin 2021

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} semestre 2021



Comptes non audités

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	81
COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2021	81
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	82
BILAN AU 30 JUIN 2021	83
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2021	84
TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES	85
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS	87
1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE	87
1.a Normes comptables	87
1.b Principes de consolidation	89
1.c Conversion des opérations en devises	95
1.d Marge d'intérêts, commissions et produits des autres activités	95
1.e Actifs et passifs financiers	97
1.f Normes comptables propres aux activités d'assurance	111
1.g Immobilisations	115
1.h Contrats de location	116
1.i Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	117
1.j Avantages bénéficiant au personnel	118
1.k Paiements à base d'actions	119
1.l Provisions de passif	120
1.m Impôt courant et différé	120
1.n Tableau des flux de trésorerie	121
1.o Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers	121
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2021	123
2.a Marge d'intérêts	123
2.b Commissions	124
2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	125
2.d Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres	126
2.e Produits nets des activités d'assurance	126
2.f Produits et charges des autres activités	127
2.g Autres charges générales d'exploitation	127
2.h Coût du risque	128
2.i Gains nets sur autres actifs immobilisés	137
2.j Impôts sur les bénéfices	137
3. INFORMATIONS SECTORIELLES	138
4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2021	141
4.a Instruments financiers en valeur de marché par résultat	141
4.b Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	143
4.c Mesure de la valeur de marché des instruments financiers	144
4.d Actifs financiers au coût amorti	155
4.e Encours dépréciés (strate 3)	157
4.f Dettes au coût amorti envers les établissements de crédit et la clientèle	158
4.g Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	158
4.h Placements des activités d'assurance	160
4.i Provisions techniques et autres passifs d'assurance	162
4.j Impôts courants et différés	163
4.k Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	163
4.l Ecarts d'acquisition	164
4.m Provisions pour risques et charges	165
4.n Compensation des actifs et passifs financiers	165
5. ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS	168
5.a Engagements de financement donnés ou reçus	168
5.b Engagements de garantie donnés par signature	168

5.c	Engagements sur titres	169
6.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	170
6.a	Evolution du capital et résultat par action	170
6.b	Procédures judiciaires et d'arbitrage	173
6.c	Regroupement d'entreprises et perte de contrôle ou d'influence notable	175
6.d	Evénement postérieur à la clôture	175
6.e	Intérêts minoritaires	176
6.f	Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti	179
6.g	Périmètre de consolidation	181

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux semestres 2021 et 2020. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2019 est consultable dans l'actualisation du 31 juillet 2020, enregistrée sous le numéro D.20-0097-A04, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020 sous le numéro D.20-0097.

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2021

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Intérêts et produits assimilés	2.a	15 892	17 549
Intérêts et charges assimilées	2.a	(5 069)	(6 842)
Commissions (produits)	2.b	7 288	6 722
Commissions (charges)	2.b	(2 094)	(1 927)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	4 109	3 836
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	2.d	124	146
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		50	43
Produits nets des activités d'assurance	2.e	2 318	2 100
Produits des autres activités	2.f	7 777	6 072
Charges des autres activités	2.f	(6 790)	(5 136)
PRODUIT NET BANCAIRE		23 605	22 563
Frais de personnel		(8 643)	(8 470)
Autres charges générales d'exploitation	2.g	(5 886)	(5 833)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 240)	(1 192)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		7 836	7 068
Coût du risque	2.h	(1 709)	(2 873)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 127	4 195
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		225	225
Gains nets sur autres actifs immobilisés	2.i	665	500
Ecart d'acquisition	4.l	-	1
RESULTAT AVANT IMPOT		7 017	4 921
Impôt sur les bénéfices	2.j	(2 162)	(1 157)
RESULTAT NET		4 855	3 764
dont intérêts minoritaires		176	183
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		4 679	3 581
Résultat par action	6.a	3,56	2,69
Résultat dilué par action	6.a	3,56	2,69

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Résultat net	4 855	3 764
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	615	(970)
Éléments pouvant être rapportés au résultat	(78)	(1 004)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	850	(1 458)
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(455)	125
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(109)	(36)
- Variations de valeur des placements des activités d'assurance		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(274)	(262)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(143)	(28)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(417)	1 047
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(28)	(23)
- Impôts sur les bénéfices	344	(206)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence nettes d'impôt	154	(163)
Éléments ne pouvant être rapportés au résultat	693	34
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	482	(170)
- Réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas	(10)	327
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	312	(55)
- Impôts sur les bénéfices	(102)	(61)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence nettes d'impôt	11	(7)
Total	5 470	2 794
- Part du Groupe	5 254	2 654
- Part des minoritaires	216	140

BILAN AU 30 JUIN 2021

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
ACTIF			
Caisse, banques centrales		383 585	308 703
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	4.a	262 767	167 927
Prêts et opérations de pension	4.a	287 969	244 878
Instruments financiers dérivés	4.a	237 889	276 779
Instruments financiers dérivés de couverture		9 075	15 600
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
Titres de dette	4.b	43 381	55 981
Instruments de capitaux propres	4.b	2 668	2 209
Actifs financiers au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.d	33 133	18 982
Prêts et créances sur la clientèle	4.d	825 226	809 533
Titres de dette	4.d	118 526	118 316
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 946	5 477
Placements des activités d'assurance	4.h	272 743	265 356
Actifs d'impôts courants et différés	4.j	6 298	6 559
Comptes de régularisation et actifs divers	4.k	132 475	140 904
Participations dans les entreprises mises en équivalence		6 264	6 396
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		34 506	33 499
Immobilisations incorporelles		3 801	3 899
Ecarts d'acquisition	4.l	7 551	7 493
TOTAL ACTIF		2 671 803	2 488 491
DETTES			
Banques centrales		4 665	1 594
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	4.a	126 230	94 263
Dépôts et opérations de pensions	4.a	329 379	288 595
Dettes représentées par un titre	4.a	68 465	64 048
Instruments financiers dérivés	4.a	239 847	282 608
Instruments financiers dérivés de couverture		9 713	13 320
Passifs financiers au coût amorti			
Dettes envers les établissements de crédit	4.f	205 110	147 657
Dettes envers la clientèle	4.f	1 000 870	940 991
Dettes représentées par un titre	4.g	171 480	148 303
Dettes subordonnées	4.g	23 162	22 474
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 237	6 153
Passifs d'impôts courants et différés	4.j	3 275	3 001
Comptes de régularisation et passifs divers	4.k	107 891	107 846
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	4.i	248 502	240 741
Provisions pour risques et charges	4.m	9 514	9 548
TOTAL DETTES		2 551 340	2 371 142
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital et réserves</i>		111 226	106 228
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		4 679	7 067
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		115 905	113 295
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		86	(496)
Total part du Groupe		115 991	112 799
Intérêts minoritaires	6.e	4 472	4 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES		120 463	117 349
TOTAL PASSIF		2 671 803	2 488 491

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2021

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Résultat avant impôt		7 017	4 921
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat		8 993	(957)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		3 228	3 144
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition			1
Dotations nettes aux provisions		6 729	311
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(225)	(225)
(Produits) nets des activités d'investissement		(659)	(500)
(Produits) nets des activités de financement		(1 252)	(971)
Autres mouvements		1 172	(2 717)
Augmentation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		41 718	111 188
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit		96 819	177 758
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(49 100)	(61 946)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(4 856)	(3 186)
Impôts versés		(1 145)	(1 438)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		57 728	115 152
Augmentation (Diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations		1 054	(31)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(400)	(250)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		654	(281)
(Diminution) Augmentation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(2 606)	1 415
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement		13 218	10 135
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		10 612	11 550
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE		84	(1 661)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE		69 078	124 760
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales		308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales		(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit		8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.f	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		89	152
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		375 679	276 978
Comptes actifs de caisse, banques centrales		383 600	281 645
Comptes passifs de banques centrales		(4 665)	(4 374)
Prêts à vue aux établissements de crédit		9 233	10 695
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.f	(12 983)	(11 086)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		494	98
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE		69 078	124 760

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves				Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat			
	Actions ordinaires et réserves liées	Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	Risque émetteur des dettes en valeur de marché par résultat	Réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
En millions d'euros								
Situation au 1er janvier 2020	27 070	8 689	69 549	105 308	511	(163)	160	508
Affectation du résultat de l'exercice 2019								
Augmentations de capital et émissions		1 609	(2)	1 607				
Mouvements sur titres propres	(22)	(26)	7	(41)				
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(198)	(198)				
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			(5)	(5)				
Autres variations			(1)	(1)				
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			1	1		(1)		(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					(162)	250	(46)	42
Résultat net du premier semestre 2020			3 581	3 581				
Situation au 30 juin 2020	27 048	10 272	72 932	110 252	349	86	114	549
Affectation du résultat de l'exercice 2019								
Augmentations de capital et émissions								
Réduction ou remboursement de capital		(335)	(5)	(340)				
Mouvements sur titres propres	5	11	33	49				
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(228)	(228)				
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 6.e)								
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.e)			(1)	(1)				
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			(3)	(3)				
Autres variations			(1)	(1)				
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			81	81	(84)	3		(81)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					196	(392)	40	(156)
Résultat net du second semestre 2020			3 486	3 486				
Situation au 31 décembre 2020	27 053	9 948	76 294	113 295	461	(303)	154	312
Affectation du résultat de l'exercice 2020								
Augmentations de capital et émissions		1 026	(1)	1 025				
Réduction ou remboursement de capital		(1 768)	(25)	(1 793)				
Mouvements sur titres propres	366	5	(42)	329				
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(213)	(213)				
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 6.e)								
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.e)			(11)	(11)				
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			2	2				
Autres variations			(15)	(15)				
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			(7)	(7)	(3)	10		7
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					452	(7)	242	687
Résultat net du premier semestre 2021			4 679	4 679				
Situation au 30 juin 2021	27 419	9 211	79 275	115 905	910	(300)	396	1 006

DU 1er JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2021

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat					Total part du Groupe	Intérêts minoritaires (note 6.e)	Capitaux propres totaux
Parités monétaires	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	Placements de l'activité d'assurance	Instruments dérivés de couverture	Total			
(1 902)	241	2 238	1 060	1 637	107 453	4 392	111 845
				-	-	(80)	(80)
				-	1 607		1 607
				-	(41)		(41)
				-	(198)	(1)	(199)
				-	(5)	118	113
				-	(1)	(1)	(2)
				-	-		-
(1 476)	45	(234)	696	(969)	(927)	(43)	(970)
				-	3 581	183	3 764
(3 378)	286	2 004	1 756	668	111 469	4 568	116 037
				-	-	(4)	(4)
				-	(340)		(340)
				-	49		49
				-	(228)		(228)
				-	-	5	5
				-	(1)	1	-
				-	(3)	(187)	(190)
				-	(1)	(1)	(2)
				-	-		-
(1 655)	271	230	(322)	(1 476)	(1 632)	3	(1 629)
				-	3 486	165	3 651
(5 033)	557	2 234	1 434	(808)	112 799	4 550	117 349
				-	(1 386)	(221)	(1 607)
				-	1 025	10	1 035
				-	(1 793)	(73)	(1 866)
				-	329		329
				-	(213)		(213)
				-	-	(125)	(125)
				-	(11)	37	26
				-	2	66	68
				-	(15)	12	(3)
				-	-		-
873	(419)	(284)	(282)	(112)	575	40	615
				-	4 679	176	4 855
(4 160)	138	1 950	1 152	(920)	115 991	4 472	120 463

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a NORMES COMPTABLES

1.a.1 NORMES COMPTABLES APPLICABLES

L'épidémie de coronavirus, reconnue comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et les diverses mesures mises en place par les gouvernements et organismes de réglementation pour lutter contre sa propagation ont affecté la chaîne d'approvisionnement mondiale ainsi que la demande de biens et de services et ont de ce fait un impact important sur la croissance mondiale. Dans le même temps, les politiques budgétaires et monétaires ont été assouplies pour soutenir l'économie.

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis sur la base de la continuité d'activité. Les impacts de cette épidémie atténués par l'ensemble des mesures contracycliques comme les mesures de soutien des autorités et les plans de relance de l'activité économique dont bénéficient les clients concernent principalement les pertes de crédit attendues et l'évaluation des actifs. L'estimation de ces impacts a été réalisée dans un contexte d'incertitude concernant l'ampleur des conséquences de cette épidémie sur les économies tant au niveau local que mondial.

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne

¹. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés. Certaines informations relatives à la nature et à l'étendue des risques afférents aux instruments financiers requises par IFRS 7 « instruments financiers » sont présentées dans la section 3 de l'amendement A03 du Document d'enregistrement universel. Ces informations concernent les expositions au risque de crédit et dépréciations correspondantes détaillées en fonction de leur statut, performant ou non performant, par zones géographiques et par secteurs, ainsi que le détail des prêts et créances sujets à moratoires ou aux mécanismes de garanties publiques en réponse à la crise sanitaire.

Ces informations font partie intégrante des notes annexes aux états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas au 30 juin 2021.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

- Dans le cadre de la réforme des taux IBOR et Eonia, le Groupe a lancé fin 2018 un programme mondial de transition impliquant l'ensemble des métiers et fonctions. Ce programme vise à encadrer et à mettre en œuvre le processus de transition des anciens taux d'intérêt de référence vers les nouveaux taux dans les juridictions et les devises majeures (euro, livre sterling, dollar américain, franc suisse et yen), tout en réduisant les risques liés à cette transition et en respectant les délais fixés par les autorités compétentes. Le Groupe a contribué aux travaux de place menés conjointement avec les banques centrales et les superviseurs.

Les annonces des autorités publiques du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'administrateur des Libors (ICE BA) fin novembre 2020 ont modifié le calendrier de transition qui devait s'achever initialement à la fin de l'année 2021. Pour le Libor GBP, un Libor synthétique devrait être publié au-delà de cette échéance pour certains contrats qualifiés de « *tough legacy* ». Aux États-Unis, la publication du Libor USD perdurera jusqu'à mi-2023, une solution législative étant recherchée au-delà de cette date pour certaines classes d'actif, notamment les obligations à taux variable.

Sur la base des progrès réalisés sur l'exercice 2020 notamment par la définition d'un plan détaillé, la Banque est confiante dans sa capacité opérationnelle à gérer le processus de transition de larges volumes de transactions vers les nouveaux taux de référence.

En Europe, la transition Eonia-€STR, de nature strictement technique compte tenu du lien fixe entre ces deux indices, s'est poursuivie, tandis que le maintien de l'Euribor sur une base *sine die* a été confirmé.

La réforme des taux IBOR dans les autres devises expose la Banque à divers risques que le programme vise à gérer étroitement, en particulier :

- des risques de conduite du changement, mais aussi de contentieux et de comportement liés aux négociations avec les clients et les contreparties de marché dans le cadre de la modification des contrats existants ;
- des risques opérationnels, liés aux modifications des systèmes informatiques et des processus de la banque ;
- des risques économiques en cas de perturbations des marchés financiers liées aux différentes transitions induites par la réforme IBOR ;
- des risques de valorisation dans un scénario de réduction de liquidité pendant la transition sur certains segments de marché d'instruments dérivés.

En septembre 2019, l'IASB a publié des amendements « Phase 1 » à IAS 39 et IFRS 7 modifiant les exigences relatives à la comptabilité de couverture, afin que les couvertures affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence puissent se poursuivre malgré l'incertitude liée à la période de transition des instruments couverts et de couverture vers les nouveaux taux. Ces amendements, adoptés par la Commission européenne le 15 janvier 2020, sont appliqués par le Groupe depuis le 31 décembre 2019.

L'IASB a publié en août 2020 des amendements « Phase 2 » à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 introduisant plusieurs modifications applicables lors de la transition effective vers les nouveaux taux d'intérêt de référence. Ces amendements permettent de traiter les changements apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers résultant de la réforme des taux IBOR comme une simple refixation de leur taux d'intérêt variable, à condition cependant que ces changements s'effectuent sur une base économiquement équivalente. Ils permettent par ailleurs la poursuite des relations de couverture, sous réserve d'amender leur documentation pour refléter les changements apportés aux instruments couverts, aux instruments de couverture, au risque couvert, et/ou à la méthode de mesure de l'efficacité lors de la transition vers les nouveaux taux de référence. Les mesures introduites dans ce cadre incluent par ailleurs :

- la possibilité de documenter un taux d'intérêt comme composante de risque couverte même si ce taux n'est pas immédiatement séparément identifiable, et ce à condition de s'attendre raisonnablement à ce qu'il le devienne dans un délai de 24 mois ;
- la possibilité de refixer à zéro les variations de valeur cumulées dans le cadre du test sur l'inefficacité des relations de couverture ;
- et l'obligation d'isoler dans des sous-groupes dans le cadre des couvertures de portefeuille les instruments faisant référence aux nouveaux taux sans risque de référence.

Ces amendements, adoptés par la Commission européenne en décembre 2020, sont appliqués par le Groupe depuis le 31 décembre 2020, ce qui lui permet de maintenir ses relations de couvertures existantes ayant été modifiées du fait de la transition vers les nouveaux taux de référence.

Le Groupe a documenté des relations de couverture au regard des taux d'intérêt de référence visés par la réforme, principalement l'Eonia, l'Euribor et les taux Libor. Pour ces relations de couverture, les instruments couverts et de couverture vont être progressivement amendés, quand nécessaire, afin d'incorporer les nouveaux taux. Les amendements « Phase 1 » à IAS 39 et IFRS 7 sont applicables dès lors que les termes contractuels des instruments couverts ou des instruments de couverture n'ont pas encore été amendés (par exemple avec l'inclusion d'une clause de « fallback »), ou s'ils ont été amendés et que les termes et la date de la transition vers les nouveaux taux d'intérêt de référence n'ont pas été clairement stipulés. Inversement, les amendements « Phase 2 » sont applicables dès lors que les termes contractuels des instruments couverts ou des instruments de couverture ont été amendés, et que les termes et la date de transition vers les nouveaux taux d'intérêt de référence ont été clairement stipulés.

Au 31 décembre 2020, 143 964 contrats ayant une date de maturité ultérieure au 31 décembre 2021 étaient adossés à des taux concernés par cette réforme, dont 104 315 contrats de dérivés.

Par ailleurs, la réforme a conduit à un changement d'indice de référence de taux au jour-le-jour pour la rémunération du collatéral, en particulier opéré en 2020 par les chambres de compensation des dérivés en euro et dollar américain, induisant des évolutions de courbes de valorisation. L'impact net de ces changements sur les comptes du Groupe est non significatif.

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2021 n'a pas eu d'effet sur les états financiers au 30 juin 2021.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2021 est optionnelle.

1.a.2 PRINCIPALES NOUVELLES NORMES PUBLIEES ET NON ENCORE APPLICABLES

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023¹ et devra être préalablement adoptée par l'Union européenne, pour application en Europe.

L'analyse de la norme et l'identification de ses effets se poursuivent.

1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

¹ Le 25 juin 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 17 reportant notamment sa date d'application obligatoire de deux années.

1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Contrôle exclusif

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote (et s'il n'existe pas de dispositions contractuelles venant altérer le pouvoir de ces droits de vote) ou si le pouvoir de diriger les activités pertinentes de l'entité lui est conféré par des accords contractuels.

Les entités structurées sont des entités établies de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives, alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels. Elles présentent souvent des caractéristiques telles que des activités circonscrites, un objet précis et bien défini et des capitaux propres insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans recours à un soutien financier subordonné.

Pour ces entités, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à leur création, les risques auxquels il a été prévu qu'elles seraient exposées et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

L'analyse du contrôle doit être réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Pour les fonds consolidés par intégration globale, les parts détenues par des investisseurs tiers sont enregistrées en dettes à la valeur de marché dès lors que les parts émises par ces fonds sont remboursables à la valeur de marché au gré du détenteur.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Contrôle conjoint

Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur l'actif net de laquelle les partenaires ont un droit, cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

Influence notable

Les entreprises sous influence notable, ou entreprises associées, sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité,

sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil peuvent être incluses dans le périmètre de consolidation si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est par exemple le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres associés, dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise en étant représenté dans les organes de direction, ou exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition constaté sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise mise en équivalence sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Lorsque le Groupe détient une participation dans une entreprise associée, directement ou indirectement via une entité qui est un organisme de capital-risque, un fonds commun de placement, une société d'investissement à capital variable ou une entité semblable telle qu'un fonds d'assurance lié à des placements, il peut choisir d'évaluer cette participation à la valeur de marché par résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs en valeur de marché par capitaux propres et des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres sous la rubrique « Parités monétaires » et pour la part des tiers, sous la rubrique « Intérêts minoritaires ». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans l'actif net réévalué de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur valeur de marché, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée ayant été prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant antérieurement à cette date, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

• **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"¹. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation des écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

¹ Le terme retenu par la norme IAS 36 pour les ensembles homogènes de métiers est celui d'« Unité Génératrice de Trésorerie ».

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

1.c CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- **Actifs et passifs monétaires¹ libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

1.d MARGE D'INTERETS, COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

1.d.1 MARGE D'INTERETS

Les produits et les charges relatifs aux instruments financiers de dette évalués au coût amorti et en valeur de marché par capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Intérêts et produits / charges assimilés ». Entrent dans cette catégorie notamment les commissions sur engagement de financement lorsqu'il est considéré que la mise en place d'un prêt est plus probable qu'improbable. Les commissions perçues sur engagements de financement sont différées jusqu'au tirage puis sont intégrées dans le calcul du taux d'intérêt effectif et étalées sur la durée de vie du prêt. Entrent également dans cette catégorie les commissions de syndication pour la part de la commission équivalente à la rémunération d'autres participants à la syndication.

¹ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

1.d.2 COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

Les commissions perçues au titre de prestations de services bancaires et assimilés (à l'exception de celles relevant du taux d'intérêt effectif), les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients ».

Cette norme définit un modèle unique de reconnaissance des revenus s'appuyant sur des principes déclinés en cinq étapes. Ces cinq étapes permettent notamment d'identifier les obligations de prestations distinctes comprises dans les contrats et de leur allouer le prix de la transaction. Les produits relatifs à ces différentes obligations de prestation sont reconnus lorsque celles-ci sont satisfaites, c'est-à-dire lorsque le transfert du contrôle du bien ou du service a été réalisé.

Le prix d'une prestation peut contenir une composante variable. Les montants variables ne peuvent être enregistrés en résultat que s'il est hautement probable que les montants enregistrés ne donneront pas lieu à un ajustement significatif à la baisse.

Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions :

- soit progressivement au fur et à mesure que le service est rendu lorsque le client bénéficie d'un service continu. Il s'agit par exemple de certaines commissions sur opérations avec la clientèle lorsque les services sont rendus de manière continue, des commissions sur engagements de financement qui ne sont pas intégrées dans la marge d'intérêts car la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, des commissions sur garantie financière, des commissions de compensation sur instruments financiers, des commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, des droits de garde sur titres, etc.

S'agissant des commissions perçues au titre des engagements de garantie financière, elles sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions ;

- soit lorsque le service est rendu, dans les autres cas. Il s'agit par exemple des commissions de distributions reçues, des commissions de syndication rémunérant la prestation d'arrangement, des commissions de prestations de conseil, etc.

Produits des autres activités

Les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location simple sont enregistrés dans la rubrique « Produits des autres activités » du compte de résultat.

S'agissant des revenus de promotion immobilière, le Groupe les enregistre en résultat :

- progressivement, lorsque la prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation (par exemple des travaux en cours contrôlés par le client sur le terrain duquel l'actif se situe...), ou lorsque la prestation de l'entité ne crée pas un actif que l'entité pourrait utiliser autrement et lui donne un droit exécutoire au paiement de la part effectuée jusqu'à la date considérée. Tel est le cas des contrats de type VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) en France ;
- à l'achèvement dans les autres cas.

S'agissant des revenus de prestations de services connexes à des contrats de location, le Groupe les enregistre en résultat au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire au prorata des coûts encourus pour les contrats de maintenance.

1.e ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf note 1.f) sont classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres ou en valeur de marché par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou en valeur de marché par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et ventes d'actifs financiers effectués dans un délai défini par la réglementation ou par une convention sur un marché donné sont comptabilisés au bilan en date de règlement.

1.e.1 ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Critère du modèle de gestion

Les actifs financiers sont gérés en vue de collecter des flux de trésorerie par la perception des paiements contractuels sur la durée de vie de l'instrument.

La réalisation de cessions proches de l'échéance de l'instrument et pour un montant proche des flux de trésorerie contractuels restant dus ou en raison d'une hausse du risque de crédit de la contrepartie est compatible avec un modèle de gestion « collecte ». Les ventes imposées par des contraintes réglementaires ou pour gérer la concentration du risque de crédit (sans augmentation du risque de crédit) sont elles aussi compatibles avec ce modèle de gestion dès lors qu'elles sont peu fréquentes ou peu significatives en valeur.

Critère des flux de trésorerie

Le critère des flux de trésorerie est satisfait si les modalités contractuelles de l'instrument de dette donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le critère n'est pas satisfait en cas de modalité contractuelle qui expose le porteur à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels incohérents avec ceux d'un prêt non structuré ou « basique ». Il n'est également pas satisfait en cas d'effet de levier qui augmente la variabilité des flux de trésorerie contractuels.

Les intérêts représentent la rémunération de la valeur temps de l'argent, du risque de crédit, ainsi qu'éventuellement la rémunération d'autres risques (risque de liquidité par exemple), des coûts (frais d'administration par exemple), et d'une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt basique. L'existence d'intérêts négatifs ne remet pas en cause le critère des flux de trésorerie.

La valeur temps de l'argent est la composante de l'intérêt - généralement appelée composante « taux » - qui fournit une contrepartie pour le passage du temps uniquement. La relation entre le taux d'intérêt et le passage du temps ne doit pas être altérée par des caractéristiques spécifiques de nature à remettre en cause le respect du critère des flux de trésorerie.

Ainsi, lorsque le taux d'intérêt variable de l'actif financier est révisé périodiquement selon une fréquence qui ne concorde pas avec la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi, la valeur temps de l'argent peut être considérée comme altérée et, selon l'ampleur de cette déformation, le critère des flux de trésorerie peut ne pas être rempli. Certains actifs financiers du groupe présentent une non-concordance entre la fréquence de révision du taux et la maturité de celui-ci, ou des taux déterminés selon des moyennes. Le Groupe a développé une démarche homogène permettant d'analyser cette altération de la valeur temps de l'argent.

S'agissant des taux réglementés, ils répondent au critère des flux de trésorerie dès lors qu'ils fournissent une contrepartie qui correspond globalement au passage du temps et n'exposent pas à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels qui seraient incohérents avec ceux d'un prêt de base (exemple : prêts accordés dans le cadre de la collecte des Livrets A).

Certaines clauses contractuelles peuvent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie. Les options de remboursement anticipé ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents, ce qui peut comprendre une pénalité raisonnable pour compenser l'annulation avant terme du contrat. Par exemple, dans le cas des prêts aux particuliers, la pénalité limitée à 6 mois d'intérêts ou 3 % du capital restant dû est considérée comme raisonnable. Les pénalités actuarielles correspondant à la différence actualisée entre les flux de trésorerie contractuels résiduels du prêt et leur remplacement auprès d'une contrepartie similaire ou sur le marché interbancaire pour une maturité équivalente sont également considérées comme raisonnables, y compris lorsque la pénalité peut être positive ou négative (i.e. pénalité dite symétrique). Les clauses de passage d'un taux variable à un taux fixe ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le taux fixe est déterminé à l'origine, ou s'il est représentatif de la valeur temps de l'argent pour la maturité résiduelle du crédit en date d'exercice de la clause.

Dans le cas particulier des actifs financiers contractuellement liés aux paiements reçus sur un portefeuille d'actifs sous-jacents et qui comportent un ordre de priorité de paiement des flux de trésorerie entre les investisseurs (« tranches »), créant ainsi des concentrations de risque de crédit, une analyse spécifique est effectuée. Les caractéristiques contractuelles de la tranche et celles des portefeuilles d'instruments financiers sous-jacents doivent satisfaire au critère des flux de trésorerie et l'exposition au risque de crédit inhérente à la tranche doit être inférieure ou égale à l'exposition au risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers sous-jacents.

Certains prêts peuvent présenter un caractère « sans recours », contractuellement ou en substance lorsqu'ils sont accordés à une entité ad-hoc. C'est le cas notamment de nombreux prêts de financement de projets ou de financement d'actifs. Le critère des flux de trésorerie est respecté dans la mesure où ces prêts ne représentent pas une exposition directe sur les actifs donnés en garantie. En pratique, le seul fait que l'actif financier donne lieu à des paiements correspondant au principal et aux intérêts n'est pas suffisant pour conclure que l'instrument sans recours remplit le critère des flux de trésorerie. Dans ce cas, les actifs sous-jacents particuliers sur lesquels porte le recours limité doivent être analysés selon l'approche dite « par transparence ». Si ces actifs ne remplissent pas eux-mêmes les critères de flux de trésorerie, une appréciation du rehaussement de crédit existant doit être effectuée. Les éléments suivants sont notamment analysés : structuration et dimensionnement de l'opération, niveau de fonds propres de la structure emprunteuse, source de remboursement attendue, volatilité du prix de l'actif sous-jacent. Cette analyse est appliquée aux prêts « sans recours » accordés par le Groupe.

La catégorie « Actifs financiers au coût amorti » inclut notamment les crédits consentis par le Groupe, ainsi que les prises en pension et les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels et respectent le critère des flux de trésorerie.

Comptabilisation

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits.

Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit (note 1.e.5).

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

1.e.2 ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

Instruments de dette

Les instruments de dette sont classés en valeur de marché par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis :

- critère du modèle de gestion : les actifs financiers sont détenus dans un modèle de gestion dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »). Cette dernière n'est pas accessoire mais fait partie intégrante du modèle de gestion.
- critère des flux de trésorerie : les principes sont identiques à ceux applicables aux actifs financiers au coût amorti.

Sont notamment classés dans cette catégorie les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels ou d'être vendus et respectent les critères des flux de trésorerie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la valeur de marché et les variations de valeur de marché sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres intitulée « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat ». De même, les pertes attendues, calculées selon les mêmes modalités que celles applicables aux instruments de dette au coût amorti et comptabilisées en coût du risque, ont pour contrepartie cette rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres recyclables sont reclassés en compte de résultat.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions sont classés sur option, transaction par transaction, en instruments à la valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique). Lors de la cession des actions, les variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres ne sont pas constatées en résultat. Seuls les dividendes, dès lors qu'ils représentent une rémunération de l'investissement et non pas un remboursement de capital, sont comptabilisés en résultat. Ces instruments ne font pas l'objet de dépréciation.

Les parts de fonds remboursables au gré du porteur ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

1.e.3 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Les engagements de financement et de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments dérivés en valeur de marché par résultat sont présentés dans la note relative aux engagements donnés et reçus. Ils font l'objet d'une dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit. Ces dépréciations sont présentées sous la rubrique « Provisions pour risques et charges ».

1.e.4 CONTRATS D'ÉPARGNE ET PRETS REGLEMENTES

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.e.5 DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI ET DES INSTRUMENTS DE DETTE EN VALEUR DE MARCHE PAR CAPITAUX PROPRES

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« strate 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou douteux (« strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est utilisé (voir ci-après).

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

S'agissant des produits d'intérêts, pour les encours des « strates » 1 et 2, ils sont calculés sur la valeur brute comptable. Pour les encours de la « strate 3 », les produits d'intérêts sont calculés sur la base du coût amorti des créances (c'est-à-dire la valeur brute comptable nette de la provision pour dépréciation).

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut bâlois, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés. Cette définition tient compte des orientations de l'EBA du 28 septembre 2016, notamment sur les seuils applicables en cas d'impayés et les périodes probatoires.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Actifs financiers dépréciés ou douteux

Définition

Un actif financier est considéré comme déprécié ou douteux et classé en « strate 3 » lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants : l'existence d'impayés depuis 90 jours au moins ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ; les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section *Restructuration des actifs financiers*).

Cas particulier des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission

Dans certains cas, les actifs financiers sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale.

Pour ces actifs, il n'est pas constaté de provision à la comptabilisation initiale. Le taux d'intérêt effectif résulte de la prise en compte des pertes de crédit attendues à maturité dans les flux de trésorerie estimés initialement. Toute variation ultérieure, positive ou négative, des pertes de crédit attendues à maturité donne lieu à un ajustement de dépréciation en résultat.

Modèle simplifié

Le modèle simplifié consiste à comptabiliser une provision pour dépréciation sur la base d'une perte de crédit attendue à maturité dès l'origine puis à chaque date d'arrêté.

Le Groupe applique ce modèle aux créances commerciales de maturité inférieure à 12 mois.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'appréciation de la détérioration s'appuie également sur l'existence d'un incident de paiement régularisé mais intervenu au cours des 12 derniers mois.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'octroi de moratoires répondant aux critères définis dans les orientations de l'EBA publiées le 2 avril 2020, et amendées le 2 décembre 2020, n'ont pas été considérés, pris isolément, comme des indicateurs de détérioration significative du risque de crédit entraînant un transfert automatique en strate 2. L'octroi de moratoires « privés » répondant à des critères équivalents à ceux définis dans les orientations de l'EBA publiées le 2 avril 2020 (i.e. octroyés jusqu'au 30 septembre 2020) ont suivi ce même traitement. Les moratoires ne déclenchent pas le décompte des jours de retards de paiement tant que le nouvel échéancier est respecté.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés en note 2.h *Coût du risque*.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (strate 1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (strate 2). Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, compte tenu des caractéristiques des portefeuilles, la méthode utilisée est basée d'une part sur les probabilités de transition vers la déchéance du terme, et d'autre part sur des taux de perte actualisés post déchéance du terme. Les calculs des paramètres sont réalisés statistiquement par population homogène.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument. Les déficits de trésorerie représentent la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie attendus (i.e. qui devraient être reçus).

La méthodologie développée s'appuie sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif est également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois a été ajusté pour être conforme aux dispositions d'IFRS 9, notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier (y compris les remboursements anticipés, les prorogations et options similaires) sur la durée de vie sont pris en compte. Dans les rares cas où la durée de vie attendue de l'instrument financier ne peut pas être estimée de façon fiable, la durée contractuelle résiduelle doit être utilisée. La norme précise que la période maximale à considérer pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale. Néanmoins, pour les découverts autorisés et les lignes de crédit, selon l'exception permise par IFRS 9 pour ces produits, la maturité considérée pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période sur laquelle l'entité est exposée au risque de crédit, qui peut s'étendre au-delà de la maturité contractuelle (période de préavis). Pour les découverts autorisés et les lignes de crédit accordés à des contreparties autres que la clientèle de détail, la maturité contractuelle peut être retenue, notamment lorsque ceux-ci sont gérés individuellement et que la prochaine revue de crédit a lieu à l'échéance contractuelle.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné.

La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (« point in time » ou « PIT »)

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut est la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif (ou une approximation de celui-ci) en date de défaut. La LGD est exprimée en pourcentage de l'EAD.

L'estimation des flux de trésorerie attendus tient compte des flux de trésorerie résultant de la vente d'une sûreté détenue ou d'autres rehaussements de crédit si ceux-ci sont inclus dans les conditions contractuelles et ne sont pas comptabilisés séparément par l'entité (par exemple, une garantie hypothécaire associée à un prêt immobilier), nette des coûts d'obtention et de vente de ces sûretés.

Dans le cadre des prêts garantis par les États consentis dans le contexte de la crise sanitaire, la garantie est considérée comme intrinsèque au contrat de prêt si elle est incluse dans les conditions contractuelles de celui-ci ou est accordée au moment de l'octroi du prêt, et si le montant de remboursement attendu peut bien être rattaché à un prêt en particulier (absence d'effet de mutualisation par un mécanisme de subordination ou de plafond global pour tout un portefeuille). Dans ce cas, elle est prise en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues, sinon elle donne lieu à la comptabilisation d'un actif de remboursement séparé.

La LGD utilisée pour les besoins d'IFRS 9 est dérivée des paramètres bâlois de LGD. Elle est retraitée de l'effet « bas de cycle » et des marges de conservatisme, notamment réglementaires, à l'exception des marges pour incertitudes de modèle.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique.

Les principes appliqués en matière de prise en compte des scénarios économiques dans le calcul des pertes de crédit attendues sont détaillés en note 2.h *Coût du risque*.

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées, et dépend généralement du contexte propre à chaque juridiction.

Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, le Groupe peut décider d'exercer la garantie et, selon la juridiction, il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie.

Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé à sa valeur de marché et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Restructuration des actifs financiers en raison de difficultés financières

Une restructuration en raison de difficultés financières de l'emprunteur se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur.

Pour les restructurations n'entraînant pas une décomptabilisation de l'actif financier, l'actif restructuré fait l'objet d'un ajustement de valeur ramenant sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus. La modification de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'existence d'une augmentation significative du risque de crédit pour l'instrument financier est alors évaluée en comparant le risque de défaut postérieurement à la restructuration (selon les conditions contractuelles modifiées) et le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale (selon les conditions contractuelles d'origine). Pour démontrer que les critères de comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité ne sont plus réunis, un comportement de paiement de bonne qualité devra être observé sur une certaine durée.

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents (par exemple, l'échange d'un instrument de dette en instrument de capitaux propres), elle se traduit par l'extinction de la créance et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour rappel, en 2020, en réponse à la crise sanitaire, de nombreux moratoires ont été accordés aux clients. Ces moratoires consistent le plus souvent en des reports d'échéances de quelques mois, avec ou sans facturation d'intérêts supplémentaires liés à ces décalages d'échéancier. A ce titre, la modification est considérée dans la plupart des cas comme non substantielle. La décote associée (liée à l'absence de facturation des intérêts, ou à une facturation à un taux inférieur au TIE du crédit) est alors comptabilisée en PNB sous réserve du respect de certains critères¹. Le moratoire est en effet dans ce cas considéré comme ne répondant pas à une difficulté financière de l'emprunteur, mais à une crise de liquidité passagère et le risque de crédit n'est pas considéré par défaut comme ayant augmenté significativement.

Les modifications d'actifs financiers qui ne sont ni réalisées en raison des difficultés financières de l'emprunteur, ni dans le cadre de moratoires (i.e. renégociations commerciales) sont généralement analysées comme le remboursement par anticipation de l'ancien prêt, qui est décomptabilisé, suivi de la mise en place d'un nouveau prêt aux conditions de marché. Elles consistent en effet à remettre le taux du prêt aux conditions de marché, le client étant en mesure de changer d'établissement de crédit et ne subissant pas de difficulté financière.

1.e.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (strate 1 et strate 2) relatifs aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, des actifs de contrats et des créances commerciales ;
- les dépréciations des actifs financiers (y compris ceux en valeur de marché par résultat) pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (strate 3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;
- les dépréciations des titres à revenus fixes des entités d'assurance individuellement dépréciés (qui relèvent d'IAS 39).

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.e.7 INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Portefeuille de transaction et autres actifs financiers en valeur de marché par résultat

Le portefeuille de transaction comprend les instruments détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés.

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat concernent les instruments de dette non détenus à des fins de transaction qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie. Entrent également dans cette catégorie les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue.

¹ Moratoires qualifiés de « Mesure Générale COVID-19 » (i.e. répondant aux critères définis dans les orientations de l'EBA publiées le 2 avril 2020) ou équivalent et n'entraînant pas de transfert en strate 3.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, les variations de la valeur de marché sont présentées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées du portefeuille de transaction.

Passifs financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option

Le Groupe utilise cette catégorie dans les deux cas suivants:

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes.

Les variations de valeur de marché résultant du risque de crédit propre sont constatées sous une rubrique spécifique des capitaux propres.

1.e.8 PASSIFS FINANCIERS ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Un instrument financier émis ou ses différentes composantes sont classés en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres, conformément à la substance économique du contrat juridique.

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dette s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer de la trésorerie ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les instruments de capitaux propres résultent de contrats mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti sauf si elles sont comptabilisées à la valeur de marché par résultat.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont des instruments hybrides susceptibles de contenir une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

Instruments de capitaux propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même, la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les instruments financiers émis par le Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres (e.g. Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) sont présentés au bilan en « Capital et réserves ».

Les distributions d'un instrument financier classé en tant qu'instrument de capitaux propres sont comptabilisées directement en déduction des capitaux propres. De même, les coûts de transaction d'un instrument qualifié de capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

1.e.9 COMPTABILITE DE COUVERTURE

Le Groupe a retenu l'option prévue par la norme de maintenir les dispositions de la comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macrocouverture. Par ailleurs, la norme IFRS 9 ne traite pas explicitement de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers. Les dispositions prévues dans IAS 39 pour ces couvertures de portefeuille, telles qu'adoptées par l'Union européenne, continuent de s'appliquer.

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 % et 125 %. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Variations de valeur enregistrées directement en capitaux propres ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Intérêts et produits et charges assimilés » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

1.e.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché doit être déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers et d'autres contrats entrant dans le champ d'application de la norme sur les instruments financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante:

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, et plus marginalement pour certains instruments financiers présentés dans le Niveau 2, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

1.e.11 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS**Décomptabilisation des actifs financiers**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti sous la rubrique de « Passifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée au coût amorti sous la rubrique « Actifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

1.e.12 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

1.f NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

L'amendement à IFRS 4 « Contrats d'assurance » publié par l'IASB le 25 juin 2020 donne aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9 en lien avec le report de la date d'application obligatoire de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante.

Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes dont les activités d'assurance sont prédominantes dans l'amendement de l'IASB, a été étendue aux entités d'assurance des conglomérats financiers tel(le)s que définis par la Directive 2002/87/EC dans le cadre de l'adoption par l'Union Européenne. Cette possibilité est conditionnée notamment à l'absence de cessions internes d'instruments financiers entre les entités d'assurance et les autres entités du conglomérat (hormis les instruments financiers qui sont évalués à la valeur de marché par résultat).

Le Groupe applique cet amendement à l'ensemble de ses entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2022.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.f.1 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Cette rubrique du compte de résultat comprend les primes acquises, les produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire et autres prestations, les produits nets des placements des entités d'assurance (y compris les résultats sur immeubles de placement et les dépréciations sur les actions et autres instruments de capitaux propres), les charges techniques des contrats (y compris les charges relatives à la participation aux bénéfices), les charges des cessions en réassurance, et les charges des prestations externes (y compris les commissions).

Les autres produits et charges relatifs à l'activité de l'assurance (i.e. relevant des entités d'assurance) sont présentés dans les autres rubriques du compte de résultat en fonction de leur nature.

1.f.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

Les placements des activités d'assurance comprennent principalement :

- les placements des entités d'assurance dans des instruments financiers qui sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39, qui comprennent les placements en représentation des provisions techniques des activités d'assurance et notamment des contrats en unités de compte ;
- les instruments dérivés dont la valeur de marché est positive. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements ;
- les immeubles de placement ;
- les placements dans des sociétés consolidées par mise en équivalence ;
- ainsi que la part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement.

Placements dans des instruments financiers

Les placements financiers détenus par les entités d'assurance du Groupe sont classés dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39 : les actifs financiers en valeur de marché par résultat, les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, les dérivés et les actifs financiers que le Groupe a choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

Les actifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants (selon IAS 39):

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Les placements en représentation des contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est supporté par les assurés (contrats en unités de compte) sont comptabilisés à la valeur de marché par résultat sur option.

Lorsque le Groupe valorise en valeur de marché par résultat des entités représentatives de placements sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, ces investissements sont présentés sur la ligne « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » (cf. § 1.b.2).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché ou de modèle.

Les variations de valeur constatées par rapport à la dernière évaluation, les revenus, les dividendes et les plus et moins-values de cession réalisées sont présentées dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent qui, en règle générale, correspond au montant net décaissé à l'origine.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite des remboursements en capital et intérêts éventuellement intervenus.

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui comprend les intérêts, les coûts de transaction et commissions compris dans leur valeur initiale et sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ».

Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres de dette, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ». Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres de dette ou de capitaux propres qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres sont constatées en compte de résultat dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres de dette, les dividendes perçus et les dépréciations (en cas de baisse significative ou durable de la valeur des titres) des titres de capitaux propres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur actifs financiers disponibles à la vente ». Les dépréciations au titre du risque de crédit sur les titres de dette sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Immeubles de placement

Les immeubles de placement correspondent aux immeubles détenus en direct par les sociétés d'assurance et par les sociétés immobilières contrôlées.

Les immeubles de placement, à l'exception de ceux servant de supports à des contrats en unités de compte, sont comptabilisés au coût et suivent les modes de comptabilisation des immobilisations décrits par ailleurs.

Les immeubles de placement, supports de contrats en unités de compte, sont valorisés en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Placements consolidés par mise en équivalence

Sont enregistrés dans ce poste les placements investis dans des sociétés ou fonds immobiliers sur lesquels le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et qui sont consolidés par mise en équivalence.

1.f.3 PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

Dans le poste « Provisions techniques et autres passifs d'assurance » figurent :

- les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats, et qui regroupent les provisions techniques des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, longévité, invalidité, incapacité, etc.) et les passifs techniques des contrats d'investissement comportant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire, relevant de la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés ;

- les autres passifs d'assurance afférents aux contrats en unités de compte qui relèvent de la norme IAS 39 (c'est-à-dire les contrats d'investissement sans participation discrétionnaire) ;
- la participation aux bénéfices différée passive ;
- les dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance, dont les dettes envers les assurés ;
- les instruments financiers dérivés des activités d'assurance, comptabilisés à la valeur de marché par résultat, dont la valeur de marché est négative. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements.

Les passifs financiers qui ne sont pas des passifs d'assurance, (par exemple les dettes subordonnées) relèvent de la norme IAS 39. Ils sont présentés en « Passifs financiers au coût amorti ».

Contrats d'assurance et de réassurance et contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les garanties proposées en assurance vie couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) et en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et le chômage.

En assurance vie, les provisions techniques sont principalement constituées des provisions mathématiques qui correspondent au minimum aux valeurs de rachat des contrats et des provisions pour participation aux bénéfices exigible et différée.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend les montants résultant de l'application de la « comptabilité reflet », correspondant à la quote-part des assurés, principalement des sociétés d'assurance vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux des sociétés d'assurance vie françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe pour autant que son utilisation apparaisse fortement probable.

En assurance non-vie, les provisions techniques sont constituées des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer incluant les frais de gestion des sinistres.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques (net des frais d'acquisition restant à étaler) est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût), de la capacité et de l'intention de l'entreprise de conserver les placements en moins-value latente.

Contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire correspondent principalement à des contrats en unités de compte qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire.

Les passifs afférents aux contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêt.

1.g IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les droits d'utilisation relatifs aux actifs pris en location (cf. § 1.h.2) sont présentés dans les postes d'immobilisations correspondant aux actifs similaires détenus.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût, à l'exception de ceux représentatifs de contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque est supporté par les assurés (contrats en unité de compte), qui sont valorisés à la valeur de marché par résultat et présentés au bilan dans la rubrique « Placements des activités d'assurance » (note 1.f.2).

Les immobilisations d'exploitation sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger la durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.h CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.h.1 SOCIETE DU GROUPE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances suivent les mêmes règles que celles décrites pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti.

1. Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur sa durée d'utilité. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.h.2 SOCIETE DU GROUPE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location conclus par le Groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation et au passif en dettes financières au titre des loyers et autres paiements liés pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. Les coûts de démantèlement correspondant à des agencements spécifiques et significatifs sont intégrés au droit d'utilisation initial par contrepartie des provisions de passif.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. En France par exemple, le contrat type en immobilier est le contrat de bail commercial dit bail « trois, six, neuf », pour lequel la période exécutoire de base est au maximum de neuf ans, avec une première période de trois ans non résiliable suivie de deux périodes optionnelles de renouvellement de trois ans ; ainsi, suivant les analyses, les durées peuvent être de trois, six ou neuf ans. Lorsque des investissements de type agencements, aménagements et installations sont effectués dans le cadre du contrat, la durée du contrat de location est alignée sur la durée d'amortissement de ceux-ci. Pour les contrats renouvelables tacitement (avec ou sans période exécutoire), des droits d'utilisation et des passifs de location sont comptabilisés sur la base d'une estimation de la durée économique raisonnablement prévisible des contrats, période minimale d'occupation incluse ;
- les taux d'actualisation utilisés pour calculer le droit d'utilisation et la dette de location sont déterminés pour chaque actif comme le taux implicite du contrat s'il est disponible, ou plus généralement en fonction du taux marginal d'endettement des preneurs à la date de signature. Le taux marginal d'endettement est déterminé en tenant compte de la durée moyenne (duration) du contrat ;
- en cas de modification du contrat, il est procédé à une nouvelle appréciation de l'obligation locative en tenant compte de la nouvelle durée résiduelle du contrat et donc à une nouvelle évaluation du droit d'utilisation et du passif de location.

1.i ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants ou un groupe d'actifs et de passifs, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Lorsque le Groupe est engagé dans un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale hautement probable dans le délai d'un an, il doit classer tous les actifs et les passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants ou le groupe d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

Dans ce cas, les pertes et profits relatifs à ces opérations sont présentés séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ». Ce poste inclut les résultats nets après impôt des activités abandonnées, le résultat net après impôt lié à l'évaluation à la valeur de marché (nette des coûts de vente), et le résultat net après impôt de la cession.

1.j AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

1. les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
2. les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
3. les indemnités de fin de contrat de travail ;
4. les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois, versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

1.k PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

1.1 PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, litiges, amendes et pénalités.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.m IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

1. des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

S'agissant de l'évaluation des positions fiscales incertaines, le Groupe adopte la démarche suivante :

- la probabilité qu'un traitement fiscal incertain soit agréé par les autorités fiscales est appréciée ;
- l'incertitude éventuelle est reflétée lors de la détermination du résultat fiscal en retenant soit le montant le plus probable (probabilité d'occurrence la plus élevée), soit l'espérance mathématique (somme des résultats possibles pondérés par leur probabilité d'occurrence).

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres, qui sont également imputés sur les capitaux propres. Ceci concerne en particulier l'effet d'impôt relatif aux coupons versés sur les instruments financiers émis par le Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres comme les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.n TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux placements des activités d'assurance et aux titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.o UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

1. de l'analyse du critère des flux de trésorerie de certains actifs financiers ;
 2. du calcul des pertes de crédit attendues. Ceci concerne plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
 3. de l'analyse des crédits renégociés afin de déterminer leur maintien au bilan ou leur décomptabilisation ;
- de l'analyse du caractère actif ou non d'un marché et de l'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif classés en « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
 - des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de la valeur de marché des instruments financiers à chaque type de risque de marché, ainsi que la sensibilité de ces valorisations aux

principaux paramètres non observables telles que présentées dans les notes annexes aux états financiers ;

- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- des actifs d'impôt différé ;
- de l'estimation des provisions techniques d'assurance et de la participation aux bénéfices différée ;
- de la détermination de l'incertitude sur les traitements fiscaux et des autres provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges. En particulier, l'issue et l'impact potentiel des enquêtes et litiges en cours est difficile à prédire avant leur terme. L'estimation des provisions est réalisée en prenant en compte toutes les informations disponibles à la date d'établissement des comptes notamment la nature du litige, les faits sous-jacents, les procédures en cours et les décisions de justice, y compris celles relatives à des cas similaires. Le Groupe peut également avoir recours à des avis d'experts et de conseillers indépendants afin d'exercer son jugement.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2021

2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti et des instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres.

Ces rubriques incluent également la rémunération des instruments financiers non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas une comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres, ainsi que celle des instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

Dans le cas d'intérêts négatifs associés à des prêts et créances ou à des dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, ceux-ci sont comptabilisés respectivement en charges d'intérêts ou en produits d'intérêts.

En millions d'euros	1er semestre 2021			1er semestre 2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Instruments financiers au coût amorti	12 797	(3 419)	9 378	14 154	(4 750)	9 404
Comptes et prêts / emprunts	11 429	(2 441)	8 988	12 819	(3 339)	9 480
Opérations de pensions	83	(20)	63	59	(61)	(2)
Opérations de location-financement	786	(45)	741	695	(40)	655
Titres de dette	499		499	581		581
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(913)	(913)		(1 310)	(1 310)
Instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	805	-	805	801	-	801
Instruments financiers en valeur de marché par résultat (hors portefeuille de transaction)	73	(176)	(103)	50	(375)	(325)
Instruments de couverture de résultats futurs	954	(480)	474	1 131	(537)	594
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	1 263	(966)	297	1 413	(1 149)	264
Passif de location	-	(28)	(28)	-	(31)	(31)
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	15 892	(5 069)	10 823	17 549	(6 842)	10 707

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 175 millions d'euros pour le premier semestre 2021 contre 200 millions d'euros pour le premier semestre 2020.

Le Groupe a souscrit au nouveau programme de TLTRO III (*targeted longer-term refinancing operations*), tel que modifié par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne en mars 2020 et décembre 2020 (voir note 4.f). Le Groupe s'attend à répondre aux critères de croissance d'octroi de crédit lui permettant de bénéficier d'un taux plus favorable (taux moyen de la facilité de dépôt -50 points de base les deux premières années, et taux moyen de la facilité de dépôt l'année suivante). Ce taux révisable est considéré comme un taux de marché car il est applicable à tous les établissements de crédit répondant aux critères d'octroi définis par la Banque centrale européenne. Le taux d'intérêt effectif de ces passifs financiers est déterminé pour chaque période de référence, ses deux composantes (taux de référence et marge) ayant un caractère révisable. Il correspond au taux nominal de chacune des périodes. Si les critères de croissance d'octroi de crédit ne devaient pas être atteints par le Groupe, la perte de flux de trésorerie futurs actualisés serait alors comptabilisée immédiatement en résultat.

2.b COMMISSIONS

En millions d'euros	1er semestre 2021			1er semestre 2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 247	(476)	1 771	2 140	(452)	1 688
Opérations sur titres et dérivés	1 233	(822)	411	1 162	(771)	391
Engagements de financement et de garantie	601	(49)	552	559	(23)	536
Prestations de service et gestion d'actifs	2 618	(188)	2 430	2 384	(140)	2 244
Autres	589	(559)	30	477	(541)	(64)
Produits et charges de commissions	7 288	(2 094)	5 194	6 722	(1 927)	4 795
- dont détention ou placement d'actifs pour le compte de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite ou de prévoyance et d'autres institutions	1 554	(124)	1 430	1 351	(93)	1 258
- dont instruments financiers non évalués à la valeur de marché par résultat	1 599	(193)	1 406	1 595	(176)	1 419

2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction, aux instruments financiers que le Groupe a désigné comme évaluables en valeur de marché par résultat, aux titres de capitaux propres non détenus à des fins de transaction pour lesquels l'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi qu'aux instruments de dette dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs.

Ces éléments de résultat comprennent les dividendes sur ces instruments et excluent les revenus et charges d'intérêts des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option et des instruments dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement des paiements relatifs au principal et aux intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs, qui sont présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Instruments financiers du portefeuille de transaction	5 170	(2 623)
Instruments financiers de taux et de crédit	(2 540)	3 277
Instruments financiers de capital	4 967	(3 239)
Instruments financiers de change	1 533	685
Opérations de pension	81	(70)
Autres instruments financiers	1 129	(3 276)
Instruments évalués en valeur de marché sur option	(1 359)	6 738
Autres instruments financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat	312	(248)
Incidence de la comptabilité de couverture	(14)	(31)
Instruments dérivés de couverture de valeur	(1 467)	1 025
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	1 453	(1 056)
Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	4 109	3 836

Les montants de gains et pertes des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option sont relatifs principalement à des instruments dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles d'instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction qui les couvrent économiquement.

Les gains nets du portefeuille de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2021 et 2020, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

Les facteurs potentiels d'inefficacité sont les différences entre les instruments de couverture et les instruments couverts, notamment du fait de divergences dans les caractéristiques des instruments, telles que la fréquence et la date de révision des index de taux, la fréquence des paiements et les courbes d'actualisation utilisées, ou lorsque les instruments dérivés ont une valeur de marché non nulle à la date de documentation de la relation de couverture. Les ajustements de valeur pour risque de contrepartie s'appliquant aux instruments de couverture sont également sources d'inefficacité.

Les variations de valeur cumulées en capitaux propres relatives à des couvertures de flux futurs interrompues qui ont été reclassées en résultat au cours du premier semestre 2021 sont non significatives, dans tous les cas, que l'instrument couvert existe ou n'existe plus.

2.d GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Plus ou moins-values sur instruments de dette ⁽¹⁾	54	100
Produits de dividendes sur instruments de capitaux propres	70	46
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	124	146

⁽¹⁾ Les produits d'intérêt relatifs aux titres de dette sont compris dans la « Marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 2.h).

Les résultats latents sur titres de dette, précédemment portés dans la rubrique « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat » et inscrits en résultat, représentent un gain net de 110 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 35 millions d'euros au premier semestre 2020.

2.e PRODUITS NETS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Primes acquises	14 034	9 856
Produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire et autres prestations	14	29
Produits/(Charges) nets des placements	9 081	(4 527)
Charges techniques des contrats	(19 795)	(2 084)
Charges de cessions en réassurance	(88)	(171)
Charges de prestations externes	(928)	(1 003)
Produits nets des activités d'assurance	2 318	2 100

- **Produits/(Charges) nets des placements**

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Résultat sur actifs disponibles à la vente	1 752	1 586
<i>Intérêts et dividendes</i>	1 390	1 424
<i>Variation des dépréciations</i>	(3)	(141)
<i>Plus et moins-values réalisées</i>	365	303
Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	7 193	(6 162)
Résultat sur instruments financiers au coût amorti	74	38
Résultat des immeubles de placement	68	11
Quote-part de résultat des entités sous influence notable représentant des placements	(4)	4
Autres charges liées aux placements	(2)	(4)
Total produits/(charges) nets des placements	9 081	(4 527)

2.f PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2021			1er semestre 2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets des immeubles de placement	32	(19)	13	32	(18)	14
Produits nets des immobilisations en location simple	6 239	(5 297)	942	5 076	(4 294)	782
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	493	(438)	55	174	(136)	38
Autres produits nets	1 013	(1 036)	(23)	790	(688)	102
Total net des produits et charges des autres activités	7 777	(6 790)	987	6 072	(5 136)	936

2.g AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(4 155)	(4 209)
Taxes et contributions ⁽¹⁾	(1 731)	(1 624)
Total des autres charges générales d'exploitation	(5 886)	(5 833)

⁽¹⁾ Les contributions au fonds de résolution européen, y compris contributions exceptionnelles, s'élèvent à 967 millions d'euros au premier semestre 2021 contre 760 millions d'euros au premier semestre 2020.

2.h COUT DU RISQUE

Le modèle général d'évaluation des dépréciations décrit dans la note 1.e.5 et utilisé par le Groupe s'articule autour des deux étapes suivantes :

- évaluer s'il y a une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et
- mesurer la provision pour dépréciation sur la base d'une perte attendue sur 12 mois ou sur la base d'une perte attendue sur la durée de vie (i.e. perte attendue à maturité).

Ces deux étapes doivent s'appuyer sur des informations prospectives.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Le système de notation interne est décrit dans le chapitre 5 du Document d'enregistrement universel (partie 5.4 *Risque de crédit*).

- *Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations*

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie.

La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- *Facilités accordées aux PME et clientèle de détail*

Pour les expositions relatives aux PME, l'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est également la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Pour la clientèle de détail, deux autres indicateurs d'augmentation du risque de crédit peuvent être utilisés :

- probabilité de défaut (PD) : l'évolution de la probabilité défaut à 1 an est considérée comme une approximation raisonnable de l'évolution de la probabilité de défaut à maturité. La détérioration du risque de crédit est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2, si le ratio (PD à 1 an en date de clôture / PD à l'origination) est supérieur à 4.
- existence d'un impayé au cours des 12 derniers mois : dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'existence d'un incident de paiement éventuellement régularisé intervenu au cours des 12 derniers mois est considérée comme une augmentation significative du risque de crédit et la facilité est alors classée en strate 2.

De plus, pour l'ensemble des portefeuilles (hors métier spécialisé du crédit à la consommation) :

- la facilité est présumée être en strate 1 quand sa note interne est inférieure ou égale à 4- (ou sa PD à 1 an est inférieure ou égale à 0,25 %) en date de clôture, car les changements de probabilité de défaut liés à des dégradations de notation dans cette zone sont faibles, et donc considérés comme non « significatifs ».

- quand la note interne est supérieure ou égale à 9+ (ou quand la PD à 1 an est supérieure à 10 %) en date de clôture, compte tenu des pratiques du Groupe en matière d'émission de crédits, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 (dans la mesure où la facilité n'est pas dépréciée).

Le risque de crédit est présumé avoir augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale et l'actif classé en strate 2, en cas de retard de paiement de plus de 30 jours.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels et géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en strate 2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, le Groupe a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques par zone géographique, couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire,
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de test de résistance réalisés par le Groupe,
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut et par la déformation des matrices de migration de note interne (ou paramètre de risque). Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central,
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

Par ailleurs, lorsque cela s'avère pertinent, la mesure des dépréciations peut prendre en compte des scénarios de vente des actifs.

Scénarios macroéconomiques

Les trois scénarios macroéconomiques sont définis avec un horizon de projection à 3 ans. Ils correspondent à :

- un scénario central, qui décrit la situation économique la plus probable sur l'horizon de projection. Ce scénario est mis à jour à une fréquence trimestrielle. Il est élaboré par la cellule de Recherche Economique du Groupe, en collaboration avec divers experts du Groupe. Les projections sont déclinées pour chaque marché significatif du Groupe (France, Italie, Belgique, États-Unis et zone euro), au travers des principales variables macroéconomiques (le Produit Intérieur Brut- PIB et ses composantes, le taux de chômage, l'indice des prix à la consommation, les taux d'intérêt, les taux de change, le prix du pétrole, les prix du marché immobilier etc.) qui sont déterminantes dans la modélisation des paramètres de risque utilisés dans le cadre du processus de test de résistance.

À partir du 31 décembre 2020, au-delà des zones géographiques, les paramètres prospectifs ont été détaillés par secteur économique afin de mieux refléter l'hétérogénéité des dynamiques économiques en lien avec les mesures de confinement et l'arrêt partiel de l'activité ;

- un scénario adverse, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques pesant sur le scénario de base, et dont il résulte une situation économique beaucoup plus défavorable que dans le scénario de référence. Le point de départ est l'application d'un choc sur le PIB. Ce choc sur le PIB est appliqué avec une ampleur variable, mais de manière simultanée aux différentes économies, dans la mesure où la crise considérée est une crise globale. Les hypothèses retenues sont généralement cohérentes avec celles proposées par les régulateurs. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt) sont définies sur la base de relations économétriques établies, et de jugement d'expert ;
- un scénario favorable, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques ayant un effet positif sur l'économie, et dont il résulte une situation économique bien plus favorable. Afin de parvenir à une estimation non biaisée des dépréciations, le scénario favorable est défini tel que la probabilité d'occurrence du choc appliqué sur le PIB (en moyenne, sur un cycle) est égale à la probabilité d'occurrence du choc correspondant dans le scénario adverse. L'ampleur des chocs appliqués correspond généralement à 80 %-95 % de l'ampleur des chocs en adverse. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt) sont définies de la même manière que dans le scénario adverse.

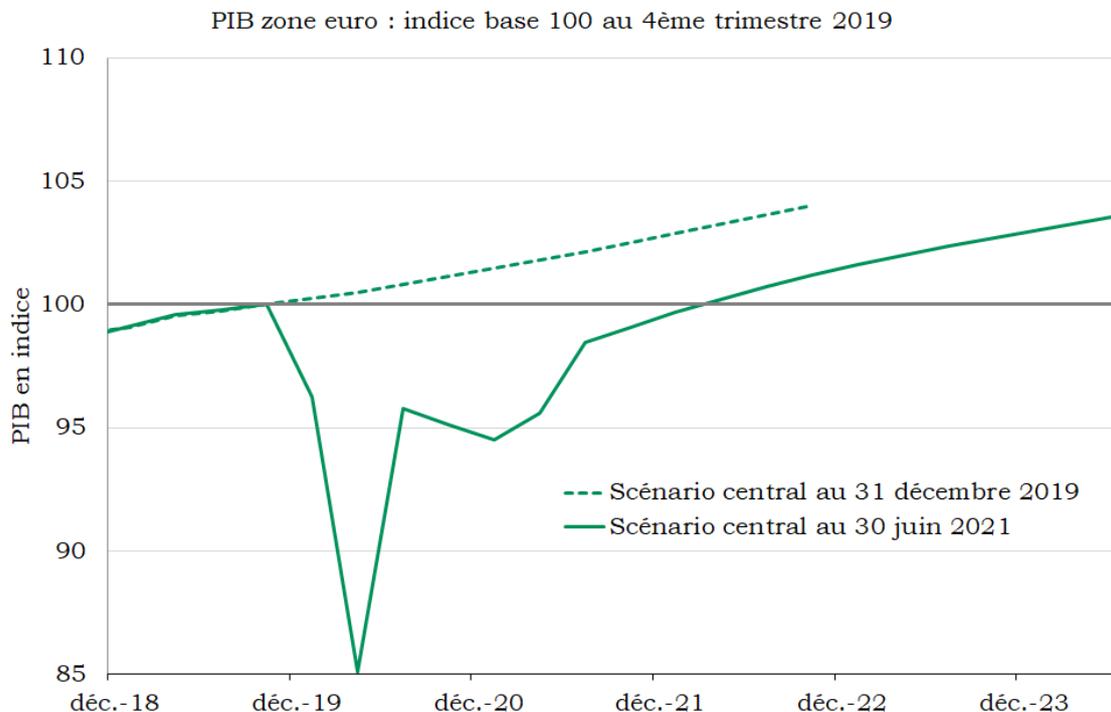
Au 30 juin 2021, les chocs favorables sur l'activité ont été substantiellement diminués. En effet, la plupart des événements positifs préalablement intégrés dans le scénario favorable sont désormais pris en compte dans le scénario central. De plus, tout rebond plus fort qu'anticipé dans le scénario central serait limité par des contraintes sur les facteurs de production.

Prise en compte des spécificités de la crise sanitaire dans le scénario central :

Après une baisse historique en 2020, reflétant les mesures de confinement strictes mises en place par les gouvernements face à l'augmentation des cas de Covid-19, l'activité devrait rebondir nettement en 2021, reflétant (i) un rattrapage mécanique, (ii) les mesures de soutien des gouvernements et des banques centrales, et (iii) les évolutions favorables concernant la vaccination.

Comme l'illustrent la légère baisse du PIB en zone euro et la nette hausse aux États-Unis au premier trimestre 2021, l'importance du rebond attendu variera selon les économies notamment en fonction de l'amélioration de la situation sanitaire et de l'ampleur des mesures budgétaires. Après une nette amélioration en 2021, le rythme de croissance devrait se normaliser à partir de 2022. L'activité devrait revenir à son niveau d'avant-crise au cours des années 2021 et 2022 dans la plupart des économies matures.

Le graphique ci-après présente une comparaison entre la projection du PIB retenue dans le scénario central pour le calcul des ECL au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2021.



- **Retour au niveau de PIB du 4^{ème} trimestre 2019**

	30 juin 2021
France	2 ^{ème} trimestre 2022
Italie	2 ^{ème} trimestre 2023
Belgique	2 ^{ème} trimestre 2022
Allemagne	3 ^{ème} trimestre 2021
Zone euro	2 ^{ème} trimestre 2022
États-Unis	2 ^{ème} trimestre 2021

Ces hypothèses sont comparables à celles du scénario de juin 2021 de la Banque centrale européenne pour la zone euro qui prévoit que le PIB dépassera son niveau d'avant-crise à partir du deuxième trimestre de 2022.

Scénario adverse

Le scénario adverse suppose la matérialisation de certains risques pour l'économie, conduisant à une trajectoire économique beaucoup plus dégradée que dans le scénario central.

Dans l'environnement actuel, le risque dominant est que la crise sanitaire ne se dissipe pas aussi rapidement que supposé dans le scénario central et continue de peser sur la reprise.

Deux facteurs principaux pourraient conduire à cette situation : (i) des évolutions sanitaires moins favorables qu'envisagées (nouvelles vagues liées aux mutations du virus ou à la moindre efficacité des vaccins) ; (ii) retombées économiques plus graves que prévu (hausse des taux de chômage et de faillites en raison d'une réduction des mesures de soutien gouvernementales).

Les risques suivants apparaissent renforcés dans le contexte de crise sanitaire :

1. **Crise prolongée, en raison d'une demande durablement plus faible** : La crise sanitaire pourrait déclencher une crise plus « classique » et donc plus longue, si elle provoque des dommages importants dans l'économie (par exemple, un taux de chômage plus élevé, un nombre plus élevé de faillites, etc.) qui affectent la demande intérieure. Ce phénomène pourrait notamment apparaître lorsque les gouvernements mettront fin aux mesures de soutien aux ménages et aux entreprises prises pendant la crise (chômage partiel, prolongation des droits à l'allocation chômage, prêts garantis par l'État) ou si des secteurs clés (d'un pays ou d'une région donnée) sont sévèrement touchés par la crise (le tourisme étranger par exemple).
2. **Pression sur la rentabilité des institutions financières** : Certains emprunteurs pourraient rencontrer des difficultés de remboursement de leur dette, en particulier avec la réduction ou l'arrêt des mesures de soutien prises par les gouvernements pendant la crise. À ce risque s'ajoutent de possibles turbulences financières et le niveau très bas des taux d'intérêt. Ces développements sont susceptibles de peser sur la rentabilité du secteur bancaire.
3. **Nouvelles corrections sur les marchés financiers** : Selon l'évolution de la crise sanitaire, de nouvelles corrections pourraient affecter certains marchés.
 - **Tensions liées aux finances publiques** : Compte tenu de l'ampleur de la contraction de l'activité et du montant du soutien budgétaire fourni par les gouvernements pour compenser ce choc majeur sur l'activité, les ratios de dette publique ont massivement augmenté et atteindront souvent des niveaux sans précédent. Même si les politiques monétaires extrêmement accommodantes limitent fortement ce risque actuellement, cette détérioration des finances publiques pourrait engendrer, dans le futur et dans certains pays, des tensions sur les marchés financiers et des mesures d'austérité. De telles évolutions pourraient avoir des effets secondaires négatifs sur l'activité. Si la zone euro semble plus exposée à ce risque que d'autres pour des raisons structurelles, la BCE a montré ces dernières années qu'elle disposait des outils pour limiter l'ampleur de tels chocs potentiels.
4. **Nouvelles difficultés économiques en Chine** : Au cours des dernières années, l'économie chinoise a soutenu le commerce et l'activité à l'échelle mondiale. Cependant, la crise sanitaire a freiné cet élan. Des difficultés supplémentaires ne peuvent être exclues, que ce soit en termes d'activité ou sur d'autres fronts (par exemple, finances publiques, métriques des soldes extérieurs, tensions politiques). Compte tenu du poids de l'économie chinoise, ces difficultés auraient un impact sur les marchés financiers mondiaux, le commerce international et les prix des matières premières.
5. **Difficultés des marchés émergents** : Certaines économies émergentes souffrent de déséquilibres économiques et politiques intérieurs, de la force du dollar américain, et de la détérioration des relations internationales. La crise sanitaire pourrait entraîner également de possibles sorties de capitaux ainsi que du retard dans les campagnes de vaccination par rapport aux économies matures.

D'autres risques, non directement liés à la crise sanitaire ont été également pris en compte dans le scénario adverse :

6. **Risques commerciaux** : Les désaccords entre les États-Unis et la Chine sur les sujets de protection de la propriété intellectuelle, de transferts de technologie ou des politiques industrielles devraient persister. À la suite de la crise sanitaire, les États-Unis et d'autres économies matures sont aussi susceptibles de chercher à réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine dans certains domaines jugés stratégiques. Les tensions liées au commerce et à la mondialisation devraient donc persister, voire s'aggraver.
7. **Risques géopolitiques** : Les tensions, prononcées au Moyen-Orient notamment, pourraient peser sur l'économie mondiale au travers de chocs sur les prix des matières premières, sur les marchés financiers, ainsi que sur la confiance des entreprises.

Il est supposé que ces risques latents se matérialisent à partir du 3^{ème} trimestre 2021, déclenchés par une extension de la crise sanitaire.

L'effet du scénario adverse sur l'évolution du PIB des pays de l'OCDE se traduit par un écart avec le scénario central au terme de la période de choc (3 ans) compris entre 8,5 % et 15 % (5,8 % et 12 % au 31 décembre 2020) selon les pays considérés, atteignant en particulier près de 10 % (7,1 % au 31 décembre 2020) en moyenne dans la zone euro et un peu plus de 8 % (5,8 % au 31 décembre 2020) aux États-Unis.

Pondération des scénarios et sensibilité du coût du risque :

La pondération du scénario adverse retenue par le Groupe est de 21 % au 30 juin 2021, contre 16 % au 31 décembre 2020 et de 29 % pour le scénario favorable au 30 juin 2020 contre 34 % au 31 décembre 2020, reflétant une position du cycle de crédit en-dessous de la moyenne au 30 juin 2021 dans le contexte de la crise sanitaire en cours et de la généralisation des mesures de confinement.

L'application d'une pondération égale sur les scénarios favorable et adverse (25 %) permet d'estimer la sensibilité du montant des pertes attendues sur l'ensemble des actifs financiers au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres et aux engagements de crédit. Elle conduirait à une augmentation de l'ordre de 80 millions d'euros (130 millions d'euros au 31 décembre 2020), soit 1,5 % des pertes attendues. L'application de ces pondérations ne modifie pas le classement des facilités dans les différentes strates à la date d'arrêt.

Adaptation du dispositif d'évaluation des montants des pertes de crédit attendues pour prendre en compte les spécificités de la crise sanitaire :

La mesure de l'impact des scénarios macroéconomiques sur les pertes de crédit attendues a été ajustée pour refléter les spécificités de la crise sanitaire actuelle. Compte tenu des caractères exceptionnels du choc lié aux mesures de confinement temporaires et du soutien apporté par les gouvernements et les banques centrales, les paramètres des scénarios macroéconomiques pour les différents pays ou zones géographiques intégrés dans les modèles de calcul (calibrés sur la base des précédentes crises) ont été adaptés afin d'en extraire une dynamique de moyen terme de l'évolution macroéconomique et de minimiser ainsi une volatilité excessive.

La perspective de moyen terme retenue pour la zone euro sur le scénario central réduit la perte de revenus sur la période, toutefois pour un montant largement inférieur à celui des dispositifs d'aide mis en place par les gouvernements et la Banque centrale européenne.

Par ailleurs, des ajustements conservateurs ont été pris en compte lorsque les modèles utilisés se fondaient sur des indicateurs présentant des niveaux atypiques dans le contexte de la crise sanitaire et en lien avec les mesures de soutien, tels que la hausse des dépôts et la baisse des retards de paiements sur la clientèle de détail et les entrepreneurs.

Lorsque les nouveaux crédits bénéficient d'une garantie de l'État (principalement en France et en Italie), le calcul des pertes de crédit attendues a été ajusté en conséquence.

Pour l'activité spécifique de crédit à la consommation, les projections des taux de migration vers le défaut ont été adaptées afin de refléter les particularités par pays de ce segment d'activité. De plus, un ajustement conservateur a été considéré sur les crédits ayant fait l'objet d'un report d'échéance.

L'absence de report général d'échéance au bénéfice des personnes physiques, notamment en France, a conduit à identifier comme restructurées les créances ayant fait l'objet de mesures d'accompagnement non prévues initialement au contrat. Pour autant, ces mesures n'ont pas été considérées comme critère automatique de transfert vers la strate 2.

- **Coût du risque de la période**

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Dotations nettes aux dépréciations	(1 628)	(2 782)
Récupérations sur créances amorties	185	212
Pertes sur créances irrécouvrables	(266)	(303)
Total du coût du risque de la période	(1 709)	(2 873)

Coût du risque de la période par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Banques centrales	(2)	1
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	4	(176)
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	(8)	(6)
Actifs au coût amorti	(1 569)	(2 576)
<i>dont prêts et créances</i>	(1 563)	(2 566)
<i>dont titres de dette</i>	(6)	(10)
Autres actifs	16	(5)
Engagements de financement, de garantie et divers	(150)	(111)
Total du coût du risque de la période	(1 709)	(2 873)
<i>Coût du risque sur encours sains</i>	(357)	(711)
<i>dont strate 1</i>	69	(453)
<i>dont strate 2</i>	(426)	(258)
<i>Coût du risque sur encours dépréciés - strate 3</i>	(1 352)	(2 162)

- **Dépréciations constituées au titre du risque de crédit**

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	31 décembre 2020	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	30 juin 2021
Dépréciations des actifs					
Banques centrales	17	1		(3)	15
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	148	(17)		4	135
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	132	8	(2)	1	139
Actifs financiers au coût amorti	21 704	1 523	(1 575)	275	21 927
<i>dont prêts et créances</i>	21 546	1 517	(1 575)	278	21 766
<i>dont titres de dette</i>	158	6		(3)	161
Autres actifs	104	(15)	(27)		62
Total des dépréciations d'actifs financiers	22 105	1 500	(1 604)	277	22 278
<i>dont strate 1</i>	2 379	(61)	(2)	(5)	2 311
<i>dont strate 2</i>	3 166	314	(3)	(174)	3 303
<i>dont strate 3</i>	16 560	1 247	(1 599)	456	16 664
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	964	89		6	1 059
Autres dépréciations	383	39	(29)	17	410
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	1 347	128	(29)	23	1 469
<i>dont strate 1</i>	319	(11)		14	322
<i>dont strate 2</i>	297	102		(10)	389
<i>dont strate 3</i>	731	37	(29)	19	758
Total des dépréciations et provisions constituées	23 452	1 628	(1 633)	300	23 747

Variation au cours de la période précédente des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	31 décembre 2019	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	30 juin 2020
Dépréciation des actifs					
Banques centrales	15	(1)		(1)	13
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	149	176	(120)	(30)	175
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	141	6	(11)	(3)	133
Actifs financiers au coût amorti	21 411	2 501	(1 157)	(277)	22 478
<i>dont prêts et créances</i>	21 277	2 491	(1 157)	(274)	22 337
<i>dont titres de dette</i>	134	10		(3)	141
Autres actifs	90	11	(3)	1	99
Total des dépréciations d'actifs financiers	21 806	2 693	(1 291)	(310)	22 898
<i>dont strate 1</i>	1 676	412	(4)	4	2 088
<i>dont strate 2</i>	3 145	200	(6)	(71)	3 268
<i>dont strate 3</i>	16 985	2 081	(1 281)	(243)	17 542
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	818	110		(13)	915
Autres dépréciations	416	(21)	(24)	4	375
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	1 234	89	(24)	(9)	1 290
<i>dont strate 1</i>	259	31		5	295
<i>dont strate 2</i>	225	51		(11)	265
<i>dont strate 3</i>	750	7	(24)	(3)	730
Total des dépréciations et provisions constituées	23 040	2 782	(1 315)	(319)	24 188

Variations des dépréciations sur actifs financiers au coût amorti sur la période

En millions d'euros	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Strate 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Strate 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Strate 3)	Total
Au 31 décembre 2020	2 343	3 142	16 219	21 704
Dotations nettes aux dépréciations	(49)	305	1 267	1 523
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	355	134		489
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période ⁽¹⁾	(235)	(188)	(343)	(766)
Transfert vers strate 2	(163)	1 035	(227)	645
Transfert vers strate 3	(28)	(397)	1 090	665
Transfert vers strate 1	78	(430)	(41)	(393)
Autres dotations / reprises sans changement de strate ⁽²⁾	(56)	151	788	883
Utilisation de dépréciations	(2)	(3)	(1 570)	(1 575)
Variation de périmètre, des parités monétaires et divers	(1)	(175)	451	275
Au 30 juin 2021	2 291	3 269	16 367	21 927

(1) Y compris cessions.

(2) Y compris amortissements.

Variations des dépréciations sur actifs financiers au coût amorti sur la période précédente

En millions d'euros	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Strate 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Strate 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Strate 3)	Total
Au 31 décembre 2019	1 641	3 123	16 647	21 411
Dotations nettes aux dépréciations	410	199	1 892	2 501
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	267	222		489
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période ⁽¹⁾	(145)	(271)	(213)	(629)
Transfert vers strate 2	(82)	1 081	(159)	840
Transfert vers strate 3	(18)	(466)	1 333	849
Transfert vers strate 1	52	(393)	(19)	(360)
Autres dotations / reprises sans changement de strate ⁽²⁾	336	26	950	1 312
Utilisation de dépréciations	(1)	(6)	(1 150)	(1 157)
Variation de périmètre, des parités monétaires et divers	6	(71)	(212)	(277)
Au 30 juin 2020	2 056	3 245	17 177	22 478

⁽¹⁾ Y compris cessions.⁽²⁾ Y compris amortissements.**2.i GAINS NETS SUR AUTRES ACTIFS IMMOBILISES**

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Gains nets sur participations consolidées	374	19
Gains nets sur immobilisations corporelles et incorporelles	291	481
Gains nets sur actifs immobilisés	665	500

Les principales plus-values concernent la cession partielle d'Allfunds Group Plc pour 300 millions d'euros au premier semestre 2021, et des cessions d'immeubles d'exploitation pour 319 millions d'euros au premier semestre 2021 et 464 millions d'euros au premier semestre 2020.

2.j IMPOTS SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Charge nette des impôts courants	(1 721)	(1 089)
Charge nette des impôts différés	(441)	(68)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(2 162)	(1 157)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de deux domaines d'activité opérationnels :

- **Retail Banking & Services** : ce domaine réunit les pôles Domestic Markets et International Financial Services. Le pôle Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, Arval et New Digital Businesses). Le pôle International Financial Services regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux États-Unis, ainsi que Personal Finance et les activités d'Assurance et de Gestion Institutionnelle et Privée (métiers Wealth Management, Gestion d'Actifs et Services Immobiliers) ;
- **Corporate & Institutional Banking (CIB)** : ce domaine rassemble les activités de Corporate Banking (Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie Pacifique et Amériques, ainsi que les activités de Corporate Finance), Global Markets (activités Fixed Income, Currency et Commodities ainsi qu'Equity and Prime Services), et Securities Services (spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe, certains coûts relatifs aux projets transversaux, l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) et certaines participations.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation et d'adaptation liés aux programmes transverses d'économie du Groupe.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 11 % des actifs pondérés. La ventilation du bilan par pôle d'activité suit les mêmes règles que celles utilisées pour la ventilation du résultat par pôle d'activité.

• **Résultats par pôle d'activité**

En millions d'euros	1er semestre 2021						1er semestre 2020					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Eléments hors exploitation	Résultat avant impôt
Retail Banking and Services												
Domestic Markets												
Banque De Détail en France ⁽¹⁾	2 944	(2 174)	(215)	555	(2)	554	2 792	(2 169)	(187)	436	(1)	435
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	1 300	(868)	(214)	218		218	1 265	(863)	(242)	160	(2)	158
Banque De Détail en Belgique ⁽¹⁾	1 636	(1 269)	(91)	276	6	282	1 636	(1 274)	(134)	228	11	239
Autres activités de Domestic Markets ⁽¹⁾	1 888	(1 032)	(66)	789	(4)	785	1 666	(953)	(78)	634	(7)	627
International Financial Services												
Personal Finance	2 651	(1 463)	(665)	523	6	529	2 777	(1 429)	(1 032)	316	7	323
International Retail Banking												
<i>Europe Méditerranée</i> ⁽¹⁾	973	(823)	(97)	53	68	121	1 265	(899)	(229)	137	86	223
<i>BancWest</i> ⁽¹⁾	1 180	(793)	(2)	385	5	390	1 209	(877)	(229)	103	(3)	100
Assurance	1 558	(750)		808	58	866	1 407	(732)	(1)	674	70	744
Gestion Institutionnelle et Privée	1 614	(1 236)	(10)	368	122	490	1 422	(1 243)	(13)	165	39	204
Corporate & Institutional Banking												
Corporate Banking	2 481	(1 344)	(249)	889	14	903	2 328	(1 380)	(567)	381	1	383
Global Markets	3 750	(2 526)	19	1 243	13	1 256	3 610	(2 299)	(116)	1 195	2	1 197
Securities Services	1 153	(939)	1	215	14	229	1 138	(933)		205	4	209
Autres Activités	477	(553)	(119)	(195)	589	394	48	(442)	(46)	(440)	518	78
Total Groupe	23 605	(15 769)	(1 709)	6 127	890	7 017	22 563	(15 495)	(2 873)	4 195	726	4 921

⁽¹⁾ Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie, Pologne et États-Unis.

- **Commissions nettes par pôle d'activité, y compris celles comptabilisées dans le Produit net des activités d'assurance**

En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Retail Banking & Services		
Domestic Markets		
Banque De Détail en France ⁽¹⁾	1 334	1 244
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	526	488
Banque De Détail en Belgique ⁽¹⁾	487	436
Autres activités de Domestic Markets ⁽¹⁾	316	277
International Financial Services		
Personal Finance	390	399
International Retail Banking	403	396
<i>Europe Méditerranée</i> ⁽¹⁾	230	233
<i>BancWest</i> ⁽¹⁾	173	163
Assurance	(1 566)	(1 653)
Gestion Institutionnelle et Privée	1 137	1 012
Corporate & Institutional Banking		
Corporate Banking	1 017	769
Global Markets	(444)	(224)
Securities Services	684	673
Autres Activités	21	(15)
Total Groupe	4 308	3 801

⁽¹⁾ Banque De Détail en France, BNL banca commerciale, Banque De Détail en Belgique, Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg, Europe Méditerranée et BancWest après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie, Pologne et États-Unis.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2021

4.a INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés –, de certains passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur émission, ainsi que d'instruments non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas la comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres.

	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Portefeuille de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total	Portefeuille de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total
En millions d'euros, au								
Portefeuille de titres	252 889	2 354	7 524	262 767	160 632	347	6 948	167 927
Prêts et opérations de pension	286 872		1 097	287 969	243 938		940	244 878
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	539 761	2 354	8 621	550 736	404 570	347	7 888	412 805
Portefeuille de titres	126 230			126 230	94 263			94 263
Dépôts et opérations de pension	327 364	2 015		329 379	286 741	1 854		288 595
Dettes représentées par un titre (note 4.g)		68 465		68 465		64 048		64 048
<i>dont dettes subordonnées</i>		909		909		851		851
<i>dont dettes non subordonnées</i>		60 847		60 847		56 882		56 882
<i>dont dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers</i>		6 709		6 709		6 315		6 315
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	453 594	70 480		524 074	381 004	65 902		446 906

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 4.c.

- **Passifs financiers évalués en valeur de marché sur option**

Les passifs financiers valorisés sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat enregistrent principalement les émissions originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et la couverture sont gérés dans un même ensemble. Ces émissions recèlent des dérivés incorporés significatifs dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles des instruments dérivés qui les couvrent économiquement.

La valeur de remboursement des dettes émises évaluées sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat s'établit à 62 720 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 60 065 millions d'euros au 31 décembre 2020.

• **Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat**

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat sont des actifs financiers non détenus à des fins de transaction :

- instruments de dette qui ne remplissent pas les critères prévus par la norme IFRS 9 pour être classés dans les catégories d'instruments en « valeur de marché par capitaux propres » ou au « coût amorti » :
- leur modèle de gestion n'est pas « de collecter les flux de trésorerie contractuels » ni « de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les instruments » ; et/ou
- leurs flux de trésorerie ne représentent pas seulement le remboursement du principal et des intérêts sur le principal.
- instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisi de classer en « valeur de marché par capitaux propres ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture.

En millions d'euros, au	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	128 299	114 766	151 201	142 509
Instruments dérivés de change	68 885	68 834	83 246	85 298
Instruments dérivés de crédit	8 143	8 729	8 152	8 666
Instruments dérivés sur actions	24 470	40 051	29 271	42 134
Autres instruments dérivés	8 092	7 467	4 909	4 001
Instruments financiers dérivés	237 889	239 847	276 779	282 608

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En millions d'euros, au	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré, admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	1 367 963	11 789 386	4 803 084	17 960 433	1 338 251	8 962 795	4 569 738	14 870 784
Instruments dérivés de change	30 186	140 098	6 492 302	6 662 586	26 929	94 633	5 507 868	5 629 430
Instruments dérivés de crédit		400 444	541 418	941 862		376 689	558 222	934 911
Instruments dérivés sur actions	799 522		521 582	1 321 104	697 858		461 793	1 159 651
Autres instruments dérivés	104 486		71 260	175 746	70 830		54 494	125 324
Instruments financiers dérivés	2 302 157	12 329 928	12 429 646	27 061 731	2 133 868	9 434 117	11 152 115	22 720 100

Dans le cadre de son activité de client clearing, le Groupe garantit le risque de défaut de ses clients aux chambres de compensation. Le notionnel des engagements concernés s'élève à 907 milliards d'euros au 30 juin 2021 (contre 818 milliards d'euros au 30 juin 2020).

4.b ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros, au	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
Titres de dette	43 381	42	55 981	613
États	18 075	90	30 989	414
Autres administrations publiques	19 329	22	17 970	244
Etablissements de crédit	4 310	(72)	5 140	(39)
Autres	1 667	2	1 882	(6)
Titres de capitaux propres	2 668	1 013	2 209	535
Total des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	46 049	1 055	58 190	1 148

Les titres de dette classés en actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres incluent 103 millions d'euros de titres classés en strate 3 au 30 juin 2021 (contre 108 millions au 31 décembre 2020) pour lesquels les dépréciations au titre du risque de crédit portées en compte de résultat ont été imputées sur les variations de valeur négatives enregistrées en capitaux propres pour 102 millions d'euros à la même date (contre 104 millions au 31 décembre 2020).

L'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres a été retenue pour des titres de capitaux propres détenus notamment dans le cadre de partenariats stratégiques et des titres nécessaires pour l'exercice de certaines activités.

4.c MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque.

Les ajustements de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal.

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements de valorisation sont présentés ci-après.

AJUSTEMENTS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

Ajustement de bid/offer : l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres : lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

Ajustement lié à l'incertitude de modèle : une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

Ajustement de valeur lié aux coûts futurs de couverture (Future Hedging Costs adjustments – FHC) : cet ajustement s'applique aux positions de niveau 3 qui nécessitent une couverture dynamique tout au long de leur durée de vie donnant lieu à des coûts de bid/offer supplémentaires encourus sur les instruments de couverture. La méthodologie de calcul de l'ajustement vise à évaluer ces coûts, notamment en fonction de la fréquence optimale anticipée des adaptations de la couverture.

Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) : cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, la détermination de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

1. la possible absence ou indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
2. l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
3. et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation utilisé pour établir l'ajustement de valeur pour risque de contrepartie est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

Ajustement de valeur pour financement (*Funding Valuation Adjustment – FVA*) : lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire.

Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (*Own Credit Adjustment – OCA*) et pour les dérivés (*Debit Valuation Adjustment – DVA*) : ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions de titres de dettes appropriées réalisées par le Groupe sur le marché. L'ajustement de DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est augmentée de 404 millions d'euros au 30 juin 2021, à comparer à une augmentation de valeur de 408 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit une variation de - 4 millions d'euros constatée directement en capitaux propres ne pouvant être reclassés en résultat.

CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHÉ

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.e.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

La ventilation des actifs et des passifs par classes de risques a pour objectif de préciser la nature des instruments :

4. les expositions titrisées sont présentées par type de collatéral.
5. pour les instruments dérivés, les valeurs de marché sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

En millions d'euros, au	30 juin 2021											
	Portfeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portfeuille de titres	228 076	24 510	303	252 889	3 287	1 355	5 236	9 878	33 464	11 366	1 219	46 049
États	118 856	8 526	36	127 418	-	-	-	-	14 347	3 713	15	18 075
Autres titres de dettes	29 473	15 235	210	44 918	2 354	447	395	3 196	17 463	7 441	402	25 306
Actions et autres titres de capitaux propres	79 747	749	57	80 553	933	908	4 841	6 682	1 654	212	802	2 668
Prêts et opérations de pension	-	286 707	165	286 872	-	316	781	1 097	-	-	-	-
Prêts	-	5 020	29	5 049	-	316	781	1 097	-	-	-	-
Opérations de pension	-	281 687	136	281 823	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	228 076	311 217	468	539 761	3 287	1 671	6 017	10 975	33 464	11 366	1 219	46 049
Portfeuille de titres	124 467	1 590	173	126 230	-	-	-	-	-	-	-	-
États	89 924	16	-	89 940	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres de dette	17 628	1 524	170	19 322	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres de capitaux propres	16 915	50	3	16 968	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et opérations de pension	-	327 057	307	327 364	-	1 860	155	2 015	-	-	-	-
Emprunts	-	269	34	303	-	1 860	155	2 015	-	-	-	-
Opérations de pension	-	326 788	273	327 061	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	-	-	-	-	4 505	43 511	20 449	68 465	-	-	-	-
Dettes subordonnées (note 4.g)	-	-	-	-	-	909	-	909	-	-	-	-
Dettes non subordonnées (note 4.g)	-	-	-	-	-	40 398	20 449	60 847	-	-	-	-
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers	-	-	-	-	4 505	2 204	-	6 709	-	-	-	-
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	124 467	328 647	480	453 594	4 505	45 371	20 604	70 480	-	-	-	-

En millions d'euros, au	31 décembre 2020											
	Portfeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portfeuille de titres	135 850	24 386	396	160 632	671	1 659	4 965	7 295	43 538	13 505	1 147	58 190
États	81 126	7 464	-	88 590	-	-	-	-	27 188	3 801	-	30 989
Autres titres de dette	18 264	16 305	137	34 706	-	1 141	401	1 542	15 109	9 491	392	24 992
Actions et autres titres de capitaux propres	36 460	617	259	37 336	671	518	4 564	5 753	1 241	213	755	2 209
Prêts et opérations de pension	-	243 567	371	243 938	-	218	722	940	-	-	-	-
Prêts	-	4 299	-	4 299	-	218	722	940	-	-	-	-
Opérations de pension	-	239 268	371	239 639	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	135 850	267 953	767	404 570	671	1 877	5 687	8 235	43 538	13 505	1 147	58 190
Portfeuille de titres	92 298	1 823	142	94 263	-	-	-	-	-	-	-	-
États	66 489	252	-	66 741	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres de dette	9 990	1 495	47	11 532	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres de capitaux propres	15 819	76	95	15 990	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et opérations de pension	-	285 766	975	286 741	-	1 709	145	1 854	-	-	-	-
Emprunts	-	1 654	-	1 654	-	1 709	145	1 854	-	-	-	-
Opérations de pension	-	284 112	975	285 087	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	-	-	-	-	5 240	40 840	17 968	64 048	-	-	-	-
Dettes subordonnées (note 4.g)	-	-	-	-	-	851	-	851	-	-	-	-
Dettes non subordonnées (note 4.g)	-	-	-	-	-	38 914	17 968	56 882	-	-	-	-
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers	-	-	-	-	5 240	1 075	-	6 315	-	-	-	-
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	92 298	287 589	1 117	381 004	5 240	42 549	18 113	65 902	-	-	-	-

30 juin 2021								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	231	126 904	1 164	128 299	240	113 407	1 119	114 766
Instruments dérivés de change	26	68 511	348	68 885	36	68 464	334	68 834
Instruments dérivés de crédit		7 677	466	8 143		8 187	542	8 729
Instruments dérivés sur actions	9 406	13 190	1 874	24 470	15 389	17 306	7 356	40 051
Autres instruments dérivés	1 647	6 333	112	8 092	1 482	5 731	254	7 467
Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)	11 310	222 615	3 964	237 889	17 147	213 095	9 605	239 847
Instruments financiers dérivés de couverture	-	9 075	-	9 075	-	9 713	-	9 713

31 décembre 2020								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	167	149 474	1 560	151 201	280	140 670	1 559	142 509
Instruments dérivés de change		82 809	437	83 246	2	84 953	343	85 298
Instruments dérivés de crédit		7 718	434	8 152		8 200	466	8 666
Instruments dérivés sur actions	11 537	15 853	1 881	29 271	15 461	18 906	7 767	42 134
Autres instruments dérivés	988	3 857	64	4 909	747	3 161	93	4 001
Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)	12 692	259 711	4 376	276 779	16 490	255 890	10 228	282 608
Instruments financiers dérivés de couverture	-	15 600	-	15 600	-	13 320	-	13 320

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours du premier semestre 2021, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options, etc.). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.

Niveau 2

Les titres classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'entreprises, d'obligations d'État, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources peuvent être également utilisées, telles que le marché primaire.

Les opérations de pension sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent et de la maturité de l'opération de pension.

Les dettes émises évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

Les instruments dérivés de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

les instruments dérivés simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;

les instruments dérivés structurés, dont l'incertitude de modèle est non significative, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés cités ci-dessus sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

la valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;

la valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplication ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;

la valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus sophistiquée ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

Niveau 3

Les titres de Niveau 3 comprennent principalement les parts de fonds et les actions non cotées mesurées en valeur de marché par résultat ou par capitaux propres.

Les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

Les actions et autres titres à revenu variable non cotés de niveau 3 sont évalués en utilisant l'une des méthodes suivantes : quote-part d'actif net réévalué, multiples de sociétés équivalentes, actualisation des flux futurs générés par l'activité de la société, approche multicritères.

Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS : l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

Les dettes émises évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés simples sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle porte sur des instruments ou des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

0. **Instruments dérivés de taux d'intérêt** : les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.
1. **Instruments dérivés de crédit (CDS)** : il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
2. **Instruments dérivés sur actions** : l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.
De même, les transactions longues sur paniers d'actions sont également classées en Niveau 3 du fait de l'absence d'observabilité de la corrélation action sur les maturités longues.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

Les instruments dérivés structurés classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

3. **les options de taux structurés** sont classées en Niveau 3 lorsqu'elles impliquent des devises pour lesquelles les observations disponibles sont insuffisantes ou lorsqu'elles comprennent une option quanto dont le calcul du pay-off est déterminé avec un taux de change à maturité fixe (à l'exception des principales devises). Les instruments dérivés structurés long terme sont également classés en Niveau 3.
4. **les instruments dérivés hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation de certains PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt, qui sont classés en niveau 3. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
5. **les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
6. **les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.
7. **les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.
8. la valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.
9. **les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles. Les paniers linéaires sont toutefois considérés comme observables.

10. **les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières ou bien un taux de change. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces instruments dérivés structurés font l'objet d'ajustements de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

Ajustements de valorisation (CVA, DVA et FVA)

Les ajustements de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et pour risque de crédit propre (DVA) et l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) sont considérés comme composantes non observables du dispositif de valorisation et par conséquent classés en Niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. Ceci n'interfère pas, dans le cas général, dans la classification des transactions individuelles au sein de la hiérarchie. Toutefois, un dispositif spécifique permet d'identifier les transactions individuelles pour lesquelles la contribution marginale de ces ajustements, et l'incertitude associée, est significative et justifie de classer ces transactions en Niveau 3. C'est notamment le cas de certains instruments de taux d'intérêt simples faiblement collatéralisés et de durée résiduelle très longue.

Le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables utilisées pour la valorisation des instruments financiers de niveau 3. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.

Les principaux paramètres non observables utilisés pour valoriser les dettes émises de niveau 3 sont équivalents à ceux de leur dérivé de couverture économique. Les informations sur ces dérivés, présentées dans ce tableau, s'appliquent également à ces dettes.

Classes d'instruments	Évaluation au bilan (en millions d'euros)		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée		
	Actif	Passif							
Opérations de pension	de	136	273	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base Spread des opérations de pensions à long de financement d'un pool d'obligations determine sur les obligations privées (haut référence négocié activement et représentatif rendement, investment grade) et sur les ABS des pensions livrées sous-jacentes.	0 pb à 168 pb	32 pb (a)		
Instruments dérivés de taux				Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	17 % à 51 %	18 % (a)	
				Instruments dérivés mêlant taux d'inflation et taux d'intérêt	Modèle de valorisation des options hybrides inflation / taux d'intérêt	Corrélation entre taux d'intérêt et taux d'inflation principalement en Europe	1 % à 21 %	15%	
				Floors et caps sur le taux d'inflation ou sur l'inflation cumulée (ex. : planchers de remboursement), essentiellement sur l'inflation européenne et française	Modèle de valorisation des produits d'inflation	Volatilité de l'inflation cumulée	0,7 % à 8,8 %	(b)	
				Produits de volatilité à terme tels que swaps de volatilité, principalement en euro	Modèle de valorisation des options sur taux d'intérêt	Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,3 % à 2,3 %	(b)	
				Swaps de titrisation (balance guaranteed) comprenant swaps à taux fixe, basis swaps ou swaps de devises dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents principalement européens	Modélisation des remboursements anticipés Actualisation des flux de trésorerie attendus	Taux constants de remboursements anticipés	0 % à 18 %	2 % (a)	
Instruments dérivés de crédit					Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	19 % à 90 %	(b)		
					CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Corrélation du défaut inter-régions	80 % à 90 %	90 % (c)
					Paniers N to Default	Modèle de défaillance sur crédit	Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0 à 25%	(b)
					Instruments dérivés de crédit sur un émetteur de référence peu liquide (autre que CDS sur actifs de titrisation et CDS sur indices de prêts)	Démembrement, extrapolation et interpolation	Corrélation des défaillances	50 % à 83 %	60,8 % (a)
Instruments dérivés sur actions					Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans)	34 pb à 162 pb (1)	114 pb (c)		
					Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	Volatilité non observable des actions	0 % à 101 % (3)	30 % (d)	
					Instruments dérivés simples et complexes sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Corrélation non observable des actions	22 % à 98 %	68 % (c)

(1) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle significative sur un émetteur du secteur des télécommunications européen. Le reste de la position est essentiellement sur des émetteurs souverains et financiers.

(2) Le haut de la fourchette est lié à un émetteur des secteurs de la distribution, de la consommation et du transport qui représentent une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides).

(3) Le haut de la fourchette est lié à 9 actions qui représentent une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents actions. Si l'on incluait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 202 %.

(a) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(b) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

(c) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notionnel)

(d) Calcul de moyenne simple

TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours du premier semestre 2021 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
Situation au 31 décembre 2020	5 433	5 687	1 147	11 977	(11 345)	(18 113)	(29 458)
Achats	428	474	129	1 031			-
Emissions				-		(2 438)	(2 438)
Ventes	(495)	(400)	(1)	(896)	(104)		(104)
Règlements ⁽¹⁾	554	12	(17)	549	278	2 748	3 026
Transferts vers le niveau 3	487	19		506	(557)	(3 613)	(4 170)
Transferts hors du niveau 3	(511)	(30)	(87)	(628)	638	249	887
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(417)	235	(2)	(184)	1 474	(55)	1 419
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	(767)	(14)		(781)	(470)	618	148
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres				-			-
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	10	34	2	46	1		1
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres			48	48			-
Situation au 30 juin 2021	4 432	6 017	1 219	11 668	(10 085)	(20 604)	(30 689)

⁽¹⁾ Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

Les transferts hors du Niveau 3 des dérivés à la juste valeur incluent essentiellement l'actualisation de l'horizon d'observabilité de certaines courbes de taux d'intérêt et de paramètres de marché sur les opérations de pension et de crédit mais également l'effet de dérivés devenant uniquement ou essentiellement sensibles à des paramètres observables du fait de la réduction de leur durée de vie.

Les transferts vers le Niveau 3 des instruments à la juste valeur reflètent l'effet de l'actualisation régulière des zones d'observabilité.

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

SENSIBILITE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHESES RAISONNABLEMENT POSSIBLES

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA), l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) et la part des ajustements de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Dans le cas de l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et de l'ajustement explicite du coût de financement (FVA), l'incertitude a été calibrée selon les modalités d'établissement des ajustements prudents de valorisation décrits dans le standard technique « Prudent Valuation » de l'Autorité bancaire européenne. Pour les autres ajustements de valorisation, deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Titres de dette	+/-4	+/-4	+/-5	+/-3
Actions et autres titres de capitaux propres	+/-49	+/-8	+/-48	+/-8
Prêts et pensions	+/-9		+/-13	
Instruments financiers dérivés	+/-593		+/-620	
<i>Instruments dérivés de taux et de change</i>	+/-317		+/-360	
<i>Instruments dérivés de crédit</i>	+/-30		+/-49	
<i>Instruments dérivés sur actions</i>	+/-237		+/-199	
<i>Autres instruments dérivés</i>	+/-9		+/-12	
Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3	+/-655	+/-12	+/-686	+/-11

MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIFS

La marge différée (« Day One Profit ») concerne principalement le périmètre des instruments financiers de niveau 3, et plus marginalement certains instruments financiers de niveau 2 dont les ajustements de valorisation liés à l'incertitude sur les paramètres ou les modèles sont non négligeables au regard de la marge initiale.

La marge différée est déterminée après constitution des ajustements de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2020	Marge différée sur les transactions de la période	Marge comptabilisée en résultat de la période	Marge différée au 30 juin 2021
Instruments dérivés de taux et de change	244	42	(100)	186
Instruments dérivés de crédit	174	51	(75)	150
Instruments dérivés sur actions	414	361	(375)	400
Autres instruments	11	10	(12)	9
Instruments financiers	843	464	(562)	745

4.d ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

- **Détail des prêts et créances par type de produit**

En millions d'euros, au	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	33 221	(88)	33 133	19 082	(100)	18 982
Comptes à vue	7 767	(7)	7 760	7 241	(12)	7 229
Prêts ⁽¹⁾	19 589	(81)	19 508	10 009	(88)	9 921
Opérations de pension	5 865		5 865	1 832		1 832
Prêts et créances envers la clientèle	846 904	(21 678)	825 226	830 979	(21 446)	809 533
Comptes ordinaires débiteurs	43 163	(3 362)	39 801	37 639	(3 409)	34 230
Prêts consentis à la clientèle	762 521	(17 169)	745 352	752 797	(16 888)	735 909
Opérations de location-financement	40 910	(1 147)	39 763	39 220	(1 149)	38 071
Opérations de pension	310		310	1 323		1 323
Total prêts et créances au coût amorti	880 125	(21 766)	858 359	850 061	(21 546)	828 515

⁽¹⁾ Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales.

- **Détail des titres de dette par catégorie d'émetteur**

En millions d'euros, au	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
États	60 028	(22)	60 006	62 044	(22)	62 022
Autres administrations publiques	26 481	(2)	26 479	24 248	(2)	24 246
Etablissements de crédit	10 552	(2)	10 550	10 461	(2)	10 459
Autres	21 626	(135)	21 491	21 721	(132)	21 589
Total titres de dette au coût amorti	118 687	(161)	118 526	118 474	(158)	118 316

- **Détail des actifs financiers au coût amorti par strate**

En millions d'euros, au	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	33 221	(88)	33 133	19 082	(100)	18 982
Strate 1	32 767	(13)	32 754	18 517	(19)	18 498
Strate 2	372	(2)	370	486	(8)	478
Strate 3	82	(73)	9	79	(73)	6
Prêts et créances envers la clientèle	846 904	(21 678)	825 226	830 979	(21 446)	809 533
Strate 1	712 653	(2 257)	710 396	707 664	(2 303)	705 361
Strate 2	104 072	(3 234)	100 838	93 244	(3 101)	90 143
Strate 3	30 179	(16 187)	13 992	30 071	(16 042)	14 029
Titres de dette	118 687	(161)	118 526	118 474	(158)	118 316
Strate 1	117 680	(21)	117 659	117 357	(21)	117 336
Strate 2	738	(32)	706	847	(33)	814
Strate 3	269	(108)	161	270	(104)	166
Total actifs financiers au coût amorti	998 812	(21 927)	976 885	968 535	(21 704)	946 831

4.e ENCOURS DEPRECIÉS (STRATE 3)

Les tableaux suivants présentent la valeur nette comptable des encours dépréciés d'actifs financiers au coût amorti et d'engagements de financement et de garantie, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces encours.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie, plafonnée par le montant des encours couverts.

En millions d'euros, au	30 juin 2021			
	Encours dépréciés (Strate 3)			Garanties reçues
	Brut	Dépréciation	Net	
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)	82	(73)	9	4
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.d)	30 179	(16 187)	13 992	8 903
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	269	(108)	161	34
Total des encours au coût amorti dépréciés (strate 3)	30 530	(16 368)	14 162	8 941
Engagements de financements donnés	1 190	(84)	1 106	145
Engagements de garantie financière donnés	1 133	(264)	869	279
Total des engagements dépréciés hors-bilan (strate 3)	2 323	(348)	1 975	424

En millions d'euros, au	31 décembre 2020			
	Encours dépréciés (Strate 3)			Garanties reçues
	Brut	Dépréciation	Net	
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)	79	(73)	6	123
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.d)	30 071	(16 042)	14 029	8 978
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	270	(104)	166	39
Total des encours au coût amorti dépréciés (strate 3)	30 420	(16 219)	14 201	9 140
Engagements de financements donnés	1 001	(83)	918	105
Engagements de garantie financière donnés	1 364	(264)	1 100	320
Total des engagements dépréciés hors-bilan (strate 3)	2 365	(347)	2 018	425

Le tableau ci-après fournit les données relatives aux variations d'encours bruts de la strate 3 (EU CR2) :

Valeur brute En millions d'euros	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Encours dépréciés (Strate 3) en début de période	30 420	30 088
Passage en strate 3	3 856	4 391
Retour en strate 1 ou strate 2	(1 347)	(1 082)
Passage en pertes	(1 786)	(1 538)
Autres variations	(613)	(368)
Encours dépréciés (Strate 3) en fin de période	30 530	31 491

4.f DETTES AU COUT AMORTI ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

	30 juin 2021	31 décembre 2020
En millions d'euros, au		
Dettes envers les établissements de crédit	205 110	147 657
Comptes à vue	12 983	8 995
Emprunts interbancaires ⁽¹⁾	164 180	130 999
Opérations de pension	27 947	7 663
Dettes envers la clientèle	1 000 870	940 991
Comptes ordinaires créditeurs	666 481	613 311
Comptes d'épargne	159 656	156 508
Comptes à terme et assimilés	172 128	170 097
Opérations de pension	2 605	1 075

⁽¹⁾ Les emprunts interbancaires incluent les emprunts à terme auprès des banques centrales, dont 120,1 milliards d'euros de TLTRO III au 30 juin 2021 contre 101,8 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

4.g DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

- **Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat (note 4.a)**

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devise à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons ⁽¹⁾	30 juin 2021	31 décembre 2020
En millions d'euros, au								
Dettes représentées par un titre							60 847	56 882
Dettes subordonnées							909	851
- Dettes subordonnées remboursables			⁽²⁾				42	53
- Dettes subordonnées perpétuelles							867	798
BNP Paribas Fortis déc-07 ⁽³⁾	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		A	867	798

⁽¹⁾ Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

⁽²⁾ Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

⁽³⁾ Emission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires.

Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas.

Au 30 juin 2021, la dette est admise en fonds propres prudentiels pour 205 millions d'euros.

- Dettes comptabilisées au coût amorti**

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devise à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons ⁽¹⁾	30 juin 2021	31 décembre 2020
En millions d'euros, au								
Dettes représentées par un titre							171 480	148 303
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission							70 336	48 332
Titres de créances négociables							70 336	48 332
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission							101 144	99 971
Titres de créances négociables							30 910	38 720
Emissions obligataires							70 234	61 251
Dettes subordonnées							23 162	22 474
- Dettes subordonnées remboursables ⁽²⁾							21 428	20 739
- Titres subordonnés perpétuels							1 485	1 506
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	B	254	254
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	C	231	224
BNP Paribas Cardiff nov - 14	EUR	1 000	nov.-25	4,032%	Euribor 3 mois + 393 pb	D	1 000	1 000
Autres							-	28
- Titres participatifs							222	222
BNP Paribas SA juil-84 ⁽³⁾	EUR	337	-	⁽⁴⁾	-		215	215
Autres							7	7
- Frais et commissions, dettes rattachées							27	7

⁽¹⁾ Conditions suspensives de versement des coupons

B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.

C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.

D Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf en cas d'événements d'insuffisance réglementaire, en accord avec le régulateur, ou en cas de cessation de paiements. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise des versements de coupons, ou si ces événements se produisent en premier, au remboursement de l'émission ou à la liquidation de l'émetteur.

⁽²⁾ Cf. renvoi relatif aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

⁽³⁾ Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

⁽⁴⁾ En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85 % du TMO et un maximum de 130 % du TMO.

4.h PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte (risque financier supporté par les assurés)	Total	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte (risque financier supporté par les assurés)	Total
Instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option	47 887	81 309	129 196	45 867	73 151	119 018
Instruments dérivés	1 270		1 270	1 365		1 365
Actifs financiers disponibles à la vente	127 403		127 403	130 594		130 594
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 041		1 041	1 443		1 443
Prêts et créances	3 895		3 895	3 214		3 214
Placements consolidés par mise en équivalence	352		352	354		354
Immeubles de placement	2 897	4 050	6 947	2 857	3 732	6 589
Total	184 745	85 359	270 104	185 694	76 883	262 577
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 639		2 639	2 779		2 779
Placements des activités d'assurance	187 384	85 359	272 743	188 473	76 883	265 356

Les placements dans des instruments financiers des activités d'assurance sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39.

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

Les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, les méthodologies de valorisation correspondantes ainsi que les principes sur les transferts entre les niveaux de la hiérarchie sont similaires à ceux appliqués pour les autres instruments financiers du Groupe (note 4.c).

En millions d'euros, au	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	109 860	16 996	547	127 403	112 156	18 218	220	130 594
Titres de capitaux propres	8 832	1 228	351	10 411	7 963	1 370	195	9 528
Titres de dette	101 028	15 768	196	116 992	104 193	16 848	25	121 066
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	97 608	23 791	7 797	129 196	90 733	21 419	6 865	119 017
Titres de capitaux propres	96 821	15 180	7 787	119 788	89 691	13 036	6 804	109 531
Titres de dette	787	8 611	10	9 408	1 042	8 383	61	9 486
Instruments dérivés	-	1 120	150	1 270	-	1 162	203	1 365
Actifs financiers en valeur de marché	207 468	41 907	8 494	257 869	202 889	40 799	7 288	250 976

Niveau 1 : ce niveau regroupe les actions et les obligations liquides, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...), les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Niveau 2 : ce niveau regroupe les actions, certaines obligations d'États ou d'entreprises, les autres parts de fonds et OPCVM et les dérivés négociés de gré à gré.

Niveau 3 : ce niveau regroupe principalement les parts de fonds et les actions non cotées qui sont constituées pour l'essentiel de parts dans des sociétés et fonds de capital-risque.

Au cours du premier semestre 2021, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

• **Tableau de variation des instruments financiers de niveau 3**

Pour les instruments financiers du Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours de l'exercice :

En millions d'euros	Actifs financiers		
	Instruments financiers disponibles à la vente	Instruments financiers en valeur de marché par résultat	Total
Situation au 31 décembre 2020	220	7 068	7 288
Achats	252	2 865	3 117
Ventes	(64)	(2 327)	(2 391)
Règlements	(12)	(125)	(137)
Transferts vers le niveau 3	134	43	177
Transferts hors du niveau 3	-	(121)	(121)
Gains comptabilisés en compte de résultat	28	537	565
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires		6	6
Variations d'actifs comptabilisées en capitaux propres	(11)		(11)
Situation au 30 juin 2021	547	7 947	8 494

Détail des actifs financiers disponibles à la vente

En millions d'euros, au	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
Titres de dette	116 992		11 117	121 066		14 934
Titres de capitaux propres	10 411	(687)	2 746	9 528	(697)	2 117
Total des actifs disponibles à la vente	127 403	(687)	13 863	130 594	(697)	17 051

4.i PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Provisions techniques - contrats d'assurance Non Vie	4 391	4 668
Provisions techniques - contrats d'assurance Vie	163 241	155 129
- Contrats d'assurance	86 457	85 961
- Contrats d'assurance en Unités de Compte	76 784	69 168
Passifs techniques - contrats d'investissement	49 477	48 528
- Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	41 355	40 916
- Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire - Unités de Compte	8 122	7 612
Participation différée passive aux bénéfices	26 989	27 860
Provisions et passifs techniques liés aux contrats d'assurance et d'investissement	244 098	236 185
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	3 073	2 948
Instruments dérivés	1 331	1 608
Total provisions techniques et autres passifs d'assurance	248 502	240 741

La provision pour participation différée aux bénéfices résulte de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, des filiales d'assurance-vie en France et en Italie, dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Elle est déterminée à partir de calculs stochastiques modélisant les plus ou moins-values latentes attribuables aux assurés en fonction des scénarios économiques, ainsi que d'hypothèses de taux servis et de collecte. Il en ressort notamment pour la France un taux de 92 % en 2021, comme en 2020.

Le test de suffisance des passifs prévu par IFRS 4, réalisé par portefeuille de contrats, consiste à comparer les provisions comptabilisées (nettes des frais d'acquisition reportés) avec une évaluation prospective des flux de trésorerie actualisés.

Au 31 décembre 2020, ce test a conduit à comptabiliser des provisions complémentaires sur trois entités d'assurance vie en Asie pour un montant total de 18 millions d'euros. Pour les entités d'assurance vie des marchés domestiques (France, Italie et Luxembourg), le test n'a pas révélé d'insuffisance.

Au 30 juin 2021, l'analyse confirme le niveau de provisionnement.

4.j IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Impôts courants	1 907	2 016
Impôts différés	4 391	4 543
Actifs d'impôts courants et différés	6 298	6 559
Impôts courants	1 942	1 671
Impôts différés	1 333	1 330
Passifs d'impôts courants et différés	3 275	3 001

4.k COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	86 282	103 199
Comptes d'encaissement	195	677
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	3 757	3 985
Autres débiteurs et actifs divers	42 241	33 043
Total des comptes de régularisation et actifs divers	132 475	140 904
Dépôts de garantie reçus	61 680	61 454
Comptes d'encaissement	4 538	3 243
Charges à payer et produits constatés d'avance	6 078	6 701
Passifs de location	3 551	3 595
Autres créditeurs et passifs divers	32 044	32 853
Total des comptes de régularisation et passifs divers	107 891	107 846

4.1 ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30 juin 2021
Valeur nette comptable en début de période	7 493
Acquisitions	2
Cessions	(58)
Effets des variations de parités monétaires	114
Valeur nette comptable en fin de période	7 551
Valeur brute comptable	11 300
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(3 749)

Les écarts d'acquisition se répartissent par ensemble homogène de métiers de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Acquisitions	
	30 juin 2021	31 décembre 2020	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Retail Banking & Services	6 353	6 311	2	-
Domestic Markets	1 435	1 424	1	-
Arval	519	510	1	
Leasing Solutions	150	149		
New Digital Businesses	159	159		
Personal Investors	601	600		
Autres	6	6		
International Financial Services	4 918	4 887	1	-
Asset Management	184	181		
Assurance	296	352		
BancWest	2 434	2 362		
Personal Finance	1 248	1 238		
Real Estate	406	403		
Wealth Management	313	314	1	
Europe Méditerranée	37	37		
Corporate & Institutional Banking	1 195	1 179	-	-
Corporate Banking	275	273		
Global Markets	468	460		
Securities Services	452	446		
Autres Activités	3	3	-	-
Total des écarts d'acquisition	7 551	7 493	2	-
Ecart d'acquisition négatif				1
Variation des écarts d'acquisition portée en résultat				1

4.m PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

• Provisions pour risques et charges par nature

En millions d'euros, au	31 décembre 2020	Dotations nettes aux provisions	Utilisation des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2021
Provisions sur engagements sociaux	6 604	227	(448)	(286)	74	6 171
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	122	(21)	-		-	101
Provisions au titre des engagements de crédit (<i>note 2.h</i>)	1 347	128	(29)		23	1 469
Provisions pour litiges	519	248	(33)		9	743
Autres provisions pour risques et charges	956	168	(76)		(18)	1 030
Total des provisions pour risques et charges	9 548	750	(586)	(286)	88	9 514

4.n COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par la norme IFRS 7, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP), moins restrictifs que la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2021	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actif						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres	262 767		262 767			262 767
Prêts et opérations de pension	455 525	(167 556)	287 969	(54 536)	(221 001)	12 432
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	658 721	(411 757)	246 964	(161 967)	(31 485)	53 512
Actifs financiers au coût amorti	977 032	(147)	976 885	(1 169)	(4 739)	970 977
<i>Dont opérations de pension</i>	6 322	(147)	6 175	(1 169)	(4 739)	267
Comptes de régularisation et actifs divers	132 475		132 475		(30 073)	102 402
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	86 282		86 282		(30 073)	56 209
Autres actifs non soumis à compensation	764 743		764 743			764 743
TOTAL ACTIF	3 251 263	(579 460)	2 671 803	(217 672)	(287 298)	2 166 833

En millions d'euros, au 30 juin 2021	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
Dettes						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	126 230		126 230			126 230
Dépôt et opération de pension	496 937	(167 556)	329 381	(50 977)	(269 383)	9 021
Dettes représentées par un titre	68 465		68 465			68 465
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	661 318	(411 757)	249 561	(161 967)	(34 228)	53 366
Passifs financiers au coût amorti	1 206 127	(147)	1 205 980	(4 728)	(24 987)	1 176 265
<i>Dont opérations de pension</i>	30 700	(147)	30 553	(4 728)	(24 987)	838
Comptes de régularisation et passifs divers	107 891		107 891		(29 519)	78 372
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	61 680		61 680		(29 519)	32 161
Autres dettes non soumises à compensation	463 832		463 832			463 832
TOTAL DETTES	3 130 800	(579 460)	2 551 340	(217 672)	(358 117)	1 975 551

En millions d'euros, au 31 décembre 2020	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actif						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres	167 927		167 927			167 927
Prêts et opérations de pension	369 927	(125 049)	244 878	(42 976)	(190 936)	10 966
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	688 709	(396 329)	292 380	(196 222)	(40 626)	55 532
Actifs financiers au coût amorti	946 831		946 831	(554)	(2 460)	943 817
<i>Dont opérations de pension</i>	3 155		3 155	(554)	(2 460)	141
Comptes de régularisation et actifs divers	140 904		140 904		(51 135)	89 769
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	103 199		103 199		(51 135)	52 064
Autres actifs non soumis à compensation	695 571		695 571			695 571
TOTAL ACTIF	3 009 869	(521 378)	2 488 491	(239 752)	(285 157)	1 963 582

En millions d'euros, au 31 décembre 2020	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
Dettes						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	94 263		94 263			94 263
Dépôts et opérations de pension	413 644	(125 049)	288 595	(42 250)	(231 061)	15 284
Dettes représentées par un titre	64 048		64 048			64 048
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	692 258	(396 329)	295 929	(196 222)	(53 721)	45 986
Passifs financiers au coût amorti	1 088 648		1 088 648	(1 280)	(6 996)	1 080 372
<i>Dont opérations de pension</i>	8 738		8 738	(1 280)	(6 996)	462
Comptes de régularisation et passifs divers	107 846		107 846		(36 263)	71 583
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	61 454		61 454		(36 263)	25 191
Autres dettes non soumises à compensation	431 813		431 813			431 813
TOTAL DETTES	2 892 520	(521 378)	2 371 142	(239 752)	(328 041)	1 803 349

5. ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS

5.a ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES OU REÇUS

Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe :

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Engagements de financement donnés		
- aux établissements de crédit	6 701	6 646
- à la clientèle	348 814	343 480
Ouverture de crédits confirmés	313 936	306 312
Autres engagements en faveur de la clientèle	34 878	37 168
Total des engagements de financement donnés	355 515	350 126
<i>dont strate 1</i>	329 474	332 035
<i>dont strate 2</i>	23 320	15 440
<i>dont strate 3</i>	1 190	1 001
<i>dont activités d'assurance</i>	1 531	1 650
Engagements de financement reçus		
- des établissements de crédit	40 657	48 622
- de la clientèle	6 400	5 511
Total des engagements de financement reçus	47 057	54 133

5.b ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES PAR SIGNATURE

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Engagements de garantie donnés		
- d'ordre des établissements de crédit	52 367	40 912
- d'ordre de la clientèle	108 653	120 045
Cautions immobilières	2 753	2 758
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	60 466	62 803
Autres garanties d'ordre de la clientèle	45 434	54 484
Total des engagements de garantie donnés	161 020	160 957
<i>dont strate 1</i>	150 377	152 288
<i>dont strate 2</i>	9 510	7 305
<i>dont strate 3</i>	1 133	1 364

5.c ENGAGEMENTS SUR TITRES

En lien avec la comptabilisation des opérations sur titres en date de règlement, les engagements représentant les titres à livrer ou à recevoir sont les suivants :

En millions d'euros, au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Titres à livrer	27 438	6 089
Titres à recevoir	22 354	7 857

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de BNP Paribas SA s'élève au 30 juin 2021 à 2 499 597 122 euros, divisé en 1 249 798 561 actions de 2 euros de nominal chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2020).

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

	Opérations pour compte propre		Opérations de négoce ⁽¹⁾		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
Actions détenues au 31 décembre 2019	726 451	38	481 070	25	1 207 521	63
Cessions effectuées	(4 480)				(4 480)	
Mouvements nets			861 848	22	861 848	22
Actions détenues au 30 juin 2020	721 971	38	1 342 918	47	2 064 889	85
Mouvements nets			(363 604)	(5)	(363 604)	(5)
Actions détenues au 31 décembre 2020	721 971	38	979 314	42	1 701 285	80
Mouvements nets			(979 314)	(42)	(979 314)	(42)
Actions détenues au 30 juin 2021	721 971	38	-	-	721 971	38

⁽¹⁾ Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négoce et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au 30 juin 2021, le Groupe détient 721 971 actions BNP Paribas représentant 38 millions d'euros qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Actions de préférence et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**
 - Actions de préférence émises par les filiales étrangères du Groupe

BNP Paribas Personal Finance a procédé en 2004 à deux émissions d'actions de préférence, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire d'une structure dédiée de droit anglais contrôlée de façon exclusive.

Le 15 avril 2021, BNP Paribas Personal Finance a remboursé ces émissions, pour un montant de 80 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux variable sur l'indice TEC 10.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe, fixe révisable ou variable et peuvent être remboursés à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon ou tous les cinq ans. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon flottant indexé sur Euribor, Libor ou un taux de swap ou un coupon fixe.

Le 25 février 2020, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 750 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux de 4,5 %. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans. En cas de non-remboursement en 2030, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux du bon du trésor américain de maturité constante de 5 ans (taux CMT). Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 17 octobre 2020, BNP Paribas SA a remboursé l'émission d'octobre 2005, pour un montant de 400 millions de dollars. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,25 %.

Le 19 février 2021, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 250 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux de 4,625 %. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans. En cas de non-remboursement en 2031, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux du bon du trésor américain de maturité constante de 5 ans (taux CMT). Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 8 mars 2021, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2007, pour un montant de 600 millions de dollars. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,5 %.

Le 30 mars 2021, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de mars 2016, pour un montant de 1 500 millions de dollars, avant sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,625 %.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,450%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Juin 2015	EUR	750	semestrielle	6,125%	7 ans	Swap EUR 5 ans + 5,230%
Août 2015	USD	1 500	semestrielle	7,375%	10 ans	Swap USD 5 ans + 5,150%
Décembre 2016	USD	750	semestrielle	6,750%	5,25 ans	Swap USD 5 ans + 4,916%
Novembre 2017	USD	750	semestrielle	5,125%	10 ans	Swap USD 5 ans + 2,838%
Août 2018	USD	750	semestrielle	7,000%	10 ans	Swap USD 5 ans + 3,980%
Mars 2019	USD	1 500	semestrielle	6,625%	5 ans	Swap USD 5 ans + 4,149%
Juillet 2019	AUD	300	semestrielle	4,500%	5,5 ans	Swap AUD 5 ans + 3,372%
Février 2020	USD	1 750	semestrielle	4,500%	10 ans	US CMT 5 ans + 2,944%
Février 2021	USD	1 250	semestrielle	4,625%	10 ans	US CMT 5 ans + 3,340%
Total au 30 juin 2021 en contrevaletur euro historique		9 211	(1)			

(1) Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Pour les émissions réalisées avant 2015 cette absence de paiement est conditionnée à l'absence de versement sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA et sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les intérêts doivent être versés en cas de distribution de dividende sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2021, le Groupe BNP Paribas détenait 10 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

• **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte le cas échéant des options de souscriptions d'actions dans la monnaie, ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2021	1er semestre 2020
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	4 444	3 352
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	1 248 309 503	1 248 017 591
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	-	206
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 248 309 503	1 248 017 797
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	3,56	2,69
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,56	2,69

⁽¹⁾ Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende, ainsi que du gain ou de la perte de change associé comptabilisé directement en capitaux propres en cas de rachat.

Au 30 juin 2021, le dividende par action versé au titre du résultat de l'exercice 2020 s'est élevé à 1,11 euros. Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 19 mai 2020, aucun dividende n'a été versé au titre du résultat 2019.

6.b PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

BNP Paribas (la « Banque ») est partie en tant que défenderesse à plusieurs litiges, différends et procédures (y compris des enquêtes par des autorités judiciaires ou de supervision) dans un certain nombre de juridictions, découlant du cours normal de ses activités commerciales, y compris entre autres en lien avec ses activités en qualité de contrepartie, prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Les risques y afférents ont été évalués par la Banque et font l'objet, le cas échéant, de provisions présentées dans l'annexe 4.m « Provisions pour risques et charges », une provision étant constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les principaux passifs éventuels représentatifs de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2021 sont quant à eux décrits ci-dessous. La Banque considère actuellement qu'aucune de ces procédures n'est de nature à avoir un impact défavorable significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité, néanmoins l'issue de procédures judiciaires ou administratives est par nature imprévisible.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions, et visent au recouvrement de fonds prétendument transférés aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. Le liquidateur de BLMIS prétend qu'en vertu du droit fédéral américain des procédures collectives et du droit de l'État de New York, les paiements effectués en faveur des entités du Groupe BNP Paribas sont nuls et recouvrables. Au total, ces recours visaient initialement au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliard de dollars américains. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Deux décisions du tribunal des faillites américain, du 22 novembre 2016 et du 3 octobre 2018, ont rejeté la majorité des demandes que le liquidateur de BLMIS cherchait à recouvrer auprès des entités du Groupe BNP Paribas. Le 25 février 2019, la Cour d'appel (United States Court of Appeals for the Second Circuit) a infirmé la décision du tribunal des faillites américain du 22 novembre 2016. Le 29 août 2019, les défendeurs ont déposé une requête auprès de la Cour suprême américaine afin qu'elle réforme la décision, mais cette dernière l'a rejetée. Les Parties ont convenues de suspendre l'ensemble des procédures jusqu'à ce que soit rendue la décision de la Cour d'appel dans le cadre d'un litige opposant le Trustee à un tiers, décision qui pourrait avoir un impact sur les motifs et les moyens développés dans les procédures impliquant la Banque.

Une procédure judiciaire a été intentée en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de l'ancien groupe Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis, qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis. Dans cette procédure pénale, le ministère public a demandé un non-lieu. Elle est aujourd'hui définitivement clôturée, la Chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bruxelles ayant constaté la prescription des charges dans une ordonnance du 4 septembre 2020, devenue définitive. Certains actionnaires minoritaires poursuivent la procédure judiciaire contre BNP Paribas et la Société fédérale de Participations et d'Investissement devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, et BNP Paribas continue à se défendre avec vigueur contre les allégations de ces actionnaires.

Comme de nombreuses autres institutions financières dans les secteurs de la banque, de l'investissement, des fonds communs ou du courtage, la Banque a reçu ou est susceptible de recevoir des demandes d'information d'autorités de supervision, d'agences gouvernementales ou d'autorégulation. La Banque répond à ces requêtes, coopère avec les autorités et régulateurs en question et s'efforce de traiter et de remédier aux points soulevés.

Les autorités de régulation et judiciaires américaines mènent actuellement différentes enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations qui ont été mentionnées dans la presse financière

internationale notamment en ce qui concerne le marché des bons du Trésor américain et les émissions obligataires des agences publiques américaines. La Banque, qui a elle-même reçu des demandes d'informations, coopère aux enquêtes et répond aux demandes qui lui sont faites. L'issue et l'impact potentiel de ces enquêtes ou demandes d'informations est difficile à prédire avant leur terme et les discussions subséquentes avec les autorités américaines. Il est à noter qu'il a été rapporté qu'un certain nombre d'institutions financières sont concernées par ces enquêtes ou demandes d'informations et que les revues auxquelles elles peuvent donner lieu peuvent parfois conduire à des accords transactionnels comprenant notamment le paiement d'amendes ou de pénalités significatives en fonction des circonstances propres à chaque situation.

Le 26 février 2020 le Tribunal correctionnel de Paris a jugé BNP Paribas Personal Finance coupable de pratique commerciale trompeuse et de recel de ce délit. BNP Paribas Personal Finance est condamnée à payer une amende de 187 500 euros et à verser un montant au titre des frais de défense ainsi que des dommages et intérêts en faveur des parties civiles. Le jugement est assorti de l'exécution provisoire sur les intérêts civils. BNP Paribas Personal Finance a interjeté appel de la décision le 6 mars 2020. Par ailleurs, une demande en référé de suspension de l'exécution provisoire a également été initiée, mais celle-ci a été déboutée par ordonnance du 25 septembre 2020. Les dommages-intérêts ont été versés par BNP Paribas Personal Finance aux parties civiles, sans préjudice de la procédure pendante devant la Cour d'appel de Paris et des procédures judiciaires civiles qui suivent leurs cours par ailleurs.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage (y compris toute procédure qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Banque.

6.c REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTROLE OU D'INFLUENCE NOTABLE

- **Allfunds Group Plc**

Le 3 octobre 2020, un nouveau partenariat a été mis en place entre BNP Paribas et Allfunds (AFB) – leader du marché européen de la distribution de fonds. Cette opération avait généré un résultat de cession avant impôts de 371 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, le Groupe BNP Paribas détenait 22,5 % du capital d'AFB UK Ltd et exerce une influence notable.

Le 23 avril 2021, le Groupe a participé à l'introduction en bourse de Allfunds, en apportant 6,7 % du capital. A l'issue de cette opération, le Groupe conserve une influence notable avec 15,8 % du capital d'AFB Group Plc. Cette opération a généré un résultat de cession avant impôts de 300 millions d'euros.

6.d EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Le 13 juillet 2021, BNP Paribas SA a racheté la participation résiduelle de 50 % dans Verner Investissements, holding des entités Exane.

Le groupe BNP Paribas a pris par conséquent le contrôle de cette entité et la consolidera par intégration globale à partir du deuxième semestre 2021.

Cette opération permettra au Groupe BNP Paribas de proposer aux investisseurs institutionnels et aux entreprises une gamme complète de services sur les actions et dérivés actions, le positionnant comme un acteur de premier plan sur ces marchés au niveau mondial.

L'effet estimé sur le bilan du Groupe en date d'acquisition est d'environ 6 milliards d'euros, dont 3,4 milliards d'euros d'actifs financiers en valeur de marché par résultat.

6.e INTERETS MINORITAIRES

En millions d'euros	Capital et réserves	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat	Intérêts minoritaires
Situation au 1er janvier 2020	4 442	17	(67)	4 392
Affectation du résultat de l'exercice 2019	(80)			(80)
Augmentations de capital et émissions				-
Opérations résultant de plans de paiement en actions				-
Rémunération des actions de préférence	(1)			(1)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires				-
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires				-
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle				-
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	118			118
Autres variations	(1)			(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		(8)	(35)	(43)
Résultat net du premier semestre 2020	183			183
Situation au 30 juin 2020	4 661	9	(102)	4 568
Affectation du résultat de l'exercice 2019	(4)			(4)
Augmentations de capital et émissions				-
Réduction ou remboursement de capital				-
Rémunération des actions de préférence				-
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires				-
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	5			5
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	1			1
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	(187)			(187)
Autres variations	(1)			(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres			3	3
Résultat net du second semestre 2020	165			165
Situation au 31 décembre 2020	4 640	9	(99)	4 550
Affectation du résultat de l'exercice 2020	(221)			(221)
Augmentations de capital et émissions	10			10
Réduction ou remboursement de capital	(73)			(73)
Rémunération des actions de préférence				-
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires				-
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	(125)			(125)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	37			37
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	66			66
Autres variations	12			12
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		6	34	40
Résultat net du premier semestre 2021	176			176
Situation au 30 juin 2021	4 522	15	(65)	4 472

- **Intérêts minoritaires significatifs**

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan (avant élimination des opérations réciproques) et au résultat du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros	30 juin 2021	1er semestre 2021						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	93 376	883	281	273	34%	79	73	163
Autres intérêts minoritaires						97	143	58
TOTAL						176	216	221

En millions d'euros	31 décembre 2020	1er semestre 2020						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	89 607	839	278	245	34%	84	75	51
Autres intérêts minoritaires						99	65	30
TOTAL						183	140	81

Il n'existe pas de restriction contractuelle particulière sur les actifs de BGL BNP Paribas, liée à la présence de l'actionnaire minoritaire.

- **Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Aucune opération de restructuration interne significative n'a eu lieu au cours des exercices 2021 et 2020.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle modifiant la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2021		1er semestre 2020	
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Part du Groupe	Part des minoritaires
BNPP Bank Polska				
Cession partielle de 1,26% portant le taux de détention du Groupe à 87,43 %	(11)	37		
Autres			(1)	
Total	(11)	37	(1)	-

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 391 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 500 millions d'euros au 31 décembre 2020.

6.f VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2021. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2021	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle ⁽¹⁾		81 039	746 005	827 044	818 596
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	91 911	25 393	3 286	120 590	118 526
PASSIFS FINANCIERS					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		1 206 752		1 206 752	1 205 980
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	69 189	103 987		173 176	171 480
Dettes subordonnées (note 4.g)	16 034	7 974		24 008	23 162

⁽¹⁾ Hors location financement

En millions d'euros, au 31 décembre 2020	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle ⁽¹⁾		68 617	735 232	803 849	790 444
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	93 011	25 190	3 261	121 462	118 316
PASSIFS FINANCIERS					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		1 089 464		1 089 464	1 088 648
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	45 760	103 990		149 750	148 303
Dettes subordonnées (note 4.g)	15 568	7 683		23 251	22 474

⁽¹⁾ Hors location financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.e.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

6.g PERIMETRE DE CONSOLIDATION

BNP Paribas, société anonyme, immatriculée en France, est la société tête du Groupe, qui détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking and Services et Corporate and Institutional Banking.

Au cours de l'exercice, la société mère n'a pas changé de dénomination sociale. BNP Paribas a son établissement principal en France et son siège social sis au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris, France.

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNP Paribas SA	France								
	BNPP SA (succ. Afrique du sud)	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Australie)	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Canada)	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Danemark)	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Finlande)	Finlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman								S1
	BNPP SA (succ. Inde)	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Japon)	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Jersey)	Jersey				S1	IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Panama)	Panama	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République de Corée)	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP SA (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Taïwan)	Taïwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Viêt Nam)	Viêt Nam	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
RETAIL BANKING & SERVICES										
DOMESTIC MARKETS										
Banque de Détail en France										
	Banque de Wallis et Futuna	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%		IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%	
	BNPP Antilles Guyane	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Développement	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Développement Oblig	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor Sociedade Financeira de Credito SA	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Nouvelle Calédonie	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Réunion	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Compagnie pour le Financement des Loisirs	France	ME	46,0%	46,0%		ME	46,0%	46,0%	
	Copartis	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	D1/V4
	Euro Securities Partners	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	GIE Ocean	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Jivago Holding	France	IG	100,0%	100,0%	E3				
	LVG Transports	France	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Partecis	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Paylib Services	France	ME	14,3%	14,3%		ME	14,3%	14,3%	
	Portzamparc	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Protection 24	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Lairoise de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Phocéenne de Participations	France	ME	13,5%	13,5%	E1				
Banque de Détail en Belgique										
	Axepta BNPP Benelux	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	E1
	Bancontact Paytoniq Company	Belgique	ME	22,5%	22,5%		ME	22,5%	22,5%	
	Banking Funding Company SA	Belgique	ME	33,5%	33,5%		ME	33,5%	33,5%	
	BASS Master Issuer NV ⁴	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Belgian Mobile ID	Belgique	ME	12,2%	12,2%	V3	ME	15,0%	15,0%	
	BNPP Commercial Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor AB	Suède	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor AS	Danemark	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor GmbH	Allemagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor NV	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factoring Support	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Fortis	Belgique	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis Factor NV	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis Film Finance	Belgique	IG	99,0%	98,9%		IG	99,0%	98,9%	
	BNPP Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Belgium	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Expansion	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Management	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Bpost Banque	Belgique	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Credissimo	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Credissimo Hainaut SA	Belgique	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Crédit pour Habitations Sociales	Belgique	IG	81,7%	81,6%		IG	81,7%	81,6%	
	Epimede ⁵	Belgique	ME	-	-		ME	-	-	
	Esmee Master Issuer ⁴	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Immo Beaulieu	Belgique								S3
	Immobilier Sauveniere SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Investissements de Private Equity (a)	BE/FR/LU	VM	-	-		VM	-	-	
	Isabel SA NV	Belgique	ME	25,3%	25,3%		ME	25,3%	25,3%	
	Microstart	Belgique	IG	42,3%	76,8%	V4	IG	70,3%	76,7%	
	Sagip	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sowo Invest SA NV	Belgique	IG	87,5%	87,5%		IG	87,5%	87,5%	
Banque de Détail au Luxembourg										
	BGL BNPP	Luxembourg	IG	66,0%	65,9%		IG	66,0%	65,9%	
	BGL BNPP (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	66,0%	65,9%		IG	66,0%	65,9%	
	BNPP Lease Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	BNPP SB Re	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cofhylux SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg	IG	97,3%	97,3%		IG	97,3%	97,3%	
	Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Lion International Investments SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Luxhub SA	Luxembourg	ME	28,0%	18,5%		ME	28,0%	18,5%	E1
	Visalux	Luxembourg	ME	25,3%	16,7%		ME	25,3%	16,7%	
Banque de Détail en Italie										
	Artigiancassa SPA	Italie	IG	73,9%	73,9%		IG	73,9%	73,9%	
	Axepta SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banca Nazionale Del Lavoro SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNL Finance SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	EMF IT 2008 1 SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Era Uno SRL ¹	Italie	IG	-	-	E2				
	Eutimm SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Immera SRL ¹	Italie	IG	-	-	E1				

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	International Factors Italia SPA	Italie	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Permico SPA	Italie	ME	21,6%	21,6%		ME	21,6%	21,6%	
	Serfactoring SPA	Italie	ME	27,0%	26,9%		ME	27,0%	26,9%	
	Servizio Italia SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sviluppo HQ Tiburtina SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Tierre Securitisation SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela ABS SRL ¹	Italie								S3
	Vela Consumer 2 SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Consumer SRL ¹	Italie								S1
	Vela Home SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Mortgages SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela OBG SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela RMBS SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
Arval										
	Arval	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AS	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AS Norway	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Austria GmbH	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Belgium NV SA	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Benelux BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Brasil Ltda	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval CZ SRO	Rép. Tchèque	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Deutschland GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Fleet Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Fuhrparkmanagement GmbH	Autriche				S4	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	E3
	Arval Hellas Car Rental SA	Grèce	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval India Private Ltd	Inde				S3	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval LLC	Russie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Magyarorszag KFT	Hongrie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Maroc SA	Maroc	IG ⁽²⁾	100,0%	89,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	89,0%	
	Arval OY	Finlande	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Relsa SPA	Chili	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Arval Schweiz AG	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Aluger Operational Automoveis SA	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Italia SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Polska SP ZOO	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Romania SRL	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Arval Slovakia SRO	Slovaquie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Trading	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Group Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Leasing Services Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	BNPP Fleet Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Cent ASL	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	E2				
	Cofiparc	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Greenval Insurance DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	V3
	Locadif	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Louveo	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Public Location Longue Durée	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	TEB Arval Arac Filo Kiralama AS	Turquie	IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%	
Leasing Solutions										
	All In One Vermietung GmbH	Autriche	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Aprolis Finance	France	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	Artegy	France	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNL Leasing SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%		IG	100,0%	95,5%	
	BNPP 3 Step IT	France	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Belgique)	Belgique	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Italie)	Italie	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP Finansal Kiralama AS	Turquie	IG	100,0%	82,5%		IG	100,0%	82,5%	
	BNPP Lease Group	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group GmbH & Co KG	Autriche				S4	IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%		IG	100,0%	95,5%	
	BNPP Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Rentals Ltd	Royaume-Uni				S1	IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group SP ZOO	Pologne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Services	Pologne	IG	100,0%	87,4%	V3	IG	100,0%	88,7%	
	BNPP Leasing Solution AS	Norvège	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions	Luxembourg	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions AB	Suède	IG	100,0%	83,0%	E1				
	BNPP Leasing Solutions IFN SA	Roumanie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Rental Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Rental Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Claas Financial Services	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	CMV Mediforce	France								S4
	CNH Industrial Capital Europe	France	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe BV	Pays-Bas	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe GmbH	Autriche	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	Commercial Vehicle Finance Ltd	Royaume-Uni								S1
	ES-Finance	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	FL Zeebrugge ⁵	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co ⁵	Allemagne	IG	-	-		IG	-	-	
	Fortis Lease	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Iberia SA	Espagne	IG	100,0%	86,6%		IG	100,0%	86,6%	
	Fortis Lease Portugal	Portugal	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Vastgoedlease BV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Hefliq Heftruck Verhuur BV	Pays-Bas	IG	50,1%	41,5%		IG	50,1%	41,5%	
	JCB Finance	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	50,1%	41,6%		IG	50,1%	41,6%	
	Manitou Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	MGF	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	MGF (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	E2
	MGF (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	E2
	Natio Energie 2	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Natiocredibail	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	RD Leasing IFN SA	Roumanie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Same Deutz Fahr Finance	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	SNC Natiocredimurs	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	UCB Bail 2	France								S4
Nouveaux Métiers Digitaux										
	Financière des Paiements Electroniques	France	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Belgique)	Belgique	IG	95,0%	95,0%	E2				
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Espagne)	Espagne	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Portugal)	Portugal	IG	95,0%	95,0%	E2				
	Lyf SA	France	ME ⁽³⁾	43,8%	43,8%		ME ⁽³⁾	43,8%	43,8%	
	Lyf SAS	France	ME ⁽³⁾	49,1%	49,1%		ME ⁽³⁾	49,1%	49,1%	V4
Personal Investors										
	Espresso Financial Services Private Limited (Ex- Sharekhan Comtrade Private Limited)	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Geojit Technologies Private Ltd	Inde	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	Human Value Developers Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan BNPP Financial Services Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan Commodities Private Ltd	Inde								S3
	Sharekhan Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES										
BNP Paribas Personal Finance										
	Alpha Crédit SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	AutoFlorence 1 SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Autonomia 2019 ²	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Autonomia Spain 2019 ²	Espagne	IG	-	-		IG	-	-	
	Autonomia Spain 2021 FT ¹	Espagne	IG	-	-	E2				
	Autop Ocean Indien	France	IG	100,0%	97,8%		IG	100,0%	97,8%	
	Axa Banque Financement	France	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	Banco BNPP Personal Finance SA	Portugal								S4
	Banco Cetelem SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco Cetelem SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BGN Mercantil E Servicos Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Personal Finance (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Slovaquie)	Slovaquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cafineo	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	50,8%		IG ⁽¹⁾	51,0%	50,8%	
	Carrefour Banque	France	ME	40,0%	40,0%		ME	40,0%	40,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Central Europe Technologies SRL	Roumanie	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Cetelem Algérie	Algérie				S1	IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem America Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Bank LLC	Russie								S2
	Cetelem Gestion AIE	Espagne	IG	100,0%	96,0%		IG	100,0%	96,0%	
	Cetelem SA de CV	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Servicios Informaticos AIE	Espagne	IG	100,0%	81,0%		IG	100,0%	81,0%	
	Cetelem Servicios SA de CV	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Servicios Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cofica Bail	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Cofinoga Funding Two LP [†]	Royaume-Uni				S1	IG	-	-	
	Cofiplan	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Creation Consumer Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Creation Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Antilles Guyane	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Océan Indien	France	IG ⁽¹⁾	97,8%	97,8%		IG ⁽¹⁾	97,8%	97,8%	
	Domofinance	France	IG ⁽¹⁾	55,0%	55,0%		IG ⁽¹⁾	55,0%	55,0%	
	Domos 2011 [†]	France								S1
	Domos 2017 [†]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	E Carat 11 PLC [†]	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	E1
	E Carat 12 PLC [†]	Royaume-Uni	IG	-	-	E2				
	Ecarat 10 [†]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Ecarat 10 PLC [†]	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Ecarat 6 PLC [†]	Royaume-Uni								S1
	Ecarat 7 PLC [†]	Royaume-Uni				S3	IG	-	-	
	Ecarat 8 PLC [†]	Royaume-Uni				S3	IG	-	-	
	Ecarat 9 PLC [†]	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	Ecarat SA [†]	Luxembourg				S3	IG	-	-	
	Iqera Services (Ex- Effico)	France	ME	24,5%	24,5%		ME	24,5%	24,5%	
	Ekspres Bank AS	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Eos Aremas Belgium SA NV	Belgique	ME	50,0%	49,9%		ME	50,0%	49,9%	
	Findomestic Banca SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Florence Real Estate Developments SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Florence SPV SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado (b) [†]	Espagne	ME ⁽³⁾	-	-		ME ⁽³⁾	-	-	
	GCC Consumo Establecimiento Financiero de Credito SA	Espagne	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Genius Auto Finance Co Ltd	Chine	ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%		ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%	
	International Development Resources AS Services SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Laser ABS 2017 Holding Ltd	Royaume-Uni								S3
	Laser ABS 2017 PLC [†]	Royaume-Uni								S3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Leval 20	France								S4
	Loisirs Finance	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%		IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%	
	Magyar Cetelem Bank ZRT	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Neuilly Contentieux	France	IG	95,9%	95,6%		IG	95,9%	95,6%	V3
	Noria 2018-1 ^t	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Noria 2020 ^t	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Noria Spain 2020 FT ^t	Espagne	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Norrsken Finance	France								S4
	Olympia SAS	France				S3	IG	50,0%	50,0%	
	Oney Magyarorszag ZRT	Hongrie								S2
	Opel Bank	France	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Autriche)	Autriche	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	E2
	Opel Bank (succ. Espagne)	Espagne	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Grèce)	Grèce	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Italie)	Italie	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Finance BV	Belgique	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance International BV	Pays-Bas								S4
	Opel Finance NV	Pays-Bas	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance SA	Suisse	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Leasing GmbH	Allemagne								S4
	Opel Leasing GmbH (succ. Autriche)	Autriche								S4
	PF Services GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Phedina Hypotheken 2010 BV ^t	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	Projeo	France								S4
	RCS Botswana Pty Ltd	Botswana	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	RCS Cards Pty Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	RCS Investment Holdings Namibia Pty Ltd	Namibie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Servicios Financieros Carrefour EFC SA	Espagne	ME	37,3%	40,0%		ME	37,3%	40,0%	
	Solfinéa	France	ME ⁽³⁾	45,0%	45,0%		ME ⁽³⁾	45,0%	45,0%	
	Suning Consumer Finance Co Ltd	Chine	ME	15,0%	15,0%		ME	15,0%	15,0%	
	Syigma Funding Two Ltd	Royaume-Uni				S3	IG	100,0%	100,0%	
	Symag	France				S2	IG	100,0%	100,0%	
	TEB Finansman AS	Turquie	IG	100,0%	92,8%		IG	100,0%	92,8%	
	Union de Creditos Inmobiliarios SA	Espagne	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	United Partnership	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Vauxhall Finance PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	XFERA Consumer Finance EFC SA	Espagne	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	E1
	Zhejiang Wisdom Puhua Financial Leasing Co Ltd	Chine	ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%	E3				
International Retail Banking - BancWest										
	BancWest Holding Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BancWest Holding Inc Grantor Trust ERC Subaccount ⁸	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Bancwest Holding Inc Umbrella Trust ⁶	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	E2
	BancWest Investment Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West Auto Trust 2018-1 ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bank of the West Auto Trust 2019-1 ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bank of the West Auto Trust 2019-2 ²	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Leasing Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BOW Auto Receivables LLC ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BWC Opportunity Fund 2 Inc ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BWC Opportunity Fund Inc ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	CFB Community Development Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Claas Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Commercial Federal Affordable Housing Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Community Development Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Insurance Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Investment Service Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	First Santa Clara Corp ⁶	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Liberty Leasing Co	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	United California Bank Deferred Compensation Plan Trust ⁶	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Ursus Real Estate Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
International Retail Banking - Europe Méditerranée										
	Bank of Nanjing	Chine	ME	14,0%	14,0%		ME	14,0%	14,0%	V3
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59,8%	59,8%		IG	59,8%	59,8%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Guinée	Guinée	IG	55,6%	55,6%		IG	55,6%	55,6%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Burkina Faso	Burkina Faso				S2	IG	51,0%	51,0%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon	Gabon								S2
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	Mali								S2
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	Sénégal	IG	54,1%	54,1%		IG	54,1%	54,1%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie	Maroc	IG	67,0%	67,0%		IG	67,0%	67,0%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie Banque Offshore	Maroc	IG	100,0%	67,0%		IG	100,0%	67,0%	
	Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores	Comores								S2
	Bantas Nakit AS	Turquie	ME ⁽³⁾	33,3%	16,7%		ME ⁽³⁾	33,3%	16,7%	
	BDSI	Maroc	IG	100,0%	96,4%		IG	100,0%	96,4%	
	BGZ Poland ABS1 DAC ¹	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	BICI Bourse	Côte d'Ivoire	IG	90,0%	52,0%	V4	IG	90,0%	51,6%	V3
	BMCI Leasing	Maroc	IG	86,9%	58,2%		IG	86,9%	58,2%	
	BNPP Bank Polska SA	Pologne	IG	87,4%	87,4%	V2	IG	88,8%	88,7%	
	BNPP El Djazair	Algérie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Faktoring Spolka ZOO	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fortis Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP IRB Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Solutions Spolka ZOO	Pologne	IG	100,0%	87,4%	V3	IG	100,0%	88,7%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Joint Stock Company UkrSibbank	Ukraine	IG	60,0%	60,0%		IG	60,0%	60,0%	
	TEB ARF Teknoloji Anonim Sirketi	Turquie	IG	100,0%	72,5%	E2				
	TEB Faktoring AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	TEB Holding AS	Turquie	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	TEB Portfoy Yonetimi AS	Turquie								S3
	TEB SH A	Serbie	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	TEB Yatirim Menkul Degerler AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	Turk Ekonomi Bankasi AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie				S2	IG	50,1%	50,1%	
Assurance										
	AEW Immocommercial ⁸	France	VM	-	-		VM	-	-	
	AG Insurance	Belgique	ME	25,0%	25,0%		ME	25,0%	25,0%	
	Agathe Retail France	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
	Ambrosia Avril 2025 ⁸	France				S1	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Ambrosia Mars 2026 ⁸	France				S1	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Astridplaza	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	Batipart Participations SAS	Luxembourg	VM	29,7%	29,7%		VM	29,7%	29,7%	
	Becquerel ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Actions Croissance ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Entrepreneurs ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Euro ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Monde ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions PME ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions PME ETI ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
	BNPP Aqua ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Best Selection Actions Euro ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Cardiff	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Compania de Seguros y Reaseguros SA	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Emekliik AS	Turquie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	ME *	92,7%	92,7%	V4	ME *	92,5%	92,5%	V4
	BNPP Cardiff Hayat Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Livforsakring AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Livforsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Livforsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Pojistovna AS	Rép. Tchèque	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Seguros de Vida SA	Chili	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Seguros Generales SA	Chili	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardiff Services SRO	Rép. Tchèque	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E1

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Cardif Servicios y Asistencia Ltda	Chili	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif TCB Life Insurance Co Ltd	Taiwan	ME	49,0%	49,0%		ME	49,0%	49,0%	
	BNPP Cardif Vita Compagnia di Assicurazione E Riassicurazione SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Convictions ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP CP Cardif Alternative ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP CP Cardif Private Debt ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP CP Infrastructure Investments Fund ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Deep Value ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Développement Humain ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Diversipierre ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP Europe High Conviction Bond ⁵	France				S1	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP France Crédit ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP Global Senior Corporate Loans ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Indice Amerique du Nord ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Indice Euro ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Indice France ⁵	France								S3
	BNPP Midcap France ⁵	France				S3	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Moderate Focus Italia ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Monétaire Assurance ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Multistratégies Protection 80 ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Next Tech ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
	BNPP Protection Monde ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Sélection Dynamique Monde ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Sélection Flexible ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Smallcap Euroland ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Social Business France ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BOB Cardif Life Insurance Co Ltd	Chine	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	C Santé ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Camgestion Obliflexible ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Capital France Hotel	France	IG ⁽²⁾	98,4%	98,4%		IG ⁽²⁾	98,4%	98,4%	
	Cardif Alternatives Part I ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif Assurance Vie	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	E2
	Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Taïwan)	Taïwan	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg								S1
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	E2
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taïwan)	Taïwan	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Biztosito Magyarorszag ZRT	Hongrie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif BNPP AM Emerging Bond ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	E1
	Cardif BNPP AM Frontier Markets ⁵	France								S3
	Cardif BNPP AM Global Senior Corporate Loans ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Convertibles World ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Signatures ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Euro ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Europe ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
	Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif CPR Global Return ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Edrim Signatures ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif El Djazair	Algérie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1	ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif IARD	France	IG ⁽²⁾	66,0%	66,0%		IG ⁽²⁾	66,0%	66,0%	
	Cardif Insurance Co LLC	Russie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Life Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	IG ⁽²⁾	85,0%	85,0%		IG ⁽²⁾	85,0%	85,0%	
	Cardif Life Insurance Japan	Japon	IG ⁽²⁾	75,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	75,0%	75,0%	
	Cardif Ltda	Brésil	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%		IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%	
	Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Non Life Insurance Japan	Japon	IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Nordic AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen Na Zycie SA	Pologne	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Seguros SA	Argentine	ME *	100,0%	100,0%	D1	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Services AEIE	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Servicios SA	Argentine								S3
	Cardif Servicios SAC	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Vita Convex Fund Eur ⁶	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardimmo	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cargeas Assicurazioni SPA	Italie				S2	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Carma Grand Horizon SARL	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cedrus Carbon Initiative Trends ⁸	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	CFH Algonquin Management Partners France Italia	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Bercy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Bercy Hotel	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Bercy Intermédiaire	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Berlin Holdco SARL	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	E2				
	CFH Boulogne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Cap d'Ail	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Milan Holdco SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Montmartre	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	CFH Montparnasse	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	Corosa	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Darnell DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Défense CB3 SAS	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	
	Eclair ⁶	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Elegia Septembre 2028 ⁸	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	EP L ⁸	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	EP1 Grands Moulins ⁸	France	ME *	-	-		ME *	-	-	E1
	FDI Poncelet	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	E2
	Fleur SAS	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
	Foncière Partenaires ⁸	France	VM	-	-		VM	-	-	
	Fonds d'Investissements Immobiliers pour le Commerce et la Distribution	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	
	FP Cardif Convex Fund USD ⁸	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Fundamenta ⁸	Italie	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	G C Thematic Opportunities II ⁸	Irlande	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	GIE BNPP Cardif	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Harewood Helena 2 Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Hemisphere Holding	France	ME	20,0%	20,0%		ME	20,0%	20,0%	
	Hibernia France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	High Street Retail	France				S2	VM	26,2%	26,2%	V4

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Horizon Development GmbH	Allemagne	VM	66,7%	64,7%		VM	66,7%	64,7%	
	Icare	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Icare Assurance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Karapass Courtage	France	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	E3
	Korian et Partenaires Immobilier 1	France	VM	24,5%	24,5%		VM	24,5%	24,5%	E2
	Korian et Partenaires Immobilier 2	France	VM	24,5%	24,5%		VM	24,5%	24,5%	E2
	Luizaseg	Brésil	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Natio Assurance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Natio Fonds Ampère 1 ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Natio Fonds Athenes Investissement N 5 ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Colline International ⁶	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 1 ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 3 ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	NCVP Participacoes Societarias SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	New Alpha Cardif Incubator Fund ⁹	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Opéra Rendement ⁸	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Paris Management Consultant Co Ltd	Taiwan	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Permal Cardif Co Investment Fund ⁸	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Poistovna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Preim Healthcare SAS ⁸	France	VM	-	-		VM	-	-	
	PWH	France	VM	47,5%	47,5%		VM	47,5%	47,5%	V4
	Reumal Investissements	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Rubin SARL	Luxembourg	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	Rueil Ariane	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SAS HVP	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,4%	
	Schroder European Operating Hotels Fund 1 ⁵	Luxembourg	VM	-	-	E1				
	SCI 68/70 rue de Lagny - Montreuil	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Alpha Park	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	Sci Batipart Chadesrent	France	VM	20,0%	20,0%	E2				
	SCI BNPP Pierre I	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI BNPP Pierre II	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Bobigny Jean Rostand	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Bouleragny	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Cardif Logement	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Citylight Boulogne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Clichy Nuovo	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Défense Etoile	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Défense Vendôme	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Etoile du Nord	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Fontenay Plaisance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Imefa Velizy	France	VM	21,8%	21,8%		VM	21,8%	21,8%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	SCI Le Mans Gare	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Liberté	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Nanterre Guillaeries	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Nantes Carnot	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Odyssee	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Pantin Les Moulins	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Batignolles	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Cours de Vincennes	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Grande Armée	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	E2
	SCI Paris Turenne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Portes de Claye	France	ME	45,0%	45,0%		ME	45,0%	45,0%	
	SCI Rue Moussorgski	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI RUEIL CAUDRON	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Landy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Mitterrand	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint-Denis Jade	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI SCOO	France	ME	46,4%	46,4%		ME	46,4%	46,4%	
	SCI Vendôme Athènes	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Villeurbanne Stalingrad	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Secar	France	VM	55,1%	55,1%		VM	55,1%	55,1%	
	Seniorenzentren Deutschland Holding SARL	Luxembourg	VM	20,0%	17,7%		VM	20,0%	17,7%	
	Seniorenzentren Reinbeck Oberursel München Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Butzbach Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Heilbronn Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Kassel Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Wolftrathausen Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	SNC Batipart Poncelet	France	VM	23,3%	23,3%		VM	23,3%	23,3%	E2
	Société Française d'Assurances sur la Vie	France	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%		IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%	
	Tikehau Cardif Loan Europe ⁹	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Valeur Pierre Epargne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Valtitres FCP ⁹	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Velizy Holding	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
	Vietcombank Cardif Life Insurance Co Ltd	Viêt Nam								S2
Wealth Management										
	BNPP Wealth Management DIFC Ltd	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Wealth Management Monaco	Monaco	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
Asset Management										
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AB	Suède								S3
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvège	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AS (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Bancoestado Administradora General de Fondos SA	Chili	ME	50,0%	49,1%		ME	50,0%	49,1%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP AM International Hedged Strategies ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
	BNPP Asset Management Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Be Holding	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Belgium	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Brasil Ltda	Brésil	IG	100,0%	99,5%		IG	100,0%	99,5%	
	BNPP Asset Management France	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	E2
	BNPP Asset Management Holding	France	IG	99,9%	98,2%		IG	99,9%	98,2%	
	BNPP Asset Management India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Luxembourg	Luxembourg	IG	99,7%	97,9%		IG	99,7%	97,9%	
	BNPP Asset Management Nederland NV	Pays-Bas				S4	IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management NL Holding NV	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management PT	Indonésie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Services Grouping	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management USA Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Asset Management USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP B Control ⁵	Belgique								S3
	BNPP B Institutional II ⁵	Belgique	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Capital Partners	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Dealing Services	France	IG	100,0%	98,2%		IG ⁽¹⁾	100,0%	98,2%	
	BNPP Flexi I ⁵	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Funds ⁵	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP L1 ⁵	Luxembourg				S3	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Multigestion ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Perspectives ⁵	France				S3	IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Drypnr AS	Norvège	IG	100,0%	0,1%		IG	100,0%	0,1%	E1
	EAB Group PLC	Finlande	ME	17,6%	17,3%		ME	17,6%	17,3%	
	Fund Channel	Luxembourg								S2
	Fundquest Advisor	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Fundquest Advisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Gambit Financial Solutions	Belgique	IG	86,0%	84,4%		IG	86,0%	84,4%	
	Groeivermogen NV	Pays-Bas				S3	IG	100,0%	98,2%	
	Haitong Fortis Private Equity Fund Management Co Ltd	Chine	ME	33,0%	32,4%		ME	33,0%	32,4%	
	Harewood Helena 1 Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	HFT Investment Management Co Ltd	Chine	ME	49,0%	48,1%		ME	49,0%	48,1%	
	Impax Asset Management Group PLC	Royaume-Uni	ME	13,8%	13,5%	V3	ME	14,0%	13,7%	V2
	Parworld ⁵	Luxembourg								S3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Services Epargne Entreprise	France	ME	35,6%	35,6%		ME	35,6%	35,6%	V2
	Shinhan BNPP Asset Management Co Ltd	Rép. de Corée				S2	ME	35,0%	34,4%	
	SME Alternative Financing DAC ^s	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Theam Quant ^s	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
Services Immobiliers										
	Auguste Thouard Expertise	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidences Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidentiel	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidentiel Service Clients	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory and Property Management Ireland Ltd	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory SA	Roumanie								S2
	BNPP Real Estate APM CR SRO	Rép. Tchèque	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Conseil Habitation & Hospitality	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Facilities Management Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Financial Partner	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management France	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Espagne)	Espagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Italie)	Italie	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Italy SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Italy SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Magyarország Tanácsadó Es Ingatlankezelő ZRT	Hongrie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Poland SP ZOO	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Portugal Unipersonal LDA	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Real Estate Property Development & Services GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Development UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Development Italy SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Belgium	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management France SAS	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Singapore Pte Ltd	Singapour	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Spain SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Transaction France	France	IG ⁽²⁾	96,9%	96,9%		IG ⁽²⁾	96,9%	96,9%	V1
	BNPP Real Estate Valuation France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cariboo Development SL	Espagne	ME	65,0%	65,0%		ME	65,0%	65,0%	V2
	GIE Siège Issy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Horti Milano SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Lifizz	France				S4	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Nanterre Arboretum	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	E2
	Parker Tower Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Partner's & Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	REPD Parker Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Société Auxiliaire de Construction Immobilière	France								S4
	Sociétés de Construction Vente (c)	France	IG / ME ⁽²⁾	-	-		IG / ME ⁽²⁾	-	-	
	Sviluppo Residenziale Italia SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Wapiti Development SL	Espagne	ME	65,0%	65,0%	E1				
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING										
SECURITIES SERVICES										
	Allfunds Group PLC (Ex- Allfunds UK Ltd)	Royaume-Uni	ME	15,8%	15,7%	V2	ME	22,5%	22,4%	E3
	AssetMetrix	Allemagne	ME	14,9%	14,9%	V4	ME	14,2%	14,2%	E1
	BNPP Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Administration Services Ireland Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd (succ. Nouvelle-Zélande)	Nlle-Zélande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Global Securities Operations Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Australie)	Australie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Grèce)	Grèce	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Guernesey)	Guernesey	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hongrie)	Hongrie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Irlande)	Irlande	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Securities Services (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Jersey)	Jersey	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Singapour)	Singapour	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Services Logiciels d'Intégration Boursière	France	ME ⁽³⁾	66,6%	66,6%		ME ⁽³⁾	66,6%	66,6%	
EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)										
France										
	Atargatis ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Austin Finance ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Arbitrage	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Compagnie d'Investissement Italiens ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Compagnie d'Investissement Opéra ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Esomet	France								S4
	Eurotitrisation	France	ME	23,0%	23,0%		ME	23,0%	23,0%	
	FCT Juice ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière des Italiens ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière du Marché Saint Honoré	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Financière Paris Haussmann ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière Taitbout ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Mediterranea ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Optichamps ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Parilease	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Participations Opéra ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	SNC Taitbout Participation 3	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Orbaisienne de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Verner Investissements	France	ME	40,0%	50,0%		ME	40,0%	50,0%	
Autres pays d'Europe										
	Alectra Finance PLC ¹	Irlande				S3	IG	-	-	
	Aquarius + Investments PLC ¹	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Aries Capital DAC ¹	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Auseter Real Estate Opportunities SARL ¹	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	
	BNP PUK Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Bank JSC	Russie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Emissions- Und Handels- GmbH ¹	Allemagne	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Invest Holdings BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Ireland Unlimited Co	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Islamic Issuance BV ¹	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Issuance BV ¹	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Net Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Prime Brokerage International Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Suisse SA (succ. Guernsey)	Guernesey								S1
	BNPP Technology LLC	Russie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E2
	BNPP Vartry Reinsurance DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Diamante Re SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ejesur SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	FScholen	Belgique	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Greenstars BNPP	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Kantox Ltd	Royaume-Uni	ME	8,8%	8,8%		ME	8,8%	8,8%	E3
	Madison Arbor Ltd ⁴	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Matchpoint Finance PLC ⁴	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Ribera Del Loira Arbitrage	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Scaldis Capital Ltd ⁴	Jersey								S3
	Securasset SA ⁴	Luxembourg	IG	-	-	E1				
	Single Platform Investment Repackaging Entity SA ⁴	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Utexam Logistics Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Utexam Solutions Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
Moyen-Orient										
	BNPP Investment Co KSA	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
AMÉRIQUES										
	Banco BNPP Brasil SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Canada Corp	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Capital Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Colombia Corporacion Financiera SA	Colombie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Energy Trading GP	Etats-Unis								S1
	BNPP Energy Trading LLC	Etats-Unis								S1
	BNPP EQD Brazil Fund Fundo de Investimento Multimercado ⁵	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP FS LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP IT Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Mexico Holding	Mexique	IG	100,0%	100,0%	E1				
	BNPP Mexico SA Institucion de Banca Multiple	Mexique	IG	100,0%	100,0%	E1				
	BNPP Proprietario Fundo de Investimento Multimercado ⁵	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP RCC Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP US Investments Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP US Wholesale Holdings Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP VPG Brookline Cre LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG EDMC Holdings LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Express LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG I LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP VPG II LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG III LLC (Ex- BNPP VPG CT Holdings LLC) ⁶	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Master LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Dale Bakken Partners 2012 LLC	Etats-Unis	VM	23,8%	23,8%		VM	23,8%	23,8%	
	Decart Re Ltd ⁵	Bermudes	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	FSI Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Starbird Funding Corp ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
ASIE PACIFIQUE										
	Bank BNPP Indonesia PT	Indonésie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Arbitrage Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP China Ltd	Chine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Commodities Trading Shanghai Co Ltd	Chine								S3
	BNPP Finance Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Holding Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Solutions Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Malaysia Berhad	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Korea Co Ltd	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Taiwan Co Ltd	Taiwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Sekuritas Indonesia PT	Indonésie	IG	99,0%	99,0%		IG	99,0%	99,0%	
	BPP Holdings Pte Ltd	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Contour Pte Ltd (Ex - Global Trade Network Pte Ltd)	Singapour	ME	7,1%	7,1%	V3	ME	7,5%	7,5%	E3
AUTRES ACTIVITÉS										
Principal Investments										
	BNPP Agility Capital	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Agility Fund Equity SLP ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Agility Fund Private Debt SLP ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
Sociétés Immobilières d'Exploitation et Autres										
	Antin Participation 5	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Home Loan SFH	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Partners for Innovation	France	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	BNPP Procurement Tech	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Public Sector SCF	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Euro Secured Notes Issuer ⁵	France	IG	-	-		IG	-	-	
	FCT Lafayette 2021 ¹	France	IG	-	-	E2				
	FCT Laffitte 2016 ¹	France				S1	IG	-	-	
	FCT Laffitte 2021 ¹	France	IG	-	-	E2				
	FCT Opéra 2014 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	GIE Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	GIE Groupement d'Etudes et de Prestations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2021				31 décembre 2020			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
Transvalor		France	ME	20.2%	20.2%	E1				

(a) Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, 12 entités d'Investissements de Private Equity

(b) Au 30 juin 2021, les Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado regroupent 15 fonds (FCC UCI 10 à 12, 14 à 17, Fondo de Titulizacion Structured Covered Bonds, RMBS Prado III à VIII et Green Belem I) versus 16 fonds (FCC UCI 9 à 12, 14 à 17, Fondo de Titulizacion Structured Covered Bonds, RMBS Prado II à VII et Green Belem I) au 31 décembre 2020

(c) Au 30 juin 2021, 106 Sociétés de Construction Vente (81 IG et 25 ME) versus 112 Sociétés de Construction Vente (89 IG et 23 ME) au 31 décembre 2020.

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

E1 Franchissement des seuils de consolidation

E2 Création d'entité

E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

S1 Cessation d'activité (dissolution, liquidation,...)

S2 Cession, perte de contrôle ou d'influence notable

S3 Franchissement des seuils de consolidation

S4 Fusion-absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations (V) de taux

V1 Acquisition complémentaire

V2 Cession partielle

V3 Dilution

V4 Relution

Divers

D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux

ME * Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

VM Participation dans une entité contrôlée conjointement ou sous influence notable évaluée à la valeur de marché par résultat.

s Entités structurées

t Fonds commun de titrisation

Périmètre prudentiel de consolidation

(1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.

(2) Entités mises en équivalence dans le périmètre prudentiel.

(3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

(4) Fonds de placements collectifs exclus du périmètre prudentiel.

2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021 (Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021):

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021 (Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021)

Aux Actionnaires
BNP Paribas SA
16 boulevard des Italiens
75009 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société BNP Paribas SA, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris La Défense, Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 30 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Laurence Dubois

Patrice Morot

Virginie Chauvin

3. RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3 (NON AUDITES)



**PILIER 3 – CHAPITRE 5
DU DOCUMENT UNIVERSEL DE REFERENCE**

30 juin 2021

CHIFFRES CLES

Le Règlement (UE) n°2019/876 (CCR2) prévoit, à compter du 28 juin 2021, de nouvelles dispositions relatives au calcul des actifs pondérés et de nouvelles exigences de ratio. Les principaux impacts pour le Groupe sont les suivants :

- Les exigences réglementaires de ratio de levier et de ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) deviennent effectives, avec un minimum de 3% pour le levier (3,75% à partir du 1er janvier 2023 sur base d'une exigence de coussin G-SIB inchangée) et de 100% pour le NSFR.
- La valeur exposée au risque des dérivés auparavant modélisée selon la méthode de l'évaluation au prix de marché, est désormais modélisée selon la méthode standard, correspondant à la somme du coût de remplacement et de l'exposition potentielle future (voir tableaux EU LR1, EU LR2, EU OV1 et EU CCR1 ci-après) ;
- Les expositions sous forme de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif pondérées auparavant selon la méthode de pondération simple, sont désormais traitées selon l'approche par transparence. Les expositions sous-jacentes de ces organismes de placement collectif sont pondérées selon l'approche standard du risque de crédit (voir tableaux EU OV1, EU CR4, EU CR5 et EU CR10 ci-après).

Par ailleurs, conformément au Règlement (UE) n°2021/637, le format des tableaux du Pilier 3 au 30 juin 2021 évolue selon les normes techniques de l'EBA (EBA/ITS/2020/04).

Actualisation du tableau n° 1 du Document d'enregistrement universel 2020 p. 282.

Les données relatives aux ratios de fonds propres ci-dessous tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 (article 473 bis du Règlement (UE) n° 2017/2395 et du Règlement (UE) n° 2020/873 - voir tableau IFRS9-FL ci-après).

► INDICATEURS CLÉS (EU KM1)

En millions d'euros		30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020	30 juin 2020
Fonds propres disponibles						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	91 137	89 717	88 767	86 577	85 951
2	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	100 162	98 783	98 806	96 592	96 338
3	Fonds propres totaux	116 058	113 604	113 830	111 724	110 587
Actifs pondérés						
4	Montant total des actifs pondérés	704 665	703 185	695 523	685 583	695 522
Ratios de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	12,93%	12,76%	12,76%	12,63%	12,36%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1	14,21%	14,05%	14,21%	14,09%	13,85%
7	Ratio de fonds propres totaux	16,47%	16,16%	16,37%	16,30%	15,90%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au SREP (Pillar 2 Requirement en pourcentage des actifs pondérés)						
EU 7a	Exigences de Pillar 2 Requirement totales	1,25%	1,25%	1,25%	1,25%	1,25%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1	0,94%	0,94%	0,94%	0,94%	0,94%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP	9,25%	9,25%	9,25%	9,25%	9,25%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
8	Coussin de conservation des fonds propres	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
9	Coussin de fonds propres contractuelle	0,03%	0,03%	0,02%	0,02%	0,02%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (D-SIB)	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
11	Exigences globales de coussin ⁽¹⁾	4,03%	4,03%	4,02%	4,02%	4,02%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres totaux	12,03%	12,03%	12,02%	12,02%	12,02%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP	7,22%				
Ratio de levier						
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽²⁾	2 529 619	2 280 910	1 998 414	2 170 780	2 388 849
14	Ratio de levier	3,96%	4,33%	4,94%	4,45%	4,03%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif	0,00%				
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales	3,00%				
Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigences de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier ⁽³⁾	0,00%				
EU 14e	Exigences de ratio de levier globale ⁽³⁾	3,00%				
Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)						
15	Valeur pondérée moyenne actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux	450 338	431 116	402 229	364 708	336 152
EU 16a	Valeur pondérée totale des sorties de trésorerie	506 324	495 297	480 898	462 016	443 811
EU 16b	Valeur pondérée totale entrées de trésorerie	183 433	181 946	183 290	180 748	174 783
16	Valeur ajustée sorties de trésorerie nettes totales	322 891	313 351	297 609	281 268	269 028
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	139,76%	137,70%	134,82%	129,24%	124,94%
Ratio de financement stable net (NSFR)						
18	Financement stable disponible total	1 072 628				
19	Financement stable requis total	890 308				
20	Ratio de financement stable net (NSFR)	120,48%				

(1) Les exigences globales de coussin de fonds propres tiennent compte du coussin le plus élevé entre les coussins G-SIB et D-SIB.

(2) La mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, au 30 septembre 2020, au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2021, tient compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème. Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas retenu cette option.

(3) A partir du 1^{er} janvier 2023, l'exigence de coussin lié au ratio de levier sera de 0,75% soit une exigence de ratio de levier globale de 3,75%.

Au 30 juin 2021, le Groupe est au-dessus des nouvelles exigences minimales applicables avec un ratio de levier à 3,96% et un ratio NSFR de 120,48%.

Le niveau d'exigence de fonds propres CET1 s'élève à 9,23% des actifs pondérés au 30 juin 2021.

Les fonds propres prudentiels et les ratios de fonds propres au 31 décembre 2020, au 31 mars 2021 et au 30 juin 2021 tiennent compte d'une distribution de 50% au titre du résultat 2020. L'Assemblée Générale des actionnaires a validé en mai 2021 le versement d'un dividende ordinaire de 1,11 euro par action, payé en numéraire, soit une distribution de 21% du résultat 2020, maximum résultant de la recommandation de la Banque centrale européenne du 15 décembre 2020. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de 1,55 euros par action payable en numéraire¹. Ce dividende vient en complément du dividende ordinaire de 1,11 euro par action payé en numéraire le 26 mai 2021, et porte le total des dividendes ordinaires payés en numéraire en 2021 à 2,66 euros, soit un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe de l'année 2020.

Actualisation du tableau n° 2 du Document d'enregistrement universel 2020 p. 283.

► TABLEAU N° 2 : RATIO TLAC (EU KM2)

En millions d'euros		30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020	30 juin 2020
1	Fonds propres et autres instruments de dettes éligibles en TLAC	180 483	173 845	167 390	163 283	159 547
2	Actifs pondérés	704 665	703 185	695 523	685 583	695 522
3	RATIO TLAC (en pourcentage des actifs pondérés)	25,61%	24,72%	24,07%	23,82%	22,94%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 529 619	2 280 910	1 998 414	2 170 780	2 388 849
5	RATIO TLAC (en pourcentage de l'exposition de levier)	7,13%	7,62%	8,38%	7,52%	6,68%
6a	Application de l'exemption prévue au paragraphe 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876 ^(*)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6b	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC ^(*)	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué
6c	Si application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876: part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC ^(*)	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué	Non appliqué

(*) Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72 ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 16 274 millions d'euros au 30 juin 2021) peuvent être éligibles dans la limite de 2,5 % des actifs pondérés. Le Groupe n'utilise pas cette option au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, le ratio TLAC du Groupe s'élève à 25,61 % des actifs pondérés, sans utiliser les dettes senior préférées éligibles dans la limite de 2,5 % des actifs pondérés. Le Groupe est ainsi au-dessus du niveau minimal d'exigence applicable.

Le ratio TLAC s'élève à 7,13 % des expositions de levier en ne tenant pas compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème. Ce ratio est à comparer à une exigence minimale de 6% en 2021.

Au 30 juin 2021, le niveau minimal d'exigence de TLAC pour le Groupe s'élève à 20,03 % des actifs pondérés, compte tenu d'un coussin de conservation de 2,50 %, d'un coussin G-SIBs de 1,50 % et d'un coussin contracyclique de 0,03 %.

¹ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021, détachement prévu le 28 septembre 2021, paiement le 30 septembre 2021.

CHAMP D'APPLICATION

Actualisation du tableau n°10 du Document d'enregistrement universel 2020 p.306.

► TABLEAU N° 10 : PASSAGE DU BILAN COMPTABLE CONSOLIDÉ AU BILAN PRUDENTIEL (EU CC2)

En millions d'euros	30 juin 2021				Référence au tableau de fonds propres (Annexe 1)
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation ⁽¹⁾	Périmètre prudentiel	
ACTIF					
Caisse, banques centrales	383 585	-	513	384 098	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	262 767	548	458	263 773	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	399	547	-	946	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	3 447	-	-	3 447	2
Prêts et opérations de pensions	287 969	3 018	(228)	290 759	
Instruments financiers dérivés	237 889	629	(160)	238 358	
Instruments financiers dérivés de couverture	9 075	(10)	(10)	9 055	
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres					
Titres de dette	43 381	2 690	213	46 284	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	-	2 690	-	2 690	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	11	-	-	11	2
Instruments de capitaux propres	2 668	-	-	2 668	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	859	-	-	859	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	1 191	-	-	1 191	2
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	33 133	-	(6)	33 127	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	257	-	(53)	205	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	-	-	-	-	2
Prêts et créances sur la clientèle	825 226	3 638	27 886	856 750	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	104	25	(104)	25	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	334	-	-	334	2
Titres de dette	118 526	-	877	119 403	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	-	100	-	100	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	69	-	-	69	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 946	-	53	3 999	
Placement des activités d'assurance	272 743	(272 743)	-	-	
Actifs d'impôts courants et différés	6 298	(25)	(52)	6 221	
Comptes de régularisation et actifs divers	132 475	(4 061)	(3 257)	125 157	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 264	5 566	2 362	14 192	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	5 601	5 344	(428)	10 518	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	534	222	877	1 633	3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	34 506	(502)	(23 212)	10 792	
Immobilisations incorporelles	3 801	(229)	(114)	3 458	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 772	(229)	(114)	3 429	3
Ecarts d'acquisition	7 551	(222)	(877)	6 452	3
TOTAL ACTIF	2 671 803	(261 703)	4 446	2 414 546	

	30 juin 2021				
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation ^(*)	Périmètre prudentiel	Référence au tableau de fonds propres (Annexe 1)
<i>En millions d'euros</i>					
DETTES					
Banques centrales	4 665	-	-	4 665	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	-	-	-	-	
Portefeuille de titres	126 230	-	-	126 230	
Dépôts et opérations de pensions	329 379	-	-	329 379	
Dettes représentées par un titre	68 465	(5 297)	(144)	63 024	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	205	-	-	205	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	41	-	-	41	5
Instruments financiers dérivés	239 847	496	(158)	240 185	
Instruments financiers dérivés de couverture	9 713	(8)	173	9 878	
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit	205 110	(5 534)	181	199 757	
Dettes envers la clientèle	1 000 870	1 031	7 291	1 009 192	
Dettes représentées par un titre	171 480	1 527	865	173 872	
Dettes subordonnées	23 162	(1 795)	1	21 368	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	20 562	-	-	20 562	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 237	-	-	3 237	
Passifs d'impôts courants et différés	3 275	(54)	(338)	2 883	
Comptes de régularisation et passifs divers	107 891	(2 964)	(3 181)	101 746	
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	248 502	(248 502)	-	-	
Provisions pour risques et charges	9 514	(467)	(244)	8 803	
TOTAL DETTES	2 551 340	(261 567)	4 446	2 294 219	
CAPITAUX PROPRES					
Capital et réserves	111 226	5	-	111 231	6
Résultat de la période, part du Groupe	4 679	-	-	4 679	7
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	115 905	5	-	115 910	
<i>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</i>	86	(6)	-	80	
Total part du Groupe	115 991	(1)	-	115 990	
Intérêts minoritaires	4 472	(135)	-	4 337	8
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	120 463	(136)	-	120 327	
TOTAL PASSIF	2 671 803	(261 703)	4 446	2 414 546	

(*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel et mises en équivalence dans le périmètre comptable, des fonds de placement collectifs non consolidés dans le périmètre prudentiel, ainsi que des entités non régulées de BNP Paribas Real Estate et d'Arval mises en équivalence dans le périmètre prudentiel qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable.

En millions d'euros	31 décembre 2020				
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation ⁽¹⁾	Périmètre prudentiel	Référence au tableau de fonds propres (Annexe 1)
ACTIF					
Caisse, banques centrales	308 703	-	588	309 291	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres	167 927	551	602	169 080	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	441	547	-	988	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	3 753	-	-	3 753	2
Prêts et opérations de pensions	244 878	2 545	(147)	247 276	
Instruments financiers dérivés	276 779	493	(230)	277 042	
Instruments financiers dérivés de couverture	15 600	(5)	(26)	15 569	
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres					
Titres de dette	55 981	2 691	235	58 907	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	-	2 690	-	2 690	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	11	-	-	11	2
Instruments de capitaux propres	2 209	-	-	2 209	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	566	-	-	566	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	1 094	-	-	1 094	2
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 982	-	(32)	18 950	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	257	-	(53)	205	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	-	-	-	-	2
Prêts et créances sur la clientèle	809 533	4 136	27 215	840 884	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	107	25	(107)	25	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	334	-	-	334	2
Titres de dette	118 316	-	902	119 218	
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à plus de 10 %</i>	100	-	-	100	1
<i>dont détentions directes de fonds propres d'entités du secteur financier détenues à moins de 10 %</i>	68	-	-	68	2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 477	-	75	5 552	
Placement des activités d'assurance	265 356	(265 356)	-	-	
Actifs d'impôts courants et différés	6 559	(5)	(19)	6 535	
Comptes de régularisation et actifs divers	140 904	(3 942)	(3 142)	133 820	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 396	6 126	2 263	14 785	
<i>dont participations dans les entités du secteur financier</i>	5 665	5 851	(364)	11 152	1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	618	279	865	1 762	3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	33 499	(513)	(21 890)	11 096	
Immobilisations incorporelles	3 899	(301)	(111)	3 487	
<i>dont immobilisations incorporelles hors droits hypothécaires</i>	3 871	(301)	(111)	3 459	3
Ecarts d'acquisition	7 493	(279)	(867)	6 347	3
TOTAL ACTIF	2 488 491	(253 859)	5 416	2 240 048	

En millions d'euros	31 décembre 2020				Référence au tableau de fonds propres (Annexe 1)
	Périmètre comptable	Retraitements des sociétés d'assurance	Autres retraitements liés aux méthodes de consolidation(*)	Périmètre prudentiel	
DETTES					
Banques centrales	1 594	-	-	1 594	
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	-	-	-	-	
Portefeuille de titres	94 263	-	-	94 263	
Dépôts et opérations de pensions	288 595	-	-	288 595	
Dettes représentées par un titre	64 048	(4 927)	-140	58 981	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	205	-	-	205	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	52	-	-	52	5
Instruments financiers dérivés	282 608	738	(228)	283 118	
Instruments financiers dérivés de couverture	13 320	(49)	252	13 523	
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit	147 657	(6 860)	116	140 913	
Dettes envers la clientèle	940 991	1 364	7 077	949 432	
Dettes représentées par un titre	148 303	1 660	2 181	152 144	
Dettes subordonnées	22 474	(1 744)	(21)	20 709	
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 1</i>	-	-	-	-	4
<i>dont dettes admissibles aux fonds propres Tier 2</i>	19 443	-	-	19 443	5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 153	-	-	6 153	
Passifs d'impôts courants et différés	3 001	(137)	(241)	2 623	
Comptes de régularisation et passifs divers	107 846	(2 610)	(3 327)	101 909	
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	240 741	(240 741)	-	-	
Provisions pour risques et charges	9 548	(419)	(253)	8 876	
TOTAL DETTES	2 371 142	(253 725)	5 416	2 122 833	
CAPITAUX PROPRES					
<i>Capital et réserves</i>	106 227	4	-	106 231	6
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>	7 067	-	-	7 067	7
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	113 295	4	-	113 299	
<i>Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres</i>	(496)	(6)	-	(502)	
Total part du Groupe	112 799	(2)	-	112 797	
Intérêts minoritaires	4 551	(132)	-	4 419	8
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	117 349	(134)	-	117 215	
TOTAL PASSIF	2 488 491	(253 859)	5 416	2 240 048	

(*) Retraitement des entités contrôlées conjointement en intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel et mises en équivalence dans le périmètre comptable, des fonds de placements collectifs non consolidés dans le périmètre prudentiel, ainsi que des entités non régulées de BNP Paribas Real Estate et d'Arval mises en équivalence dans le périmètre prudentiel qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable.

FONDS PROPRES

Actualisation du tableau n° 14 du Document d'enregistrement universel 2020 p.317.

► TABLEAU N° 14 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2021	31 décembre 2020
Fonds propres de base de catégorie 1 : instruments et réserves		
Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	27 133	27 133
<i>dont actions ordinaires</i>	27 133	27 133
Bénéfices non distribués	74 868	69 621
Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	320	(252)
Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidé)	1 481	1 684
Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 238	5 247
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) AVANT AJUSTEMENTS RÉGLEMENTAIRES	106 040	103 433
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires	(14 904)	(14 666)
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	91 137	88 767
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments^(*)	9 515	10 524
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements réglementaires	(490)	(485)
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	9 025	10 040
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET1 + AT1)	100 162	98 806
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions^(*)	19 958	18 995
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements réglementaires	(4 061)	(3 971)
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	15 896	15 024
TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 + T2)	116 058	113 830

^(*) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered dans les fonds propres additionnels de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2 applicables.

Actualisation du tableau n° 17 du Document d'enregistrement universel 2020 p. 320.

► **TABLEAU N° 17 : EFFET DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES À LA NORME IFRS 9 (EU IFRS9-FL)**

<i>En millions d'euros</i>		30 juin 2021	31 décembre 2020
Fonds propres			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	91 137	88 767
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	90 235	87 732
3	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	100 162	98 806
4	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	99 260	97 772
5	Total des fonds propres	116 058	113 830
6	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	115 975	113 511
Actifs pondérés			
7	Actifs pondérés	704 665	695 523
8	Actifs pondérés si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	705 147	695 916
Ratios de fonds propres			
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	12,93%	12,76%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	12,80%	12,61%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	14,21%	14,21%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	14,08%	14,05%
13	Total des fonds propres	16,47%	16,37%
14	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	16,45%	16,31%
Ratio de levier			
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 529 619	1 998 414
16	Ratio de levier	3,96%	4,94%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 n'avaient pas été appliquées	3,92%	4,89%

Au 30 juin 2021, le Groupe n'applique pas les dispositions prévues par l'article 468 du Règlement (UE) n° 2020/873 relatives au traitement temporaire des pertes et gains latents sur les expositions sur les administrations centrales ainsi que les administrations régionales ou locales mesurées à la juste valeur.

ACTIFS PONDERES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

Actualisation du tableau n° 18 du Document d'enregistrement universel 2020 p. 321.

► ACTIFS PONDERES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES (EU OV1)

En millions d'euros		Actifs pondérés		Exigences de fonds propres
		30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021
1	Risque de crédit	545 672	527 189	43 654
2	Dont approche standard ⁽¹⁾	203 780	193 906	16 302
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple ⁽¹⁾	49 014	55 081	3 921
5	Dont approche basées sur les notations internes avancées (A-IRB)	292 877	278 202	23 430
6	Risque de contrepartie	41 866	40 961	3 349
7	Dont SACCR (dérivés) ⁽²⁾	1 353	1 654	108
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	34 087	33 164	2 727
EU 8a	Dont expositions sur CCP liées aux activités de compensation	2 957	3 333	237
EU 8b	Dont CVA	3 463	2 810	277
9	Dont autres	6	0	0
15	Risque de règlement	20	4	2
16	Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	13 085	14 472	1 047
17	Dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	6 874	12 279	550
18	Dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA)	2 095	1 270	168
19	Dont approche standard (SEC-SA)	4 116	923	329
EU 19a	Dont expositions pondérées à 1250% (ou déduites des fonds propres) ⁽³⁾	-	-	-
20	Risque de marché	24 397	25 210	1 952
21	Dont approche standard	1 902	2 096	152
22	Dont approche fondée sur les modèles internes (IMA)	22 495	23 114	1 800
23	Risque opérationnel	62 473	70 626	4 998
EU 23a	Dont approche de base	3 546	3 623	284
EU 23b	Dont approche standard	11 145	11 203	892
EU 23c	Dont approche par mesure avancée (AMA)	47 783	55 800	3 823
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	17 152	17 061	1 372
29	Total	704 665	695 523	56 373

(1) Depuis le 30 juin 2021, les expositions sous forme de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif pondérées auparavant selon la méthode de pondération simple, sont désormais traitées selon l'approche par transparence. Les expositions sous-jacentes de ces organismes de placement collectif sont pondérées selon l'approche standard du risque de crédit.

(2) Depuis le 30 juin 2021, conformément au Règlement (UE) n°2019/876 (CRR2), la valeur exposée au risque des opérations de pensions et dérivés auparavant modélisée selon la méthode de l'évaluation au prix de marché, est désormais modélisée selon la méthode standard, correspondant à la somme du coût de remplacement et de l'exposition potentielle future.

(3) Le groupe a opté pour l'approche par déduction plutôt qu'une pondération à 1250%. Le montant des expositions de titrisation du portefeuille bancaire déduites des fonds propres atteint 131 millions d'euros au 30 juin 2021.

Depuis le 31 mars 2020, le Groupe applique pour le calcul des actifs pondérés au titre du risque de crédit les dispositions prévues dans le Règlement (UE) n° 2017/2395 sur les mesures transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9. Depuis le 30 juin 2020, le Groupe applique également les dispositions du Règlement (UE) n° 2020/875 complétant ces mesures transitoires (voir tableau EU IFRS9-FL).

Actualisation du tableau n° 22 du Document d'enregistrement universel 2020 p.330.

► **TABLEAU N° 22 : COMPOSITION DU RATIO TLAC (EU TLAC1)**

En millions d'euros		30 juin 2021	31 décembre 2020
Fonds propres prudentiels			
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	91 137	88 767
2	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	9 025	10 040
6	Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	15 896	15 024
11	Total des fonds propres éligibles en TLAC	116 058	113 830
Instruments de dette éligibles en TLAC			
12	Dettes senior non-préférées émises par l'entité de résolution (dettes non grandfathered) ^(*)	63 414	52 731
EU-12a	Dettes senior non-préférées émises par d'autres entités au sein du groupe de résolution (dettes non grandfathered)	-	-
EU-12b	Dettes senior non-préférées émises avant le 27 juin 2019 (dettes grandfathered)	-	-
EU-12c	Fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an	1 011	829
13	Dettes senior préférées (dettes non grandfathered, avant application du plafond de 2,5 % des actifs pondérés)	Option non appliquée	Option non appliquée
EU-13a	Dettes senior préférées émises avant le 27 juin 2019 (dettes grandfathered avant application du plafond de 2,5 % des actifs pondérés)	Option non appliquée	Option non appliquée
14	Dettes senior préférées (après application du plafond de 2,5 % des actifs pondérés)	Option non appliquée	Option non appliquée
17	Instruments de dette éligibles en TLAC (avant ajustements réglementaires)	64 425	53 560
EU-17a	dont dettes remplissant l'exigence de subordination	64 425	53 560
Fonds propres prudentiels et instruments de dette éligibles en TLAC : ajustements réglementaires			
18	Fonds propres prudentiels et instruments de dette éligibles en TLAC avant ajustements réglementaires	180 483	167 390
19	Déduction d'exposition entre points d'entrée multiples du groupe de résolution	-	-
20	Déduction des détentions d'autres instruments de dette éligible en TLAC	-	-
22	Fonds propres prudentiels et instruments de dette éligibles en TLAC après ajustements réglementaires	180 483	167 390
Actifs pondérés et exposition de levier			
23	Actifs pondérés	704 665	695 523
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 529 619	1 998 414
25	RATIO TLAC (en pourcentage des actifs pondérés)	25,61%	24,07%
26	RATIO TLAC (en pourcentage de la mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier)	7,13%	8,38%
27	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences du groupe de résolution (en pourcentage des actifs pondérés)	7,22%	
28	Exigence globale de coussin de fonds propres	4,03%	4,02%
29	dont coussin de conservation	2,50%	2,50%
30	dont coussin contracyclique	0,03%	0,02%
31	dont coussin pour risque systémique	0,00%	0,00%
EU-31a	dont coussin G-SIBs ou coussin D-SIBs	1,50%	1,50%
EU-32	Montant total des engagements exclus visés à l'article 72 bis, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 575/2013	1 868 890	1 653 908

(*) Capital restant dû

Au 30 juin 2021, le ratio TLAC du Groupe est au-dessus du niveau minimal d'exigence applicable. Ce ratio s'élève à 25,61 % des actifs pondérés, sans utiliser les dettes senior préférées éligibles dans la limite de 2,5 % des actifs pondérés. Il s'élève à 7,13 % des expositions de levier sans tenir compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème dans le calcul des expositions de levier, telle que prévue par l'article 500 ter du Règlement (UE) n° 2020/873.

Actualisation du tableau n° 23 du Document d'enregistrement universel 2020 p.331.

► **TABLEAU N° 23 : HIÉRARCHIE DES CRÉANCIERS DE L'ENTITÉ DE RÉOLUTION - BNP PARIBAS SA(*) (EU TLAC3)**

		30 juin 2021				
		Rang dans la hiérarchie des créanciers en cas d'insolvabilité				
En millions d'euros		1	2	3	4	TOTAL
1	Description du rang dans la hiérarchie des créanciers en cas d'insolvabilité	Fonds propres CET1(**)	Fonds propres AT1(**)	Fonds propres T2(**)	Dette senior non préférée(***)	
2	Instruments de fonds propres prudentiels et instruments de dette	111 325	9 211	20 305	64 415	205 256
3	dont instruments de dette exclus	-	-	-	-	-
4	Instruments de fonds propres prudentiels et instruments de dette éligibles	111 325	9 211	20 305	64 415	205 256
5	dont instruments éligibles au ratio TLAC	111 325	9 211	20 003	63 414	203 953
6	dont échéance résiduelle ≥ 1 an et < 2 ans	-	-	59	5 000	5 059
7	dont échéance résiduelle ≥ 2 ans et < 5 ans	-	-	5 397	23 409	28 807
8	dont échéance résiduelle ≥ 5 ans et < 10 ans	-	-	7 088	25 639	32 727
9	dont échéance résiduelle ≥ 10 ans (hors perpétuelle)	-	-	7 459	9 365	16 824
10	dont instruments perpétuels	111 325	9 211	-	-	120 536

(*) Les données présentées correspondent au périmètre de l'entité de résolution BNP Paribas SA.

(**) Montants avant ajustements réglementaires.

(***) Capital restant dû

		31 décembre 2020				
		Rang dans la hiérarchie des créanciers en cas d'insolvabilité				
En millions d'euros		1	2	3	4	TOTAL
1	Description du rang dans la hiérarchie des créanciers en cas d'insolvabilité	Fonds propres CET1(**)	Fonds propres AT1(**)	Fonds propres T2(**)	Dette senior non préférée(***)	
2	Instruments de fonds propres prudentiels et instruments de dette	107 892	9 948	19 181	52 731	189 752
3	dont instruments de dette exclus	-	-	-	-	-
4	Instruments de fonds propres prudentiels et instruments de dette éligibles	107 892	9 948	19 181	52 731	189 752
5	dont instruments éligibles au ratio TLAC	107 892	9 948	19 181	52 731	189 752
6	dont échéance résiduelle ≥ 1 an et < 2 ans	-	-	350	2 779	3 130
7	dont échéance résiduelle ≥ 2 ans et < 5 ans	-	-	3 476	20 793	24 269
8	dont échéance résiduelle ≥ 5 ans et < 10 ans	-	-	9 126	22 609	31 735
9	dont échéance résiduelle ≥ 10 ans (hors perpétuelle)	-	-	6 228	6 550	12 778
10	dont instruments perpétuels	107 892	9 948	-	-	117 840

(*) Les données présentées correspondent au périmètre de l'entité de résolution BNP Paribas SA.

(**) Montants avant ajustements réglementaires.

(***) Capital restant dû

Actualisation du tableau n°24 du Document d'enregistrement universel 2020 p.332.

A compter du 28 juin 2021, l'exigence règlementaire de ratio de levier devient effective, avec un minimum de 3% pour le levier (3,75% à partir du 1er janvier 2023 sur base d'une exigence de coussin G-SIB inchangée). Au 30 juin 2021, le Groupe est au-dessus de cette exigence minimale avec un ratio de levier à 3,96%.

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas opté pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales.

► TABLEAU N° 24 : RATIO DE LEVIER - DETAIL

► Rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier (EU LR1)

En millions d'euros		30 juin 2021	31 décembre 2020
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	2 671 803	2 488 491
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation prudentielle	(263 946)	(248 445)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences de transfert de risque significatif)	(3 500)	
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales)	-	(254 189)
8	Ajustement pour instruments financiers dérivés	(28 912)	(148 610)
9	Ajustement pour les opérations de financement sur titres (SFT) ^(*)	25 973	5 567
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	192 524	181 931
11	(Ajustement pour les corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente et les provisions spécifiques et générales déduit des fonds propres de catégorie 1)	(2 583)	
11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	(12 735)	(11 625)
12	Autres ajustements	(49 003)	(14 706)
13	MESURE TOTALE DE L'EXPOSITION AUX FINS DU RATIO DE LEVIER	2 529 619	1 998 414

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

► Ratio de levier - déclaration commune (EU LR2)

En millions d'euros		30 juin 2021	31 décembre 2020
Expositions au bilan (excepté dérivés et SFT^(*))			
1	Éléments du bilan (dérivés, SFT ^(*) et actifs fiduciaires exclus, mais sûretés incluses)	1 869 914	1 701 568
3	(Dédution des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(28 580)	
6	(Actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(14 359)	(14 128)
7	Total des expositions au bilan (dérivés, SFT^(*) et actifs fiduciaires exclus) (somme des lignes 1 à 6)	1 826 974	1 687 440
Expositions sur dérivés			
8	Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées (net des marges de variation en espèces éligibles)	68 542	68 644
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	123 016	
9a	Dérogation pour dérivés: contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	134 854
10a	(jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	(24 479)
10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients (méthode de l'exposition initiale)	-	(49 812)
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	516 230	429 943
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(500 924)	(415 149)
13	Total des expositions sur dérivés (somme des lignes 8 à 12)	206 864	144 001
Expositions sur SFT^(*)			
14	Actifs SFT ^(*) bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	458 647	370 363
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs SFT ^(*) bruts)	(167 703)	(142 263)
16	Exposition au risque de contrepartie pour les actifs SFT ^(*)	25 973	22 756
18	Total des expositions sur opérations de financement sur titres (somme des lignes 14 à 18)	316 916	250 856
Autres expositions de hors bilan			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	466 796	455 280
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(275 197)	(273 348)
22	Autres expositions de hors bilan (somme des lignes 19 à 21)	191 599	181 931
Expositions exemptées au titre de l'article 429, paragraphes 7 et 14, du règlement (UE) n° 575/2013 (expositions au bilan et hors bilan)			
22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point c), du CRR)	-	(254 189)
22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR (au bilan et hors bilan))	(12 735)	(11 625)
22k	(Total des expositions exemptées) (somme des lignes 22a à 22j)	(12 735)	(265 814)
Fonds propres et mesure de l'exposition totale			
23	Fonds propres de catégorie 1 (tier 1)	100 162	98 806
24	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	2 529 619	1 998 414
25	RATIO DE LEVIER	3,96%	4,94%
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)		4,36%
Exigences de ratio de levier			
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00%	
26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	
26b	dont: à constituer avec des fonds propres CET1	0,00%	
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	
27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,00%	

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

► Ventilation des expositions au bilan excepté dérivés, SFT(*) et expositions exemptées (EU LR3)

En millions d'euros		30 juin 2021	31 décembre 2020
EU-1	Total des expositions au bilan (excepté dérivés, SFT(*) et expositions exemptées), dont :	1 816 960	1 421 626
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	260 289	165 196
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	1 556 671	1 256 430
EU-4	Obligations garanties	-	-
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	526 824	198 774
EU-6	Expositions aux gouvernements régionaux, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérés comme des emprunteurs souverains	41 284	38 257
EU-7	Établissements	33 291	35 607
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	180 248	181 557
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	240 437	233 828
EU-10	Entreprises	339 916	332 834
EU-11	Expositions en défaut	14 930	14 309
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	179 740	221 265

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

RISQUE DE CREDIT

Risque de crédit approche IRBA

Actualisation du tableau n° 35 du Document d'enregistrement universel 2020 p.369.

► TABLEAU N° 35 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE BANQUES CENTRALES, ADMINISTRATIONS CENTRALES ET INSTITUTIONS (EU CR6)

		30 juin 2021											
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés ^(*)	Pondération moyenne	Montant des pertes anticipées ^(**)	Corrections de valeur et provisions ^(**)
Banques centrales et administrations centrales	0,00 à < 0,15 %	491 439	1 426	46%	492 421	0%	100 à 1 000	2%	2	2 322	0%	3	
	0,00 à < 0,10 %	486 845	1 423	46%	487 826	0%	100 à 1 000	2%	2	1 313	0%	1	
	0,10 à < 0,15 %	4 594	2	47%	4 595	0%	0 à 100	19%	4	1 010	22%	1	
	0,15 à < 0,25 %	1 275	1	63%	1 276	0%	0 à 100	14%	3	182	14%	0	
	0,25 à < 0,50 %	1 981	229	55%	2 107	0%	0 à 100	24%	2	557	26%	1	
	0,50 à < 0,75 %	1 013	641	55%	1 365	1%	0 à 100	16%	2	406	30%	2	
	0,75 à < 2,50 %	549	6	56%	711	1%	0 à 100	16%	3	213	30%	1	
	0,75 à < 1,75 %	428	0	13%	587	1%	0 à 100	14%	3	147	25%	1	
	1,75 à < 2,5 %	121	6	56%	125	2%	0 à 100	22%	2	66	53%	1	
	2,50 à < 10,0 %	119	98	55%	173	6%	0 à 100	7%	4	56	32%	1	
	2,5 à < 5 %	31	0	50%	31	3%	0 à 100	4%	1	2	6%	0	
	5 à < 10 %	88	98	55%	142	7%	0 à 100	7%	4	54	38%	1	
	10,0 à < 100 %	394	260	53%	536	14%	0 à 100	8%	3	228	43%	8	
	10 à < 20 %	348	181	55%	451	12%	0 à 100	3%	4	71	16%	2	
20 à < 30 %	46	78	50%	85	22%	0 à 100	33%	1	157	184%	6		
100% (défaut)	52	4	55%	55	100%	0 à 100	20%	2	27	50%	9		
SOUS-TOTAL		496 822	2 664	50%	498 643	0%		2%	2	3 992	1%	26	(24)
Institutions	0,00 à < 0,15 %	26 781	18 643	49%	36 080	0%	1 000 à 10 000	28%	2	5 997	17%	6	
	0,00 à < 0,10 %	24 280	12 911	47%	30 519	0%	1 000 à 10 000	28%	3	4 926	16%	4	
	0,10 à < 0,15 %	2 501	5 642	53%	5 561	0%	100 à 1 000	26%	2	1 125	20%	3	
	0,15 à < 0,25 %	1 187	1 337	48%	1 830	0%	100 à 1 000	41%	2	744	41%	1	
	0,25 à < 0,50 %	1 970	1 217	46%	2 538	0%	100 à 1 000	26%	2	854	34%	2	
	0,50 à < 0,75 %	626	388	31%	748	1%	100 à 1 000	23%	3	355	47%	1	
	0,75 à < 2,50 %	3 940	576	44%	4 196	1%	100 à 1 000	21%	1	1 608	38%	12	
	0,75 à < 1,75 %	3 432	512	44%	3 661	1%	100 à 1 000	18%	1	1 317	36%	7	
	1,75 à < 2,5 %	508	77	34%	535	2%	100 à 1 000	41%	2	234	44%	4	
	2,50 à < 10,0 %	555	1 963	43%	1 399	5%	100 à 1 000	28%	2	1 430	102%	18	
	2,5 à < 5 %	531	1 248	36%	977	4%	100 à 1 000	27%	3	919	94%	9	
	5 à < 10 %	24	721	55%	422	7%	100 à 1 000	31%	1	510	121%	9	
	10,0 à < 100 %	42	83	66%	97	13%	100 à 1 000	49%	1	244	252%	6	
	10 à < 20 %	34	64	76%	83	12%	0 à 100	48%	1	198	240%	5	
20 à < 30 %	8	18	33%	14	22%	0 à 100	52%	2	46	325%	2		
100% (défaut)	245	9	20%	247	100%	0 à 100	83%	4	8	3%	203		
SOUS-TOTAL		35 346	24 144	48%	47 133	1%		28%	2	11 236	24%	250	(239)
TOTAL		532 168	26 809		545 776					15 228	3%	275	(264)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

► **TABLEAU N° 35 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE ENTREPRISES (EU CR6)**

														30 juin 2021	
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	Nombre de débiteurs	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés (*)	Pondération moyenne	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)		
Entreprises Financements spécialisés	0,00 à < 0,15 %	5 264	2 977	52%	6 825	0%	1 000 à 10 000	15%	4	1 537	23%	60			
	0,00 à < 0,10 %	3 324	1 777	69%	4 557	0%	100 à 1 000	15%	4	1 008	22%	0			
	0,10 à < 0,15 %	1 940	782	42%	2 268	0%	100 à 1 000	14%	4	328	14%	0			
	0,15 à < 0,25 %	6 490	2 508	45%	7 606	0%	100 à 1 000	17%	3	1 562	21%	2			
	0,25 à < 0,50 %	13 701	6 713	51%	17 240	0%	1 000 à 10 000	16%	4	4 972	29%	10			
	0,50 à < 0,75 %	7 290	3 324	46%	8 841	1%	1 000 à 10 000	15%	3	3 798	43%	9			
	0,75 à < 2,50 %	13 146	7 655	44%	16 533	1%	1 000 à 10 000	15%	3	6 834	41%	31			
	0,75 à < 1,75 %	10 778	6 494	43%	13 542	1%	1 000 à 10 000	15%	3	5 620	42%	24			
	1,75 à < 2,5 %	2 368	1 432	43%	2 991	2%	100 à 1 000	12%	3	1 289	43%	8			
	2,50 à < 10,0 %	6 641	2 996	52%	8 210	5%	1 000 à 10 000	14%	3	3 911	48%	53			
	2,5 à < 5 %	3 733	2 259	51%	4 885	3%	100 à 1 000	13%	3	2 026	41%	21			
	5 à < 10 %	2 908	747	56%	3 325	7%	100 à 1 000	15%	3	1 931	58%	32			
	10,0 à < 100 %	2 429	2 458	74%	4 242	16%	100 à 1 000	9%	4	2 107	50%	61			
	10 à < 20 %	2 128	2 446	74%	3 930	15%	100 à 1 000	8%	4	1 842	47%	50			
	20 à < 30 %	302	12	78%	311	22%	0 à 100	16%	3	277	89%	11			
100% (défaut)	1 836	50	59%	1 866	100%	100 à 1 000	44%	2	183	10%	872				
SOUS-TOTAL		56 797	28 545	51%	71 363	5%		15%	3	24 835	35%	1 039	(1 072)		
Entreprises -PME0,00 à < 0,15 %	0,00 à < 0,15 %	1 604	2 278	44%	2 631	0%	1 000 à 10 000	34%	3	719	27%	136			
	0,00 à < 0,10 %	852	1 438	63%	1 775	0%	100 à 1 000	37%	3	500	28%	0			
	0,10 à < 0,15 %	752	242	42%	855	0%	1 000 à 10 000	29%	2	190	22%	0			
	0,15 à < 0,25 %	1 764	877	49%	2 213	0%	1 000 à 10 000	29%	3	653	29%	1			
	0,25 à < 0,50 %	6 383	1 803	53%	7 369	0%	10 000 à 20 000	27%	3	2 667	36%	7			
	0,50 à < 0,75 %	2 385	605	25%	2 546	1%	1 000 à 10 000	22%	3	880	35%	4			
	0,75 à < 2,50 %	8 496	1 545	51%	9 303	1%	10 000 à 20 000	25%	3	4 508	48%	30			
	0,75 à < 1,75 %	6 890	1 455	44%	7 547	1%	10 000 à 20 000	26%	3	3 565	47%	22			
	1,75 à < 2,5 %	1 606	239	60%	1 756	2%	1 000 à 10 000	22%	3	895	51%	8			
	2,50 à < 10,0 %	8 950	2 162	48%	10 007	4%	20 000 à 30 000	30%	3	7 290	73%	129			
	2,5 à < 5 %	6 594	1 868	48%	7 495	3%	10 000 à 20 000	31%	3	5 254	70%	78			
	5 à < 10 %	2 356	391	39%	2 512	7%	1 000 à 10 000	29%	3	1 957	78%	50			
	10,0 à < 100 %	1 049	135	45%	1 112	17%	1 000 à 10 000	27%	3	1 134	102%	52			
	10 à < 20 %	724	106	45%	774	14%	1 000 à 10 000	26%	3	760	98%	28			
	20 à < 30 %	291	35	37%	304	23%	100 à 1 000	32%	3	354	116%	22			
30 à < 100 %	33	1	83%	34	41%	0 à 100	12%	4	16	46%	2				
100% (défaut)	2 219	221	31%	2 289	100%	1 000 à 10 000	57%	3	917	40%	1357				
SOUS-TOTAL		32 850	9 280	49%	37 470	8%		28%	3	18 608	50%	1 580	(1 596)		
Autres entreprises	0,00 à < 0,15 %	57 480	147 922	46%	125 687	0%	30 000 à 40 000	36%	2	44 125	35%	299			
	0,00 à < 0,10 %	33 430	104 145	50%	85 520	0%	1 000 à 10 000	36%	2	19 165	22%	17			
	0,10 à < 0,15 %	24 048	33 998	47%	40 168	0%	1 000 à 10 000	36%	2	14 659	36%	17			
	0,15 à < 0,25 %	41 988	36 871	44%	58 466	0%	1 000 à 10 000	37%	2	21 778	37%	37			
	0,25 à < 0,50 %	30 588	32 938	44%	45 261	0%	10 000 à 20 000	37%	2	24 882	55%	59			
	0,50 à < 0,75 %	11 500	14 526	31%	16 088	1%	10 000 à 20 000	29%	2	10 043	62%	32			
	0,75 à < 2,50 %	28 061	14 651	49%	35 485	1%	20 000 à 30 000	31%	2	25 251	71%	146			
	0,75 à < 1,75 %	22 052	13 871	42%	28 089	1%	20 000 à 30 000	31%	2	19 365	69%	101			
	1,75 à < 2,5 %	6 009	2 710	49%	7 395	2%	1 000 à 10 000	29%	2	5 965	81%	45			
	2,50 à < 10,0 %	26 241	27 524	42%	38 041	5%	20 000 à 30 000	32%	3	36 755	97%	551			
	2,5 à < 5 %	16 013	20 483	40%	24 354	3%	10 000 à 20 000	33%	3	19 973	82%	266			
	5 à < 10 %	10 228	7 725	44%	13 688	7%	10 000 à 20 000	30%	3	25 838	189%	203			
	10,0 à < 100 %	4 365	4 125	48%	6 342	15%	1 000 à 10 000	29%	2	9 012	142%	275			
	10 à < 20 %	3 662	3 927	48%	5 551	14%	1 000 à 10 000	28%	2	7 631	137%	215			
	20 à < 30 %	638	247	34%	724	23%	100 à 1 000	33%	3	1 254	173%	54			
30 à < 100 %	65	8	29%	67	43%	100 à 1 000	15%	2	52	77%	4				
100% (défaut)	6 748	1 337	46%	7 370	100%	1 000 à 10 000	50%	2	2 200	30%	3876				
SOUS-TOTAL		206 969	272 786	46%	332 740	3%		35%	2	172 804	52%	4 926	(5 178)		
TOTAL		296 616	310 611		441 573					216 248	49%	7 545	(7 846)		

(*) Addon included

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation du tableau n° 37 du Document d'enregistrement universel 2020 p.373.

► **TABLEAU N° 37 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DETAIL GARANTIES PAR DES BIENS IMMOBILIERS (EU CR6)**

		30 juin 2021										
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés (*)	Pondération	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)
Clientèle de détail Garanties par bien immobilier résidentiel	-0,00 à < 0,15 %	66 334	2 981	100%	69 315	0%	10%	5	8 760	13%	74	
	0,10 à < 0,15 %	59 141	2 622	100%	61 763	0%	9%	5	1 318	2%	5	
	0,15 à < 0,15 %	7 193	359	100%	7 552	0%	12%	5	295	4%	1	
	0,15 à < 0,25 %	15 685	743	104%	16 460	0%	17%	5	1 348	8%	5	
	0,25 à < 0,50 %	44 664	1 508	100%	46 171	0%	13%	5	4 551	10%	22	
	0,50 à < 0,75 %	16 819	778	100%	17 600	1%	13%	5	5 099	29%	14	
	0,75 à < 2,50 %	16 941	763	100%	17 703	1%	13%	5	4 039	23%	33	
	0,75 à < 1,75 %	13 373	596	100%	13 968	1%	14%	5	3 600	26%	23	
	1,75 à < 2,5 %	3 568	167	100%	3 735	2%	13%	5	1 106	30%	10	
	2,50 à < 10,0 %	6 727	689	100%	7 418	5%	14%	5	3 640	49%	50	
	2,5 à < 5 %	4 179	641	100%	4 822	4%	14%	5	2 050	43%	24	
	5 à < 10 %	2 548	48	100%	2 596	7%	15%	5	3 984	153%	58	
	10,0 à < 100 %	1 596	31	100%	1 628	24%	14%	5	1 335	82%	59	
	10 à < 20 %	844	17	100%	862	14%	14%	5	793	92%	17	
	20 à < 30 %	398	6	100%	404	25%	14%	5	448	111%	14	
30 à < 100 %	353	8	100%	362	48%	15%	5	293	81%	28		
100% (défaut)	2 871	5	98%	2 875	100%	36%	3	1 219	42%	918		
SOUS-TOTAL		171 637	7 497	100%	179 172	2%	12%	5	26 105	15%	1 140	(1 140)
Clientèle de détail Garanties par bien immobilier commercial	-0,00 à < 0,15 %	192	332	2%	203	0%	26%	4	132	65%	3	
	0,10 à < 0,15 %	103	5	63%	108	0%	28%	4	4	4%	0	
	0,15 à < 0,15 %	90	7	51%	95	0%	22%	4	5	5%	0	
	0,15 à < 0,25 %	360	32	68%	392	0%	20%	4	26	7%	0	
	0,25 à < 0,50 %	3 409	139	68%	3 529	0%	27%	5	500	14%	4	
	0,50 à < 0,75 %	837	248	16%	890	1%	17%	4	106	12%	1	
	0,75 à < 2,50 %	2 863	238	52%	3 023	1%	16%	4	625	21%	7	
	0,75 à < 1,75 %	2 115	249	36%	2 234	1%	16%	4	413	19%	4	
	1,75 à < 2,5 %	748	70	49%	789	2%	16%	4	211	27%	3	
	2,50 à < 10,0 %	2 162	167	50%	2 260	5%	19%	4	1 105	49%	21	
	2,5 à < 5 %	1 232	104	51%	1 293	4%	20%	4	567	44%	9	
	5 à < 10 %	930	111	28%	967	7%	18%	4	533	55%	12	
	10,0 à < 100 %	419	26	53%	435	18%	19%	4	357	82%	16	
	10 à < 20 %	296	27	42%	309	14%	18%	4	232	75%	8	
	20 à < 30 %	93	5	41%	96	25%	22%	4	100	105%	5	
30 à < 100 %	30	2	46%	31	40%	17%	4	23	74%	2		
100% (défaut)	431	7	41%	435	100%	42%	3	221	51%	157		
SOUS-TOTAL		10 672	1 005	39%	11 168	6%	21%	4	2 942	26%	206	(181)
TOTAL		182 309	8 502		190 339				29 046	15%	1 346	(1 321)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

► **TABLEAU N° 37 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA SUR LE PORTEFEUILLE AUTRES CLIENTÈLE DE DETAIL (EU CR6)**

												30 juin 2021	
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan avant CCF	CCF moyen pondéré	EAD	PD moyenne pondérée	LGD moyenne pondérée	Échéance moyenne pondérée	Actifs pondérés (*)	Pondération	Montant des pertes anticipées (**)	Corrections de valeur et provisions (**)	
Clientèle de détail	0,00 à < 0,15 %	101	6 828	87%	6 227	0%	67%	1	265	4%	248		
Expositions renouvelables	0,00 à < 0,10 %	53	3 301	103%	3 658	0%	71%	1	80	2%	2		
	0,10 à < 0,15 %	48	3 512	71%	2 569	0%	61%	1	28	1%	2		
	0,15 à < 0,25 %	12	263	85%	257	0%	78%	1	16	6%	0		
	0,25 à < 0,50 %	110	1 513	53%	1 003	0%	67%	1	105	10%	2		
	0,50 à < 0,75 %	135	411	51%	375	1%	70%	1	121	32%	2		
	0,75 à < 2,50 %	672	1 744	42%	1 438	1%	60%	1	566	39%	11		
	0,75 à < 1,75 %	481	1 588	41%	1 167	1%	61%	1	404	35%	7		
	1,75 à < 2,5 %	191	158	47%	271	2%	58%	1	161	60%	3		
	2,50 à < 10,0 %	1 495	797	87%	2 211	5%	54%	1	1 228	56%	59		
	2,5 à < 5 %	843	602	86%	1 370	4%	54%	1	668	49%	26		
	5 à < 10 %	653	197	92%	841	7%	55%	1	560	67%	33		
	10,0 à < 100 %	857	260	79%	1 073	21%	54%	1	665	62%	122		
	10 à < 20 %	666	204	84%	839	14%	53%	1	468	56%	61		
	20 à < 30 %	22	8	108%	33	25%	64%	1	46	142%	5		
	30 à < 100 %	170	49	54%	202	49%	56%	2	150	74%	55		
100% (défaut)	706	42	90%	758	100%	76%	1	299	39%	524			
SOUS-TOTAL		4 089	11 848	74%	13 342	8%	63%	1	3 107	23%	724	(724)	
Autres clientèle de détail PME	0,00 à < 0,15 %	2 662	1 519	34%	3 228	0%	30%	2	789	24%	601		
	0,00 à < 0,10 %	1 933	337	77%	2 226	0%	30%	2	101	5%	0		
	0,10 à < 0,15 %	728	313	84%	1 003	0%	31%	2	82	8%	0		
	0,15 à < 0,25 %	2 191	765	49%	2 628	0%	26%	3	228	9%	1		
	0,25 à < 0,50 %	6 304	1 371	89%	7 618	0%	30%	3	1 132	15%	8		
	0,50 à < 0,75 %	2 399	1 116	46%	2 952	1%	30%	3	607	21%	5		
	0,75 à < 2,50 %	5 995	1 545	51%	9 303	1%	25%	3	4 508	48%	30		
	0,75 à < 1,75 %	4 426	1 348	75%	5 510	1%	29%	3	1 464	27%	20		
	1,75 à < 2,5 %	1 569	317	85%	1 863	2%	27%	3	534	29%	11		
	2,50 à < 10,0 %	5 081	2 162	48%	10 007	4%	30%	3	7 290	73%	129		
	2,5 à < 5 %	3 529	598	83%	4 077	4%	28%	3	1 355	33%	41		
	5 à < 10 %	1 552	355	63%	1 803	7%	31%	3	666	37%	42		
	10,0 à < 100 %	712	135	45%	1 112	17%	27%	3	1 134	102%	52		
	10 à < 20 %	468	55	75%	523	14%	32%	3	266	51%	24		
	20 à < 30 %	178	20	89%	200	27%	32%	3	128	64%	18		
	30 à < 100 %	66	5	92%	74	51%	34%	2	49	66%	13		
100% (défaut)	2 256	100	86%	2 375	100%	58%	1	1 279	54%	1341			
SOUS-TOTAL		27 599	6 700	71%	32 851	9%	29%	3	7 892	24%	1 525	(1 563)	
Autres clientèle de détail non-PME	0,00 à < 0,15 %	6 723	2 131	82%	8 521	0%	40%	3	1 303	15%	496		
	0,00 à < 0,10 %	5 535	1 657	86%	7 008	0%	40%	3	654	9%	2		
	0,10 à < 0,15 %	1 189	400	80%	1 513	0%	38%	3	180	12%	1		
	0,15 à < 0,25 %	2 105	959	101%	3 094	0%	39%	3	559	18%	2		
	0,25 à < 0,50 %	7 190	1 286	95%	8 492	0%	39%	3	2 567	30%	12		
	0,50 à < 0,75 %	4 826	561	83%	5 335	1%	37%	3	2 740	51%	12		
	0,75 à < 2,50 %	10 711	1 533	95%	12 271	1%	38%	2	7 295	59%	63		
	0,75 à < 1,75 %	8 271	1 203	96%	9 501	1%	38%	2	5 485	58%	42		
	1,75 à < 2,5 %	2 440	335	92%	2 769	2%	36%	2	1 815	66%	21		
	2,50 à < 10,0 %	5 771	326	107%	6 206	5%	37%	2	4 352	70%	112		
	2,5 à < 5 %	3 806	221	111%	4 102	4%	37%	2	2 809	68%	54		
	5 à < 10 %	1 965	107	96%	2 104	7%	39%	2	1 541	73%	58		
	10,0 à < 100 %	2 265	29	89%	2 311	25%	36%	2	1 710	74%	213		
	10 à < 20 %	1 495	22	83%	1 526	16%	35%	2	1 100	72%	83		
	20 à < 30 %	215	4	86%	221	25%	38%	3	179	81%	21		
	30 à < 100 %	554	5	95%	564	49%	39%	2	428	76%	108		
100% (défaut)	2 222	27	90%	2 248	100%	73%	2	1 035	46%	1571			
SOUS-TOTAL		41 813	6 785	92%	48 477	7%	38%	2	21 092	44%	1 988	(2 044)	
TOTAL		73 502	25 333		94 670				32 091	34%	4 237	(4 331)	

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

► **TABLEAU N° 35 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LES PORTEFEUILLES SOUVERAINS, INSTITUTIONS FINANCIÈRES, ENTREPRISES ET FINANCEMENTS SPÉCIALISÉS EN APPROCHE IRBA (EU CR6)**

		31 décembre 2020													
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés ^(*)	RW moyen ^(*)	Perte attendue ^(**)	Provisions ^(**)	
Administrations centrales et banques centrales	0,00 à < 0,15 %	420 686	1 389	422 075	53%	422 021	0,01%	100 à 1 000	1%	2	1 861	0%	2		
	0,15 à < 0,25 %	1 230	10	1 240	35%	1 234	0,19%	0 à 100	13%	3	164	13%	0		
	0,25 à < 0,50 %	1 822	251	2 073	55%	1 960	0,29%	0 à 100	23%	2	513	26%	1		
	0,50 à < 0,75 %	1 223	665	1 888	55%	1 589	0,69%	0 à 100	15%	2	434	27%	2		
	0,75 à < 2,50 %	449	11	460	31%	452	1,33%	0 à 100	23%	2	202	45%	1		
	2,50 à < 10,0 %	333	182	515	55%	433	4,48%	0 à 100	2%	3	37	8%	0		
	10,0 à < 100 %	497	279	776	55%	650	14,53%	0 à 100	10%	3	349	54%	13		
	100% (défaut)	52	4	56	55%	54	100,00%	0 à 100		2	0	0%	9		
	SOUS-TOTAL		426 292	2 791	429 083	54%	428 393	0,06%		2%	2	3 559	1%	29	(26)
Établissements	0,00 à < 0,15 %	25 194	17 831	43 025	48%	33 837	0,05%	1 000 à 10 000	18%	3	3 841	11%	4		
	0,15 à < 0,25 %	1 406	1 719	3 125	51%	2 276	0,18%	100 à 1 000	37%	2	1 016	45%	2		
	0,25 à < 0,50 %	1 904	862	2 766	45%	2 301	0,34%	100 à 1 000	26%	2	856	37%	2		
	0,50 à < 0,75 %	653	352	1 005	35%	780	0,66%	100 à 1 000	14%	3	250	32%	1		
	0,75 à < 2,50 %	1 483	558	2 041	46%	1 746	1,26%	100 à 1 000	31%	2	877	50%	7		
	2,50 à < 10,0 %	366	1 020	1 386	38%	753	3,81%	100 à 1 000	31%	3	4 021	534%	8		
	10,0 à < 100 %	20	89	109	60%	74	21,06%	0 à 100	39%	1	157	212%	6		
	100% (défaut)	284	0	284	27%	284	100,00%	0 à 100		3	14	5%	246		
	SOUS-TOTAL		31 309	22 431	53 740	48%	42 050	0,91%		20%	2	11 032	26%	275	(311)
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	63 418	147 440	210 858	49%	136 423	0,07%	10 000 à 20 000	36%	2	28 633	21%	37		
	0,15 à < 0,25 %	48 526	39 658	88 184	43%	65 741	0,17%	10 000 à 20 000	36%	2	22 015	33%	41		
	0,25 à < 0,50 %	51 247	38 002	89 249	46%	69 180	0,35%	30 000 à 40 000	31%	3	29 063	42%	73		
	0,50 à < 0,75 %	21 763	22 531	44 294	36%	30 013	0,68%	20 000 à 30 000	25%	3	14 104	47%	51		
	0,75 à < 2,50 %	49 919	25 892	75 811	43%	61 446	1,36%	50 000 à 60 000	25%	3	36 594	60%	209		
	2,50 à < 10,0 %	38 470	32 796	71 266	42%	52 389	4,45%	40 000 à 50 000	31%	3	56 106	107%	546		
	10,0 à < 100 %	6 560	3 522	10 082	50%	8 315	15,66%	1 000 à 10 000	24%	3	10 537	127%	328		
	100% (défaut)	10 721	1 578	12 299	39%	11 351	100,00%	1 000 à 10 000		2	4 035	36%	6 034		
	SOUS-TOTAL		290 624	311 419	602 043	46%	434 858	3,79%		32%	3	201 088	46%	7 320	(7 447)
TOTAL		748 225	336 642	1 084 867	46%	905 300	1,89%		17%	2	215 088	24%	7 624	(7 784)	

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

► **TABLEAU N° 37 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT SUR LE PORTEFEUILLE CLIENTÈLE DE DÉTAIL EN APPROCHE IRBA (EU CR6)**

31 décembre 2020													
En millions d'euros	Fourchette de PD	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition totale	CCF moyen du hors-bilan	Valeur exposée au risque	PD moyenne	LGD moyenne	Échéance résiduelle moyenne	Actifs pondérés ^(*)	RW moyen ^(*)	Perte attendue ^(**)	Provisions ^(**)
Prêts immobiliers	0,00 à < 0,15 %	63 005	2 664	65 669	100%	65 668	0,09%	10%	5	1 532	2%	6	
	0,15 à < 0,25 %	25 261	1 102	26 363	101%	26 388	0,21%	14%	5	1 827	7%	7	
	0,25 à < 0,50 %	46 548	1 352	47 900	98%	47 893	0,38%	14%	5	4 953	10%	26	
	0,50 à < 0,75 %	8 953	642	9 595	70%	9 421	0,62%	17%	5	4 936	52%	10	
	0,75 à < 2,50 %	19 283	945	20 228	79%	20 060	1,39%	14%	5	5 382	27%	40	
	2,50 à < 10,0 %	8 480	630	9 110	83%	9 014	4,83%	15%	5	6 738	75%	100	
	10,0 à < 100 %	2 050	54	2 104	67%	2 089	24,19%	15%	5	1 924	92%	81	
	100% (défaut)	3 517	13	3 530	69%	3 527	100,00%		3	1 723	49%	1 099	
	SOUS-		177 097	7 402	184 499	93%	184 060	2,77%	13%	5	29 014	16%	1 367
Expositions renouvelables	0,00 à < 0,15 %	112	5 719	5 831	78%	4 782	0,08%	68%	1	109	2%	3	
	0,15 à < 0,25 %	27	1 093	1 120	131%	1 513	0,17%	68%	1	42	3%	2	
	0,25 à < 0,50 %	117	1 782	1 899	60%	1 230	0,34%	66%	1	106	9%	3	
	0,50 à < 0,75 %	122	503	625	52%	396	0,59%	65%	1	124	31%	2	
	0,75 à < 2,50 %	777	1 872	2 649	42%	1 606	1,20%	60%	1	633	39%	12	
	2,50 à < 10,0 %	1 600	1 017	2 617	68%	2 306	5,05%	53%	1	1 320	57%	62	
	10,0 à < 100 %	860	237	1 097	78%	1 054	21,27%	53%	1	678	64%	122	
	100% (défaut)	816	52	868	65%	874	100,00%		1	320	37%	623	
	SOUS-		4 432	12 275	16 707	73%	13 761	9,06%	63%	1	3 332	24%	828
Autres expositions	0,00 à < 0,15 %	8 692	2 362	11 054	82%	10 873	0,08%	37%	3	939	9%	3	
	0,15 à < 0,25 %	4 893	1 306	6 199	97%	6 246	0,20%	34%	3	916	15%	4	
	0,25 à < 0,50 %	13 454	2 600	16 054	89%	15 979	0,37%	35%	3	3 828	24%	21	
	0,50 à < 0,75 %	7 013	1 691	8 704	59%	8 092	0,60%	33%	3	3 382	42%	16	
	0,75 à < 2,50 %	17 329	3 376	20 705	87%	20 499	1,39%	35%	2	9 945	49%	98	
	2,50 à < 10,0 %	11 048	1 347	12 395	85%	12 324	4,79%	34%	2	6 558	53%	201	
	10,0 à < 100 %	3 141	146	3 287	87%	3 306	24,42%	35%	2	2 295	69%	292	
	100% (défaut)	4 621	131	4 752	90%	4 784	100,00%		1	2 030	42%	3 020	
	SOUS-		70 191	12 959	83 150	84%	82 102	8,03%	35%	3	29 894	36%	3 656
TOTAL		251 721	32 636	284 357	82%	279 923	4,62%	21%	4	62 240	22%	5 851	(5 829)

(*) Y compris marge de conservatisme.

(**) Les pertes attendues et les provisions ne sont pas des données directement comparables : les pertes attendues, évaluées à l'horizon d'un an, constituent des estimations statistiques sur la durée du cycle (Through The Cycle - TTC) tandis que les provisions pour risque de crédit sont évaluées conformément aux principes de la norme IFRS 9 (voir états financiers consolidés note 1.e.5).

Actualisation du tableau n° 31 du Document d'enregistrement universel 2020 p.362.

► TABLEAU N° 31 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR TYPE D'EFFETS (EU CR8)

Variation du 2^{ème} trimestre 2021

En millions d'euros	Actifs pondérés		Exigences de fonds propres	
	Total	dont approche IRBA	Total	dont approche IRBA
31 mars 2021	531 174	281 618	42 494	22 529
Volume des actifs	5 047	1 200	404	96
Qualité des actifs	239	549	19	44
Mise à jour des modèles	10 848	10 808	868	865
Méthodologie et réglementation	(520)	66	(42)	5
Acquisitions et cessions	(125)	0	(10)	0
Variation des taux de change	(944)	(440)	(76)	(35)
Autres	(47)	(923)	(4)	(73)
30 juin 2021	545 672	292 877	43 654	23 430

Variation du 1^{er} semestre 2021

En millions d'euros	Actifs pondérés		Exigences de fonds propres	
	Total	dont approche IRBA	Total	dont approche IRBA
31 décembre 2020	527 189	278 202	42 175	22 256
Volume des actifs	7 743	1 948	(783)	619
Qualité des actifs	(3 226)	(202)	0	(258)
Mise à jour des modèles	12 131	12 090	-	970
Méthodologie et réglementation	(209)	79	(1 902)	(17)
Acquisitions et cessions	(1 083)	16	-	(87)
Variation des taux de change	3 415	2 095	-	273
Autres	(287)	(1 351)	4 164	(327)
30 juin 2021	545 672	292 877	43 654	23 430

Risque de crédit approche standard

Actualisation du tableau n° 39 du Document d'enregistrement universel 2020 p.376.

► TABLEAU N° 39 : EXPOSITIONS AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE STANDARD PAR CLASSE D'EXPOSITION STANDARD (EU CR4)

En millions d'euros	30 juin 2021							
	Exposition brute		Exposition nette de provisions		Valeur exposée au risque		Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés
	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan		
Administrations centrales et banques centrales	38 954	26	38 914	26	45 010	9	6 310	14%
Administrations régionales ou locales	3 273	2 745	3 269	2 745	2 659	656	677	20%
Entités du secteur public	15 555	2 162	15 549	2 162	16 150	530	2 210	13%
Banques multilatérales de développement	212	5	212	5	212	2	0	0%
Organisations internationales	99	25	99	25	99	25	-	0%
Établissements	13 587	1 378	13 581	1 376	13 376	558	4 620	33%
Entreprises	82 762	35 629	82 225	35 531	71 899	12 632	67 419	80%
Clientèle de détail	95 262	30 094	93 624	30 041	89 472	2 783	63 124	68%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	52 646	6 276	51 875	6 245	48 553	1 497	21 993	44%
Expositions en défaut	11 459	382	5 373	350	5 461	153	6 271	112%
Expositions présentant un risque particulièrement élevé(*)	807	593	792	591	771	292	1 583	149%
Organismes de placement collectif	1	-	1	-	1	-	1	100%
Actions	1 659	2 233	1 659	2 233	1 659	886	7 695	302%
Autres éléments	28 391	876	28 391	876	28 391	1 141	21 878	74%
TOTAL	344 666	82 424	335 563	82 206	323 711	21 164	203 780	59%

(*) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

En millions d'euros	31 décembre 2020							
	Exposition brute		Exposition nette de provisions		Valeur exposée au risque		Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés
	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan	Exposition au bilan	Exposition hors-bilan		
Administrations centrales et banques centrales	32 638	20	32 594	20	36 972	5	6 454	17%
Administrations régionales ou locales	2 881	3 166	2 876	3 166	2 822	739	746	21%
Entités du secteur public	15 678	2 263	15 674	2 263	16 218	588	2 256	13%
Banques multilatérales de développement	192	-	192	-	192	-	-	0%
Organisations internationales	7	-	7	-	7	-	-	0%
Établissements	11 851	1 085	11 842	1 081	13 287	636	4 659	33%
Entreprises	81 398	36 004	80 895	35 891	71 272	12 356	67 899	81%
Clientèle de détail	92 584	30 075	90 772	30 006	87 783	2 835	61 915	68%
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	56 454	6 254	55 694	6 212	51 116	1 492	22 976	44%
Expositions en défaut	10 347	478	4 615	445	4 483	148	5 112	110%
Expositions présentant un risque particulièrement élevé	516	556	507	553	451	267	1 068	149%
Organismes de placement collectif	-	464	-	464	-	171	61	36%
Actions	-	648	-	648	-	130	130	100%
Autres éléments	26 891	1 119	26 891	1 119	26 891	862	20 629	74%
TOTAL	331 436	82 130	322 559	81 866	311 494	20 230	193 906	58%

(*) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

Actualisation du tableau n° 40 du Document d'enregistrement universel 2020 p.378.

Depuis le 30 juin 2021, les expositions sous forme de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif (OPC) sont traitées conformément aux dispositions des articles 132 à 132 quarter (approche par transparence).

Les expositions sous-jacentes de ces parts d'OPC sont traitées selon l'approche standard et présentées dans les tableaux CR4 et CR5, principalement dans la ligne « Expositions sous forme d'actions ».

Au 30 juin 2021, la valeur exposée au risque (après application des CCF) des sous-jacents atteint 3 527 millions d'euros.

► TABLEAU N° 40 : VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE STANDARD (EU CR5)

Taux de pondération En millions d'euros	30 juin 2021											
	Valeur exposée au risque (bilan et hors-bilan)											dont non-notés(*)
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	370%	1250%	Autres	Total	
Administrations centrales et banques centrales	38 428	231	-	190	-	6 168	1	-	-	-	45 018	17 800
Administrations régionales ou locales	384	2 817	0	0	-	114	-	-	-	-	3 315	1 095
Entités du secteur public	10 256	5 148	-	190	-	1 085	-	-	-	-	16 679	10 299
Banques multilatérales de développement	214	0	-	-	-	-	-	-	-	-	214	-
Organisations internationales	124	-	-	-	-	-	-	-	-	-	124	36
Établissements	1 132	8 934	-	2 272	-	1 481	16	-	-	98	13 933	487
Entreprises	1 756	10 097	3 894	7 333	-	60 479	941	-	-	30	84 531	55 805
Clientèle de détail	-	-	4 279	0	87 977	-	-	-	-	-	92 256	92 256
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	0	27 242	17 561	2 788	2 434	25	-	-	-	50 050	34 235
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	4 301	1 313	-	-	-	5 614	5 552
Expositions présentant un risque particulièrement élevé(**)	-	-	-	-	-	-	1 064	-	-	-	1 064	-
Obligations garanties	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	0	-
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts ou actions d'organismes de placement collectif	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1
Expositions sous forme d'actions	-	-	-	-	-	-	-	57	222	2 265	2 545	2 545
Autres éléments	3 334	78	-	1 661	-	16 287	-	-	-	8 172	29 531	25 721
TOTAL	55 628	27 306	35 416	29 208	90 765	92 350	3 360	57	222	10 564	344 876	245 832

(*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

(**) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

Taux de pondération En millions d'euros	31 décembre 2020													
	Valeur exposée au risque (bilan et hors-bilan)											Total	dont non-notés(*)	
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	370%	1250%	Autres				
Administrations centrales et banques centrales	30 306	121	-	242	-	6 307	1					-	36 977	12 424
Administrations régionales ou locales	351	3 081	-	-	-	130	-					-	3 562	1 119
Entités du secteur public	10 958	3 994	-	793	-	1 061	-					-	16 806	11 111
Banques multilatérales de développement	192	-	-	-	-	-	-					-	192	-
Organisations internationales	7	-	-	-	-	-	-					-	7	7
Établissements	1 412	7 684	-	3 437	-	1 362	28					-	13 923	425
Entreprises	2 085	9 451	2 324	7 192	-	61 575	1 001					-	83 628	57 228
Clientèle de détail	-	-	4 179	-	86 440	-	-					-	90 619	90 619
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	-	-	29 324	17 416	3 495	2 348	26					-	52 609	38 184
Expositions en défaut	-	-	-	-	-	3 667	964					-	4 631	4 575
Expositions présentant un risque particulièrement élevé(**)	-	-	-	-	-	-	718					-	718	-
Parts ou actions d'organismes de placement collectif	50	74	-	-	-	46	-					-	171	171
Expositions sous forme d'actions	-	-	-	-	-	130	-					-	130	130
Autres éléments	3 517	108	-	98	-	16 181	-					7 848	27 753	25 020
TOTAL	48 879	24 513	35 827	29 178	89 935	92 806	2 738					7 848	331 724	239 014

(*) Expositions sur des contreparties ne faisant pas l'objet d'évaluation de crédit par les agences ou organismes de notation externes.

(**) Expositions dans le secteur de la promotion immobilière dont le niveau de risque peut être influencé par les conditions de marché.

Risque de crédit : Participations en actions traitées selon la méthode de pondération simple

Actualisation du tableau n° 41 du Document d'enregistrement universel 2020 p.378.

► TABLEAU N° 41 : PARTICIPATIONS EN ACTIONS EN MÉTHODE DE PONDÉRATION SIMPLE (EU CR10)

En millions d'euros	30 juin 2021					
	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	1 080	82	190%	1 121	2 130	9
Expositions sur actions cotées	1 339	0	290%	1 339	3 884	11
Autres expositions sur actions	11 619	6	370%	11 622	43 000	279
TOTAL	14 038	88		14 082	49 014	299

En millions d'euros	31 décembre 2020					
	Exposition au bilan	Exposition hors bilan	Pondération de risque	Valeur exposée au risque	Montant d'exposition pondéré	Montant des pertes anticipées
Expositions sur capital-investissement	2 037	990	190%	2 532	4 811	20
Expositions sur actions cotées	1 167	85	290%	1 210	3 508	10
Autres expositions sur actions	12 554	169	370%	12 638	46 762	303
TOTAL	15 758	1 243		16 380	55 081	333

Expositions, provisions et coût du risque

Actualisation du tableau n°44 du Document d'enregistrement universel 2020 p.384.

► TABLEAU N° 44 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (EU CR1)

En millions d'euros	30 juin 2021													
	Valeur brute comptable						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues	
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes			Expositions non performantes			Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
		dont strate 1	dont strate 2		dont strate 1 et strate 2	dont strate 3		dont strate 1	dont strate 2		dont strate 1 et strate 2	dont strate 3		
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	388 526	388 204	322	9	1	8	(19)	(14)	(5)	(3)	-	(3)	489	-
Prêts et créances	872 479	769 525	102 954	32 430	1 336	31 094	(5 443)	(2 301)	(3 142)	(16 397)	(109)	(16 288)	525 064	10 020
Banques centrales	13 470	13 468	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 832	-
Administrations publiques	29 344	27 772	1 572	321	222	99	(19)	(8)	(11)	(32)	(8)	(24)	7 912	236
Établissements de crédit	11 940	11 714	226	76	-	76	(11)	(9)	(2)	(70)	-	(70)	6 878	5
Autres sociétés financières	83 002	78 584	4 418	1 126	5	1 121	(150)	(71)	(79)	(784)	-	(784)	20 910	325
Sociétés non financières	407 080	343 217	63 863	16 811	577	16 234	(2 569)	(889)	(1 680)	(8 497)	(8)	(8 489)	244 105	5 232
dont PME	126 680	106 292	20 388	6 572	120	6 452	(949)	(368)	(581)	(3 296)	(6)	(3 290)	87 377	2 080
Ménages	327 643	294 770	32 873	14 096	532	13 564	(2 694)	(1 324)	(1 370)	(7 014)	(93)	(6 921)	241 427	4 222
Titres de créances	169 218	168 273	945	504	-	504	(90)	(29)	(61)	(266)	-	(266)	9 214	47
Banques centrales	5 230	5 163	67	1	-	1	(4)	-	(4)	(1)	-	(1)	-	-
Administrations publiques	126 995	126 700	295	7	-	7	(31)	(27)	(4)	-	-	-	8 361	-
Établissements de crédit	15 883	15 883	-	101	-	101	-	-	-	(101)	-	(101)	853	-
Autres sociétés financières	17 439	16 992	447	141	-	141	(49)	(1)	(48)	(33)	-	(33)	-	-
Sociétés non financières	3 671	3 535	136	254	-	254	(6)	(1)	(5)	(131)	-	(131)	-	47
Expositions hors bilan	516 661	483 834	32 827	2 326	2	2 324	(711)	(322)	(389)	(348)	-	(348)	105 217	425
Banques centrales	41 249	41 164	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37 660	-
Administrations publiques	13 203	12 264	939	7	-	7	(4)	(3)	(1)	-	-	-	3 501	-
Établissements de crédit	17 819	17 112	707	-	-	-	(14)	(6)	(8)	-	-	-	3 745	-
Autres sociétés financières	72 384	70 081	2 303	65	-	65	(41)	(25)	(16)	(15)	-	(15)	15 590	14
Sociétés non financières	313 937	286 889	27 048	2 053	2	2 051	(543)	(218)	(325)	(325)	-	(325)	41 134	405
Ménages	58 069	56 324	1 745	201	-	201	(109)	(70)	(39)	(8)	-	(8)	3 587	6
TOTAL	1 946 884	1 809 836	137 048	35 269	1 339	33 930	(6 263)	(2 666)	(3 597)	(17 014)	(109)	(16 905)	639 984	10 492

31 décembre 2020														
En millions d'euros	Valeur brute comptable						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés et garanties financières reçues	
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes			Expositions non performantes			Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
		dont strate 1	dont strate 2		dont strate 1 et strate 2	dont strate 3		dont strate 1	dont strate 2		dont strate 1 et strate 2	dont strate 3		
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	312 991	312 266	725	6	-	6	(26)	(19)	(7)	(4)	-	(4)		
Prêts et créances	841 600	750 510	91 090	33 486	3 001	30 485	(5 139)	(2 350)	(2 789)	(16 465)	(374)	(16 091)		
Banques centrales	2 975	2 911	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Administrations publiques	27 951	26 413	1 538	525	408	117	(20)	(7)	(13)	(37)	(10)	(27)		
Établissements de crédit	8 840	8 618	222	77	2	75	(18)	(13)	(5)	(69)	-	(69)		
Autres sociétés financières	76 278	70 786	5 492	1 478	4	1 474	(160)	(75)	(85)	(885)	-	(885)		
Sociétés non financières	402 193	350 376	51 817	17 060	642	16 418	(2 336)	(991)	(1 345)	(8 598)	(31)	(8 567)		
<i>dont PME</i>	<i>120 194</i>	<i>102 546</i>	<i>17 648</i>	<i>6 841</i>	<i>237</i>	<i>6 604</i>	<i>(851)</i>	<i>(346)</i>	<i>(505)</i>	<i>(3 163)</i>	<i>(24)</i>	<i>(3 139)</i>		
Ménages	323 363	291 406	31 957	14 346	1 945	12 401	(2 605)	(1 264)	(1 341)	(6 876)	(333)	(6 543)		
Titres de créances	179 970	178 923	1 047	528	-	528	(82)	(28)	(54)	(267)	-	(267)		
Banques centrales	4 404	4 337	67	1	-	1	(4)	-	(4)	(1)	-	(1)		
Administrations publiques	137 331	136 920	411	8	-	8	(31)	(26)	(5)	-	-	-		
Établissements de crédit	15 975	15 975	-	101	-	101	-	-	-	(101)	-	(101)		
Autres sociétés financières	18 506	17 984	522	167	-	167	(40)	(1)	(39)	(41)	-	(41)		
Sociétés non financières	3 754	3 707	47	251	-	251	(7)	(1)	(6)	(124)	-	(124)		
Expositions hors bilan	511 269	488 527	22 742	2 366	3	2 363	(616)	(319)	(297)	(347)	-	(347)		
Banques centrales	13 391	13 365	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Administrations publiques	24 134	23 255	879	7	-	7	(5)	(1)	(4)	-	-	-		
Établissements de crédit	34 149	33 650	499	-	-	-	(15)	(7)	(8)	-	-	-		
Autres sociétés financières	74 516	72 098	2 418	88	-	88	(28)	(19)	(9)	(14)	-	(14)		
Sociétés non financières	308 478	291 517	16 961	2 097	2	2 095	(436)	(213)	(223)	(323)	-	(323)		
Ménages	56 601	54 642	1 959	174	1	173	(132)	(79)	(53)	(10)	-	(10)		
TOTAL	1 845 830	1 730 226	115 604	36 386	3 004	33 382	(5 863)	(2 716)	(3 147)	(17 083)	(374)	(16 709)		

Au 30 juin 2021, le ratio des prêts non performants du Groupe est de 2,5 %, contre 2,8 % au 31 décembre 2020. Ce ratio est utilisé par l'Autorité bancaire européenne dans le cadre du suivi des encours non performants en Europe. Il est calculé sur la base des encours bruts de prêts, créances et des dépôts auprès des banques centrales sans prise en compte des garanties reçues.

Les variations du stock de prêts et avances non performants (EU CR2) sont présentées dans la note 4.e des états financiers.

Actualisation du tableau n°48 du Document d'enregistrement universel p.392.

► **TABLEAU N° 48 : VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS ET DES PROVISIONS (EU CQ4)**

En millions d'euros	30 juin 2021						
	Valeur comptable / montant nominal brut				Dépréciation cumulée	Provisions sur engagements hors bilan et garanties financières donnés	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Dont non performantes			Dont soumises à dépréciation			
			Dont en défaut				
Expositions au bilan	1 463 166	32 943	31 606	1 458 476	(22 149)		(70)
Europe^(*)	1 103 180	26 770	25 964	1 100 040	(17 195)		(66)
France	468 741	8 123	7 594	467 134	(5 435)		(28)
Belgique	196 948	2 479	2 390	196 917	(1 338)		-
Luxembourg	48 842	187	185	48 698	(157)		(2)
Italie	131 481	8 813	8 770	131 339	(5 779)		(29)
Royaume-Uni	61 520	1 722	1 717	61 248	(1 145)		(1)
Allemagne	49 917	1 314	1 298	49 469	(890)		-
Pays-Bas	21 097	96	93	21 066	(81)		-
Autres pays d'Europe	124 633	4 036	3 917	124 169	(2 370)		(6)
Amérique du Nord	154 168	1 074	866	154 118	(853)		(1)
Asie Pacifique	116 357	635	560	116 296	(383)		(2)
Japon	40 505	60	60	40 505	(22)		-
Asie du Nord	33 411	77	77	33 405	(120)		-
Asie du Sud-Est (ASEAN)	24 841	233	176	24 809	(146)		-
Péninsule indienne et Pacifique	17 601	265	247	17 578	(94)		(2)
Reste du Monde	89 462	4 463	4 217	88 023	(3 717)		0
Turquie	15 245	581	581	15 255	(557)		-
Bassin Méditerranéen	8 715	862	855	8 715	(762)		-
Pays du Golfe - Afrique	14 055	1 771	1 762	14 055	(1 488)		-
Amérique latine	13 824	314	308	13 820	(264)		-
Autres pays	37 623	936	711	36 177	(647)		0
Expositions hors bilan	518 987	2 326	2 324			1 059	
Europe^(*)	341 265	1 923	1 921			717	
France	96 918	395	395			167	
Belgique	41 523	413	411			196	
Luxembourg	15 263	3	3			9	
Italie	34 636	618	618			113	
Royaume-Uni	41 653	173	173			52	
Allemagne	25 761	149	149			65	
Pays-Bas	16 863	40	40			17	
Autres pays d'Europe	68 649	132	132			98	
Amérique du Nord	106 268	160	160			168	
Asie Pacifique	29 398	21	21			32	
Japon	2 187	0	0			1	
Asie du Nord	13 043	1	1			13	
Asie du Sud-Est (ASEAN)	7 065	19	19			12	
Péninsule indienne et Pacifique	7 103	1	1			5	
Reste du Monde	42 056	222	221			143	
Turquie	4 306	31	31			34	
Bassin Méditerranéen	2 338	71	71			34	
Pays du Golfe - Afrique	24 414	71	71			68	
Amérique latine	4 502	1	2			3	
Autres pays	6 496	47	47			5	
TOTAL	1 982 153	35 269	33 930	1 458 476	(22 149)	1 059	(70)

(*) Sur le périmètre de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Royaume-Uni.

En millions d'euros	31 décembre 2020						
	Valeur comptable / montant nominal brut	Dont non performantes		Dont soumises à dépréciation	Dépréciation cumulée	Provisions sur engagements hors bilan et garanties financières donnés	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
		Dont en défaut					
Expositions au bilan	1 368 581	34 020	31 018	1 365 649	(21 916)		(66)
Europe^(*)	1 070 064	27 738	25 265	1 067 309	(17 233)		(55)
France	480 317	8 612	7 865	479 010	(5 661)		(30)
Belgique	177 119	2 685	2 625	176 978	(1 284)		-
Luxembourg	42 897	181	175	42 743	(139)		(2)
Italie	132 914	9 403	8 956	132 767	(5 852)		(16)
Royaume-Uni	50 631	1 674	1 544	50 493	(1 125)		(1)
Allemagne	47 597	1 423	1 136	47 353	(859)		-
Pays-Bas	20 439	117	112	20 409	(80)		-
Autres pays d'Europe	118 151	3 642	2 851	117 556	(2 233)		(5)
Amérique du Nord	136 830	1 012	975	136 778	(886)		(3)
Asie Pacifique	72 116	628	541	72 067	(303)		(1)
Japon	14 968	62	62	14 968	(14)		-
Asie du Nord	27 974	54	53	27 960	(79)		-
Asie du Sud-Est (ASEAN)	14 487	223	160	14 456	(131)		-
Péninsule indienne et Pacifique	14 687	290	266	14 683	(79)		(1)
Reste du Monde	89 571	4 641	4 237	89 495	(3 494)		(7)
Turquie	17 111	739	692	17 099	(584)		-
Bassin Méditerranéen	9 111	948	916	9 111	(791)		-
Pays du Golfe - Afrique	13 452	1 593	1 559	13 452	(1 260)		-
Amérique latine	13 742	310	276	13 742	(231)		-
Autres pays	36 155	1 051	793	36 090	(629)		(7)
Expositions hors bilan	513 635	2 366	2 364			964	
Europe^(*)	359 374	2 022	2 020			636	
France	115 917	371	371			133	
Belgique	40 061	426	424			164	
Luxembourg	11 809	4	4			9	
Italie	34 626	740	740			126	
Royaume-Uni	43 061	149	149			26	
Allemagne	29 063	117	117			73	
Pays-Bas	18 180	38	38			12	
Autres pays d'Europe	66 656	177	177			94	
Amérique du Nord	96 114	127	127			161	
Asie Pacifique	21 151	18	18			21	
Japon	1 894	0	0			1	
Asie du Nord	7 197	1	1			11	
Asie du Sud-Est (ASEAN)	5 982	17	17			7	
Péninsule indienne et Pacifique	6 077	0	0			2	
Reste du Monde	36 996	200	200			146	
Turquie	4 178	29	29			37	
Bassin Méditerranéen	2 525	90	90			33	
Pays du Golfe - Afrique	20 060	68	68			67	
Amérique latine	4 649	1	1			3	
Autres pays	5 584	13	13			6	
TOTAL	1 882 216	36 386	33 382	1 365 649	(21 916)	964	(66)

(*) Sur le périmètre de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Royaume-Uni.

Actualisation du tableau n°49 du Document d'enregistrement universel 2020 p.394.

Conformément aux instructions techniques de l'EBA, du 24 juin 2020, le tableau (EU CQ5) ci-après présente la ventilation des prêts et créances sur le périmètre des sociétés non financières. Il ne tient donc pas compte des titres de dettes, ni des prêts et créances sur les administrations centrales et banques centrales, les établissements de crédit, et les ménages.

► **TABLEAU N° 49 : VENTILATION SECTORIELLE DES EXPOSITIONS ET DES PROVISIONS DE STRATE 3 (EU CQ5)**

En millions d'euros	30 juin 2021					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	Dont non performantes	Dont en défaut	Dont prêts et avances soumis à dépréciation			
Agriculture, sylviculture et pêche	14 634	775	738	14 335	(419)	-
Industries extractives	7 793	480	480	7 793	(349)	-
Industrie manufacturière	72 207	3 654	3 545	72 170	(2 754)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	24 774	229	228	24 629	(150)	-
Production et distribution d'eau	2 112	162	162	2 112	(143)	-
Construction	21 801	2 044	2 009	21 763	(1 313)	-
Commerce	63 140	2 319	2 289	63 105	(1 756)	-
Transport et stockage	31 749	966	964	31 739	(640)	-
Hébergement et restauration	7 601	686	666	7 599	(500)	-
Information et communication	12 807	458	457	12 807	(176)	-
Activités financières et d'assurance	14 965	238	238	14 754	(248)	-
Activités immobilières	69 329	1 922	1 897	69 214	(1 179)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 632	434	223	11 632	(260)	-
Activités de services administratifs et de soutien	46 102	1 264	1 262	46 096	(372)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	865	495	495	865	(294)	-
Enseignement	1 015	34	33	1 015	(24)	-
Santé humaine et action sociale	5 220	155	155	5 214	(125)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	2 608	120	120	2 608	(122)	-
Autres services	13 536	377	273	13 531	(244)	-
TOTAL	423 891	16 811	16 233	422 982	(11 066)	-

En millions d'euros	31 décembre 2020					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
	Valeur comptable brute				Dépréciation cumulée	
	Dont non performantes	Dont en défaut	Dont prêts et avances soumis à dépréciation			
Agriculture, sylviculture et pêche	14 510	832	769	14 179	(413)	-
Industries extractives	6 911	506	505	6 911	(365)	-
Industrie manufacturière	73 340	4 021	3 821	73 301	(2 706)	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	24 366	288	281	24 216	(234)	-
Production et distribution d'eau	2 239	173	170	2 239	(149)	-
Construction	21 591	2 407	2 354	21 556	(1 471)	-
Commerce	61 902	2 524	2 380	61 856	(1 960)	-
Transport et stockage	31 670	1 175	1 154	31 655	(520)	-
Hébergement et restauration	7 913	685	676	7 913	(463)	-
Information et communication	12 760	433	425	12 760	(164)	-
Activités financières et d'assurance	13 665	248	244	13 615	(256)	-
Activités immobilières	69 847	2 012	1 998	69 737	(902)	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 070	231	213	11 070	(164)	-
Activités de services administratifs et de soutien	44 626	655	634	44 612	(448)	-
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	523	125	122	523	(109)	-
Enseignement	1 045	37	36	1 045	(26)	-
Santé humaine et action sociale	5 937	175	154	5 937	(128)	-
Arts, spectacles et activités récréatives	2 927	125	123	2 927	(79)	-
Autres services	12 412	410	358	12 407	(377)	-
TOTAL	419 253	17 060	16 418	418 456	(10 934)	-

Actualisation du tableau n°50 du Document d'enregistrement universel 2020 p.396.

► **TABLEAU N° 50 : QUALITE DE CREDIT DES CREANCES RESTRUCTUREES (EU CQ1)**

En millions d'euros	30 juin 2021						
	Valeur comptable brute			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues	
	Expositions performantes	Expositions non performantes		Expositions performantes	Expositions non performantes		dont sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions non performantes
		dont en défaut					
Prêts et créances	10 695	9 838	9 187	(599)	(3 720)	8 936	3 166
Administrations publiques	1	12	9	-	(7)	6	5
Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	227	186	184	(5)	(125)	283	61
Sociétés non financières	6 947	4 991	4 856	(374)	(1 816)	5 708	2 037
Ménages	3 520	4 649	4 138	(220)	(1 772)	2 939	1 063
Titres de créances	-	207	207	-	(66)	44	44
Expositions hors-bilan	2 763	242	240	(27)	(39)	2 196	93
TOTAL	13 458	10 287	9 634	(626)	(3 825)	11 176	3 303

En millions d'euros	31 décembre 2020						
	Valeur comptable brute			Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues	
	Expositions performantes	Expositions non performantes		Expositions performantes	Expositions non performantes		dont sûretés reçues et garanties financières reçues pour des expositions non performantes
		dont en défaut					
Prêts et créances	8 001	9 313	7 238	(483)	(3 505)		
Administrations publiques	1	9	8	-	(8)		
Établissements de crédit	-	1	1	-	(1)		
Autres sociétés financières	225	201	201	(7)	(150)		
Sociétés non financières	5 162	4 316	4 127	(303)	(1 665)		
Ménages	2 613	4 786	2 901	(173)	(1 681)		
Titres de créances	-	205	205	-	(62)		
Expositions hors-bilan	931	160	157	(10)	(24)		
TOTAL	8 932	9 678	7 600	(493)	(3 591)		

Techniques d'atténuation du risque de crédit

Le montant des garanties et sûretés comptabilisées sur les prêts et créances et les titres de créances atteint 546 milliards d'euros au 30 juin 2021.

► TECHNIQUE DE RÉDUCTION DU RISQUE (EU CR3)

En millions d'euros	30 juin 2021					
	Valeur brute comptable	Valeur comptable nette non garantie	535 573	Dont garantie par des sûretés	Valeur comptable nette garantie	
					Dont garantie par des garanties financières	Dont garantie par des dérivés de crédit
Prêts et créances	1 293 444	736 009	535 573	277 793	257 780	0
Titres de créances	169 723	160 105	9 261	900	8 361	-
TOTAL	1 463 166	896 114	544 834	278 693	266 141	-
Dont expositions non performantes	32 943	6 210	10 067	6 798	3 268	-
Dont en défaut	31 606	5 313	9 788	6 748	3 040	-

En millions d'euros	31 décembre 2020					
	Valeur brute comptable	Valeur comptable nette non garantie	503 592	Dont garantie par des sûretés	Valeur comptable nette garantie	
					Dont garantie par des garanties financières	Dont garantie par des dérivés de crédit
Prêts et créances	1 188 083	684 491	503 592	251 915	251 677	-
Titres de créances	180 498	171 305	9 193	51	9 142	-
TOTAL	1 368 581	855 796	512 786	251 966	260 820	-
Dont expositions non performantes	34 020	6 919	10 365	7 112	3 253	-
Dont en défaut	-	-	-	-	-	-

Le tableau ci-après présente le montant des garanties et sûretés sur le périmètre des expositions soumises au risque de crédit au bilan et au hors-bilan. Ce montant tient compte de critères d'éligibilité plus restrictifs et des marges de conservatisme réglementaires, notamment des décotes appliquées lorsque la devise et la maturité de la garantie ne sont pas identiques à celles de l'exposition couverte.

► MONTANT D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRBA ET STANDARD

En millions d'euros	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Montant total d'exposition au risque	Montant d'atténuation du risque			Montant total d'exposition au risque	Montant d'atténuation du risque		
		Sûretés réelles	Sûretés personnelles et dérivés de crédit	Total des sûretés		Sûretés réelles	Sûretés personnelles et dérivés de crédit	Total des sûretés
Approche IRBA	1 455 848	180 588	200 312	380 900	1 369 223	174 271	195 027	369 298
Approche standard	393 923	63 222	20 851	84 073	384 775	61 675	18 470	80 146
TOTAL	1 849 770	243 810	221 163	464 973	1 753 998	235 946	213 498	449 444

Au 30 juin 2021, la réduction des actifs pondérés consécutive aux opérations de couvertures par CDS concerne uniquement la classe d'exposition entreprises, et représente 275 millions d'euros (EU CR7).

► TABLEAU N° 41 : EXPOSITIONS GARANTIES EN APPROCHE IRBA (EU CR7-A)

															30 juin 2021
En millions d'euros	Total des expositions brutes(*)	Total des expositions nettes	Techniques d'atténuation du risque de crédit												Total actifs pondérés (effets de réduction uniquement) (**)
			Partie couverte par des sûretés financières	Partie couverte par d'autres sûretés éligibles (%)						Partie couverte par d'autres formes de protection de crédit financée (%)			Protection de crédit non financée		
				dont sûretés immobilières	dont créances à recouvrer	dont autres sûretés réelles	dont dépôts en espèces	dont polices d'assurance vie	dont instruments détenus par un tiers	Partie couverte par des garanties	Partie couverte par des dérivés de crédit (%)				
												Protection de crédit financée		Protection de crédit non financée	
Administrations et banques centrales	499 487	498 643	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,52%	0,00%	3 992
Établissements	59 490	47 133	0,79%	1,12%	0,08%	0,26%	0,78%	0,48%	0,00%	0,48%	0,00%	0,00%	13,62%	0,00%	11 236
Entreprises	607 227	441 573	1,46%	17,50%	4,62%	1,98%	10,89%	1,51%	0,00%	1,51%	0,00%	0,00%	20,78%	0,02%	216 212
Dont PME	42 130	37 470	1,90%	27,60%	12,57%	3,88%	11,15%	0,51%	0,00%	0,51%	0,00%	0,00%	22,43%	0,00%	18 573
Dont Financement spécialisé	85 341	71 363	0,30%	54,03%	13,84%	4,99%	35,20%	6,26%	0,00%	6,26%	0,00%	0,00%	16,99%	0,00%	24 835
Dont Autres	479 755	332 740	1,65%	8,52%	1,75%	1,13%	5,65%	0,60%	0,00%	0,60%	0,00%	0,00%	21,40%	0,02%	172 804
Clientèle de détail	289 644	285 010	0,35%	30,04%	29,92%	0,08%	0,04%	0,06%	0,00%	0,06%	0,00%	0,00%	34,90%	0,00%	56 274
Dont Biens immobiliers PME	11 677	11 168	0,17%	33,69%	33,58%	0,10%	0,01%	0,06%	0,00%	0,06%	0,00%	0,00%	26,66%	0,00%	2 942
Dont Biens immobiliers non-PME	179 133	179 172	0,07%	44,27%	44,27%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	45,14%	0,00%	21 417
Dont Expositions renouvelables éligibles	15 937	13 342	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3 107
Dont Autres PME	34 299	32 851	0,64%	5,90%	4,92%	0,66%	0,33%	0,27%	0,00%	0,27%	0,00%	0,00%	40,58%	0,00%	7 863
Dont Autres non-PME	48 599	48 477	1,32%	1,20%	1,18%	0,00%	0,01%	0,12%	0,00%	0,12%	0,00%	0,00%	4,74%	0,00%	20 945
TOTAL	1 455 848	1 272 358	1,56%	12,85%	8,31%	0,72%	3,82%	0,56%	0,00%	0,56%	0,00%	0,00%	15,74%	0,01%	287 714

(*) Hors expositions sur dérivés et opérations de pension soumise au risque de contrepartie.

(**) Conformément à la méthodologie IRBA du Groupe, l'impact des techniques d'atténuation du risque est traité uniquement via réduction de LGD (pas d'approche par substitution).

Expositions sujettes à moratoires et garanties publiques

Actualisation du tableau n°51 du Document d'enregistrement universel 2020 p.398.

► TABLEAU N° 51 : EXPOSITIONS SUJETTES À MORATOIRES⁽¹⁾ LÉGISLATIFS ET NON-LÉGISLATIFS

En millions d'euros	30 juin 2021														
	Valeur brute comptable							Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions							
	Expositions performantes				Expositions non performantes			Expositions performantes				Expositions non-performantes			
	dont créances restructurées	dont stage 2			dont créances restructurées	dont souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours	dont paiement improbable mais non en souffrance	dont créances restructurées	dont stage 2			dont créances restructurées	dont souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours	dont paiement improbable mais non en souffrance	Valeur brute comptable - entrées en portefeuilles non performants
Prêts et créances sujets à moratoires	47 162	45 765	1 697	10 372	1 397	685	487	(1 044)	(635)	(91)	(402)	(409)	(148)	(99)	639
dont ménages	15 075	14 428	532	3 183	647	317	190	(493)	(277)	(24)	(148)	(216)	(72)	(39)	387
dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel	6 871	6 624	344	1 282	247	149	96	(82)	(48)	(11)	(39)	(34)	(20)	(12)	112
dont sociétés non financières	30 656	29 946	1 139	6 938	710	354	296	(510)	(345)	(66)	(244)	(165)	(70)	(60)	221
dont PME	18 144	17 690	798	4 255	454	192	123	(353)	(229)	(49)	(166)	(125)	(49)	(33)	180
dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial	7 559	7 304	208	1 670	254	194	180	(101)	(64)	(8)	(43)	(37)	(26)	(21)	32

(1) Moratoires qualifiés de "mesures générales COVID-19" selon les critères définis dans les orientations de l'ABE publiées le 2 avril 2020.

En millions d'euros	31 décembre 2020														
	Valeur brute comptable							Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions							Valeur brute comptable - entrées en portefeuilles non performants
	Expositions performantes				Expositions non performantes			Expositions performantes				Expositions non-performantes			
	dont créances restructurées		dont stage 2	dont créances restructurées		dont paiement improbable mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours	dont créances restructurées		dont stage 2	dont créances restructurées		dont paiement improbable mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 90 jours	dont créances restructurées		
Prêts et créances sujets à moratoires	54 125	52 845	1 693	10 249	1 280	712	501	(1 009)	(708)	(90)	(448)	(301)	(144)	(121)	396
dont ménages	16 972	16 286	524	3 387	686	370	233	(496)	(316)	(29)	(187)	(181)	(74)	(65)	267
dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel	8 098	7 827	341	1 560	271	160	110	(102)	(70)	(18)	(55)	(32)	(18)	(15)	79
dont sociétés non financières	35 533	34 954	1 139	6 619	579	332	261	(495)	(380)	(60)	(253)	(115)	(65)	(55)	127
dont PME	20 057	19 675	748	3 692	382	210	160	(329)	(251)	(43)	(168)	(78)	(41)	(31)	88
dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial	8 574	8 364	223	1 908	210	160	152	(95)	(67)	(6)	(46)	(28)	(20)	(20)	85

(1) Moratoires qualifiés de "mesures générales COVID-19" selon les critères définis dans les orientations de l'ABE publiées le 2 avril 2020.

Actualisation du tableau n°52 du Document d'enregistrement universel p.398.

► **TABLEAU N° 52 : EXPOSITIONS SUJETTES À MORATOIRES⁽¹⁾ LÉGISLATIFS ET NON-LÉGISLATIFS PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DU MORATOIRE**

En millions d'euros	30 juin 2021								
	Nombre de débiteurs		dont moratoires législatifs	dont moratoires expirés	Valeur brute comptable				
					Maturité résiduelle du moratoire				
				≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 9 mois	> 9 mois ≤ 12 mois	> 12 mois	
Prêts et créances pour lesquels un moratoire a été proposé	782 923	47 243							
Prêts et créances sujets à moratoire	782 455	47 162	9 636	44 693	1 013	761	428	142	125
dont ménages		15 075	3 131	14 316	374	335	16	4	29
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel</i>		6 871	1 585	6 556	119	153	10	4	29
dont sociétés non financières		30 656	6 492	28 954	636	421	411	138	95
<i>dont PME</i>		18 144	4 573	16 677	560	383	336	132	57
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial</i>		7 559	2 504	7 396	42	120	-	-	-

(1) Moratoires qualifiés de "mesures générales COVID-19" selon les critères définis dans les orientations de l'ABE publiées le 2 avril 2020.

En millions d'euros	31 décembre 2020								
	Nombre de débiteurs		dont moratoires législatifs	dont moratoires expirés	Valeur brute comptable				
					Maturité résiduelle du moratoire				
				≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 9 mois	> 9 mois ≤ 12 mois	> 12 mois	
Prêts et créances pour lesquels un moratoire a été proposé	945 424	54 371							
Prêts et créances sujets à moratoire	943 617	54 125	11 697	43 964	7 456	2 206	217	187	95
dont ménages		16 972	4 228	13 948	1 505	1 230	107	136	46
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel</i>		8 098	2 208	6 691	771	352	105	134	45
dont sociétés non financières		35 533	7 448	28 553	5 796	974	110	51	49
<i>dont PME</i>		20 057	5 318	16 203	3 235	479	92	45	3
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial</i>		8 574	2 904	7 118	1 399	35	22	0	-

(1) Moratoires qualifiés de "mesures générales COVID-19" selon les critères définis dans les orientations de l'ABE publiées le 2 avril 2020.

Actualisation du tableau n°53 du Document d'enregistrement universel p.400.

► **TABLEAU N° 53 : PRÊTS ET CRÉANCES SUJETS AUX MÉCANISMES DE GARANTIES PUBLIQUES**

En millions d'euros	30 juin 2021			
	Valeur brute comptable	dont créances restructurées	Garanties publiques reçues	Valeur brute comptable - entrées en portefeuilles non performants
Prêts et créances sujet aux régimes de garanties publiques	23 176	144	20 492	242
dont ménages	844			4
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel</i>	2			-
dont sociétés non financières	21 479	141	18 994	238
<i>dont PME</i>	12 417			52
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial</i>	191			2

En millions d'euros	31 décembre 2020			
	Valeur brute comptable	dont créances restructurées	Garanties publiques reçues	Valeur brute comptable - entrées en portefeuilles non performants
Prêts et créances sujet aux régimes de garanties publiques	24 550	17	21 688	72
dont ménages	834			1
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier résidentiel</i>	6			-
dont sociétés non financières	22 666	15	20 081	54
<i>dont PME</i>	12 591			24
<i>dont expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier commercial</i>	243			-

TITRISATION EN PORTEFEUILLE BANCAIRE

Les expositions de titrisation ci-après sont présentées selon leur note, selon le caractère significatif du transfert de risque (« TRS » pour les opérations efficaces), et selon le respect des critères dits « STS » (pour les opérations simples, transparentes et standards). Pour rappel, les expositions sous-jacentes des opérations de titrisation n'aboutissant pas à un transfert de risque significatif, font l'objet d'exigences de fonds propres au titre du risque de crédit.

Actualisation du tableau n°60 du Document d'enregistrement universel 2020 p.408.

► TABLEAU N° 60 : POSITIONS DE TITRISATION CONSERVÉES OU ACQUISES PAR TYPE D'ACTIFS (*) (EU SEC1)

En millions d'euros	de détail	30 juin 2021															
		Initiateur						Sponsor				Investisseur				Total	
		Classique		Synthétique		Total	Classique		Synthétique	Total	Classique		Synthétique	Total			
		STS dont TRS	Non STS dont TRS	STS	Non STS		STS	Non STS			STS	Non STS					
		8 198	442	43 681	432	1 097	-	52 976	-	10 899	-	10 899	313	2 899	-	3 212	67 086
	dont biens immobiliers résidentiels	33	0	37 964	10	0	0	37 997	0	565	-	565	313	2 108	-	2 421	40 984
	dont créances sur les cartes de crédit	0	0	0	0	0	0	-	0	3 098	-	3 098	0	58	-	58	3 156
	dont autres clientèle de détail	8 166	442	5 716	422	1 097	0	14 979	0	7 235	-	7 235	0	732	-	732	22 946
	dont re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Entreprises	40	40	12 076	11	29 239	29 239	41 355	949	10 136	-	11 085	112	7 297	-	7 409	59 849
	dont prêts à des entreprises	0	0	11 979	11	29 239	29 239	41 218	86	635	-	721	0	6 494	-	6 494	48 432
	dont biens immobiliers commerciaux	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	-	0	18	-	18	18
	dont location-financement	40	40	97	0	0	0	137	611	4 460	-	5 071	112	770	-	882	6 090
	dont autres entreprises	-	-	-	-	-	-	-	253	5 041	-	5 293	-	15	-	15	5 309
	dont re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	8 239	482	55 757	444	30 336	29 239	94 331	949	21 035	-	21 984	425	10 196	-	10 620	126 935

(*) Correspond à la catégorie d'actif dominante à l'actif de la structure de titrisation dans laquelle la position est détenue.

En millions d'euros	de détail	31 décembre 2020															
		Initiateur						Sponsor				Investisseur				Total	
		Classique		Synthétique		Total	Classique		Synthétique	Total	Classique		Synthétique	Total			
		STS dont TRS	Non STS dont TRS	STS	Non STS		STS	Non STS			STS	Non STS					
		8 207	233	43 571	571	1 201	-	52 979	984	10 613	-	11 597	12	4 516	-	4 528	69 104
	dont biens immobiliers résidentiels	33	0	37 554	11	0	0	37 587	0	369	-	369	12	3 867	-	3 879	41 835
	dont créances sur les cartes de crédit	0	0	0	0	0	0	-	0	2 869	-	2 869	0	56	-	56	2 925
	dont autres clientèle de détail	8 174	233	6 016	559	1 201	0	15 392	984	7 375	-	8 359	0	593	-	593	24 343
	dont re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Entreprises	53	53	9 667	14	33 772	33 772	43 491	987	10 246	-	11 233	-	4 459	-	4 459	59 184
	dont prêts à des entreprises	0	0	9 667	14	33 772	33 772	43 438	67	570	-	637	0	4 195	-	4 195	48 271
	dont biens immobiliers commerciaux	0	0	0	0	0	0	-	0	0	-	-	0	16	-	16	16
	dont location-financement	53	53	0	0	0	0	53	920	3 449	-	4 370	0	229	-	229	4 651
	dont autres entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	6 226	-	6 226	-	19	-	19	6 245
	dont re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	8 260	285	53 238	584	34 972	33 772	96 470	1 972	20 858	-	22 830	12	8 975	-	8 987	128 287

(*) Correspond à la catégorie d'actif dominante à l'actif de la structure de titrisation dans laquelle la position est détenue.

Actualisation du tableau n°65 du Document d'enregistrement universel 2020 p.412.

► **TABLEAU N° 65 : POSITIONS DE TITRISATION ET ACTIFS PONDÉRÉS - INITIATEUR ET SPONSOR (EU SEC3)**

	30 juin 2021												
	Positions de titrisation (EAD) par pondération					Positions de titrisation (EAD) par approche				Actifs pondérés(**)			
	≤ 20 %	> 20 % ≤ 50 %	> 50 % ≤ 100 %	> 100 % < 1 250 %	déductions (*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions (*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions (*)
<i>En millions d'euros</i>													
Titrisation classique	16 987	4 521	890	511	25	1 161	2 628	19 120	25	476	1 466	3 607	
Positions de titrisation	16 987	4 521	890	511	25	1 161	2 628	19 120	25	476	1 466	3 607	
<i>dont sous-jacents clientèle de détail</i>	9 348	1 966	29	429	4	515	1 453	9 805	4	143	832	1 691	
<i>dont STS</i>	409	4	5	23	4	112	330	-	4	54	103	-	
<i>dont sous-jacents entreprise</i>	7 639	2 554	861	82	22	646	1 176	9 314	22	333	634	1 916	
<i>dont STS</i>	921	37	2	30	17	-	348	641	17	-	179	65	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Titrisation synthétique	29 119	-	-	120	106	29 239	-	-	106	5 197	-	-	
Positions de titrisation	29 119	-	-	120	106	29 239	-	-	106	5 197	-	-	
<i>dont sous-jacents clientèle de détail</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>dont sous-jacents entreprise</i>	29 119	-	-	120	106	29 239	-	-	106	5 197	-	-	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	46 106	4 521	890	631	131	30 400	2 628	19 120	131	5 673	1 466	3 607	

(*) Le groupe a opté pour la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 plutôt qu'une pondération à 1250%.

(**) Après application du plafond réglementaire. Les exigences de fonds propres correspondent à 8% des actifs pondérés.

	31 décembre 2020												
	Positions de titrisation (EAD) par pondération					Positions de titrisation (EAD) par approche				Actifs pondérés(**)			
	≤ 20 %	> 20 % ≤ 50 %	> 50 % ≤ 100 %	> 100 % < 1 250 %	déductions (*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions (*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions (*)
<i>En millions d'euros</i>													
Titrisation classique	19 151	3 033	1 221	295	32	19 702	696	3 302	32	4 888	736	693	
Positions de titrisation	19 151	3 033	1 221	295	32	19 702	696	3 302	32	4 888	736	693	
<i>dont sous-jacents clientèle de détail</i>	10 091	1 902	210	196	12	9 865	102	2 433	12	2 434	51	441	
<i>dont STS</i>	1 189	5	3	20	5	718	86	413	5	185	46	82	
<i>dont sous-jacents entreprise</i>	9 059	1 130	1 011	99	20	9 837	594	869	20	2 453	686	253	
<i>dont STS</i>	965	48	2	25	17	920	120	-	17	184	119	-	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Titrisation synthétique	33 693	-	-	79	142	33 772	-	-	142	6 042	-	-	
Positions de titrisation	33 693	-	-	79	142	33 772	-	-	142	6 042	-	-	
<i>dont sous-jacents clientèle de détail</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<i>dont sous-jacents entreprise</i>	33 693	-	-	79	142	33 772	-	-	142	6 042	-	-	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	52 843	3 033	1 221	374	174	53 473	696	3 302	174	10 930	736	693	

(*) Le groupe a opté pour la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 plutôt qu'une pondération à 1250%.

(**) Après application du plafond réglementaire. Les exigences de fonds propres correspondent à 8% des actifs pondérés.

Actualisation du tableau n°66 du Document d'enregistrement universel 2020 p.413.

► **TABLEAU N° 66 : POSITIONS DE TITRISATION ET ACTIFS PONDÉRÉS - INVESTISSEUR (EU SEC4)**

En millions d'euros	30 juin 2021												
	Positions de titrisation (EAD) par pondération					Positions de titrisation (EAD) par approche				Actifs pondérés(**)			
	≤ 20 %	> 20 % ≤ 50 %	> 50 % ≤ 100 %	> 100 % < 1 250 %	déductions(*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions(*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions(*)
Titrisation classique	8 843	1 454	216	107		6 450	1 390	2 781	-	1 200	629	509	
Positions de titrisation	8 843	1 454	216	107		6 450	1 390	2 781	-	1 200	629	509	
dont sous-jacents clientèle de détail	2 582	447	98	85		-	635	2 781	-	-	492	390	
dont STS	313	-	-	-		-	-	2 576	-	-	-	32	
dont sous-jacents entreprise	6 261	1 007	119	22		6 450	755	313	-	1 200	138	119	
dont STS	112	-	-	-		-	-	204	-	-	-	11	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-		-	-	112	-	-	-	-	
Titrisation synthétique	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	8 843	1 454	216	107		6 450	1 390	2 781	-	1 200	629	509	

(*) Le Groupe a opté pour la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au lieu de la pondération à 1250%.

(**) Après application du plafond réglementaire. Les exigences de fonds propres correspondent à 8% des actifs pondérés.

En millions d'euros	31 décembre 2020												
	Positions de titrisation (EAD) par pondération					Positions de titrisation (EAD) par approche				Actifs pondérés(**)			
	≤ 20 %	> 20 % ≤ 50 %	> 50 % ≤ 100 %	> 100 % < 1 250 %	déductions(*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions(*)	SEC-IRBA	SEC-ERBA	SEC-SA	déductions(*)
Titrisation classique	7 624	1 124	131	108		7 326	819	842	-	1 349	534	230	
Positions de titrisation	7 624	1 124	131	108		7 326	819	842	-	1 349	534	230	
dont sous-jacents clientèle de détail	3 667	669	105	86		2 994	755	842	-	604	507	120	
dont STS	12	-	-	-		-	-	778	-	-	-	2	
dont sous-jacents entreprise	3 957	455	26	22		4 332	63	12	-	745	26	109	
dont STS	-	-	-	-		-	-	64	-	-	-	-	
Positions de re-titrisation	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	
Titrisation synthétique	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	7 624	1 124	131	108		7 326	819	842	-	1 349	534	230	

(*) Le Groupe a opté pour la déduction des fonds propres de base de catégorie 1 au lieu de la pondération à 1250%.

(**) Après application du plafond réglementaire. Les exigences de fonds propres correspondent à 8% des actifs pondérés.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Actualisation du tableau n°69 du Document d'enregistrement universel 2020 p.418.

► TABLEAU N° 69 : EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL PAR MÉTHODE DE CALCUL DE LA VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE (EU CCR1)

En millions d'euros	30 juin 2021							
	Coût de remplacement (RC)	Exposition future potentielle (PFE)	EEPE(**)	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés		
						Dont approche standard	Dont approche IRBA	
SA-CCR (pour les dérivés)	212	971		1,40	1 656	1 353	1 327	26
IMM (pour les dérivés et les SFT) ^(*)			105 153	1,65	173 503	34 087	2	34 086
Dont opérations de financement sur titres			48 044		79 272	6 090	1	6 089
Dont dérivés et opérations à règlement différé			57 110		94 231	27 997		27 997
Méthode simple fondée sur les sûretés financières (pour les SFT)					18	6		6
TOTAL					175 177	35 447	1 329	34 118

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(**) Effective Expected Positive Exposure.

En millions d'euros	31 décembre 2020							
	NPV(***) + Add-on	EEPE(**)	Facteur Alpha utilisé pour calculer l'exposition réglementaire	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés			
					Dont approche standard	Dont approche IRBA		
Mark-to-market	3 042			1 901	1 654	1 609	45	
IMM (pour les dérivés et les SFT) ^(*)		108 035	1,75	172 856	33 164	6	33 158	
Dont opérations de financement sur titres		44 283	1,75	70 853	4 015	5	4 010	
Dont dérivés et opérations à règlement différé		63 752	1,75	102 003	29 149	1	29 148	
TOTAL				174 758	34 818	1 615	33 203	

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

(**) Effective Expected Positive Exposure.

(***) Net Present Value (valeur actuelle nette).

Actualisation du tableau n°70 du d'enregistrement universel 2020 p.419.

► **TABLEAU N° 70 : VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL EN APPROCHE IRBA (EU CCR4)**

		30 juin 2021							
En millions d'euros	Fourchette de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Actifs pondérés	RW moyen	
Administrations centrales	0,00 à < 0,15 %	50 976	0,02%	100 à 1 000	2%	2	179	0%	
banques centrales	0,15 à < 0,25 %	30	0,21%	0 à 100	20%	1	5	17%	
	0,25 à < 0,50 %	198	0,33%	0 à 100	40%	0	61	31%	
	0,50 à < 0,75 %	7	0,69%	0 à 100	50%	1	6	82%	
	0,75 à < 2,50 %	40	1,27%	0 à 100	17%	3	16	40%	
	2,50 à < 10,0 %	0	7,22%	0 à 100	7%	1	0	20%	
	10,0 à < 100 %	6	n.s.	0 à 100	n.s.	n.s.	24	n.s.	
SOUS-TOTAL		51 258	0%		2%	2	291	1%	
Etablissements	0,00 à < 0,15 %	20 928	0,06%	1 000 à 10 000	42%	1	3 556	17%	
	0,15 à < 0,25 %	1 301	0,18%	100 à 1 000	49%	1	497	38%	
	0,25 à < 0,50 %	1 227	0,33%	100 à 1 000	49%	1	635	52%	
	0,50 à < 0,75 %	240	0,59%	100 à 1 000	53%	1	212	88%	
	0,75 à < 2,50 %	513	1,27%	100 à 1 000	43%	1	394	77%	
	2,50 à < 10,0 %	188	4,19%	100 à 1 000	52%	2	331	176%	
	10,0 à < 100 %	3	16,12%	0 à 100	46%	1	8	246%	
SOUS-TOTAL		24 400	0,14%		43%	1	5 632	23%	
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	76 164	0%	30 000 à 40 000	31%	1	13 950	18%	
	0,15 à < 0,25 %	6 396	0%	1 000 à 10 000	36%	2	2 153	34%	
	0,25 à < 0,50 %	5 574	0%	1 000 à 10 000	33%	2	2 557	46%	
	0,50 à < 0,75 %	2 293	1%	100 à 1 000	34%	3	1 681	73%	
	0,75 à < 2,50 %	5 342	1%	1 000 à 10 000	43%	2	5 137	96%	
	2,50 à < 10,0 %	1 511	5%	1 000 à 10 000	45%	2	2 207	146%	
	10,0 à < 100 %	402	16%	100 à 1 000	25%	2	504	125%	
	100 % (défaut)	226	100%	100 à 1 000			6	3%	
SOUS-TOTAL		97 908	1%		32%	1	28 196	29%	
Clientèle de détail		0	n.s.		n.s.	n.s.	0	n.s.	
TOTAL		173 566	0,33%		25%	1	34 118	20%	

		31 décembre 2020							
En millions d'euros	Fourchette de PD	Valeur exposée au risque	PD moyenne	Nombre de débiteurs	LGD moyenne	Maturité moyenne	Actifs pondérés	RW moyen	
Administrations centrales	0,00 à < 0,15 %	56 580	0,02%	100 à 1000	1%	2	196	0%	
banques centrales	0,15 à < 0,25 %	24	0,21%	0 à 100	20%	1	4	18%	
	0,25 à < 0,50 %	379	0,32%	0 à 100	36%	-	108	28%	
	0,50 à < 0,75 %	1	0,69%	0 à 100	50%	5	2	137%	
	0,75 à < 2,50 %	149	1,10%	0 à 100	30%	2	106	71%	
	2,50 à < 10,0 %	287	3,07%	0 à 100	50%	4	525	183%	
	10,0 à < 100 %	2	n.s.	0 à 100	n.s.	n.s.	7	n.s.	
SOUS-TOTAL		57 422	0,04%		2%	2	948	2%	
Etablissements	0,00 à < 0,15 %	21 900	0,05%	1000 à 10000	25%	1	3 782	17%	
	0,15 à < 0,25 %	1 260	0,18%	100 à 1000	44%	1	469	37%	
	0,25 à < 0,50 %	1 375	0,34%	100 à 1000	47%	1	749	54%	
	0,50 à < 0,75 %	96	0,70%	0 à 100	45%	1	67	70%	
	0,75 à < 2,50 %	430	1,20%	100 à 1000	49%	1	381	89%	
	2,50 à < 10,0 %	175	5,24%	100 à 1000	59%	1	306	175%	
	10,0 à < 100 %	-	-	0 à 100	-	-	-	-	
SOUS-TOTAL		25 237	0,13%		28%	1	5 756	23%	
Entreprises	0,00 à < 0,15 %	68 322	0,06%	1000 à 10000	32%	1	10 733	16%	
	0,15 à < 0,25 %	6 123	0,18%	1000 à 10000	37%	2	2 341	38%	
	0,25 à < 0,50 %	6 166	0,35%	1000 à 10000	35%	3	3 019	49%	
	0,50 à < 0,75 %	2 912	0,69%	100 à 1000	32%	4	2 078	71%	
	0,75 à < 2,50 %	4 312	1,45%	1000 à 10000	50%	2	4 964	115%	
	2,50 à < 10,0 %	1 883	4,73%	1000 à 10000	43%	2	2 731	145%	
	10,0 à < 100 %	330	15,31%	100 à 1000	34%	2	633	192%	
	100 % (défaut)	204	100,00%	0 à 100			1	0%	
SOUS-TOTAL		90 253	0,55%		33%	2	26 500	29%	
Clientèle de détail		0	n.s.		n.s.	n.s.	0	n.s.	
TOTAL		172 912	0,32%		22%	2	33 203	19%	

Actualisation du tableau n°71 du Document d'enregistrement universel 2020 p.421.

► TABLEAU N° 71 : VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE DE CONTREPARTIE BILATÉRAL PONDÉRÉE EN APPROCHE STANDARD (EU CCR3)

Taux de pondération En millions d'euros	30 juin 2021								
	Valeur exposée au risque								Actifs pondérés
	0%	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	29	-	1	-	29	15
Etablissements	-	202	-	42	-	6	-	249	67
Entreprises	14	30	0	84	-	1 173	27	1 328	1 244
Clientèle de détail	-	-	-	-	3	-	-	3	2
TOTAL	14	232	0	154	3	1 180	27	1 610	1 329

Taux de pondération En millions d'euros	31 décembre 2020								
	Valeur exposée au risque								Actifs pondérés
	0%	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total	
Administrations centrales et banques centrales	-	-	-	68	-	4	-	73	39
Etablissements	-	179	-	42	-	16	-	238	73
Entreprises	-	13	0	53	-	1 438	19	1 524	1 495
Clientèle de détail	-	-	-	-	11	-	-	11	8
TOTAL	-	193	-	164	11	1 458	19	1 845	1 615

Actualisation du tableau n°73 du Document d'enregistrement universel 2020 p.422.

► TABLEAU N° 73 : EXPOSITIONS SUR CONTREPARTIES CENTRALES (CCP) (EU CCR3)

En millions d'euros	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés
1 Expositions sur les CCP éligibles		2 954		3 333
2 Expositions sur les opérations auprès de CCP éligibles (hors marge initiale et contributions aux fonds de défaillance)	24 769	1 433	21 798	1 230
3 dont dérivés de gré à gré	3 815	94	4 539	91
4 dont dérivés listés	18 493	1 084	16 049	1 116
5 dont SFT(*)	2 461	255	1 209	24
8 Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	11 829	300	14 328	337
9 Contributions préfinancées au fond de défaillance	4 147	1 222	4 372	1 713
10 Contributions non financées au fond de défaillance	7 755	-	-	-
11 Expositions aux contreparties centrales non éligibles (total)		3		-
18 Marge initiale ne faisant pas l'objet d'une ségrégation	3	3	-	-
19 Contributions préfinancées au fonds de défaillance	0	0	-	-

(*) Opérations de pension et prêts et emprunts de titre

Actualisation du tableau n°74 du Document d'enregistrement universel 2020 p.423.

► TABLEAU N° 74 : VALEUR EXPOSÉE AU RISQUE ET ACTIFS PONDÉRÉS POUR RISQUE SUR CVA (EU CCR2)

En millions d'euros	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés	Valeur exposée au risque	Actifs pondérés
Méthode avancée	47 523	3 064	35 994	2 486
VaR sur CVA		482		796
VaR stressée sur CVA		2 582		1 690
Méthode standard	417	399	462	324
TOTAL	47 940	3 463	36 455	2 810

Actualisation du tableau n°75 du Document d'enregistrement universel 2020 p.423.

► **TABLEAU N° 75 : COMPOSITION DU COLLATÉRAL POSTÉ ET REÇU (EU CCR5)**

En millions d'euros	30 juin 2021					
	Collatéral utilisé dans les contrats dérivés				Collatéral utilisé dans les SFT(*)	
	Juste valeur du collatéral reçu		Juste valeur du collatéral donné		Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral donné
	Ségrégué	Non ségrégué	Ségrégué	Non ségrégué		
Cash – devise domestique	-	31 739	2 667	38 241	190 043	191 249
Cash - autres devises	-	23 272	1 586	19 732	328 113	280 330
Dettes souveraines – devise domestique	3 479	5 564	15 363	9 680	241 030	234 499
Dettes souveraines - autres devises	4 003	3 227	8 368	5 160	329 571	316 311
Dettes des administrations publiques	81	397	13	266	4 892	3 899
Obligations d'entreprises	4 646	1 842	1 286	1 469	67 581	88 309
Actions	451	-	-	-	83 919	111 582
Autres	-	28	-	-	187	27
TOTAL	12 660	66 070	29 283	74 547	1 245 336	1 226 205

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

En millions d'euros	31 décembre 2020				
	Collatéral utilisé dans les contrats dérivés			Collatéral utilisé dans les SFT(*)	
	Juste valeur du collatéral reçu		Juste valeur du collatéral donné	Juste valeur du collatéral reçu	Juste valeur du collatéral donné
Cash – devise domestique	33 769		55 821	119 551	134 609
Cash - autres devises	20 356		25 194	299 982	249 652
Dettes souveraines - euro	7 015		10 527	203 789	199 955
Dettes souveraines - autres devises	4 823		7 876	262 572	304 567
Dettes entreprises et institutionnelles	11 613		8 337	74 569	86 345
Actions	377		-	102 028	88 594
Autres	183		-	737	772
TOTAL	78 135		107 755	1 063 228	1 064 493

(*) Opérations de pension et de prêts/emprunts de titres.

Actualisation du tableau n°76 du Document d'enregistrement universel 2020 p.424.

► **TABLEAU N° 76 : EXPOSITION SUR DÉRIVÉS DE CRÉDIT (EU CCR6)**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2021	
	Protections achetées	Protections vendues
Montant notionnel	517 376	427 305
CDS à signature unique	197 417	166 037
CDS indiciels	250 929	205 751
Contrat d'échange sur rendement global	3 925	2 168
Options de crédit	64 577	53 349
Autres dérivés de crédit	528	-
Valeur de marché	(7 610)	7 024
Valeur de marché positive (actif)	709	7 673
Valeur de marché négative (passif)	(8 319)	(649)

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2020			
	Couvertures fondées sur des dérivés de crédit		Autres dérivés de crédit	
	Protections achetées	Protections vendues	Protections achetées	Protections vendues
Montant notionnel	8 664	4 057	505 347	418 376
CDS à signature unique	3 503	663	206 777	176 985
CDS indiciels	3 843	2 074	243 747	190 840
Contrat d'échange sur rendement global	-	-	2 594	1 052
Options de crédit	1 319	1 319	51 821	49 499
Autres dérivés de crédit	-	-	408	-
Valeur de marché	(193)	83	(6 915)	6 486
Valeur de marché positive (actif)	18	86	899	7 330
Valeur de marché négative (passif)	(211)	(3)	(7 815)	(844)

Actualisation du tableau n°78 du Document d'enregistrement universel 2020 p.425.

► **TABLEAU N° 78 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE CONTREPARTIE (EU CCR7)****Variation du 2^{ème} trimestre 2021**

<i>En millions d'euros</i>	Actifs pondérés risque de contrepartie		Exigences de fonds propres risque de contrepartie	
	Total	dont méthode du modèle interne	Total	dont méthode du modèle interne
31 mars 2021	41 763	33 418	3 341	2 673
Volume des actifs	(1 161)	(656)	(93)	(52)
Qualité des actifs	(568)	(731)	(45)	(58)
Mise à jour des modèles	2 558	2 058	205	165
Méthodologie et réglementation	(4)	(4)	0	0
Acquisitions et cessions	-	-	-	-
Variation des taux de change	(5)	0	0	0
Autres	(716)	2	(57)	1
30 juin 2021	41 866	34 087	3 349	2 727

Variation du 1^{er} semestre 2021

<i>En millions d'euros</i>	Actifs pondérés risque de contrepartie		Exigences de fonds propres risque de contrepartie	
	Total	dont méthode du modèle interne	Total	dont méthode du modèle interne
31 décembre 2020	40 961	33 164	3 277	2 653
Volume des actifs	688	1 142	55	91
Qualité des actifs	(1 149)	(972)	(92)	(78)
Mise à jour des modèles	2 288	769	183	62
Méthodologie et réglementation	(4)	(4)	0	0
Acquisitions et cessions	(1)	-	0	-
Variation des taux de change	(3)	0	0	0
Autres	(914)	(12)	(73)	(1)
30 juin 2021	41 866	34 087	3 349	2 727

RISQUE DE MARCHÉ

Actualisation du tableau n°80 du Document d'enregistrement universel 2020 p.427.

► TABLEAU N° 80 : RISQUE DE MARCHÉ - APPROCHE DU MODÈLE INTERNE (EU MR2-A)

En millions d'euros	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
1 VaR (valeur la plus élevée entre a et b)	5 107	409	6 974	558
1.a VaR de la veille (VaR t-1)		126		172
1.b Facteur de multiplication (mc) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (VaRavg)		409		558
2 SVaR (valeur la plus élevée entre a et b)	13 728	1 098	12 198	976
2.a Dernière mesure disponible de la SVaR (SVaR t-1)		345		289
2.b Facteur de multiplication (ms) x moyenne des 60 derniers jours ouvrables (SVaRavg)		1 098		976
3 IRC (valeur la plus élevée entre a et b)	3 164	253	3 268	261
3.a Mesure IRC la plus récente		226		238
3.b Mesure IRC moyenne sur 12 semaines		253		261
4 Mesure du risque global (valeur la plus élevée entre a, b et c)	495	40	675	54
4.a Mesure la plus récente du risque global		40		44
4.b Mesure moyenne sur 12 semaines du risque global		38		54
4.c Mesure du risque global - Plancher		37		35
6 TOTAL	22 495	1 800	23 114	1 849

(*) Les chiffres de VaR, de SVaR et d'IRC intègrent l'ensemble des éléments pris en compte dans le calcul des actifs pondérés.

(**) Incremental Risk Charge.

(***) Comprehensive Risk Measure.

Actualisation du tableau n°81 du Document d'enregistrement universel 2020 p.427.

► TABLEAU N° 81 : RISQUE DE MARCHÉ - APPROCHE STANDARD (EU MR1)

En millions d'euros	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres	Actifs pondérés	Exigences de fonds propres
Contrats fermes				
1 Risque sur taux d'intérêt (général et spécifique)	372	30	337	27
2 Risque sur actions (général et spécifique)	0	0	0	-
3 Risque de change	650	52	675	54
Options				
7 Méthode par scénarios	27	2	30	2
8 Positions de titrisations (risque spécifique)	853	68	1 054	84
9 TOTAL	1 901	152	2 096	168

Actualisation du tableau n°82 du Document d'enregistrement universel 2020 p.428.

► **TABLEAU N° 82 : VARIATION DES ACTIFS PONDÉRÉS DU RISQUE DE MARCHÉ PAR TYPE D'EFFETS (EU MR2-B)****Variation du 2^{ème} trimestre 2021**

<i>En millions d'euros</i>	VaR	SVaR	IRC ^(*)	CRM ^(**)	Autres	Approche standard	Total actifs pondérés	Total exigences de fonds propres
1 31 mars 2021	8 394	13 667	3 519	715	-	2 332	28 626	2 290
2.a Volume des actifs	(252)	168	(93)	(338)	-	(150)	(664)	(53)
2.b Qualité des actifs	(3 000)	(81)	(72)	118	-	-	(3 035)	(243)
3 Modèle	(19)	(18)	(17)	-	-	-	(54)	(4)
4 Méthodologies	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)
6 Change	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres	(16)	(7)	(171)	-	-	(279)	(475)	(38)
8 30 juin 2021	5 107	13 728	3 164	495	-	-	24 397	1 952

(*) Incremental Risk Charge.

(**) Comprehensive Risk Measure.

Variation du 1^{er} semestre 2021

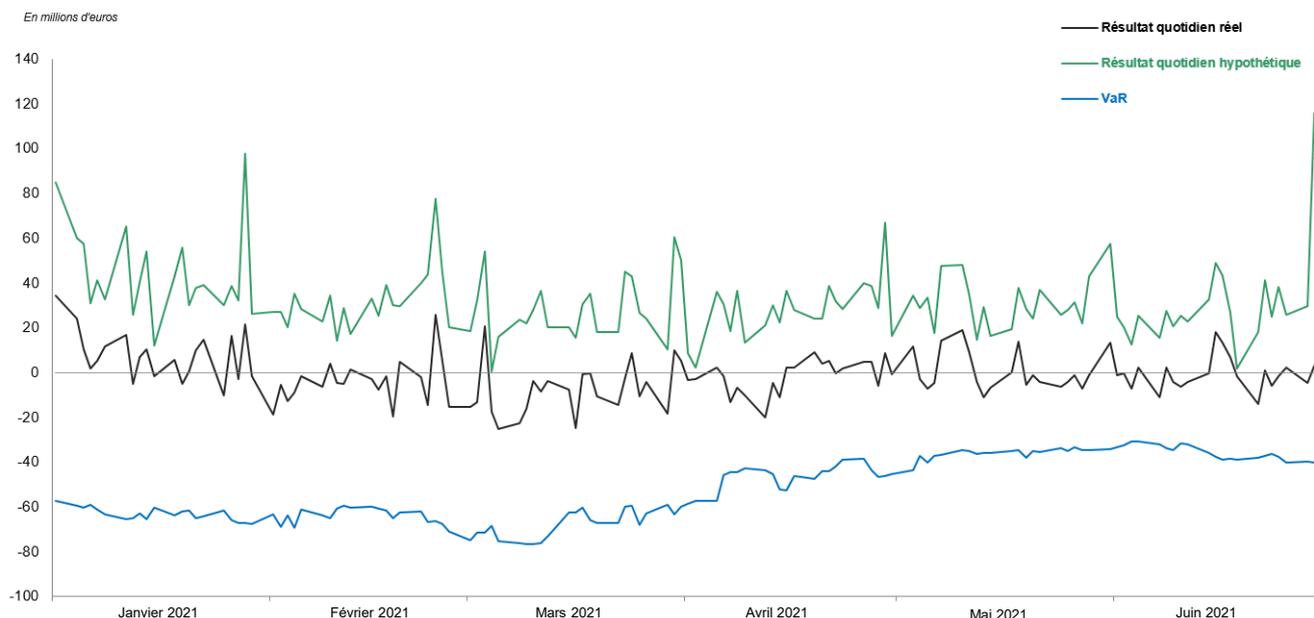
<i>En millions d'euros</i>	VaR	SVaR	IRC ^(*)	CRM ^(**)	Autres	Approche standard	Total actifs pondérés	Total exigences de fonds propres
1 31 décembre 2020	6 974	12 198	3 268	675	-	2 096	25 210	2 017
2.a Volume des actifs	1 304	685	171	(380)	-	(112)	1 668	133
2.b Qualité des actifs	(3 158)	839	(28)	201	-	-	(2 146)	(172)
3 Modèle	(12)	(10)	(21)	-	-	-	(42)	(3)
4 Méthodologies	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	(6)	(6)	(1)
6 Change	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres	(1)	16	(226)	0	-	(77)	(287)	(23)
8 30 juin 2021	5 107	13 728	3 164	495	-	1 902	24 397	1 952

(*) Incremental Risk Charge.

(**) Comprehensive Risk Measure.

Actualisation du graphique n°11 du Document d'enregistrement universel 2020 page 433.

► **GRAPHIQUE N° 11 : COMPARAISON ENTRE LA VAR (1 JOUR, 99 %) ET LE RÉSULTAT QUOTIDIEN DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (EU MR4)**



Actualisation du tableau n°86 du Document d'enregistrement universel 2020 p.436.

► **TABLEAU N° 86 : VALEURS DES PARAMÈTRES UTILISÉS EN MODÈLE INTERNE (EU MR3)**

En millions d'euros		30 juin 2021	31 décembre 2020
VaR (10 jours, 99 %)			
1	Maximum	214	226
2	Moyenne	140	142
3	Minimum	81	68
4	Fin de la période	110	148
SVaR (10 jours, 99 %)			
5	Maximum	390	379
6	Moyenne	313	277
7	Minimum	253	201
8	Fin de la période	333	264
IRC(*) (99,9 %)			
9	Maximum	289	307
10	Moyenne	216	199
11	Minimum	153	102
12	Fin de la période	183	192
CRM(**) (99,9 %)			
13	Maximum	66	91
14	Moyenne	46	48
15	Minimum	20	12
16	Fin de la période	40	44

(*) Incremental Risk Charge.

(**) Comprehensive Risk Measure.

Positions de titrisation du portefeuille de négociation**► POSITIONS DE TITRISATION CONSERVÉES OU ACQUISES PAR TYPE D'ACTIFS DANS LE PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (EU SEC2)**

	30 juin 2021						
	Investisseur						
	EAD			Actifs pondérés			
	Classique		Synthétique	Classique		Synthétique	
STS	Non STS	STS		Non STS			
<i>En millions d'euros</i>							
Clientèle de détail	61	112	5	42	55	2	
dont biens immobiliers résidentiels	46	50	5	8	20	2	
dont créances sur les cartes de crédit	0	21	0	-	5	-	
dont autres clientèle de détail	15	41	0	34	31	-	
Entreprises	16	574	-	19	735	-	
dont prêts à des entreprises	1	393	0	0	578	-	
dont location-financement	15	174	0	19	149	-	
dont autres entreprises	0	7	0	-	8	-	
TOTAL	77	686	5	61	790	2	

	31 décembre 2020						
	Investisseur						
	EAD			Actifs pondérés			
	Classique		Synthétique	Classique		Synthétique	
STS	Non STS	STS		Non STS			
<i>En millions d'euros</i>							
Clientèle de détail	52	151	6	39	96	3	
dont biens immobiliers résidentiels	40	117	6	6	74	3	
dont créances sur les cartes de crédit	0	29	0	-	8	-	
dont autres clientèle de détail	12	4	0	33	14	-	
Entreprises	1	66	-	0	91	-	
dont prêts à des entreprises	1	485	0	0	761	-	
dont location-financement	18	181	0	3	152	-	
dont autres entreprises	0	0	0	-	0	-	
TOTAL	71	817	6	42	1009	3	

Risque de taux

Sensibilité des revenus au risque global de taux

Les sensibilités sont calculées sur l'ensemble du portefeuille bancaire. Elles intègrent les impacts directs des taux de marché et la dynamique d'activité sur un horizon jusqu'à 3 ans. Par ailleurs, les effets indirects sur l'activité commerciale liés aux évolutions d'encours et des taux clients, notamment les effets d'inertie sur les marges des évolutions des taux (tassement à la hausse et élargissement à la baisse sur les crédits, et effets inverses sur les dépôts), sont pris en compte.

Dans un environnement de taux très bas ou négatifs, les effets de plancher à 0 % sur les taux de dépôts Clientèle ont conduit à une augmentation des encours de dépôts à vue non rémunérés. Ces accroissements d'encours de dépôts non rémunérés, conjoncturels à l'environnement de taux bas, sont placés en taux sur des horizons prudents. Ils contribuent ainsi à la sensibilité des revenus à hauteur de leurs replacements prévisionnels sur l'horizon considéré. Les sensibilités tiennent compte des opérations de couverture limitant les impacts négatifs liés au maintien des taux d'intérêt à leur niveau actuel ou à leur baisse, ainsi que de l'évolution de la rémunération des excédents de liquidité placés à la Banque centrale européenne (BCE).

L'indicateur consolidé à fin juin 2021 est présenté dans le tableau ci-après. Sur les horizons d'un, deux et trois ans glissant, la sensibilité des revenus à une augmentation parallèle, instantanée et définitive des taux de marché sur l'ensemble des devises sur l'ensemble des termes de + 50 points de base (+ 0,5 %) a un impact de respectivement - 115 millions d'euros, + 234 millions d'euros et + 611 millions d'euros.

► SENSIBILITE DE LA MARGE NETTE D'INTERET AU SCENARIO DE CHOC PARALLELE DE +/- 50 BP (EU IRRBB1A)

En millions d'euros	30 juin 2021		
	Année 1	Année 2	Année 3
Pour un choc de + 50 bp (+0,50%)	(115)	234	611
Pour un choc de - 50 bp (-0,50%)	147	(260)	(528)

Sensibilité de la valeur des actifs nets de l'activité d'intermédiation bancaire

Les actifs et passifs de l'activité d'intermédiation bancaire du Groupe n'étant pas destinés à être cédés, ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation ou d'une gestion sur la base de leur valeur économique théorique résultant de l'actualisation de leurs cash flows futurs. De même, la valeur économique théorique des actifs nets n'affecte pas les fonds propres du Groupe.

Cependant en application des exigences réglementaires et des modalités de calcul déterminées par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), les ratios de la sensibilité de la valeur économique théorique des actifs nets de l'activité d'intermédiation rapportée au montant du Tier 1 sont régulièrement calculés pour les six scénarios définis par l'ABE (hausse/baisse parallèle, pentification/aplatissement, hausse/baisse des taux courts). L'ABE fixe par ailleurs des niveaux planchers pour les taux sans risques (- 1 % sur le taux au jour le jour, 0 % sur le taux à vingt ans, avec des niveaux planchers interpolés pour les maturités intermédiaires). Ces ratios sont comparés au seuil de 15 % servant au superviseur à identifier les situations dans lesquelles le risque de taux du portefeuille bancaire pourrait être matériel.

À fin juin 2021, les ratios sont présentés dans le tableau ci-dessous et se situent bien en deçà du seuil de matérialité de 15 %.

► SENSIBILITE DE LA VALEUR ECONOMIQUE DES FONDS PROPRES TIER 1 AUX 6 SCENARIOS DE CHOC REGLEMENTAIRES (EU IRRBB1B)

			30 juin 2021
	Choc de taux ⁽¹⁾		Variation de la valeur économique des fonds propres (TIER 1)
	Taux jour le jour	Taux à 10 ans	
1 Choc parallèle vers le haut	2,00%	2,00%	-9,1%
2 Choc parallèle vers le bas	-0,45%	-0,55%	-0,9%
3 Pentification de la courbe (taux courts en baisse, taux longs en hausse)	-0,45%	+0,70%	-0,2%
4 Aplatissement de la courbe (taux courts en hausse, taux longs en baisse)	2,00%	-0,40%	-1,9%
5 Hausse des taux courts	2,50%	+0,20%	-3,4%
6 Baisse des taux courts	-0,45%	-0,20%	+0,8%

⁽¹⁾ Changement de niveau de taux (swaps OIS) appliqués pour chaque scénario et application des taux planchers (pour l'EUR)

RISQUE DE LIQUIDITE

Actualisation du tableau n°97 du Document d'enregistrement universel 2020 p.450.

TABLEAU N° 97 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)^(*) - DÉTAIL (EU LIQ1)

En millions d'euros	Valeur non pondérée				Valeur pondérée			
	30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020	30 juin 2021	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)								
1 TOTAL ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)					450 338	431 116	402 229	364 708
SORTIES DE TRÉSORERIE								
2 Dépôts de détail (y compris petites entreprises)	405 678	399 018	387 214	375 480	29 957	29 254	28 510	27 787
3 <i>dont dépôts stables</i>	244 011	240 874	236 283	232 446	12 201	12 044	11 814	11 622
4 <i>dont dépôts moins stables</i>	149 093	144 146	139 998	135 331	17 756	17 211	16 633	16 024
5 Financements non collatéralisés auprès de contreparties non détail	391 937	419 696	435 870	447 005	250 746	248 014	241 495	232 003
6 <i>dont dépôts opérationnels</i>	147 770	144 022	138 861	134 853	36 243	35 307	34 031	33 019
7 <i>dont dépôts non opérationnels</i>	228 661	262 013	283 845	299 382	198 997	199 047	194 299	186 214
8 <i>dont dettes non collatéralisées</i>	15 505	13 661	13 165	12 770	15 505	13 661	13 165	12 770
9 Financements collatéralisés auprès de contreparties non détail (dont pensions données)					74 022	71 396	68 179	66 268
10 Exigences supplémentaires	350 010	343 937	336 410	327 797	88 486	85 973	82 605	78 133
11 <i>dont sorties associées à des expositions sur instruments dérivés et autres exigences de sûreté</i>	45 536	45 246	43 221	39 365	45 376	45 148	43 123	39 277
12 <i>dont sorties sur dettes collatéralisées</i>	297	104	81	77	297	104	81	77
13 <i>dont facilités de crédit et de liquidité</i>	304 177	298 587	293 108	288 356	42 813	40 721	39 400	38 779
14 Autres obligations de financement contractuel	60 536	58 081	57 167	54 476	60 620	58 158	57 212	54 508
15 Autres obligations de financement éventuel	164 715	160 594	154 854	131 130	2 493	2 502	2 898	3 318
16 TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					506 324	495 297	480 898	462 016
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
17 Opérations de prêts collatéralisés (dont pensions reçues)	404 374	392 436	382 821	375 454	67 823	64 622	63 377	63 878
18 Entrées provenant des expositions pleinement performantes	83 747	83 677	83 900	84 163	62 010	61 542	61 541	61 552
19 Autres entrées de trésorerie	59 553	61 934	64 851	62 199	53 600	55 782	58 372	55 319
20 TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	547 673	538 047	531 572	521 816	183 433	181 946	183 290	180 748
EU-20c Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	397 964	396 989	404 821	409 331	183 433	181 946	183 290	180 748
21 COUSSIN DE LIQUIDITÉ					450 338	431 116	402 229	364 708
22 TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE					322 891	313 351	297 609	281 268
23 RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					139,76%	137,70%	134,82%	129,24%

(*) L'ensemble des données présentées sont calculées comme la moyenne glissante des 12 dernières mesures de fin de mois.

Le Liquidity Coverage Ratio (LCR) du Groupe s'élève à 139,76% en moyenne mensuelle sur l'année glissante, ce qui représente un excédent de liquidité de 127 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire. Le niveau de LCR moyen du Groupe a varié entre 129,24% et 139,76%.

Les actifs liquides du Groupe reconnus au numérateur du ratio avec des décotes réglementaires (valeurs pondérées) s'élèvent à 450 milliards d'euros en moyenne mensuelle sur l'année glissante et sont composés de dépôts en banques centrales (74% à fin juin) et de titres souverains et publics (26%).

En moyenne sur l'année glissante, les sorties nettes de trésorerie à trente jours du scénario de stress réglementaire LCR s'élèvent à 323 milliards d'euros, dont une part significative correspond aux dépôts avec 281 milliards d'euros partiellement compensés par les entrées de trésorerie sur les prêts de 62 milliards d'euros.

En moyenne sur l'année glissante, les flux nets stressés de trésorerie sur les financements et prêts collatéralisés, c'est-à-dire essentiellement des opérations de pension et d'échanges de titres, tenant compte de décotes réglementaires appliquées aux collatéraux, s'élèvent à 6 milliards d'euros. Les flux nets associés aux instruments dérivés et au stress réglementaire appliqué aux sûretés représentent une sortie nette de trésorerie de 18 milliards d'euros avec des flux sortants (45 milliards d'euros) partiellement compensés par des flux entrants (27 milliards d'euros).

Enfin les hypothèses de tirage sur les engagements de financement s'élèvent à 43 milliards d'euros en moyenne sur l'année glissante.

Aucune devise significative ne présente de déséquilibre excessif.

Actualisation du tableau n°98 du Document d'enregistrement universel 2020 p.452.

► TABLEAU N° 95 : ÉCHÉANCE DES EXPOSITIONS (EU CR1-A)

En millions d'euros	30 juin 2021					
	Valeur exposée au risque nette					
	À vue	<= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Crédits	131 974	445 068	340 708	255 138	0	1 172 888
Titres	106	24 506	60 986	79 836	176 268	341 701
TOTAL	132 080	469 574	401 694	334 974	176 268	1 514 589

En millions d'euros	31 décembre 2020					
	Valeur exposée au risque nette					
	À vue	<= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
Crédits	54 206	461 785	333 268	250 657	0	1 099 916
Titres	329	23 645	69 567	84 477	125 431	303 448
TOTAL	54 535	485 430	402 835	335 133	125 431	1 403 364

► RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (EU LIQ2)

En millions d'euros		30 juin 2021				Valeur pondérée
		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
Éléments du financement stable disponible						
1	Éléments et instruments de fonds propres	109 283	-	39	20 055	129 338
2	<i>Fonds propres</i>	109 283	-	39	20 055	129 338
3	<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
4	Dépôts de la clientèle de détail		415 493	1 573	4 905	392 892
5	<i>Dépôts stables</i>		251 813	722	1 677	241 585
6	<i>Dépôts moins stables</i>		163 680	851	3 229	151 307
7	Financement de gros:		1 100 499	38 841	259 638	527 448
8	<i>Dépôts opérationnels</i>		157 091	19	438	78 993
9	<i>Autres financements de gros</i>		943 407	38 822	259 200	448 455
10	Engagements interdépendants		13 216	-	-	-
11	Autres engagements:	53 397	174 956	843	22 529	22 950
12	<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	53 397				
13	<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus.</i>		174 956	843	22 529	22 950
14	Financement stable disponible total					1 072 628
Éléments du financement stable requis						
15	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					32 777
15a	Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		267	263	8 482	7 660
16	Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		306	-	14	167
17	Prêts et titres performants:		520 395	101 651	635 562	690 058
18	<i>Opérations de financement sur titres performants avec des clients financiers garantis par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %.</i>		195 019	11 894	5 422	19 206
19	<i>Opérations de financement sur titres performants avec des clients financiers garantis par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		148 538	13 788	2 343	20 094
20	<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont:</i>		126 394	64 626	346 417	405 927
21	<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		-	-	-	-
22	<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont:</i>		2 398	2 422	194 838	154 893
23	<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		2 398	2 422	194 838	154 893
24	<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		48 046	8 920	86 543	89 938
25	Actifs interdépendants		13 216	-	-	-
26	Autres actifs:					
27	<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
28	<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>			28 364		24 109
29	<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>			15 145		15 145
30	<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>			87 873		4 394
31	<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		40 328	2 481	83 791	94 351
32	Éléments de hors bilan		358 627	11 237	27 418	21 647
33	Financement stable requis total					890 308
34	Ratio de financement stable net (%)					120,48%

ANNEXE 1

► FONDS PROPRES PRUDENTIELS SELON L'ANNEXE VI DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 1423/2013 (EU CC1)

En millions d'euros		30 juin 2021 ⁽¹⁾	31 décembre 2020 ⁽¹⁾	Référence au tableau n° 10	Notes
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves					
1	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	27 133	27 133	6	
	<i>dont actions ordinaires</i>	27 133	27 133		
2	Bénéfices non distribués	74 868	69 621	6	
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves, pour inclure les gains et les pertes non réalisés conformément au référentiel comptable applicable)	320	(252)		
3a	Fonds pour risques bancaires généraux	-	-		
4	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 3, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des CET1	-	-		
5	Intérêts minoritaires (montant autorisé en CET1 consolidés)	1 481	1 684	8	(1)
5a	Bénéfices intermédiaires, nets de toute charge et de tout dividende prévisible, ayant fait l'objet d'un contrôle indépendant	2 238	5 247	7	(2)
6	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) avant ajustements réglementaires	106 040	103 433		
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : ajustements réglementaires					
7	Corrections de valeur supplémentaires (montant négatif)	(1 658)	(1 399)		
8	Immobilisations incorporelles (nets des passifs d'impôt associés) (montant négatif)	(10 058)	(10 039)	3	(3)
10	Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles (nets des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	(377)	(385)		
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	(1 155)	(1 440)		
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(319)	(333)		
13	Toute augmentation de valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés (montant négatif)	-	-		
14	Pertes ou les gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	300	303		
15	Actifs de fonds de pension à prestations définies (montant négatif)	(316)	(206)		(3)
16	Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments CET1 (montant négatif)	(55)	(41)		
17	Détentions d'instruments CET1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-		
18	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-		
19	Détentions directes, indirectes et synthétiques d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-		
20a	Montant des expositions aux éléments suivants qui reçoivent une pondération de 1250%, lorsque l'établissement a opté pour la déduction	(166)	(186)		
20b	<i>dont : participations qualifiées hors du secteur financier (montant négatif)</i>	-	-		
20c	<i>dont : positions de titrisations (montant négatif)</i>	(166)	(186)		
20d	<i>dont : positions de négociation non dénouées (montant négatif)</i>	-	-		
21	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant au-dessus du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies) (montant négatif)	-	-		
22	Montant au-dessus du seuil de 17,65% (montant négatif)	-	-		
23	<i>dont : détentions directes et indirectes, par l'établissement, d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles il détient un investissement important</i>	-	-		
25	<i>dont : actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	-	-		
25a	Résultats négatifs de l'exercice en cours (montant négatif)	-	-		
25b	Charges d'impôt prévisibles relatives à des éléments CET1, sauf si l'établissement ajuste dûment le montant des éléments CET1 dans la mesure où ces impôts réduisent le montant à concurrence duquel ces éléments peuvent servir à couvrir les risques ou pertes (montant négatif)	-	-		
26	Ensemble vide dans l'UE	-	-		
27	Déductions AT1 éligibles dépassant les fonds propres AT1 de l'établissement (montant négatif)	-	-		
27a	Autres ajustements réglementaires (**)	(1 101)	(941)		
28	Total des ajustements réglementaires aux fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	(14 904)	(14 666)		
29	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	91 137	88 767		
En millions d'euros					
		30 juin 2021⁽¹⁾	31 décembre 2020⁽¹⁾	Référence au tableau n° 10	Notes
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments (***)					
30	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	8 241	8 534		

31	<i>dont : classés en tant que capitaux propres en vertu du référentiel comptable applicable</i>	9 211	10 021		
32	<i>dont : classés en tant que passifs en vertu du référentiel comptable applicable</i>	205	205		
33	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 4, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des AT1	1 012	1 692	4	(4)
33a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-	-		
33b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 1, du CRR soumis à exclusion progressive des AT1	-	-		
34	Fonds propres de catégorie 1 éligibles inclus dans les fonds propres consolidés AT1 (y compris intérêts minoritaires non inclus dans la ligne 5) émis par des filiales et détenus par des tiers	263	298		
35	<i>dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus</i>	-	-		
36	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) avant ajustements règlementaires	9 515	10 524		
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : ajustements règlementaires					
37	Détentions directes ou indirectes, par un établissement, de ses propres instruments AT1 (montant négatif)	(40)	(35)		
38	Détentions d'instruments AT1 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-		
39	Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-		
40	Détentions directes et indirectes d'instruments AT1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(450)	(450)		
42	Déductions T2 éligibles dépassant les fonds propres T2 de l'établissement (montant négatif)	-	-		
42a	Autres ajustements règlementaires des fonds propres AT1	-	-		
43	Total des ajustements règlementaires aux fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	(490)	(485)		
44	Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	9 025	10 040		
45	Fonds propres de catégorie 1 (T1=CET1+AT1)	100 162	98 806		
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : instruments et provisions (***)					
46	Instruments de fonds propres et comptes des primes d'émission y afférents	19 095	18 443	5	(5)
47	Montant des éléments éligibles visé à l'article 484, paragraphe 5, et comptes des primes d'émission y afférents qui seront progressivement exclus des T2	164	-		
47a	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 bis, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	31	61	5	(5)
47b	Montant des éléments éligibles visés à l'article 494 ter, paragraphe 2, du CRR soumis à exclusion progressive des T2	114	118	5	(5)
48	Instruments de fonds propres éligibles inclus dans les fonds propres consolidés T2 (y compris intérêts minoritaires et instruments AT1 non inclus dans les lignes 5 ou 34) émis par des filiales et détenus par des tiers	192	232		
49	<i>dont : instruments émis par des filiales qui seront progressivement exclus</i>	-	-		
50	Ajustements pour risque de crédit	362	142		
51	Fonds propres de catégorie 2 (T2) avant ajustements règlementaires	19 958	18 995		
Fonds propres de catégorie 2 (T2) : ajustements règlementaires					
52	Détentions directes et indirectes, par un établissement, de ses propres instruments et emprunts subordonnés T2 (montant négatif)	(126)	(140)		
53	Détentions d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier lorsqu'il existe une détention croisée avec l'établissement visant à accroître artificiellement les fonds propres de l'établissement (montant négatif)	-	-		
54	Détentions directes et indirectes d'instruments et d'emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessus du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	-	-		
55	Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles) (montant négatif)	(3 116)	(3 116)	1	(6)
56a	Déductions admissibles d'engagements éligibles dépassant les éléments d'engagements éligibles de l'établissement (montant négatif)	-	-		
56b	Autres ajustements règlementaires des fonds propres T2	(819)	(715)		
57	Total des ajustements règlementaires aux fonds propres de catégorie 2 (T2)	(4 062)	(3 971)		
58	Fonds propres de catégorie 2 (T2)	15 896	15 024		
59	Total des fonds propres (TC=T1+T2)	116 058	113 830		
60	Total des actifs pondérés	704 665	695 523		

En millions d'euros		30 juin 2021 ^(*)	31 décembre 2020 ^(*)	Référence au tableau n° 10	Notes
Ratios de fonds propres et coussins					
61	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	12,93%	12,76%		
62	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	14,21%	14,21%		
63	Total des fonds propres (en pourcentage du montant total d'exposition au risque)	16,47%	16,37%		
64	Exigence de coussin spécifique à l'établissement (exigence de CET1 conformément à l'article 92, paragraphe 1, point a), plus exigences de coussin de conservation de fonds propres et contracyclique, plus coussin pour le risque systémique, plus coussin pour établissement d'importance systémique, exprimée en pourcentage du montant d'exposition au risque)	4,03%	4,02%		
65	dont : exigence de coussin de conservation de fonds propres	2,50%	2,50%		
66	dont : exigence de coussin contracyclique	0,03%	0,02%		
67	dont : exigence de coussin pour le risque systémique	0,00%	0,00%		
67a	dont : coussin pour établissement d'importance systémique mondiale (EISm) ou pour autre établissement d'importance systémique (autre EIS)	1,50%	1,50%		
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponibles pour satisfaire aux exigences de coussins (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	7,22%	6,82%		
Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)					
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	5 052	5 260	2	(6)
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10%, net des positions courtes éligibles)	4 103	3 909	1	(6)
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10%, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)	2 745	2 895		
Plafonds applicables lors de l'inclusion de provisions dans les fonds propres de catégorie 2					
76	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche standard (avant application du plafond)	-	-		
77	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche standard	2 787	2 666		
78	Ajustements pour risque de crédit inclus dans les T2 eu égard aux expositions qui relèvent de l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)	-	-		
79	Plafond pour l'inclusion des ajustements pour risque de crédit dans les T2 selon l'approche fondée sur les notations internes	1 937	1 842		
Instruments de fonds propres soumis à l'exclusion progressive (applicable entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2022 uniquement)					
80	Plafond actuel applicable aux instruments des CET1 soumis à exclusion progressive	-	-		
81	Montant exclu des CET1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-		
82	Plafond actuel applicable aux instruments des AT1 soumis à exclusion progressive	1 012	2 023		
83	Montant exclu des AT1 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	(164)	-		
84	Plafond actuel applicable aux instruments des T2 soumis à exclusion progressive	185	371		
85	Montant exclu des T2 en raison du plafond (dépassement du plafond après remboursements et échéances)	-	-		

(*) Conformément aux dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 (article 473 bis du Règlement (UE) n° 2017/2395 et du Règlement (UE) n° 2020/873).

(**) Ce montant inclut le projet de restitution complémentaire de 29 % du résultat 2020 envisagée après fin septembre 2021 sous réserve des accords nécessaires ainsi que les ajustements liés aux dispositions transitoires IFRS 9.

(***) Conformément aux règles d'admissibilité des dettes grandfathered dans les fonds propres additionnels de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2 applicables en 2021.

(1) Les intérêts minoritaires comptables sont écartés du surplus de capitalisation des entités régulées. Pour les autres entités, les intérêts minoritaires ne sont pas reconnus en Bâle 3 plein. A compter du 30 juin 2021, les intérêts minoritaires des entités supervisées par une réglementation locale jugée non équivalente à la CRR sont également exclus.

(2) Le résultat comptable de l'exercice est principalement diminué du projet de distribution de dividende associé.

(3) La déduction des immobilisations incorporelles et des actifs des plans de pension s'effectue nette des impôts différés passifs associés.

(4) Ensemble des instruments de fonds propres soumis à exclusion progressive (dettes grandfathered), y compris instruments émis par des filiales.

(5) Une décote prudentielle est appliquée aux instruments de fonds propres de catégorie 2 de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

(6) Les détentions d'instruments de fonds propres d'entités financières proviennent du portefeuille bancaire, détaillé dans le tableau de passage du bilan comptable consolidé au bilan prudentiel, ainsi que des portefeuilles de négociation.

ANNEXE 2

► COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE SPÉCIFIQUE À BNP PARIBAS (EU CCYB2)

En millions d'euros		30 juin 2021
010	Total des actifs pondérés	704 665
020	Taux de coussin de fonds propres de BNP Paribas	0,03%
030	Exigences de coussin de fonds propres contracyclique	202

► RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT PERTINENTES POUR LE CALCUL DU COUSSIN DE FONDS PROPRES CONTRACYCLIQUE (EU CCYB1)

En millions d'euros	30 juin 2021											30 juin 2022
	Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - Risque de marché		Expositions de titrisation Valeur exposée au risque pour le portefeuille hors négociation	Exigences de fonds propres				Répartition des exigences de fonds propres	Taux de coussin contracyclique	Taux de coussin contracyclique annoncés ^(*)
	Valeur exposée au risque pour l'approche standard	Valeur exposée au risque pour l'approche NI	Valeur exposée au risque pour l'approche standard	Valeur exposée au risque pour l'approche NI		Expositions générales de crédit	Expositions du portefeuille de négociation	Expositions de titrisation	Total			
Ventilation par pays												
Europe^(*)	186 327	683 679			45 800	33 677	1 808	768	36 253	76%		
dont Bulgarie	410	158			-	33	-	-	33	0%	0,50%	0,50%
dont Luxembourg	2 468	34 820			-	1 543	0	-	1 543	3%	0,50%	0,50%
dont Norvège	464	2 822			-	98	-	-	98	0%	1,00%	1,00%
dont République tchèque	807	331			-	65	-	-	65	0%	0,50%	0,50%
dont Slovaquie	133	127			-	10	-	-	10	0%	1,00%	1,00%
Amérique du Nord	54 815	81 387			15 002	5 483	46	252	5 781	12%		
Asie Pacifique	5 875	49 418			2 098	2 712	-	26	2 738	6%		
dont Hong Kong	936	7 536			94	428	-	1	429	1%	1,00%	1,00%
Reste du monde	23 717	32 505			-	2 832	4	-	2 836	6%		
TOTAL	270 734	846 989	773		62 900	44 703	1 858	1 047	47 607	100%	0,03%	0,03%

(*) Sur le périmètre de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et du Royaume-Uni.

(**) Taux annoncés sur le site de l'ESRB au 30 juin 2021.

Facteurs de risque

Facteurs de risque

Les principales catégories de risques propres à l'activité du Groupe BNP Paribas sont présentées ci-après. Elles peuvent être notamment appréhendées au travers des actifs pondérés ou d'autres indicateurs, quantitatifs ou qualitatifs, lorsque les actifs pondérés ne sont pas adaptés (comme pour le risque de liquidité et de financement).

<i>En milliards d'euros</i>	Actifs pondérés		
	30 juin 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Risque de crédit	546	527	524
Risque de contrepartie	42	41	30
Risque lié aux positions de titrisation du portefeuille bancaire	13	14	11
Risque opérationnel	62	71	69
Risque de marché	24	25	19
Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)	17	17	16
TOTAL	705	696	669

De manière transversale, les risques auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé peuvent provenir d'un certain nombre de facteurs liés entre autres à l'évolution de son environnement macroéconomique, réglementaire ou de facteurs liés à la mise en œuvre de sa stratégie et de son activité.

Les risques importants propres à l'activité du Groupe BNP Paribas, déterminés sur la base des circonstances connues de la direction à la date du présent amendement au document d'enregistrement universel, sont ainsi présentés ci-après sous 7 principales catégories, conformément à l'article 16 du Règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017, dont les dispositions relatives aux facteurs de risques sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 : les risques de crédit, de contrepartie et risques liés aux positions de titrisation du portefeuille bancaire ; le risque opérationnel ; le risque de marché ; le risque de liquidité et de financement ; les risques liés aux contextes macroéconomiques et de marchés ; les risques liés à la réglementation ; les risques liés à l'évolution du Groupe BNP Paribas dans son environnement.

Les politiques de gestion du risque ont été prises en compte dans l'appréciation de la matérialité des différents risques, il est rappelé notamment que conformément à la réglementation bancaire, les actifs pondérés intègrent les éléments de mitigation du risque éligibles au titre de celle-ci.

1. Risques de crédit, de contrepartie et risques liés à la titrisation du portefeuille bancaire

Le risque de crédit du Groupe BNP Paribas est défini comme la probabilité d'une inexécution par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations vis-à-vis de la Banque conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit. Conformément aux recommandations de l'Autorité Bancaire européenne, ce risque intègre également les risques sur les participations en actions y compris ceux liés aux activités d'assurance. Au 31 décembre 2020, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de crédit à hauteur de 41 % sur les entreprises, 26 % sur les administrations centrales et banques centrales, 25 % sur la clientèle de détail, 5 % sur les établissements de crédit, 2 % sur les autres actifs risqués et 1 % sur les actions. Au 31 décembre 2020, le portefeuille de crédits de la Banque était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 34 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 15 %, en Italie à hauteur de 10 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 12 %, en Asie à hauteur de 5 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 527 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit 76 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas et à 546 milliards d'euros au 30 juin 2021, soit 77% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

Le risque de contrepartie du Groupe BNP Paribas est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. L'exposition du Groupe BNP Paribas au risque de contrepartie, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2020 se répartit à hauteur de 42 % sur les entreprises, 27 % sur les administrations centrales et banques centrales, 12 % sur les établissements de crédit et

entreprises d'investissement, et 19 % sur les chambres de compensation. Par produits, l'exposition du Groupe BNP Paribas, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2020 se répartit à 53 % sur les dérivés de gré à gré, à 34 % sur les opérations de pensions et de prêts/emprunts titres, 11 % sur les dérivés listés et 2 % sur les contributions au fonds de défaillance des Chambres de compensation (CCP). Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées. Par ailleurs, le risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment ») mesure le risque de pertes lié à la volatilité des CVA résultant des mouvements de spreads de crédit associés aux contreparties auxquelles le Groupe est exposé. Les actifs pondérés spécifiques au risque de contrepartie s'élèvent à 41 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit 6 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas et à 42 milliards d'euros au 30 juin 2021, soit 6% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

Le risque lié à la titrisation du portefeuille bancaire : la titrisation est une opération ou un montage par lequel le risque de crédit associé à une exposition ou à un ensemble d'expositions est subdivisé en tranches. Tout engagement pris par le Groupe BNP Paribas dans le cadre d'une structure de titrisation (y compris les dérivés et les lignes de liquidité) est considéré comme une exposition de titrisation. L'essentiel des engagements du Groupe BNP Paribas est en portefeuille bancaire prudentiel. Les expositions titrisées sont essentiellement celles initiées par le Groupe BNP Paribas. Les positions de titrisation conservées ou acquises par le Groupe BNP Paribas se répartissent également en fonction de son rôle : BNP Paribas était au 31 décembre 2020 initiateur de 52 % de ces expositions, sponsor pour 34 % et investisseurs pour 14 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 14 milliards d'euros au 31 décembre 2020 pour le Groupe BNP Paribas, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas et à 13 milliards d'euros au 30 juin 2021, soit 2% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

1.1 Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Les risques de crédit et de contrepartie affectent les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas lorsqu'un client ou une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations et lorsque la valeur comptable de ces obligations figurant dans les états financiers du Groupe BNP Paribas est positive. Ces clients ou ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises industrielles ou commerciales, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques. Si le taux de défaut des clients ou des contreparties augmente, le Groupe BNP Paribas pourrait avoir à enregistrer des charges et provisions significatives pour créances irrécouvrables ou douteuses ou (strate 3) ou sur encours sains (strates 1 et 2) en réponse à la détérioration des conditions économiques ou d'autres facteurs, ce qui affecterait alors sa rentabilité.

De ce fait, dans le cadre de ses activités de prêt, le Groupe BNP Paribas constitue régulièrement des provisions, qui sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique coût du risque. Elles s'élevaient à 5,717 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit 66 points de base des encours de crédit à la clientèle (comparé à 39 points de base au 31 décembre 2019). L'augmentation sensible est due principalement à la prise en compte anticipée des effets de la crise sanitaire. Ainsi, les provisionnements sur encours sains (strates 1 et 2) augmentent sensiblement de 1,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 et constituent un exemple de la matérialisation de ce risque.

Le niveau global des provisions du Groupe BNP Paribas est établi en fonction de l'historique des pertes, du volume et du type de prêts consentis, des normes sectorielles, des arriérés de prêts, des conditions économiques et d'autres facteurs liés au taux de recouvrement de divers prêts ou à des méthodes statistiques basées sur des scénarios applicables à des catégories d'actifs. Le Groupe BNP Paribas s'efforce de constituer des provisions adaptées.

Pour autant, le Groupe BNP Paribas pourrait être amené, à l'avenir, à augmenter de manière significative les provisions pour créances douteuses ou pour créances saines en réponse à une détérioration des conditions économiques ou à d'autres facteurs. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de pertes, tel qu'estimé, inhérent au portefeuille de prêts non douteux ou encore la réalisation de pertes supérieures aux montants spécifiquement provisionnés, seraient susceptibles de peser sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas et sur sa situation financière.

À titre d'information, au 31 décembre 2020, le taux de créances douteuses rapportées aux encours bruts représentait 2,1 % et le taux de couverture de ces prêts (nets des garanties reçues) par les provisions s'élève à 71,5 % comparés à des taux respectifs de 2,2 % et de 74,0 % au 31 décembre 2019. Ces deux ratios sont définis dans la partie *Chiffres clés* de la section 5.1.

Bien que le Groupe BNP Paribas cherche à réduire son exposition au risque de crédit et de contrepartie en utilisant des méthodes de réduction du risque telles que le recours à des contrats de collatéral, l'obtention de garanties, la conclusion de contrats de dérivés de crédit ou contrats d'assurance emprunteur et d'accords de compensation, il n'est pas certain que ces techniques permettront de compenser les pertes résultant des défauts des contreparties. Le Groupe BNP Paribas est également exposé au risque de défaut de toute partie qui lui fournit la couverture du risque de crédit (comme une contrepartie au titre d'un instrument dérivé ou un contrat d'assurance emprunteur) et

au risque de perte de valeur du collatéral. De plus, seule une fraction de l'ensemble du risque de crédit et de contrepartie du Groupe BNP Paribas est couverte par ces techniques. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé de manière très significative à ces risques.

1.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs du marché pourraient avoir un effet défavorable sur le Groupe BNP Paribas.

La capacité du Groupe BNP Paribas à effectuer des opérations de financement ou d'investissement ou à conclure des transactions portant sur des produits dérivés pourrait être affectée par la solidité financière des autres institutions financières et acteurs du marché. Les établissements financiers sont étroitement interconnectés, en raison notamment de leurs activités de négoce, de compensation, de contrepartie et de financement. Par conséquent, la défaillance d'un ou plusieurs États, établissements financiers, voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs établissements financiers ou l'industrie financière de manière plus générale, pourrait conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et, à l'avenir, conduire à des pertes ou défaillances supplémentaires. Le Groupe BNP Paribas est exposé, de manière directe et indirecte, à de nombreuses contreparties financières telles que des chambres de compensation, des prestataires de services d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement, des fonds communs de placement, des fonds alternatifs, ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels elle conclut de manière habituelle des transactions. Le Groupe BNP Paribas pourrait également être exposé aux risques liés à l'implication croissante dans le secteur financier d'acteurs peu ou non réglementés et à l'introduction de nouveaux types d'opérations peu ou non réglementés (par exemple, fonds non régulés, plateformes de négociation ou plateformes de financement participatif). Le risque de crédit et de contrepartie serait exacerbé si les actifs détenus en garantie par le Groupe BNP Paribas ne pouvaient pas être cédés ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe BNP Paribas au titre des prêts ou produits dérivés en défaut ou encore, dans le cas d'une défaillance d'un acteur des marchés financiers significatif tel qu'une contrepartie centrale

À titre d'information, au 31 décembre 2020, la valeur exposée au titre du risque de contrepartie s'élève à 25 milliards d'euros pour les « établissements financiers », soit 12 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas, et à 42 milliards d'euros pour les chambres de compensation (CCP), soit 19 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas.

En outre, les fraudes ou malversations commises par les acteurs des marchés financiers peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les institutions financières en raison notamment des interconnexions entre les institutions opérant sur les marchés financiers. La fraude commise par Bernard Madoff révélée en 2008, qui a conduit un certain nombre d'institutions financières, dont le Groupe BNP Paribas, à annoncer des pertes ou des expositions significatives, en est un exemple. Le Groupe BNP Paribas demeure l'objet de diverses demandes contentieuses en lien avec l'affaire Madoff ; voir note 6.b « Procédures judiciaires et d'arbitrage » de ses états financiers consolidés pour le 1^{er} semestre 2021.

Les pertes pouvant résulter des risques susmentionnés pourraient peser de manière significative sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas.

2. Risque opérationnel

Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas est le risque de perte résultant de processus internes défaillants ou inadéquats (notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques) ou d'événements externes, qu'ils soient délibérés, accidentels ou naturels (inondations, incendies, tremblements de terre, attaques terroristes...). Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas recouvre la fraude, les risques en lien avec les ressources humaines, les risques juridiques et de réputation, les risques de non-conformité, les risques fiscaux, les risques liés aux systèmes d'information, la fourniture de services financiers inappropriés (*conduct risk*), les risques de défaillance des processus opérationnels y compris les processus de crédit, ou l'utilisation d'un modèle (risque de modèle), ainsi que les conséquences pécuniaires éventuelles liées à la gestion du risque de réputation. Sur la période 2012-2020, le principal type d'incidents de risque opérationnel pour le Groupe BNP Paribas appartient à la catégorie « Clients, produits et pratiques commerciales » qui représente 62 % des impacts financiers sous l'effet notamment de l'accord global avec les autorités des États-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars intervenu en juin 2014. Le second type d'incident de risque opérationnel pour le Groupe BNP Paribas appartient à la catégorie « Exécution, livraison et gestion des processus » pour 17 %. Sur la période 2012-2020, les autres types de risque se répartissent entre la fraude externe (14 %), l'interruption de l'activité et dysfonctionnement des systèmes (3 %), les pratiques en matière d'emploi en sécurité au travail (2 %), la fraude interne (1 %) et les dommages occasionnés aux actifs matériels (1 %).

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 71 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit 10 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas et à 62 milliards d'euros au 30 juin 2021, soit 9% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

2.1 Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.

Le Groupe BNP Paribas a investi des ressources substantielles pour élaborer des politiques, procédures et méthodes de gestion du risque et entend poursuivre ses efforts en la matière. Pour autant, les techniques et stratégies utilisées ne permettent pas de garantir une diminution effective du risque dans tous les environnements économiques et de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas préalablement identifiés ou anticipés. Le Groupe BNP Paribas pourrait avoir des difficultés à évaluer la solvabilité de ses clients ou la valeur de ses actifs si, en raison des perturbations sur les marchés telles que celles qui ont prévalu ces dernières années, les modèles et les approches utilisés ne permettaient plus d'anticiper les comportements, les évaluations, les hypothèses et les estimations futures. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que le Groupe BNP Paribas utilise pour gérer le risque s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, le Groupe BNP Paribas procède ensuite à une analyse, généralement statistique, de ces observations. Les procédures utilisées par le Groupe BNP Paribas pour évaluer les pertes liées à son exposition au risque de crédit ou la valeur de certains actifs sont fondées sur des analyses complexes et subjectives qui reposent notamment sur des prévisions concernant les conditions économiques et l'impact que pourraient avoir ces conditions sur la capacité de remboursement des emprunteurs et la valeur des actifs. En période de perturbation sur les marchés, de telles analyses pourraient aboutir à des estimations inexactes et en conséquence mettre en cause la fiabilité de ces procédures d'évaluation. Les outils et indicateurs utilisés pourraient livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques, ou de la réalisation d'un événement considéré comme extrêmement improbable par les outils et les indicateurs. Cela diminuerait la capacité du Groupe BNP Paribas à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies pourraient s'avérer nettement supérieures à la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs du Groupe BNP Paribas n'intègrent pas l'ensemble des risques. Certains risques font en effet l'objet d'une analyse plus qualitative qui pourrait s'avérer insuffisante et exposer ainsi le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives et imprévues.

2.2 Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

Comme la plupart de ses concurrents, le Groupe BNP Paribas dépend étroitement des systèmes de communication et d'information. Cette dépendance s'accroît depuis la généralisation des services bancaires mobiles et de banque en ligne, et le développement du cloud computing. Toute panne, interruption ou défaillance de la sécurité de ces systèmes pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité générale, de dépôts, de services et/ou de traitement des prêts ou conduire le Groupe BNP Paribas à engager des coûts significatifs pour la récupération des données perdues et leur vérification. Le Groupe BNP Paribas ne peut garantir que de telles pannes ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate.

Par ailleurs, le Groupe BNP Paribas est soumis au cyber-risque, c'est-à-dire le risque causé par un acte malveillant et/ou frauduleux, commis virtuellement, avec pour intention de manipuler des informations (données confidentielles, bancaires/assurantielles, techniques ou stratégiques), processus et utilisateurs, dans le but de causer des pertes matérielles aux sociétés, employés, partenaires et clients du Groupe BNP Paribas et/ou aux fins d'extorsion (rançongiciel). Au cours des dernières années, un nombre croissant de sociétés (y compris des institutions financières) ont fait l'objet d'intrusions ou de tentatives d'intrusion de leurs systèmes de sécurité informatique, parfois dans le cadre d'attaques complexes et hautement ciblées des réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité des services fournis, dérober des données confidentielles ou saboter des systèmes informatiques se sont perfectionnées et sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. Le Groupe BNP Paribas et ses prestataires de services tiers pourraient donc ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques ou de mettre en place rapidement un système de contre-mesures approprié et efficace.

Toute panne ou interruption des services informatiques du Groupe BNP Paribas ou de ceux de ses prestataires de services tiers et toute divulgation d'informations confidentielles des clients, contreparties ou salariés du Groupe BNP Paribas (ou toutes autres personnes) qui pourrait en résulter, ou toute intrusion ou attaque contre ses systèmes et réseaux de communication, pourraient causer des pertes significatives et seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la réputation, les résultats opérationnels et la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Les autorités de régulation estiment aujourd'hui que la cybersécurité constitue un risque systémique croissant pour le secteur financier. Elles ont souligné la nécessité pour les institutions financières d'améliorer leur résilience face aux cyberattaques en renforçant les procédures internes de surveillance et de contrôle informatique. Une cyberattaque réussie pourrait donc exposer le Groupe à une amende des autorités de régulation, en particulier en cas de perte de données personnelles des clients.

Enfin, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de dysfonctionnement opérationnel ou d'interruption d'un agent compensateur, de marchés étrangers, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de service auxquels le Groupe BNP Paribas a recours pour exécuter ou faciliter des transactions portant sur les titres financiers. En raison de son interconnexion grandissante avec les clients, le Groupe BNP Paribas pourrait également augmenter son exposition au risque de dysfonctionnement opérationnel des systèmes d'information de ces derniers. Les communications du Groupe BNP Paribas, les systèmes de données et ceux de ses clients, ceux de ses prestataires de services et contreparties, peuvent aussi être sujets à des dysfonctionnements ou interruptions en conséquence de cyber-crime ou cyber-terrorisme ; le Groupe BNP Paribas ne peut pas garantir que ces dysfonctionnements ou interruptions de ses propres systèmes ou ceux d'autres parties ne surviendront pas ou qu'en cas de survenance, ces dysfonctionnements ou interruptions seront résolus adéquatement. Ces dysfonctionnements opérationnels ou interruptions ont représenté sur la période 2012-2020, en moyenne, 3 % des pertes liées au risque opérationnel.

2.3 Le risque de réputation pourrait peser sur la solidité financière et la confiance des clients et des contreparties dans le Groupe BNP Paribas.

Compte tenu du caractère hautement concurrentiel de l'industrie des services financiers, la réputation de solidité financière et d'intégrité du Groupe BNP Paribas est capitale pour attirer et fidéliser ses clients. L'utilisation de moyens inadaptés pour promouvoir et commercialiser ses produits et services pourrait entacher la réputation du Groupe BNP Paribas. De même, à mesure que ses portefeuilles de clientèle et d'activités s'élargissent, le fait que les procédures et les contrôles exhaustifs mis en œuvre pour prévenir les conflits d'intérêts puissent s'avérer inopérants, ou être perçus comme tels, pourrait porter préjudice à la réputation du Groupe BNP Paribas. Pourraient également nuire à sa réputation tout comportement inapproprié d'un employé, toute fraude ou malversation commise par des acteurs du secteur financier auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé, toute diminution, retraitement ou correction des résultats financiers, ou toute action juridique ou règlementaire à l'issue potentiellement défavorable, telle que la transaction que le Groupe BNP Paribas a conclue avec les autorités américaines en 2014 en raison de la violation des lois et règlements américains relatifs aux sanctions économiques. Tout préjudice porté à la réputation du Groupe BNP Paribas pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, susceptible de peser sur ses résultats opérationnels et sa situation financière.

3. Risque de marché

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas est le risque de perte de valeur provoqué par une évolution défavorable des prix ou des paramètres de marché. Les paramètres influant sur le risque de marché pour BNP Paribas sont, sans que cette liste soit exhaustive, les taux de change, les cours des valeurs mobilières et des matières premières négociables (que le prix soit directement coté ou obtenu par référence à un actif similaire), le prix de dérivés sur un marché organisé ainsi que tous les paramètres qui peuvent être induits de cotations de marché comme les taux d'intérêt, les spreads de crédit, les volatilités ou les corrélations implicites ou d'autres paramètres similaires.

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas s'exprime principalement dans le cadre des activités de négociation réalisées par les métiers du pôle Corporate & Institutional Banking (CIB), principalement au sein de Global Markets, qui représentait 15,4 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2020. Les activités de négociation de BNP Paribas sont directement liées aux relations économiques avec les clients des métiers, ou indirectement dans le cadre d'une activité de teneur de marché.

Par ailleurs, le risque de marché relatif aux activités bancaires du Groupe BNP Paribas recouvre le risque de taux et de change des activités d'intermédiation bancaire. Le risque de change concerne d'une part l'exposition au risque de change dit opérationnel qui provient des résultats nets dégagés par les activités conduites dans des devises différentes de la devise fonctionnelle de l'entité concernée. Il concerne d'autre part, la position de change dite structurelle qui est liée aux investissements dans des devises différentes de la devise fonctionnelle. Concernant le risque de taux, le Groupe BNP Paribas a défini les notions de risque de taux standard et de risque de taux structurel. Le risque de taux standard correspond au cas général d'une opération donnée. Le risque de taux structurel correspond au risque de taux lié aux fonds propres et aux dépôts à vue non rémunérés.

Le risque des activités de marché de BNP Paribas est notamment mesuré par la *Value at Risk* (VaR) et différents autres indicateurs de marché (VaR stressée, risque additionnel de défaut et de migration, mesure globale relative au portefeuille de corrélation) ainsi que par des tests de résistance, des mesures de sensibilité et des limites.

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 25 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit près de 4 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas et à 24 milliards d'euros au 30 juin 2021, soit 3% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

3.1 Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

À des fins de négoce ou d'investissement, le Groupe BNP Paribas prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et d'autres types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Une volatilité extrême de ces marchés, c'est-à-dire l'amplitude des variations de prix sur une période et un marché donnés, indépendamment du niveau de ce marché, pourrait avoir une incidence défavorable sur ces positions. La volatilité, si elle s'avérait insuffisante ou excessive par rapport aux anticipations du Groupe BNP Paribas, pourrait également engendrer des pertes sur de nombreux autres produits utilisés par le Groupe BNP Paribas, tels que les swaps, les contrats à terme, les options et les produits structurés.

Dans la mesure où le Groupe BNP Paribas détient des actifs, ou des positions nettes acheteuses, sur l'un de ces marchés, tout repli de celui-ci pourrait occasionner des pertes liées à la dépréciation de ces positions. À l'inverse, si le Groupe BNP Paribas vendait des actifs à découvert ou détenait des positions nettes vendeuses sur l'un de ces marchés, tout rebond de celui-ci pourrait, malgré les limites de risque et les systèmes de contrôle existants, exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes potentiellement très importantes dans la mesure où il devrait couvrir ses positions à découvert dans un marché haussier. De manière occasionnelle, le Groupe BNP Paribas pourrait constituer une position acheteuse sur un actif et une position vendeuse sur un autre actif, pour couvrir des opérations avec la clientèle et/ou dans l'anticipation de tirer avantage de la variation de la valeur relative de ces actifs. Si toutefois ces valeurs relatives évoluaient dans un sens ou d'une manière contraire aux anticipations du Groupe BNP Paribas, ou de telle manière que le Groupe BNP Paribas ne soit pas couvert, il serait possible que cette stratégie expose le Groupe BNP Paribas à des pertes. Dans la mesure où elles seraient substantielles, ces pertes pourraient obérer les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les stratégies de couverture mises en place par le Groupe BNP Paribas peuvent être imparfaites en fonction des conditions de marché.

Le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes si l'un des instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'il utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels il est exposé s'avérait inopérant. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques. À titre d'exemple, si le Groupe BNP Paribas détient une position longue sur un actif, il pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Toute évolution inattendue du marché pourrait également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture, à l'image des pertes exposées par les activités dérivés actions de la Banque au premier trimestre 2020, liées notamment au contexte de marché. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant de couvertures inefficaces sont comptabilisés pourrait accroître la volatilité des résultats publiés par le Groupe BNP Paribas.

Le Groupe BNP Paribas utilise un modèle « Value at Risk » (VaR) pour quantifier son exposition aux pertes potentielles résultant des risques de marché. Il réalise également des stress tests afin de quantifier son exposition potentielle dans des scénarios extrêmes (voir partie *Tests de résistance - risque de marché* de la section 5.7 *Risque de marché*). Toutefois, ces techniques reposent sur des méthodologies statistiques basées sur des observations historiques qui peuvent s'avérer être des prédictions peu fiables pour le futur. Par conséquent, l'exposition du Groupe BNP Paribas aux risques de marché dans des scénarios extrêmes pourrait être plus importante que les expositions anticipées par ces quantifications techniques.

Les actifs pondérés spécifiques au risque de marché portés par le métier Global Markets s'élèvent à 24 milliards d'euros au 31 décembre 2020, soit 3 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

3.2 Les revenus tirés des activités du Groupe BNP Paribas générant des commissions sont potentiellement vulnérables à une baisse des marchés et une baisse d'activité.

Les commissions du Groupe BNP Paribas représentaient 22 % des revenus totaux en 2020. Les conditions économiques et financières affectent le nombre et la taille d'opérations de marché de capitaux dans lesquelles le Groupe BNP Paribas intervient comme garant ou conseil financier ou au titre d'autres services de financement et d'investissement. Ces revenus, reposant notamment sur les frais de transaction rémunérant ces services, sont directement liés au nombre et à la taille des opérations dans le cadre desquelles le Groupe BNP Paribas intervient, et peuvent ainsi être affectés de manière significative par les tendances économiques ou financières défavorables à ses clients et aux activités de financement et d'investissement. Par ailleurs, les commissions de gestion que le Groupe BNP Paribas facture à ses clients étant généralement calculées sur la valeur ou la performance des portefeuilles, toute baisse des marchés qui aurait pour conséquence de diminuer la valeur de ces portefeuilles ou d'augmenter le montant des rachats réduirait les revenus afférents aux activités de gestion d'actifs, de dérivés d'actions et de Banque Privée. Indépendamment de l'évolution du marché, toute sous-performance des organismes de placement collectif du Groupe BNP Paribas pourrait avoir pour conséquence une accélération des rachats et une diminution des souscriptions avec, en corollaire, une contraction des revenus afférents à l'activité de gestion d'actifs.

Une réduction du niveau du chiffre d'affaires provenant des activités basées sur les commissions et les honoraires susmentionnés peut avoir un impact négatif important sur les résultats financiers du Groupe BNP Paribas.

3.3 Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

La valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas et de certains autres actifs, ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement des états financiers. Au 31 décembre 2020, à l'actif du bilan du Groupe BNP Paribas, les instruments financiers en valeur de marché par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres s'élevaient respectivement à 689,6 milliards d'euros, 15,6 milliards d'euros et 58,2 milliards d'euros. Au passif, les instruments financiers en valeur de marché par résultat et les instruments financiers dérivés de couverture s'élevaient respectivement à 729,5 milliards d'euros et 13,3 milliards d'euros au 31 décembre 2020. La plupart des ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou de la dette du Groupe BNP Paribas au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres. Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la valeur d'autres actifs, affectent les résultats consolidés du Groupe BNP Paribas et en conséquence son résultat net. Un ajustement à la baisse de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe BNP Paribas peuvent entraîner une réduction des capitaux propres, et dans la mesure où un tel ajustement ne serait pas compensé par des contrepassations affectant la valeur des passifs du groupe BNP Paribas, les ratios d'adéquation des fonds propres du Groupe BNP Paribas pourraient également être abaissés. Le fait que les ajustements à la juste valeur soient comptabilisés pour un exercice comptable donné ne signifie pas que des ajustements complémentaires ne seront pas nécessaires pour les périodes suivantes.

4. Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe BNP Paribas ne puisse pas honorer ses engagements ou dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ou de facteurs qui lui sont spécifiques, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il traduit le risque de ne pas pouvoir faire face à des flux nets sortants de trésorerie, y compris liés à des besoins en collatéral, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme. Le risque spécifique du Groupe BNP Paribas peut être notamment appréhendé au travers du Ratio de Liquidité à Court terme (LCR) analysant la couverture des sorties nettes de trésorerie à trente jours en scénario de stress. Le LCR du Groupe BNP Paribas s'élève à 154 % en moyenne mensuelle sur l'année 2020. La réserve de liquidité s'établit par ailleurs en fin d'année 2020 à 432 milliards d'euros.

4.1 L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.

La crise financière, la crise de la dette souveraine de la zone euro ainsi que l'environnement macroéconomique global ont conduit, ces dernières années, de façon ponctuelle à une restriction de l'accès au financement des banques européennes et à une dégradation des conditions de ce financement, en raison de plusieurs facteurs, notamment : l'augmentation importante du risque de crédit perçu des banques, liée en particulier à l'exposition à la dette souveraine, la dégradation de la notation affectant certains États et établissements financiers et la spéculation sur les marchés de la dette. De nombreuses banques européennes, y compris le Groupe BNP Paribas, ont dû ponctuellement faire face à un accès plus difficile aux marchés obligataires pour investisseurs institutionnels et au marché interbancaire, ainsi qu'à une augmentation générale de leur coût de financement. En conséquence, le recours par les établissements financiers aux facilités et lignes de liquidité de la Banque Centrale européenne (« BCE ») a ponctuellement augmenté de manière significative. Si les conditions défavorables du marché de la dette venaient à réapparaître à la suite d'une stagnation durable de la croissance, de la déflation, d'une nouvelle crise de dette souveraine ou de nouvelles formes de crises financières ou pour des raisons liées au secteur financier ou à l'économie en général (dont les conséquences économiques de la crise sanitaire) ou au Groupe BNP Paribas en particulier, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général et sur le Groupe BNP Paribas en particulier, pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas ainsi que sur sa situation financière.

4.2 Une baisse prolongée des marchés peut réduire la liquidité du Groupe BNP Paribas et rendre plus difficile la cession d'actifs. Une telle situation peut engendrer des pertes significatives. En outre, le Groupe BNP Paribas doit assurer une Gestion Actif-Passif adéquate afin d'éviter toute exposition à des pertes.

Dans certains des métiers du Groupe BNP Paribas, en particulier Global Markets (qui représentait 15,4 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2020) et la Gestion Actif-Passif, des fluctuations prolongées des marchés, en particulier une baisse prolongée du prix des actifs, peuvent peser sur le niveau d'activité ou réduire la liquidité sur le marché concerné. Cette situation peut exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives si celui-ci n'est pas en mesure de solder rapidement ses positions éventuellement perdantes. Cela est particulièrement vrai des actifs qui sont intrinsèquement peu liquides. Certains actifs qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou sur un marché règlementé, tels que certains produits dérivés négociés entre institutions financières, sont généralement valorisés à l'aide de modèles plutôt que sur la base de cours de marché. Compte tenu de la difficulté de suivre l'évolution du prix de ces actifs, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes significatives qu'il n'avait pas prévues (voir paragraphe *Simulations de stress et réserve de liquidité* de la section 5.8 *Risque de liquidité*).

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque que la maturité, le taux d'intérêt ou la devise de ses actifs ne correspondent pas correctement à ceux de ses passifs. Pour un certain nombre des actifs du Groupe BNP Paribas, les dates de paiement sont incertaines et si le Groupe BNP Paribas reçoit des revenus moins importants que ceux attendus à un moment donné, des financements additionnels provenant du marché pourraient être requis afin qu'il puisse exécuter ses obligations. Alors que le Groupe BNP Paribas se fixe, dans le cadre de ses procédures de gestion des risques, des limites strictes concernant les écarts entre actifs et passifs, il ne peut être garanti que ces limites seront efficaces pour éliminer toutes les pertes potentielles résultant de l'inadéquation entre ces actifs et passifs.

4.3 Les notations des sociétés du Groupe BNP Paribas pourraient être dégradées et la rentabilité du Groupe pourrait en être sérieusement impactée.

Les notations de crédit ont un impact significatif sur la liquidité du Groupe BNP Paribas. Le 24 juin 2021, Standard & Poor's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de BNP Paribas SA de A+, et confirmé la note court terme à A-1 et a révisé la perspective de négative à stable. Le 12 octobre 2020, Fitch a maintenu la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de AA- et F1+, a retiré son *Rating Watch Negative* et a révisé la perspective à négative. Le 4 décembre 2020, Moody's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée à Aa3, et confirmé la note court terme à P-1, avec une perspective stable. Le 19 juillet 2021, DBRS a confirmé la notation de la dette senior préférée à AA(low), ainsi que la notation de la note court terme à R-1(middle) avec une perspective stable. Une dégradation de la notation de crédit des sociétés du Groupe BNP Paribas pourrait nuire à la liquidité et compétitivité du Groupe. Cela pourrait également augmenter les coûts de financement du Groupe BNP Paribas, limiter son accès aux marchés de capitaux ou encore déclencher des obligations supplémentaires au titre de ses programmes d'émissions de covered bonds ou de contrats financiers de marché, de dérivés ou de couverture.

Par ailleurs, le coût de financement à long terme non garanti du Groupe BNP Paribas auprès d'investisseurs de marché est également directement lié à ses spreads de crédit, qui à leur tour dépendent dans une certaine mesure de ses notations de crédit. Un accroissement des spreads de crédit peut significativement augmenter le coût de financement du Groupe BNP Paribas. Les spreads de crédit changent en permanence en fonction du marché et connaissent des évolutions imprévisibles et hautement volatiles. Les spreads de crédit sont aussi influencés par la perception que le marché a de la solvabilité du Groupe BNP Paribas. Enfin, les spreads de crédit peuvent être affectés par les fluctuations des coûts d'acquisition des swaps de crédit indexés sur les titres de créance du Groupe, qui sont influencés à la fois par la notation de ces titres mais aussi par un certain nombre de facteurs de marché échappant à tout contrôle du Groupe BNP Paribas.

5. Risques liés aux contextes macroéconomiques et de marchés

5.1 Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé à l'évolution des marchés financiers et plus généralement, à l'évolution de la conjoncture économique en France (28 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2020), dans les autres pays d'Europe (47 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2020) et dans le reste du monde (25 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2020). La forte dégradation de la conjoncture économique dans les principaux pays d'activité du Groupe du fait de la crise sanitaire a pesé sur ses résultats en 2020. La détérioration des conditions de marché sur lesquels le Groupe BNP Paribas intervient et de l'environnement économique a eu en 2020 et pourrait à l'avenir avoir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- un contexte économique défavorable se répercute sur les activités et opérations des clients du Groupe BNP Paribas, en réduisant la demande de crédits et le volume des opérations, en renforçant ainsi le taux

de défaut sur les emprunts et autres créances clients notamment en raison de la détérioration de la capacité financière des entreprises et des ménages ;

- une baisse du cours des titres obligataires, actions et matières premières, impacte les activités du Groupe BNP Paribas, notamment ses activités de marché, de banque d'investissement ainsi que de gestion d'actifs ;
- les politiques macroéconomiques adoptées en réponse à la conjoncture économique, existante ou anticipée, peuvent avoir des effets imprévus et potentiellement avoir des conséquences sur les paramètres de marché, tels que les taux d'intérêt et les taux de change qui, à leur tour, peuvent impacter les activités du Groupe BNP Paribas les plus exposées aux risques de marché ;
- la perception favorable de la conjoncture économique, globale ou sectorielle, peut aboutir à la formation de bulles spéculatives sur certains actifs ce qui pourrait augmenter les conséquences résultant des corrections issues d'une dégradation d'une telle conjoncture ;
- des perturbations économiques significatives (à l'image de la crise financière de 2008, de la dette souveraine européenne de 2011 ou résultant de l'épidémie de Covid-19 depuis 2020) peuvent avoir un impact significatif sur toutes les activités du Groupe BNP Paribas, notamment si la perturbation est caractérisée par une absence de liquidité des marchés qui rendrait difficile, voire impossible, la vente de certains produits à leur valeur de marché. Ces perturbations, dont celles liées aux mesures sanitaires prises en réponse à l'épidémie de Covid-19, pourraient également entraîner une baisse des commissions de flux ou une baisse des crédits à la consommation ;
- divers événements politiques et géopolitiques défavorables tels que des catastrophes naturelles, tensions géopolitiques (notamment des mesures protectionnistes), des risques sanitaires tels que l'épidémie de Covid-19, la crainte ou la réitération de nouvelles épidémies ou pandémies, des actes terroristes, troubles sociaux, cyber-attaques, conflits armés ou menaces de conflits et risques y afférents, sont de nature à affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions économiques dans lesquelles évolue le Groupe BNP Paribas.

Les économies et marchés financiers seront particulièrement sensibles en 2021 à plusieurs facteurs dont l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et les conséquences économiques de celle-ci, notamment l'accroissement du niveau des dettes souveraines et de celles des entreprises parfois élevées préalablement à l'émergence de la crise sanitaire et aggravées depuis, et la reprise graduelle et inégale constatées avec l'allègement des restrictions sanitaires mais qui reste dépendante des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie. Les risques liés à l'épidémie de Covid-19, en particulier, sont décrits à la section 7.1 « *Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe* ».

En outre, les tensions relatives à des échanges commerciaux internationaux (mesures protectionnistes tels des droits de douane en sus des restrictions décidées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19), des tensions géopolitiques, des risques politiques affectant directement l'Europe (dont les suites de la mise en œuvre du Brexit), l'évolution des cours de matières premières (elle-même affectée par les facteurs susvisés) et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement et, telle que développée ci-après, l'évolution de la politique monétaire constituent des facteurs pouvant impacter l'économie et les marchés financiers au cours des prochains mois ou années.

Plus généralement, la volatilité des marchés financiers pourrait avoir des conséquences adverses sur les positions de marché et d'investissement du Groupe BNP Paribas sur les marchés de la dette, des changes, des matières premières et des actions, et ses positions sur d'autres investissements. À titre indicatif, les revenus de Global Markets représentaient 15,4 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2020. Des perturbations sévères et une forte volatilité ont souvent caractérisé les marchés au cours des dernières années, et pourraient survenir à nouveau, exposant alors le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives. De telles pertes pourraient s'étendre à une grande diversité de transactions et instruments de marché et de couvertures, y compris les swaps, forward, futures, options et produits structurés. La volatilité des marchés financiers rend difficile toute anticipation des tendances et mise en œuvre effective des stratégies de marché.

Il est difficile d'anticiper les baisses de conjoncture économique ou d'autres perturbations de marché et de déterminer les marchés qui seront significativement touchés. Si l'économie, ou les conditions de marché en France ou ailleurs en Europe, ou bien les marchés financiers dans leur globalité, venaient à se détériorer, ne pas s'améliorer aussi rapidement qu'attendu ou devenir de plus en plus volatils, cela pourrait avoir un impact significatif défavorable sur les opérations, les activités, les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas.

5.2 Toute variation significative des taux d'intérêt est susceptible de peser sur les revenus ou sur la rentabilité du Groupe BNP Paribas. Un environnement prolongé de taux d'intérêt bas comporte des risques systémiques inhérents et des risques susceptibles de peser sur les revenus ou sur la rentabilité du Groupe BNP Paribas. La sortie d'un tel environnement comporte également des risques.

La marge d'intérêts perçue par le Groupe BNP Paribas sur une période donnée influe de manière significative sur ses revenus et sa rentabilité pour cette période. Les taux d'intérêt sont affectés par de nombreux facteurs sur lesquels

le Groupe BNP Paribas n'a aucune emprise, tels que le niveau de l'inflation et les politiques monétaires des États et certaines décisions concernant des taux de l'épargne réglementée. L'évolution des taux d'intérêt du marché pourrait affecter différemment les taux d'intérêt appliqués aux actifs porteurs d'intérêt et les taux d'intérêt payés sur la dette. Toute évolution défavorable de la courbe des taux pourrait diminuer la marge d'intérêts des activités de prêt. En outre, une augmentation des taux d'intérêt sur les financements à court terme du Groupe BNP Paribas et le non-adossement des échéances sont susceptibles de peser sur sa rentabilité.

Depuis la crise financière de 2008-2009, les marchés mondiaux ont été caractérisés par une période prolongée de taux d'intérêt bas. Cet environnement de taux d'intérêt bas pèse significativement sur la rentabilité des banques, dont BNP Paribas, depuis plusieurs années. L'impact relatif sur les banques dépend notamment de la proportion des revenus en provenance de la marge d'intérêts ; cette proportion était de 48 % pour BNP Paribas en 2020 (voir la note 2.a « Marge d'intérêts » des états financiers consolidés). La situation s'est détériorée en 2019 et 2020 avec notamment l'apparition et la généralisation d'emprunts à des taux négatifs, en particulier des placements des banques européennes auprès de la BCE. Si cet environnement de taux d'intérêt bas, voire négatifs, devait se prolonger sous l'effet notamment de la poursuite de l'assouplissement monétaire, récemment accru afin de soutenir l'économie dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, d'une croissance faible ou d'autres facteurs, la rentabilité du Groupe BNP Paribas pourrait être impactée, voire baisser. À cet égard, les banques centrales ont renforcé leur soutien monétaire dans un contexte de récession provoquée par la crise sanitaire. La BCE a ainsi prolongé jusqu'en juin 2022 ses opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) sous des conditions plus favorables, ainsi que le maintien de sa politique accommodante de rachat d'actifs (*quantitative easing*), réactivée en septembre 2019. De surcroît, compte tenu de l'altération de l'environnement économique, les politiques monétaires pourraient ne pas être suffisantes en vue de compenser les retombées négatives de la crise liée à l'épidémie de Covid-19 ou d'autres crises susceptibles de se manifester.

Durant les périodes de taux d'intérêt bas, les écarts de taux d'intérêt tendent à se resserrer ; le Groupe BNP Paribas peut alors ne pas être en mesure d'abaisser suffisamment les taux d'intérêt sur ses dépôts de manière à compenser la baisse de revenus provenant des prêts consentis à des taux plus faibles. La marge d'intérêts s'élevait respectivement à 21 127 millions d'euros en 2019 et à 21 312 millions d'euros en 2020. À titre indicatif, sur les horizons d'un, deux et trois ans, la sensibilité des revenus au 31 décembre 2020 à une augmentation parallèle, instantanée et définitive des taux de marché sur l'ensemble des devises de + 50 points de base (+ 0,5 %) a un impact de respectivement + 125 millions d'euros, + 309 millions d'euros et + 600 millions d'euros ou + 0,3 %, + 0,7 % et + 1,4 % du produit net bancaire du Groupe. Un environnement de taux négatifs impliquant une facturation des liquidités déposées par les banques auprès des banques centrales, alors que les dépôts bancaires ne sont usuellement pas facturés par les banques à leurs clients, constitue un facteur tendant à réduire significativement la marge des établissements bancaires. De plus, le Groupe BNP Paribas a fait et pourrait encore faire face à une hausse des remboursements anticipés et des refinancements de prêts hypothécaires et autres prêts à taux fixe consentis aux particuliers et aux entreprises, les clients cherchant à tirer parti de la baisse des coûts d'emprunt. Ceci, cumulé à l'octroi de nouveaux prêts à des faibles taux d'intérêt, a entraîné et pourrait entraîner à nouveau une baisse du taux d'intérêt moyen du portefeuille de prêts du Groupe BNP Paribas causant ainsi une baisse du revenu net d'intérêts qu'elle retire de ses activités de prêt. En outre, un environnement persistant de taux d'intérêt bas peut également avoir pour effet d'aplanir la courbe des taux sur le marché en général, ce qui pourrait réduire la prime générée par le Groupe BNP Paribas se rapportant à ses activités de financement. Un tel aplanissement de la courbe des taux pourrait également inciter les institutions financières à s'engager dans des activités plus risquées en vue d'atteindre les niveaux de rendement escomptés, ce qui serait de nature à augmenter la volatilité globale du marché. Des taux bas peuvent affecter la rentabilité, voire la solvabilité, des activités d'assurance des banques françaises dont le Groupe BNP Paribas, notamment en raison de l'importance dans le marché des fonds en euros des contrats d'assurance-vie, et pourraient ne pas être en mesure de générer des retours sur investissement suffisants pour être attractif par rapport à d'autres investissements. Des taux bas pourraient en outre affecter les commissions facturées par les filiales du Groupe BNP Paribas spécialisées dans la gestion d'actifs sur les marchés monétaires ou d'autres produits à taux fixe. Une réduction des spreads de crédit et une diminution des revenus générés par les activités de banque de détail, résultant d'une baisse des taux du portefeuille de créances du Groupe BNP Paribas, pourraient enfin affecter la rentabilité de ses opérations de banque de détail.

Inversement, la fin d'une période prolongée de taux d'intérêt bas, en particulier en raison d'un resserrement de la politique monétaire résultant notamment d'une reprise économique ou d'une inflation plus élevée qu'escomptée par les autorités monétaires (ce qui n'est pas à exclure à moyen terme), comporterait aussi des risques. Une augmentation des taux directeurs entraînerait *a priori* une diminution de la valeur de tout portefeuille de créances ou actifs à taux fixe comportant des taux moins élevés. Si les stratégies de couverture du Groupe BNP Paribas s'avèrent inefficaces ou ne fournissent qu'une couverture partielle contre cette diminution de valeur, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes. Tout resserrement plus prononcé ou plus rapide que prévu pourrait avoir un impact négatif sur la reprise économique. Concernant les financements octroyés par le Groupe BNP Paribas, ceci pourrait en particulier mettre à l'épreuve la résistance du portefeuille de prêts et d'obligations du Groupe BNP Paribas, et le cas échéant conduire à une augmentation des créances douteuses et des cas de défauts. De manière plus générale, la fin des politiques monétaires accommodantes (notamment l'injection de liquidité provenant d'achats d'actifs par les

banques centrales) pourrait conduire à des corrections importantes de certains marchés ou catégories d'actifs (par exemple, les sociétés et emprunteurs souverains ne bénéficiant pas d'une notation *Investment Grade*, certains marchés actions et immobiliers) qui ont particulièrement bénéficié (notamment par des primes de risques très faibles par rapport aux moyennes historiques) d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une importante liquidité. Ces corrections pourraient se propager à l'ensemble des marchés financiers, du fait notamment d'une hausse importante de la volatilité.

5.3 Du fait du périmètre géographique de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays et à l'évolution des contextes politiques, macroéconomiques ou financiers d'une région ou d'un pays.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays étranger, notamment un pays dans lequel il exerce une activité, affectent les opérations, les résultats, la situation financière ou les activités du Groupe BNP Paribas. Le Groupe BNP Paribas surveille le risque pays et le prend en compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistrés dans ses états financiers. Cependant, un changement significatif dans l'environnement politique ou macroéconomique, notamment matérialisé par la crise de la Covid-19 dont la gravité varie selon les États ou les zones géographiques, pourrait entraîner l'enregistrement de charges additionnelles ou aboutir à des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. En outre, des facteurs spécifiques à une région ou à un pays dans lesquels le Groupe BNP Paribas opère pourraient rendre difficile l'exercice de son activité et conduire à des pertes d'exploitation ou des dépréciations d'actifs.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille de crédits du Groupe BNP Paribas était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 34 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 15 %, en Italie à hauteur de 10 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 12 %, en Asie à hauteur de 5 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Une dégradation des conditions économiques de ces pays ou régions aurait des répercussions particulièrement significatives sur le Groupe BNP Paribas. De plus, le Groupe BNP Paribas est exposé à des risques propres s'agissant des pays non membres de l'OCDE, et qui sont sujets à des incertitudes telles que l'instabilité politique, l'imprévisibilité législative et fiscale, l'expropriation ainsi que d'autres risques moins présents dans des économies plus développées.

6. Risques liés à la réglementation

6.1 Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Des mesures législatives ou réglementaires sont entrées en vigueur ces dernières années notamment en France, en Europe et aux États-Unis, en vue d'introduire un certain nombre de changements, dont certains permanents, dans l'environnement financier. Ces mesures ont entraîné une mutation substantielle de l'environnement dans lequel le Groupe BNP Paribas et d'autres institutions financières évoluent.

Parmi les mesures qui ont été adoptées figurent :

- l'augmentation des ratios prudentiels de fonds propres, de solvabilité et de liquidité (en particulier pour les institutions financières d'importance systémique telles que le Groupe BNP Paribas) ainsi que la modification des règles de pondération du risque et des modalités de l'utilisation des modèles internes qui pourraient déboucher sur une hausse des exigences en capital ;
- des restrictions visant l'exercice par les banques commerciales de certaines activités considérées comme spéculatives qui sont interdites ou doivent être exercées au sein de filiales dédiées (en particulier les opérations pour compte propre) et sont soumises à des exigences prudentielles spécifiques et de financement autonome ;
- l'interdiction ou des limitations de tarifs visant certains types de produits financiers ou d'activités ;
- le renforcement des régimes de prévention et de résolution des crises, notamment la Directive sur le Redressement et la Résolution des Banques du 15 mai 2014 (« DRRB ») telle que modifiée de temps à autre, qui renforce les pouvoirs de prévention et de résolution des crises bancaires afin notamment que les pertes soient supportées en priorité par les créanciers et actionnaires des banques et afin de limiter à un minimum les coûts supportés par les contribuables ;
- la mise en place, par la DRRB, de fonds nationaux de résolution ainsi que la création, par le Règlement du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 (« le Règlement MRU »), tel que modifié de temps à autre, du Conseil de Résolution Unique (« CRU »), qui peut entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas et du Fonds de Résolution Unique (« FRU »), dont le financement par le Groupe BNP Paribas (à hauteur de sa contribution annuelle) peut être significatif ;

- la mise en place de systèmes nationaux de garantie des dépôts et un projet de système européen de garantie/assurance des dépôts qui couvrira progressivement tout ou partie des systèmes de garantie des dépôts nationaux participants ;
- le renforcement des exigences de contrôle interne et de transparence quant à certaines activités ;
- Le renforcement des pouvoirs des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le renforcement des exigences en matière de règles de gouvernance et de bonne conduite et la limitation et l'imposition accrue des rémunérations de certains salariés au-delà de certains niveaux ;
- l'introduction de nouvelles règles pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'intégrité des marchés financiers et notamment la régulation des transactions à haute fréquence, le renforcement des règles en matière d'abus de marché, la régulation plus stricte de certains types de produits financiers, telle que l'obligation de déclarer les produits dérivés et opérations de financement sur titres ou encore l'obligation soit de procéder à la compensation des opérations sur produits dérivés négociés de gré à gré, soit de limiter les risques y afférents (y compris à travers la constitution de garanties pour les produits dérivés non compensés par une contrepartie centrale) ;
- la taxation des transactions financières ;
- le renforcement des exigences en matière de protection des données personnelles et cyber-sécurité ;
- le renforcement des exigences de divulgation d'informations, y compris à travers l'introduction de nouvelles exigences de publication d'informations sur (i) la manière dont les groupes bancaires fournissant des services de gestion de portefeuille comme le Groupe BNP Paribas intègrent les risques ou les incidences négatives en matière de durabilité, les objectifs d'investissement durable ou la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement, et (ii) la manière et la mesure dans laquelle les groupes bancaires financent ou développent eux-mêmes des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie européenne ;
- l'introduction de nouvelles exigences relatives à la prise en compte des risques climatiques dans les systèmes de mesure et de gestion des risques des groupes bancaires, y compris à travers la publication de propositions à l'attention des banques en matière de gestion et de publication des risques climatiques, et la conduite de tests de résistance au risque climatique qui pourraient conduire à l'application d'exigences supplémentaires en matière de capital réglementaire ; et
- le renforcement des pouvoirs des autorités de supervision, tel que l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR »), et la création de nouvelles autorités, notamment l'adoption en octobre 2013 du Mécanisme de Surveillance Unique (« MSU ») qui place le Groupe BNP Paribas sous la supervision directe de la BCE, depuis novembre 2014.

Ces mesures peuvent avoir un impact défavorable significatif. À titre d'exemple, la mise en place de la contribution au Fonds de Résolution Unique s'est traduite par une charge supplémentaire très significative pour le Groupe BNP Paribas (contribution au Fonds de Résolution Unique de 0,8 milliard d'euros en 2020).

Les mesures relatives au secteur bancaire pourraient être à nouveau modifiées étendues ou renforcées. En outre, des mesures supplémentaires pourraient être adoptées dans d'autres domaines. Il est impossible de prévoir avec précision quelles mesures supplémentaires seront adoptées ou de déterminer quel en sera le contenu exact et, compte tenu de la complexité et de l'incertitude d'un certain nombre de ces mesures, de déterminer leur impact sur le Groupe BNP Paribas. L'effet de ces mesures, qu'elles soient déjà adoptées ou qu'elles soient adoptées ultérieurement, a été et pourrait continuer à être de nature à réduire la capacité du Groupe BNP Paribas à allouer et affecter ses ressources de capital et de financement, limiter sa capacité à diversifier les risques, réduire la disponibilité de certaines ressources de financement et de liquidité, augmenter le coût du financement, augmenter les coûts de mise en conformité de ses activités, augmenter le coût ou réduire la demande des produits et services offerts par le Groupe BNP Paribas, imposer au Groupe BNP Paribas de procéder à des réorganisations internes, des changements structurels ou à des cessions, affecter la capacité du Groupe BNP Paribas à exercer certaines activités, telles qu'actuellement exercées, ou à attirer ou à retenir des talents et, plus généralement, affecter sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. À titre d'exemple, l'Autorité Bancaire Européenne a estimé, dans un rapport publié le 15 décembre 2020, que la mise en œuvre de l'accord final de Bâle III adopté par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS) le 7 décembre 2017 pourrait impliquer, en fonction de l'approche retenue pour transcrire l'accord final de Bâle III en droit européen, une augmentation du montant minimum requis de capital Tier 1 compris entre 13,1 % et 18,5 % par rapport au montant minimum requis en décembre 2019, ce qui se traduirait par un manque de fonds propres compris entre 33 et 52 milliards d'euros pour les 99 banques de l'échantillon, dont entre 17 et 30 milliards d'euros de fonds propres de base de catégorie 1. La Commission européenne doit adopter à cet effet des projets de texte au premier trimestre 2021, qui auront vocation à entrer en vigueur d'ici au 1^{er} janvier 2023, soit un an après la date initialement prévue en raison de l'épidémie de Covid-19.

Le Groupe BNP Paribas est en outre soumis à une réglementation importante et fluctuante dans les juridictions où elle exerce ses activités. Le Groupe BNP Paribas est exposé à des changements législatifs ou réglementaires dans

l'ensemble des pays dans lesquels il exerce ses activités, concernant, entre autres : les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ; l'évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptibles d'influer sensiblement sur les décisions des investisseurs en particulier sur les marchés où le Groupe BNP Paribas est présent ; l'évolution générale des exigences réglementaires applicables au secteur financier, notamment des règles prudentielles en matière de gouvernance, de rémunérations, d'adéquation des fonds propres et de liquidité, de restrictions des activités considérées comme spéculatives, et des cadres de redressement et de résolution ; l'évolution générale des réglementations applicables aux valeurs mobilières, ainsi que les règles relatives à l'information financière, à la divulgation d'informations et aux abus de marché ; les changements dans les réglementations de certains types de transactions et d'investissements, tels que les instruments dérivés et opérations de financement sur titres et les fonds monétaires ; les changements dans les réglementations des infrastructures de marché, telles que les plateformes de négociation, les contreparties centrales, les dépositaires centraux et les systèmes de règlement-livraison de titres ; l'évolution de la réglementation des services de paiement, du financement participatif (*crowdfunding*) et des *Fintechs* ; l'évolution de la réglementation de protection des données et de cybersécurité ; l'évolution de la législation fiscale ou des modalités de sa mise en œuvre ; l'évolution des normes comptables ; l'évolution des règles et procédures relatives au contrôle interne, à la gestion des risques et à la conformité ; et l'expropriation, la nationalisation, le contrôle des prix, le contrôle des changes, la confiscation d'actifs et l'évolution de la législation relative aux investissements étrangers.

Ces changements, dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles, pourraient avoir des conséquences significatives pour le Groupe BNP Paribas, et avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. Certaines réformes ne visant pas spécifiquement des institutions financières, telles que les mesures relatives au secteur des fonds d'investissement ou celles promouvant l'innovation technologique (telles que l'ouverture de l'accès aux données (« open data »), pourraient faciliter l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur des services financiers ou affecter le modèle économique du Groupe BNP Paribas, sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

6.2 En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de non-conformité, c'est-à-dire à l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation, les codes de bonne conduite, les normes professionnelles ou les recommandations applicables au secteur financier. L'adoption par différents pays d'exigences légales ou réglementaires, multiples et parfois divergentes et contradictoires, exacerbe ce risque. Outre le préjudice porté à sa réputation et l'éventuel déclenchement d'actions civiles (y compris les actions de Groupe), le non-respect de ces textes exposerait le Groupe BNP Paribas à des contentieux et des amendes et frais significatifs (y compris des amendes et des frais qui excéderaient les montants provisionnés), à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément par les autorités. Ce risque est encore renforcé par l'accroissement constant du niveau de contrôle des institutions financières par les autorités compétentes ainsi que par les augmentations conséquentes des montants des amendes et peines applicables. En outre, les contentieux privés à l'encontre d'institutions financières ont augmenté de manière substantielle ces dernières années. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé à un risque juridique significatif dans la conduite de ses opérations et le nombre de demandes de dommages-intérêts ainsi que les montants réclamés en cas de litiges, de procédures d'autorités de régulation ou autres contentieux menés contre des établissements financiers ont augmenté de façon importante ces dernières années et pourraient continuer à s'accroître. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas peut constituer des provisions tel qu'indiqué dans la note 4.m des états financiers *Provisions pour risques et charges*.

À cet égard, le 30 juin 2014, le Groupe BNP Paribas a conclu une série d'accords avec – et a été soumis à des décisions prises par – des agences gouvernementales fédérales américaines et de l'État de New York ainsi que différentes autorités de supervision et ce, afin de mettre un terme aux enquêtes menées pour avoir enfreint des lois et réglementations des États-Unis relatives à des sanctions économiques. Les amendes et pénalités imposées au Groupe BNP Paribas dans le cadre de ce règlement global, incluaient notamment le paiement d'une amende s'élevant au total à 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) et la reconnaissance de responsabilité (*guilty plea*) de BNP Paribas SA, la société mère du Groupe BNP Paribas, pour avoir enfreint la loi pénale fédérale et la loi pénale de l'État de New York. À la suite de ces accords, le Groupe BNP Paribas continue de faire l'objet d'un contrôle accru par les autorités de tutelle (y compris par le biais de la présence au sein du Groupe BNP Paribas d'un consultant indépendant), qui surveillent le respect par le Groupe BNP Paribas des mesures correctives décidées en accord avec elles.

Le Groupe BNP Paribas est actuellement impliqué dans plusieurs contentieux et enquêtes comme résumé dans la note 6b « Procédures judiciaires et d'arbitrage » de ses états financiers consolidés pour le 1^{er} semestre 2021. Le Groupe BNP Paribas pourrait à nouveau être impliqué dans de telles procédures à n'importe quel moment. Aucune garantie ne peut être donnée qu'une décision défavorable dans un ou plusieurs contentieux ou une ou plusieurs

enquêtes n'aura pas un effet défavorable significatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas quelle que soit la période concernée.

6.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître une évolution défavorable menant à sa résolution : les détenteurs de titres BNP Paribas pourraient subir des pertes si BNP Paribas devait faire l'objet d'une procédure de résolution.

La DRRB, le Règlement MRU et l'Ordonnance du 20 août 2015, tels que modifiés de temps à autre, confèrent à l'ACPR ou au CRU le pouvoir d'entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas, avec pour objectif d'assurer la continuité des fonctions critiques, d'éviter les risques de contagion, de recapitaliser ou de restaurer la viabilité de l'établissement. Ces pouvoirs doivent être mis en œuvre de manière à ce que les pertes, sous réserve de certaines exceptions, soient supportées en priorité par les actionnaires, puis par les porteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), puis par les porteurs d'obligations senior non préférées et enfin par les porteurs d'obligations senior préférées conformément à l'ordre de priorité de leurs créances dans le cadre des procédures normales d'insolvabilité. À titre d'information, la composition des financements wholesale moyen long terme du Groupe BNP Paribas au 31 décembre 2020 était la suivante : dette hybride Tier 1 pour 11 milliards d'euros, dette subordonnée Tier 2 pour 21 milliards d'euros, dette senior non sécurisée non-préférée pour 55 milliards d'euros, dette senior non sécurisée préférée pour 73 milliards d'euros et dette senior sécurisée pour 22 milliards d'euros.

Les autorités de résolution disposent également de pouvoirs étendus pour mettre en œuvre les outils de résolution à l'égard des institutions et des groupes soumis à une procédure de résolution, ce qui peut notamment inclure la cession totale ou partielle des activités de l'établissement à un tiers ou à un établissement relais, la séparation des actifs de cet établissement, la substitution de l'institution en qualité de débiteur au titre d'instruments de dette, la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de dette, la modification des conditions des instruments de dette (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou la suspension temporaire des paiements), la suspension de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers, la révocation des dirigeants ou la nomination d'un administrateur spécial.

Certains pouvoirs, en ce compris la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), peuvent également être employés comme mesures préventives en dehors de toute procédure de résolution et/ou en vertu de la réglementation des aides d'États de la Commission européenne si l'institution nécessite un soutien public exceptionnel.

La mise en œuvre de ces moyens et pouvoirs à l'égard du Groupe BNP Paribas pourrait donner lieu à des changements structurels significatifs du Groupe BNP Paribas (notamment des ventes d'actifs ou d'activités ou de la création d'établissements relais) et à une dépréciation totale ou partielle, une modification ou une variation des droits des actionnaires ou des créanciers. L'exercice de ces pouvoirs pourrait également, après le transfert de tout ou partie des activités ou la séparation des actifs du Groupe BNP Paribas, laisser les porteurs d'obligations (même en l'absence de toute dépréciation ou conversion) dans une situation de créanciers d'un établissement dont les activités ou les actifs restants seraient insuffisants pour honorer les créances détenues par tout ou partie de ses créanciers.

7. Risques liés à l'évolution du Groupe BNP Paribas dans son environnement

7.1 Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche du coronavirus (Covid-19) est apparue et s'est transformée depuis en pandémie, qui s'est propagée dans de nombreux pays à travers le monde, avec une forte concentration de cas dans de nombreux pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités. Cette pandémie a eu, et devrait continuer à avoir, des impacts défavorables significatifs sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle mondiale. En particulier, les forts ralentissements des économies dans de nombreuses régions ainsi que la réduction des échanges commerciaux mondiaux ont eu et pourront continuer à avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, à mesure que la production mondiale, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et/ou les dépenses de consommation ont été et continueront d'être affectés.

Face aux conséquences économiques et de marché négatives de la pandémie, divers gouvernements et banques centrales ont mis en place et complété des mesures pour soutenir l'économie et sa relance (systèmes de garantie de prêts, reports d'échéances fiscales, couverture élargie du chômage, plan d'investissement...), pour améliorer la

liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs accrus, lignes de financement, prêts participatifs...). Ainsi, la Chambre des représentants aux Etats-Unis a approuvé en mars 2021 le plan de relance économique du Président Biden, qui comprend des aides totalisant 2 000 milliards de dollars. En Europe, les 27 états membres ont approuvé et ratifié un plan de relance économique de 750 milliards d'euros.. En tant qu'agent économique, le Groupe a relayé et continue de relayer ces mesures et d'accompagner ses clients notamment dans les réseaux de banque de Détail du Groupe, par une participation active aux programmes de prêts garantis par les Etats, par exemple en France, en Italie ou aux états-Unis (plus de 120 000 prêts consentis en 2020, le Groupe conservant 10 à 30 % du risque, selon la taille de l'emprunteur). Rien ne permet toutefois de garantir que de telles mesures suffiront à compenser dans la durée les effets négatifs de la pandémie sur l'économie régionale ou mondiale, à atténuer les récessions régionales ou mondiales (qui se produisent actuellement ou pourraient intervenir) ou à prévenir des perturbations possibles des marchés financiers, pleinement et durablement. La levée de ces mesures pourrait par ailleurs mener à une dégradation de la situation financière de certains agents économiques. Ainsi, bien que les campagnes de vaccination s'accélérent partout dans le monde, mais avec des disparités selon les zones géographiques, l'incertitude demeure, notamment du fait de l'apparition de nouvelles souches du virus (« variant delta »). Le Groupe est exposé aux risques liés à la pandémie et à ses conséquences économiques et de marché en raison de sa sensibilité générale inhérente, en tant qu'institution financière mondiale, aux conditions macroéconomiques et aux conditions du marché, ainsi qu'aux implications spécifiques décrites ci-après.

Les mesures de confinement et autres restrictions prises à différents moments depuis le début de la crise sanitaire dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités, notamment ses marchés domestiques (France, Italie, Belgique et Luxembourg) qui représentent collectivement 59 % des expositions brutes de crédit du Groupe au 31 décembre 2020 ont significativement réduit l'activité économique à des niveaux de récession lorsqu'elles étaient en vigueur, et le rétablissement ou la poursuite de ces mesures pourrait avoir un effet similaire. Les résultats du Groupe sont impactés par les conséquences de telles mesures. Ainsi, même si le produit net bancaire du Groupe est presque stable (- 0,7 % en 2020) tiré par la très forte progression de CIB, les revenus des pôles Domestic Markets et International Financial Services sont en baisse respective de 2,1 % et 7,2 % sur l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019. Par ailleurs, la crise sanitaire a engendré une hausse du coût du risque (+ 2,5 milliards d'euros à 5,7 milliards d'euros en 2020). En conséquence, le résultat net part du Groupe s'élève à 7,1 milliards d'euros, en baisse de 13,5 % par rapport à l'exercice 2019, en lien avec la forte hausse du coût du risque. Le 1^{er} semestre 2021 marque une amélioration avec une progression des revenus de 4,6% à 23 605 millions d'euros et une hausse du Résultat Net part du Groupe. Néanmoins, les résultats et la situation financière du Groupe ont été et pourraient continuer d'être affectés de manière défavorable par la réduction de l'activité économique (y compris des récessions) sur ses principaux marchés.

Ainsi, la crise sanitaire a eu notamment en 2020 et pourrait continuer d'avoir au cours des prochains trimestres, un impact majeur sur le coût du risque du Groupe, reflétant des anticipations macroéconomiques basées sur plusieurs scénarios, conformément au cadre existant avant la crise sanitaire. En application de ce cadre, les scénarios macroéconomiques et en particulier les hypothèses et les prévisions du PIB sont un élément clé du calcul du coût du risque, et la crise sanitaire a conduit, entre autres, à une dégradation des hypothèses du PIB pour bon nombre des marchés du Groupe. Le calcul du coût du risque intègre également les spécificités de la dynamique suite à la crise sanitaire de 2020, ainsi que sur ses évolutions anticipées pour les années futures, sur le risque de crédit et de contrepartie et notamment l'impact des mesures de confinement sur l'activité économique et les effets des mesures de soutien du gouvernement et des décisions des autorités. Ces éléments ont contribué à l'augmentation substantielle du coût du risque du Groupe au cours de l'exercice 2020 (66 points de base). Au 1^{er} semestre 2021, le coût du risque du Groupe s'est établi à 40 points de base, mais les incertitudes actuelles liées à l'évolution de la pandémie et ses conséquences à venir pourraient contribuer à un coût du risque élevé dans les trimestres à venir. À titre d'information, le coût du risque du Groupe a augmenté de 2,5 milliards d'euros, entre 2019 et 2020, dont 1,4 milliard d'euros de provisionnement sur encours sains (strates 1 et 2) et a diminué de 1,2 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2021. Ce provisionnement prend en compte notamment l'actualisation des scénarios macroéconomiques, en accord avec les principes IFRS 9. Le scénario central anticipe (a) un retour à un niveau de PIB comparable à 2019 anticipé pour mi-2022 pour l'Europe en moyenne ; (b) des dynamiques de reprises différenciées en fonction des zones géographiques et des secteurs et (c) les effets et l'extension du soutien public notamment aux secteurs les plus touchés et des plans et dispositifs pour accompagner l'économie. L'impact de la pandémie sur les perspectives à long terme des entreprises dans les secteurs touchés, et au-delà, est incertain et peut entraîner des charges importantes sur des expositions spécifiques, qui peuvent ne pas être pleinement prises en compte par les techniques de modélisation. Enfin, l'exposition du Groupe à l'augmentation du coût du risque pourrait provenir de sa participation aux programmes de prêts garantis par le gouvernement (au titre de son exposition résiduelle), qui s'élève à plus de 120 000 prêts garantis par les États au 31 décembre 2020 et de l'existence (ainsi que de la prolongation possible) de périodes de moratoire limitant les mesures de protection du crédit (comme la déchéance du terme) dans le cadre de la législation d'urgence sanitaire prise dans divers marchés.

Les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire incluent les secteurs du voyage et du tourisme ; l'exposition du Groupe au secteur aéronautique (compagnies aériennes, bailleurs...) et au secteur du tourisme représentait chacun environ 1 % de ses expositions brutes de crédit totales au 31 décembre 2020. Le secteur du commerce de détail non alimentaire a été touché par les mesures de confinement ; ce secteur représente moins de 1 % des expositions

brutes de crédit totales du Groupe au 31 décembre 2020. Le secteur du transport et du stockage (hors transport maritime), qui représente environ 3 % du total des expositions brutes de crédit totales du Groupe au 31 décembre 2020, a été affecté par les mesures de confinement et la perturbation du commerce mondial. Le secteur pétrolier et gazier a également été touché par une baisse de la demande résultant de la pandémie concomitante, au début de la crise sanitaire. Ce secteur représentait, au 31 décembre 2020, environ 2 % des expositions brutes de crédit totales du Groupe. Les résultats et la situation financière du Groupe pourraient être affectés de manière défavorable dans la mesure où les contreparties auxquelles il est exposé dans ces secteurs (et plus généralement dans la mesure où l'effet négatif sur la qualité du crédit est plus répandu) pourraient être affectées de manière significative et défavorable, entraînant notamment une augmentation du coût du risque du Groupe.

Les résultats et la situation financière du Groupe pourraient également être affectés négativement par des tendances défavorables sur les marchés financiers dans la mesure où la pandémie a conduit initialement à des conditions de marché extrêmes (pics de volatilité des marchés, forte baisse des marchés actions, tensions sur les spreads, marchés d'actifs spécifiques en suspens...), avec le retour de la volatilité. Cette situation a eu et pourrait de nouveau avoir un impact négatif sur les activités de marché du Groupe, qui ont représenté 15,4 % de ses revenus consolidés en 2020 et 15,9% au 1^{er} semestre 2021, entraînant des pertes de trading ou autres pertes liées au marché, telles que les restrictions sur les ventes à découvert ou la distribution de dividendes (notamment 184 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2020 au titre des restrictions des autorités européennes pour les dividendes 2019). De plus, certains portefeuilles d'investissement (par exemple, dans les filiales d'assurance du Groupe) sont comptabilisés en valeur de marché et ont été impactés par la dégradation des conditions de marché au second trimestre 2020 et pourraient l'être à l'avenir.

Enfin, la crise sanitaire actuelle pourrait accroître la probabilité et l'ampleur de divers risques existants auxquels le Groupe est confronté, tels que : i) la pression sur les revenus due notamment a) à une nouvelle réduction des taux d'intérêt de marché et à une prolongation probable de l'environnement de taux bas et b) à une baisse des entrées de gestion d'actifs et donc des revenus des commissions et frais ; ii) à un risque accru de dégradation des notations suite aux revues sectorielles des agences de notation ; iii) à une dégradation de la liquidité du Groupe due à divers facteurs, notamment à une augmentation des tirages des clients et/ou à une baisse du solde des dépôts et iv) à des actifs pondérés plus élevés en raison de la détérioration des paramètres de risque affectant ainsi la situation de capital du Groupe.

L'incertitude quant à la durée, l'ampleur et la trajectoire à venir de la pandémie rend difficile la prévision de l'impact global sur les économies des principaux marchés du Groupe ainsi que sur l'économie mondiale. La mesure dans laquelle les conséquences économiques de la pandémie continueront d'affecter les résultats et la situation financière du Groupe dépendra en effet en grande partie i) des reconfinements ponctuels et locaux, ainsi que diverses mesures de restrictions mises en place et qui pourraient être renouvelées ou réintroduites, comme en Europe, ii) du moment et de l'ampleur du retour aux modes de vie, aux opérations commerciales et aux interactions économiques pré-pandémiques, iii) des effets des mesures prises jusqu'à présent ou des mesures futures qui pourraient être prises par les gouvernements et les banques centrales pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie et iv) de la durée et de l'ampleur de la trajectoire à venir de la pandémie, y compris la perspective de nouvelles vagues ou l'apparition de nouvelles souches du virus et, en conséquence, d'un rétablissement des mesures de confinement ou d'autres restrictions dans les différents marchés où le Groupe exerce ses activités, ainsi que la vitesse du déploiement des vaccins et leur efficacité contre toute nouvelle souche du virus. Bien que les vaccinations progressent partout dans le monde, et même si la tendance pourrait s'accélérer, on constate toutefois des disparités entre les différences zones géographiques (notamment entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie), ce qui pourrait entraîner des différences de reprise économique dans ces zones géographiques. En outre, bien que les mesures prises par les banques centrales et les gouvernements et les mesures de soutien prises en réponse à la pandémie aient jusqu'à présent et pourraient continuer d'aider à atténuer ses conséquences économiques et commerciales défavorables, elles ont également émis et peuvent émettre des restrictions ou des recommandations supplémentaires concernant les mesures prises par les banques. En particulier, elles ont limité en 2020 la flexibilité des banques dans la gestion de leur activité et en matière de distribution de dividendes, d'allocation de capital et de politique de rémunération. Ainsi, si la BCE a annoncé le 23 juillet 2021 ne pas étendre au-delà de septembre 2021 la recommandation temporaire et exceptionnelle aux banques de ne pas payer de dividende, revenant ainsi aux processus d'évaluation pré-crise, la BCE ou des autorités nationales compétentes pourraient introduire des restrictions dans le cadre de leurs processus de supervision.

7.2 Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Le Groupe BNP Paribas avait communiqué en février 2017 un plan stratégique pour la période 2017-2020 et, l'a actualisé pour 2020 lors de l'annonce de ses résultats du premier trimestre 2020 afin de tenir compte des retombées économiques de la crise sanitaire. En raison du contexte sanitaire, la préparation du prochain plan stratégique a été reportée à l'année 2021. Le Groupe BNP Paribas prépare un plan stratégique pour la période 2022-2025, et prévoit une publication au début de l'année 2022 et n'a donc pas fixé de nouveaux objectifs. Lors de la publication des résultats annuels le 5 février 2021, le Groupe a communiqué un certain nombre de tendances d'évolution pour

l'exercice 2021 et les a confirmées à l'occasion de la publication des résultats semestriels le 30 juillet 2021. Les résultats réalisés du Groupe BNP Paribas sont susceptibles de différer significativement de ces tendances pour diverses raisons, y compris en cas de réalisation d'un ou de plusieurs des facteurs de risque décrits dans la présente section, en particulier du fait des conséquences de la crise sanitaire qui ont eu et pourraient continuer d'avoir des répercussions majeures sur les perspectives économiques et de générer des chocs majeurs sur les marchés financiers. Si le Groupe BNP Paribas n'évolue pas en ligne avec ces tendances, sa situation financière et la valeur de ses instruments financiers pourraient en être affectées, de même que ses coûts de financement.

De plus, le Groupe mène une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et s'engage pour avoir un impact positif sur la société avec des réalisations concrètes. Fin 2019, BNP Paribas a réaffirmé son ambition d'être un leader mondial de la finance durable. Le Groupe prend ainsi des positions fortes, en étant membre fondateur des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui l'engage à aligner sa stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il a pour objectif en 2022 un total de financements de 210 milliards d'euros en faveur des secteurs contribuant aux ODD. Il accélère son accompagnement de la transition énergétique et écologique, en prenant par exemple la décision de ramener à zéro ses encours de crédit aux entreprises dont l'activité principale est liée au secteur des hydrocarbures non conventionnels ou au charbon thermique d'ici 2030 dans l'Union européenne (ce critère a été élargi à l'OCDE en 2020) et 2040 pour le reste du monde, et en révisant à la hausse son objectif de soutien au développement des énergies renouvelables à 18 milliards d'euros en 2021. Ces mesures (ou des mesures similaires susceptibles d'être prises à l'avenir) pourraient dans certains cas affecter le résultat réalisé dans les secteurs concernés.

7.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître des difficultés relatives à l'intégration des activités issues des opérations d'acquisition ou de rapprochement et pourrait ne pas réaliser les bénéfices attendus de ces opérations.

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des opérations d'acquisition de sociétés ou de rapprochement d'activités. Pour rappel, les dernières opérations significatives du Groupe BNP Paribas ont été la signature d'un accord pour l'intégration de la plate-forme Prime Services et Electronic Equities avec Deutsche Bank en 2019 et l'acquisition de 100% d'Exane, détenue jusque-là à 50% par BNP Paribas, finalisée le 13 juillet 2021. et L'intégration opérationnelle d'activités mais aussi l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment BNP Paribas Suisse en 2019) ont impliqué, en 2020, 211 millions d'euros de coûts de restructuration. Une intégration réussie ainsi que la réalisation de synergies nécessitent, entre autres, une coordination satisfaisante des efforts du développement de l'activité et du marketing, le maintien du personnel de direction clé, des politiques d'embauche et de formation efficaces ainsi que l'adaptation des systèmes d'information et des systèmes informatiques. Toute difficulté rencontrée au cours du processus de regroupement des activités est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies ou bénéfices plus faibles qu'anticipés. De ce fait, il ne peut y avoir de garantie quant à l'étendue des synergies réalisées ni quant à leur date de réalisation. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles existantes du Groupe BNP Paribas avec les activités opérationnelles acquises pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de ses branches et détourner l'attention de la Direction sur d'autres aspects des activités opérationnelles du Groupe BNP Paribas, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, dans certains cas, des litiges relatifs aux opérations de croissance externe pourraient avoir un impact défavorable sur les processus d'intégration ou avoir d'autres conséquences défavorables, notamment sur le plan financier.

Bien que le Groupe BNP Paribas procède généralement à une analyse approfondie des sociétés qu'elle envisage d'acquérir, il n'est souvent pas possible de conduire un examen exhaustif de celles-ci. Dans l'hypothèse où le Groupe BNP Paribas n'aurait pas pu mener un exercice de due diligence approfondi préalablement à une acquisition, il pourrait acquérir des actifs douteux ou problématiques, ou des activités qui pourraient ne pas être rentables ou présenter certains risques potentiels qui ne se matérialisent qu'après l'acquisition. L'acquisition d'une activité non rentable ou d'une activité présentant des risques matérialisés peut présenter un impact négatif important sur la rentabilité globale du Groupe BNP Paribas et augmenter son passif.

7.4 L'environnement du Groupe BNP Paribas pourrait évoluer du fait d'une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, ce qui pourrait peser sur les revenus et la rentabilité.

Le Groupe BNP Paribas est confronté à une vive concurrence, que ce soit en France ou dans d'autres parties du monde où il est présent, notamment l'Europe et les États-Unis et cette concurrence pourrait s'intensifier du fait du mouvement de concentration dans le secteur des services financiers, du fait de l'entrée de nouveaux acteurs dans le domaine des services de paiements et de financement ou le développement des plateformes de financement participatif (*crowdfunding*) ainsi que de l'évolution permanente des habitudes de consommation en matière bancaire. À titre d'illustration, le Groupe BNP Paribas a engagé des initiatives dans ce domaine avec le lancement de Hello Bank ! ou l'acquisition de Nickel mais de nouveaux concurrents, soumis à une réglementation plus souple ou à des exigences moins fortes en matière de ratios prudentiels (fonds de dette, *shadow banks*) ou bénéficiant d'économies d'échelle, de synergies de données, d'innovations technologiques (opérateurs internet et mobiles, plateformes numériques, *Fintechs*) ou d'un libre accès aux données financières des clients pourraient être plus compétitifs en

proposant des prix plus bas et des services plus innovants répondant aux besoins nouveaux des consommateurs. Des technologies nouvelles, facilitant ou transformant les processus de transactions et les systèmes de paiement, telles que par exemple les technologies blockchain, ou susceptibles d'amender significativement les mécanismes fondamentaux du système bancaire, telles que par exemple les monnaies digitales des banques centrales (*cbdc*), se sont développées ces dernières années ou pourraient connaître un essor dans un avenir proche. S'il est difficile de prévoir les effets de ces évolutions ainsi que la réglementation qui leur est applicable, qui reste à définir, l'usage de telles technologies pourrait néanmoins réduire les parts de marché des banques, et notamment du Groupe BNP Paribas, capter des investissements qui auraient pu être réalisés dans des technologies utilisées par des institutions financières plus établies, comme le Groupe BNP Paribas ou, plus largement, faire émerger un système monétaire différent dans lequel le recours aux institutions financières établies, telles que le Groupe BNP Paribas, serait affecté. Si de telles évolutions prenaient de l'ampleur, en particulier grâce au soutien des gouvernements et des banques centrales, si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en France ou sur ses autres grands marchés en proposant une palette de produits et de services plus innovante, attractive et rentable que celle offerte par les concurrents actuels ou les nouveaux entrants ou si certaines de ces activités venaient à être exercées par d'autres institutions que les banques, il pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants, ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités. Il est également possible que l'application d'exigences renforcées (notamment en matière de capital réglementaire et de limitations d'activité) aux établissements financiers de taille significative ou d'importance systémique, auxquelles les nouveaux acteurs peuvent ne pas être soumis, engendre des distorsions de concurrence préjudiciables aux intérêts des plus grandes institutions du secteur privé, telles que le Groupe BNP Paribas.

7.5 Le Groupe BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité.

Le Groupe BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique, directement sur ses propres opérations ou indirectement via ses activités de financement et d'investissement. Il existe deux principaux types de risques liés au changement climatique : (i) les risques de transition, qui résultent d'une modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou de changements technologiques ; (ii) les risques physiques, conséquence de l'impact direct du changement climatique sur les personnes et les biens via des épisodes météorologiques extrêmes ou bien des risques de long terme tels que la montée des eaux ou l'augmentation des températures. De plus, des risques de responsabilité peuvent découler de ces deux catégories de risque. Ils correspondent aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. BNP Paribas intègre progressivement l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques. Le Groupe suit ces risques dans le cadre de la conduite de son activité, dans celle de ses contreparties ou dans ses investissements pour compte propre ou pour compte de tiers. À ce titre, les politiques spécifiques de crédit et la Politique Générale de Crédit ont été enrichies depuis 2012 et 2014 respectivement avec l'ajout de clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale. De plus, des politiques sectorielles et d'exclusion de financement de certains secteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ont aussi été mises en place. Ainsi dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Groupe BNP Paribas a pris en 2019 de nouveaux engagements afin de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde. Le Groupe a également consenti des financements aux entreprises en faveur de la transition énergétique et des secteurs considérés comme contribuant directement aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies, à hauteur de 180 milliards d'euros en 2019 et de 188 milliards d'euros en 2020, avec un objectif porté à 210 milliards d'ici 2022. Fin 2015, BNP Paribas avait déjà significativement renforcé ses critères de financement et d'investissement dans le secteur du charbon et en 2017, il fut le premier établissement bancaire à avoir annoncé la cessation de ses activités de financement aux entreprises qui tirent l'essentiel de leurs revenus des hydrocarbures non-conventionnels, des mesures qui restent à ce jour parmi les plus avancées du secteur. Ces décisions se reflètent également dans le mix énergétique que le Groupe BNP Paribas finance. Le Groupe BNP Paribas accompagne par ailleurs ses clients, particuliers ou entreprises, dans leur transition vers une économie bas-carbone. Le Groupe BNP Paribas vise également à réduire son empreinte environnementale liée à son propre fonctionnement. En dépit des actions menées par le Groupe BNP Paribas pour suivre les risques et lutter contre le changement climatique, les risques physiques, de transition ou de responsabilité liés à celui-ci pourraient perturber l'activité ou conduire à des pertes.

7.6 L'évolution de certaines participations dans les établissements de crédit ou financiers pourrait peser sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Certaines catégories d'actifs peuvent être assorties d'une pondération de risque élevée de 250 %. Ils incluent : les établissements de crédit ou financiers consolidés par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel, à l'exception des entités d'assurance ; les participations financières significatives, dans les établissements de crédit ou financiers détenus à plus de 10 % ; les actifs d'impôts différés dépendant de bénéfices futurs et résultants de différences temporelles.

Au 31 décembre 2020, les actifs pondérés assortis d'une pondération de risque élevée de 250 % s'élèvent à 17 milliards d'euros, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas. Si le Groupe BNP Paribas augmente le montant des actifs assortis d'une pondération de risque élevé (soit en augmentant la proportion de ces actifs assortis d'une pondération de risque élevé dans son portefeuille global d'actifs, soit en raison d'une augmentation de la pondération réglementaire des risques applicable à ces actifs), ses ratios d'adéquation des fonds propres pourraient être abaissés.

(page laissée blanche intentionnellement)

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

4.1 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2021:

Dates	31/12/2020			30/06/2021		
	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV
Actionnaires						
SFPI ⁽¹⁾	96,55 ⁽²⁾	7,7%	7,7%	96,55 ⁽²⁾	7,7%	7,7%
BlackRock Inc.	74,78 ⁽³⁾	6,0%	6,0%	75,25 ⁽⁴⁾	6,0%	6,0%
Gd Duché de Luxembourg	12,87	1,0%	1,0%	12,87	1,0%	1,0%
Salariés	54,91	4,4%	4,4%	53,62	4,3%	4,3%
• dont FCPE ⁽⁵⁾ Groupe	41,41	3,3%	3,3%	40,76	3,3%	3,3%
• dont détention directe	13,50	1,1 ^(*)	1,1 ^(*)	12,86	1,0 ^(*)	1,0 ^(*)
Mandataires sociaux	0,25	NS	NS	0,25	NS	NS
Titres détenus par le Groupe⁽⁶⁾	1,26	0,1%	-	1,24	0,1%	-
Actionnaires Individuels	52,08	4,2%	4,2%	52,08	4,2%	4,2%
Inv. institutionnels	918,45	73,5%	73,6%	933,81	74,7%	74,8%
• Européens	543,17	43,5%	43,5%	542,31	43,4%	43,4%
• Non Europ.	375,28	30,0%	30,1%	391,50	31,3%	31,4%
Autres et non identifiés	38,65	3,1%	3,1%	24,13	2,0%	2,0%
TOTAL	1 249,80	100%	100%	1 249,80	100%	100%

⁽¹⁾ Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

⁽²⁾ Selon déclaration par la SFPI, Document AMF n° 217C1156 daté du 6 juin 2017.

⁽³⁾ Selon déclaration par BlackRock datée du 04 janvier 2021.

⁽⁴⁾ Selon déclaration par BlackRock datée du 21 avril 2021.

⁽⁵⁾ Les droits de vote du FCPE sont exercés, après décision prise par son Conseil de Surveillance, par le Président de ce dernier

⁽⁶⁾ Hors positions de travail des tables de trading.

^(*) Dont 0,5% pour les actions visées à l'article L. 225-102 du Code de commerce permettant de déterminer le seuil au-delà duquel la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires doit être proposée.

4.2 Amendement au chapitre 2 « Gouvernement d'entreprise et contrôle interne »

4.a.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Présentation des mandataires sociaux : nouveaux administrateurs et mandataires sociaux suite à l'Assemblée Générale de BNP Paribas le 18 mai 2021.

➤ Nouveaux administrateurs :

Juliette BRISAC

Fonction principale : Chief Operating Officer de BNP Paribas Real Estate

Née le 22 mai 1964

Nationalité : Française

Dates de début et de fin de mandat : 18 mai 2021 – AG 2024

1^{er} mandat d'administrateur : 18 mai 2021

Nombre d'actions BNP Paribas détenues⁽¹⁾ : 9 294 ⁽²⁾

Adresse professionnelle : 167 quai de la bataille de Stalingrad
92867 Issy les Moulineaux Cedex

Mandats⁽¹⁾ dans des sociétés cotées ou non cotées du Groupe BNP Paribas, y compris étrangères

BNP Paribas^(*), administratrice représentant les salariés actionnaires

BNP Paribas Real Estate, membre du Directoire

GIE Siège Issy, administratrice et Directrice Générale

BNP Paribas Real Estate Financial Partner (SAS), Présidente

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA, administratrice

BNP Paribas Real Estate (Singapore) PTE Ltd, administratrice

BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK (Ltd), administratrice

Conseil de Surveillance du FCPE Actionnariat Monde de BNP Paribas, Présidente

Etudes

Titulaire d'une Maîtrise de Sciences économiques et d'un DESS

Banque & Finance de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

Diplômée de l'Institut français des Administrateurs

Auditrice certifiée du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE)

Mandats exercés au 31 décembre des exercices précédents

(les sociétés mentionnées sont les têtes des groupes dans lesquels les fonctions sont exercées)

NA

(1) Au 18 mai 2021

(2) Dont 3 352 actions BNP Paribas détenues au titre du Plan d'Épargne Entreprise.

(*) Société cotée.

Christian NOYER**Fonction principale : Gouverneur Honoraire de la Banque de France**

Né le 6 octobre 1950

Nationalité : Française

Dates de début et de fin de mandat : 18 mai 2021 – AG 2024

Date du 1^{er} mandat d'administrateur : 18 mai 2021(M. Christian Noyer a exercé les fonctions de censeur de BNP Paribas du 1^{er} mai 2019 au 17 mai 2021)Nombre d'actions BNP Paribas détenues⁽¹⁾ : 1 000Adresse professionnelle : 9, rue de Valois
75001,
FRANCE

PARIS

Mandats⁽¹⁾ dans des sociétés cotées ou non cotées du Groupe BNP Paribas, y compris étrangèresBNP Paribas^(*), administrateur**Mandats⁽¹⁾ dans des sociétés cotées ou non cotées, y compris étrangères**Power Corporation Canada^(*), administrateur

NSIA Banque Côte d'Ivoire, administrateur

NSIA Banque Bénin, administrateur

Setl Ltd, administrateur

Participation⁽¹⁾ aux Comités spécialisés de sociétés françaises ou étrangères

BNP Paribas, Président du Comité des comptes

Power Corporation Canada, membre du Comité de gouvernance et des mises en candidature et du Comité des opérations entre personnes liées et de révision

Autres⁽¹⁾

Group of Thirty (G30), membre

Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP), Président

Institut Français des Relations Internationales, membre

Études

Ecole Nationale d'Administration

Diplôme de l'Institut des sciences politiques

Diplôme d'études supérieures en droit, Université de Paris

DES (Master) en droit, Université de Rennes

Mandats exercés au 31 décembre des exercices précédents*(les sociétés mentionnées sont les têtes des groupes dans lesquels les fonctions sont exercées)***2020 :****Administrateur :**Power Corporation Canada,
NSIA Banque Côte d'Ivoire,
Lloyd's of London, Setl Ltd**2019 :****Administrateur :**Power Corporation Canada,
NSIA Banque Côte d'Ivoire,
Lloyd's of London, Setl Ltd

Power

*(1) Au 18 mai 2021.**(*) Société cotée.*

➤ Nouveaux mandataires sociaux**Thierry LABORDE****Fonction principale : Directeur Général délégué de BNP Paribas**

Né le 17 décembre 1960

Nationalité : Française

Nombre d'actions BNP Paribas détenues⁽¹⁾ : 14 909 ⁽²⁾Adresse professionnelle : 3, rue
75002
FRANCE**Mandats⁽¹⁾ exercés au titre de la fonction principale**BNP Paribas^(*), Directeur Général délégué responsable du pôle Retail
Banking
d'Antin BNL SpA, administrateur
PARIS, Arval Service Lease, administrateur
BNP Paribas Leasing Solutions, administrateur
BNP Paribas Lease Group, administrateur
BNP Paribas Personal Finance, Président**Études**

Titulaire d'une Maîtrise en Sciences économiques

Autres⁽¹⁾

European Payments Initiative (Belgique), administrateur

Mandats exercés au 31 décembre des exercices précédents*(les sociétés mentionnées sont les têtes des groupes dans lesquels les fonctions sont exercées)*

N.A.

*(1) Au 18 mai 2021**(2) Dont 1674 actions BNP Paribas détenues sous forme de parts du fonds actionnariat au titre du Plan d'Épargne Entreprise.**(*) Société cotée.***Yann GERARDIN****Fonction principale : Directeur Général délégué de BNP Paribas**

Né le 11 novembre 1961

Nationalité : Française

Nombre d'actions BNP Paribas détenues⁽¹⁾ : 159 271⁽²⁾Adresse professionnelle : 3, rue
75002
FRANCE**Mandats⁽¹⁾ exercés au titre de la fonction principale**BNP Paribas^(*), Directeur Général délégué responsable du pôle
Corporate and Institutional Banking**Autres⁽¹⁾**d'Antin
PARIS, N.A**Études**

Licence de Sciences Economiques

Institut d'Études Politiques de Paris

HEC Paris

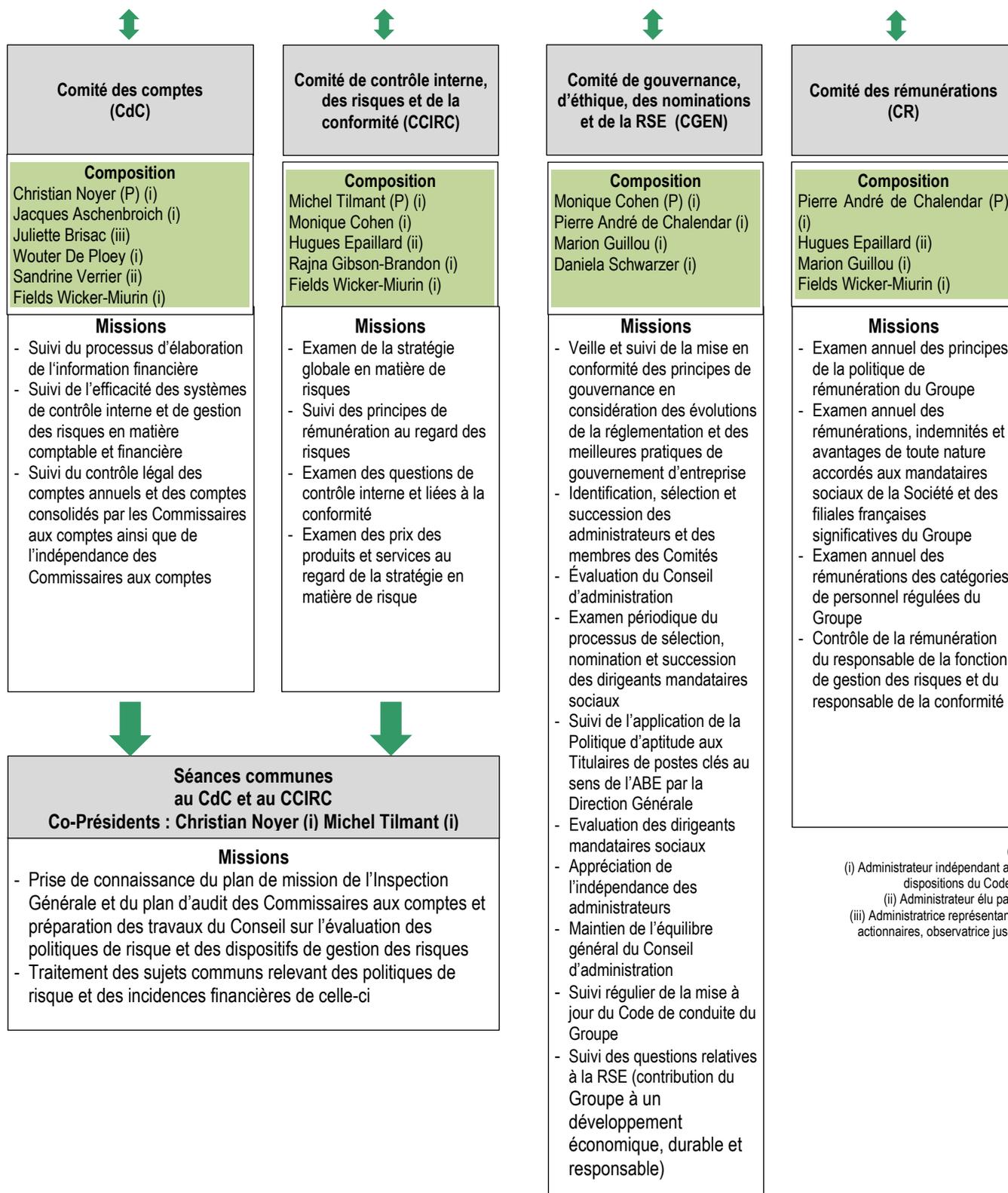
Mandats exercés au 31 décembre des exercices précédents*(les sociétés mentionnées sont les têtes des groupes dans lesquels les fonctions sont exercées)*

N.A.

*(3) Au 18 mai 2021.**(4) Dont 25 671 actions BNP Paribas détenues sous forme de parts du fonds actionnariat au titre du Plan d'Épargne Entreprise.**(*) Société cotée.*

Le Gouvernement d'entreprise de BNP Paribas :**Le Conseil d'administration (au 19 mai 2021)****Président : Jean Lemierre**Missions et contrôles dans les domaines suivants :

- Orientations et opérations stratégiques
- Promotion de la RSE
- Gouvernance, contrôle interne et comptes
- Supervision de la gestion des risques
- Communication financière
- Rémunérations
- Plan préventif de rétablissement
- Suivi de l'application du Code de conduite



- (P) Président
(i) Administrateur indépendant au regard des dispositions du Code Afep-Medef
(ii) Administrateur élu par les salariés
(iii) Administratrice représentant les salariés actionnaires, observatrice jusqu'à fin 2021

Indépendance des administrateurs**L'indépendance des administrateurs (au 18 mai 2021)**

Le tableau ci-après présente la situation de chaque administrateur au regard des critères d'indépendance retenus par le Code Afep-Medef pour définir l'indépendance des administrateurs :

	Jean LEMIERRE	Jean-Laurent BONNAFÉ	Jacques ASCHENBROICH	Juliette BRISAC	Pierre-André de CHALENDAR	Monique COHEN	Hugues EPAILLARD	Rajna GIBSON-BRANDON	Marion GUILLOU	Christian NOYER	Daniela SCHWARZER	Michel TILMANT	Wouter DE PLOEY	Sandrine VERRIER	Fields WICKER-MIURIN
Critères															
1 Au cours des cinq années précédentes, ne pas être ou ne pas avoir été (i) salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la société ou d'une filiale consolidée de la société ; (ii) administrateur d'une filiale consolidée	o	o	✓	o	✓	✓	o	✓	✓	✓	✓	✓	✓	o	✓
2 Existence ou non de mandats croisés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
3 Existence ou non de relations d'affaires significatives	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
4 Existence de lien familial proche avec un mandataire social	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
5 Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
6 Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
7 Absence de rémunération variable pour le dirigeant mandataire social non-exécutif	✓	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A	N.A
8 Statut de l'actionnaire important	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

✓ représente un critère respecté d'indépendance selon les critères Afep-Medef.

o représente un critère non satisfait d'indépendance selon les critères Afep-Medef.

Compétences, expériences et qualités des administrateurs :

Administrateur	Age	Sexe	Nationalité	Domaines d'expertise	Terme du mandat
Jean LEMIERRE (Président)	70	M	Française	Banque/Finance Risques/Suivi de la réglementation International	2023
Jean-Laurent BONNAFÉ (Administrateur, Directeur Général)	59	M	Française	Banque/Finance Marché des affaires International	2022
Jacques ASCHENBROICH	66	M	Française	Industriel International Transformation	2023
Juliette BRISAC	57	F	Française	Représentation des salariés actionnaires	2024
Pierre-André de CHALENDAR	62	M	Française	Industriel International RSE	2024
Monique COHEN	64	F	Française	Banque/Finance Marché des affaires RSE	2023
Wouter DE PLOEY	55	M	Belge	Banque/Finance Digital Transformation	2022
Hugues EPAILLARD (Administrateur élu par les salariés)	54	M	Française	Organisation représentative du personnel	2024
Rajna GIBSON-BRANDON	58	F	Suisse	Marchés financiers Risques/Suivi de la réglementation RSE	2024
Marion GUILLOU	66	F	Française	Risques/Suivi de la réglementation RSE Technologie	2022
Christian NOYER	70	M	Française	Banque/Finance International Risques/Suivi de la réglementation	2024
Daniela SCHWARZER	47	F	Allemande	Marchés monétaires Géopolitique International	2023
Michel TILMANT	68	M	Belge	Banque/Finance Risques/Suivi de la réglementation International	2022
Sandrine VERRIER (Administratrice élue par les salariés)	41	F	Française	Organisation représentative du personnel	2024
Fields WCKER-MIURIN	62	F	Britannique/ Américaine	Banque/Finance Marchés financiers International	2023

Synthèse des échéances des mandats des administrateurs de la société (au 18 mai 2021)

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mai 2000 a décidé de limiter à trois années la durée du mandat des nouveaux administrateurs.

Administrateurs	2022 (AG statuant sur les comptes 2021)	2023 (AG statuant sur les comptes 2022)	2024 (AG statuant sur les comptes 2023)
J. Lemierre		✓	
J.-L. Bonnafé	✓		
J. Brisac			✓ ⁽ⁱ⁾
J. Aschenbroich		✓	
P.A. de Chalendar			✓
M. Cohen		✓	
W. De Ploey	✓		
H. Epailard			✓ ⁽ⁱⁱ⁾
R. Gibson-Brandon			✓
M. Guillou	✓		
C. Noyer			✓
D. Schwarzer		✓	
M. Tilmant	✓		
S. Verrier			✓ ⁽ⁱⁱⁱ⁾
F. Wicker-Miurin		✓	

(i) Administratrice représentant les salariés actionnaires

(ii) Administrateur élu par les salariés cadres – Date de début et de fin de son précédent mandat : 16 février 2018 – 15 février 2021. Réélu par les salariés cadres lors du premier tour de scrutin le 20 novembre 2020 (avec entrée en fonction le 16 février 2021).

(iii) Administratrice élue par les salariés techniciens – Date de début et de fin de son précédent mandat : 16 février 2018 – 15 février 2021. Réélue par les salariés techniciens lors du premier tour du scrutin le 20 novembre 2020 (avec entrée en fonction le 16 février 2021).

Détention d'actions et conservation d'actions issues de levées d'options

Le Conseil d'administration a décidé que la quantité minimale de titres que MM. Jean Lemierre, Jean-Laurent Bonnafé, Philippe Bordenave seront tenus de détenir pendant la durée de leurs fonctions sera respectivement de 10 000, 80 000, et 30 000 titres. La mise en conformité avec cette obligation, sous forme de détention directe d'actions ou de parts de fonds du Plan d'Épargne Entreprise intégralement investies en actions BNP Paribas, a été réalisée par les trois intéressés.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a arrêté la quantité minimale de titres que les deux Directeurs Généraux délégués entrés en fonction à l'issue de l'Assemblée Générale du 18 mai 2021 devront détenir pendant toute la durée de leurs fonctions sous forme de détention directe d'actions ou de parts de fonds du Plan d'Épargne Entreprise intégralement investies en actions BNP Paribas.

Concernant M. Yann Gérardin, ce nombre a été fixé à 30 000 titres, et ce dernier respecte déjà cette obligation.

Concernant M. Thierry Laborde, ce nombre a été fixé à 20 000 titres, la mise en conformité avec cette obligation devant être réalisée au plus tard à la fin de l'exercice 2022. M. Thierry Laborde détenait 14 909 titres BNP Paribas au 18 mai 2021.

4.a.2. Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 30 juillet 2021 des membres suivants :

Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général
 Yann Gérardin, Directeur Général délégué, Corporate and Institutional Banking
 Thierry Laborde, Directeur Général délégué, Retail Banking
 Laurent David, Directeur Général adjoint, Chief Operating Officer
 Renaud Dumora, Directeur Général adjoint, Investment & Protection Services
 Marguerite Bérard, Directrice des Réseaux France
 Stefaan Decraene, Responsable International Retail Banking
 Charlotte Dennery, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Personal Finance
 Elena Goitini, Administratrice déléguée de BNL
 Max Jadot, Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction de BNP Paribas Fortis
 Yannick Jung, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Banking EMEA
 Pauline Leclerc-Glorieux, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Cardif
 Olivier Osty, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Markets
 Bernard Gavgani, Directeur des Systèmes d'Information
 Nathalie Hartmann, Directrice de la Conformité
 Lars Machenil, Directeur Financier
 Sofia Merlo, Directrice des Ressources Humaines
 Frank Roncey, Directeur des risques
 Antoine Sire, Directeur de l'Engagement d'entreprise

Depuis Novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas s'est doté d'un Secrétariat permanent.

4.3 Accessibilité de l'amendement au document d'enregistrement universel au public

Ce document est disponible sur le site internet www.invest.bnpparibas.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BNP Paribas peut, sans engagement, demander les documents :

- par courrier :

BNP Paribas – Finance Groupe

Relations Investisseurs et Information Financière

3, rue d'Antin – CAA01B1

75002 Paris

- par téléphone : 01 40 14 63 58

L'information règlementée est accessible sur le site : <https://invest.bnpparibas.com/information-reglementee>.

4.4 Changement significatif

A l'exception des éléments mentionnés dans cet Amendement au Document d'enregistrement universel 2020, aucun changement significatif de la situation financière du Groupe n'est survenu depuis le 30 juin 2021, aucun changement significatif défavorable des perspectives de l'émetteur et aucun changement significatif de la situation financière ou de la performance financière du Groupe n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers vérifiés ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires en date du 30 juillet 2021.

A la connaissance de BNP Paribas, il n'y a pas eu d'événements récents qui soient significativement pertinents pour l'évaluation de la solvabilité de BNP Paribas depuis le 30 juin 2021.

5 RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES :

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant :

Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris – La Defense (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant :

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant :

Charles de Boisriou, 28 rue Fernand Forest, Suresnes (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

6 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL:

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Directeur Général de BNP Paribas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET DE SES AMENDEMENTS

J'atteste que les informations contenues dans la version française du 3^{ème} amendement de l'URD 2020 déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2021 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité qu'il contient aux pages 78 à 204 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 30 juillet 2021

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

7 TABLE DE CONCORDANCE :

7.1 Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129

Afin de faciliter la lecture du présent amendement au Document d'enregistrement universel, la présente table de concordance reprend les rubriques prévues par le Règlement européen 2017/1129 (Annexe I), pris en application de la Directive dite « Prospectus 3 » et renvoie aux pages du document d'enregistrement universel 2020 et de ses amendements où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

	3 ^{ème} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2021	2 nd Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2021 et approuvé le 6 mai 2021	1 ^{er} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021	Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021
1. PERSONNES RESPONSABLES				
1.1 Personne responsable du document d'enregistrement universel	296	7	107	656
1.2 Attestation de la personne responsable du document d'enregistrement universel	296	7	107	656
1.3 Attestation ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert				
1.4 Informations provenant d'un tiers				
1.5 Approbation de l'autorité compétente	2	2-4	2	1
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	295	6	106	654
3. FACTEURS DE RISQUE	265-284		77-79	290-304
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR				4-5 ; 645 ; 663-665 ; 672
5. APERÇU DES ACTIVITÉS				
5.1. Principales activités	3			6-17 ; 202-205 ; 638-644
5.2. Principaux marchés				6-17 ; 202-205 ; 638-644
5.3. Histoire et évolution de la société				5
5.4. Stratégie et objectifs				146-147 ; 545 ; 594-607 ; 622-623
5.5. Dépendance éventuelle				636
5.6. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle				6-17 ; 122-138
5.7. Investissements				251-252 ; 531 ; 592-593 ; 637
6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE				
6.1. Description sommaire du Groupe / Organigramme	3			4 ; 6 ; 622-623
6.2. Liste des filiales importantes	181-204			263-270 ; 524-530 ; 638-643
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT				
7.1. Situation financière	4-74		3-66 ; 69	148 ; 164 ; 166 ; 494-495
7.2. Résultat d'exploitation	63-74		56-66	122-138 ; 144-145 ; 150-156 ; 164 ; 203 ; 494
8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX				
8.1. Capitaux de l'émetteur	56-57 ; 83 ; 85-86 ; 170-172 ; 209-216		50 ; 69 ; 71-76	168-169 ; 519
8.2. Source et montant des flux de trésorerie	84			167
8.3. Besoins de financement et structure de financement	18 ; 25		15	148 ; 445-458
8.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur				N/A

	3 ^{ème} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2021	2 nd Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2021 et approuvé le 6 mai 2021	1 ^{er} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021	Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021
8.5. Sources de financement attendues				N/A
9. ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE				281 ; 287-289
10. INFORMATION SUR LES TENDANCES				146-147 ; 637
10.1. Principales tendances récentes	37		80	146-147 ; 637
10.2. Tendances susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	37		80	146-147 ; 637
11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A		N/A	N/A
11.1 Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A		N/A	N/A
11.2 Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A		N/A	N/A
11.3 Déclaration de comparabilité avec les informations	N/A		N/A	N/A
12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE				
12.1. Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	286-293			33-45 ; 102-104
12.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction				49-50 ; 64-65 ; 74-97
13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES				
13.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature			82-101	74-97 ; 241-247 ; 259
13.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages			82-101	74-97 ; 241-247 ; 259
14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION				
14.1. Date d'expiration des mandats actuels	286-287 ; 292			33-44
14.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration				N/A
14.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	289			53-60
14.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme à un régime de Gouvernement d'entreprise qui lui est applicable				46-51
14.5. Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise				33-44 ; 57-58
15. SALARIÉS				
15.1. Nombre de salariés	3			4 ; 573-574 ; 622
15.2. Actionnariat et stock-options				74-97 ; 189 ; 578-579
15.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur				
16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES				
16.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	285			18-19
16.2. Existence de droits de vote différents				18
16.3. Contrôle de l'émetteur				18-19
16.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle				19
17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES				74-97 ; 260-261 ; 650-651
18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR				

	3 ^{ème} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 juillet 2021	2 nd Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 6 mai 2021 et approuvé le 6 mai 2021	1 ^{er} Amendement au Document d'enregistrement universel, déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021	Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 3 mars 2020 et approuvé le 6 mai 2021
18.1. Informations financières historiques, y compris Etats financiers	4-74 ; 78 - 204		56-66 ; 69	4 ; 22 ; 121-271 ; 493-531 ; 659
18.2. Informations financières intermédiaires et autres	4-74 ; 78 - 204		56-66 ; 69	N/A
18.2.1 rapport d'audit intermédiaire	205-206			
18.3. Audit des informations financières annuelles historiques				272-277 ; 532-537
18.4. Informations financières pro-forma				N/A
18.5. Politique de distribution des dividendes	5 ; 20 ; 26 ; 37			22 ; 25-26 ; 123 ; 147 ; 522 ; 623
18.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	173-174		80-81	250-251
18.6.1. Procédures administrative, judiciaire ou d'arbitrage pour une période couvrant au moins les 12 derniers mois	173-174		80-81	
18.7. Changement significatif de la situation financière	293-294		80	637
19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				
19.1. Capital social	170-172			18 ; 248-250 ; 513-515 ; 645 ; 672
19.2. Acte constitutif et statuts				645-649
20. CONTRATS IMPORTANTS				636
21. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	293	5	80	636

En application de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129, les éléments suivants sont inclus par référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019, présentés respectivement aux pages 149 à 258 et 259 à 264 du Document d'enregistrement universel n° D.20-0097 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020. L'information est disponible sur le lien suivant : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/bnp_paribas_2019_urd_fr_0.pdf
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018, présentés respectivement aux pages 149 à 269 et 270 à 276 du Document de référence n° D.19-0114 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019. L'information est disponible sur le lien suivant : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-bnp_paribas-fr.pdf
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017, présentés respectivement aux pages 137 à 236 et 237 à 242 du Document de référence n° D.18-0101 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mars 2018. L'information est disponible sur le lien suivant : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2017_bnp_paribas_fr.pdf

7.2 Rapport financier semestriel

Les comptes semestriels consolidés condensés 2021 et le rapport d'examen limité au 30 juin 2021 des Commissaires aux comptes sont présentés respectivement aux pages 78 à 204 et 205 à 206.

7.3 Rapport financier annuel

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport financier annuel	Page
Attestation du responsable du document	656

Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier dans le présent Document d'enregistrement universel les informations qui constituent le rapport de gestion de la Société (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) et le rapport de gestion consolidé, telles que requises par les dispositions légales et réglementaires.

I. Situation et activité de la Société et du Groupe

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	122-148 ; 164-270 ; 494-531
■ Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (L. 225-100-1 I du Code de commerce)	122-148 ; 164-270 ; 494-531
■ Indicateurs clés de performance de nature financière et, le cas échéant, non financière de la Société et du Groupe (L. 225-100-1 I du Code de commerce)	122-159 ; 545 ; 551-554
■ Évolution prévisible de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	146-147
■ Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	637
■ Activité en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	N/A
■ Prises de participation ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	531
■ Activité et résultats de l'ensemble de la Société, des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	6-17 ; 122-145
■ Succursales existantes de la Société (L. 232-1 II du Code de commerce)	638-644
■ Informations sur les implantations et les activités de la Société (L. 511-45 et R. 511-16-4 du Code monétaire et financier)	263-270 ; 638-644

II. Facteurs de risques et caractéristiques des procédures de contrôle interne

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés (L. 225-100-1 I du Code de commerce)	285-304
■ Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises par la Société et le Groupe pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de leurs activités (L. 22-10-35 du Code de commerce)	113
■ Objectifs et politique en matière de couverture de chaque catégorie principale de transactions de la Société et du Groupe (L. 225-100-1 I du Code de commerce)	440-443
■ Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (L. 225-100-1 I du Code de commerce)	344-457
■ Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (L. 22-10-35 du Code de commerce)	115-119

III. Informations concernant le capital social

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Nom des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital social ou des droits de vote et modifications intervenues au cours de l'exercice (L. 233-13 du Code de commerce)	18-19
■ Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société qu'elles détiennent (L. 233-13 du Code de commerce)	263-270
■ État de la participation des salariés au capital social (L. 225-102 du Code de commerce)	18-19
■ Titres acquis par les salariés dans le cadre d'une opération de rachat d'une entreprise (L. 225-102 du Code de commerce)	N/A
■ Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (L. 233-29 et R. 233-19 du Code de commerce)	N/A
■ Informations relatives aux opérations de rachat par la Société de ses propres actions (L. 225-211 du Code de commerce)	98-101 ; 248 ; 509
■ Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital (L. 225-181, L. 228-99, R. 225-137, R. 228-91 du Code de commerce)	N/A
■ État récapitulatif des opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits au cours du dernier exercice et ayant fait l'objet d'une déclaration (223-26 du règlement général de l'AMF, L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)	97

IV. Autres informations comptables, financières et juridiques

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Informations sur les délais de paiement (L. 441-14 et D.441-4 du Code de commerce)	511
■ Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (243 bis du Code général des impôts)	22
■ Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles (L. 464-2 du Code de commerce)	N/A
■ Informations sur les instruments financiers dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole et moyens mis en œuvre par la Société afin d'éviter d'exercer un effet significatif sur le cours des matières premières agricoles (L. 511-4-2 du Code monétaire et financier)	N/A
■ Montant et caractéristiques des prêts financés ou distribués par la Société ou qu'ils distribuent tels que définis au III de l'article 80 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques (L. 511-4-1 du Code monétaire et financier)	N/A
■ Rendement des actifs de la Société (R. 511-16-1 du Code monétaire et financier)	334

V. Déclaration de performance extra-financière et plan de vigilance

Informations (textes de référence)	N° de page
■ Informations sur les conséquences sociales et environnementales relatives à la Société, aux filiales et aux sociétés contrôlées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 III et R. 225-105 du Code de commerce)	543-631
■ Informations sur les effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (L. 22-10-36 et R. 225-105 du Code de commerce)	555-556 ; 615-621
■ Informations concernant la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et relatives :	543-634

■ aux conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits,	
■ aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable,	
■ aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités,	
■ aux mesures prises en faveur des personnes handicapées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	
■ Accords collectifs conclus dans la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et leurs impacts sur la performance économique de la Société, des filiales et des sociétés contrôlées ainsi que sur les conditions de travail des salariés (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	567-585
■ Informations pour les sociétés exploitant au moins une installation figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 du Code de l'environnement (L. 225-102-2 du Code de commerce)	N/A
■ Modèle d'affaires de la Société (R. 225-105 I du Code de commerce)	622-623
■ Informations sociales, environnementales et sociétales pertinentes au regard des principaux risques et politiques de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées (R. 225-105 II du Code de commerce)	Chapitre 7
■ Plan de vigilance (L. 225-102-4 du Code de commerce)	615-618
VI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	
Informations (textes de référence)	N° de page
■ Information sur la politique de rémunération des mandataires sociaux (L. 22-10-8 du Code de commerce)	75-80
■ Informations relatives aux rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux (L. 22-10-9 du Code de commerce)	81-90
■ Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux (L. 225-197-1 du Code de commerce)	N/A
■ Conditions de levées et de conservations des options attribuées aux mandataires sociaux (L. 225-185 du Code de commerce)	91
■ Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 1° du Code de commerce)	33-45
■ Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux de la Société et une filiale de la Société (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 2° du Code de commerce)	46
■ Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 3° du Code de commerce)	98-101
■ Modalités d'exercice de la Direction Générale (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 4° du Code de commerce)	48
■ Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil (L. 22-10-10 1° du Code de commerce)	33-44 ; 53-60
■ Description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'administration ainsi que des objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	49-51 ; 67-74

■ Informations sur la recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	51 ; 572 ; 616
■ Éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général (L. 22-10-10 3° du Code de commerce)	48
■ Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises auquel la Société se réfère (L. 22-10-10 4° du Code de commerce)	46
■ Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale (L. 22-10-10 5° du Code de commerce)	27-29
■ Description de la procédure relative aux conventions courantes conclues à des conditions normales mise en place par la Société et de sa mise en œuvre (L. 22-10-10 6° et L. 22-10-12 du Code de commerce)	74
■ Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 22-10-11 du Code de commerce)	101

Annexes	N° de page
■ Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (R. 225-102 du Code de commerce)	523
■ Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le Rapport de gestion du groupe (L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce)	632-634
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (L. 22-10-71 du Code de commerce)	102
Etats Financiers Annuels	N° de page
■ Comptes annuels	493-531
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	532-538
■ Comptes consolidés	161-271
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	271-278

7.4 Appendice - Informations clefs concernant l'émetteur, en application de l'article 26.4 du règlement européen n°2017/1129

Appendice - Informations clefs concernant l'émetteur, en application de l'article 26.4 du règlement européen n°2017/1129

1) Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?

i. Informations générales :

Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, France

Forme juridique : La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

Identifiant d'entité juridique : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83

Droit régissant ses activités : BNP Paribas est une société de droit français et qui exerce ses activités dans de nombreux pays, tant en Europe qu'en dehors de l'Europe. Dès lors de nombreuses réglementations étrangères peuvent régir ses activités.

pays d'origine : France

ii. Principales activités :

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Le Groupe est présent dans 66 pays et compte près de 190 000 collaborateurs, dont près de 150 000 en Europe. Il détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité :

■ Retail Banking and Services regroupant :

■ un pôle Domestic Markets composé de :

- Banque De Détail en France (BDDF),
- BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
- Banque De Détail en Belgique (BDDB),
- Autres activités de Domestic Markets, qui inclut Arval, BNP Paribas Leasing Solutions, Personal Investors, Nickel et la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;

- un pôle International Financial Services composé de :
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest,
 - Personal Finance,
 - Assurance,
 - Gestion Institutionnelle et Privée ;
- Corporate and Institutional Banking (CIB) regroupant :
 - Corporate Banking,
 - Global Markets,
 - Securities Services.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

iii. Principaux actionnaires au 30 juin 2021 :

- SFPI¹ : 7,7% du capital
- BlackRock Inc. : 6,0% du capital
- Grand-Duché du Luxembourg : 1,0% du capital

iv. Identité des principaux dirigeants :

Jean LEMIERRE : Président du Conseil d'administration de BNP Paribas
 Jean-Laurent BONNAFÉ : Administrateur Directeur Général de BNP Paribas
 Thierry LABORDE : Directeur Général délégué, Retail Banking
 Yann GERARDIN, Directeur Général délégué, Corporate and Institutional Banking

v. Identité des contrôleurs légaux des comptes :

- **Deloitte & Associés** a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant :

Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris – La Defense (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

- **PricewaterhouseCoopers Audit** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994. PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant :

Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- **Mazars** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000. Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

¹ Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

Suppléant :

Charles de Boisriou, 28 rue Fernand Forest, 92150 Suresnes (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

2) Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2020	Année - 1 31/12/2019	Année - 2 31/12/2018	Intermédiaire 30/06/2021	Intermédiaire 30/06/2020
Produits d'intérêts nets	21 312	21 127	21 062	10 823	10 707
Commissions	9 862	9 365	9 207	5 194	4 795
Gains nets sur instruments financiers	7 146	7 464	6 118	4 283	4 025
Produit Net Bancaire	44 275	44 597	42 516	23 605	22 563
Coût du risque	(5 717)	(3 203)	(2 764)	(1 709)	(2 873)
Résultat d'exploitation	8 364	10 057	9 169	6 127	4 195
Résultat net, part du Groupe	7 067	8 173	7 526	4 679	3 581
Résultat par action	5,31	6,21	5,73	3,56	2,69

<i>En millions d'euros</i>	Année 31/12/2020	Année - 1 31/12/2019	Année - 2 31/12/2018	Intermédiaire 30/06/2021	Intermédiaire 30/06/2020
Total des actifs	2 488 491	2 164 713	2 040 836	2 671 803	2 622 988
Dettes représentées par un titre	212 351	221 336	206 359	239 945	224 303
<i>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</i>	82 086 ^(*)	88 466 ^(*)	88 381 ^(*)	na	na
Dettes subordonnées	23 325	20 896	18 414	23 162	22 555
Prêts et créances sur la clientèle	809 533	805 777	765 871	825 226	828 053
Dettes envers la clientèle	940 991	834 667	796 548	1 000 870	963 183
Capitaux propres (part du Groupe)	112 799	107 453	101 467	115 991	111 469
Créances douteuses/encours bruts ^(**)	2,1 %	2,2 %	2,6 %	2,1%	2,2%
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i> (CET1)	12,8 %	12,1 %	11,8 %	12,9%	12,4%
Ratio de fonds propres total	16,4 %	15,5 %	15,0 %	16,5%	15,9%
Ratio de levier ^(***)	4,9 %	4,6 %	4,5 %	4,0%	4,0%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

(***) Tenant compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (Calculé conformément à l'article 500ter du Règlement (UE) n°2020/873). 4,4% au 31.12.20 sans cet effet

Description succincte des réserves dans le rapport d'audit, ayant trait aux informations financières historiques : N/A**3) Quels sont les risques spécifiques de l'émetteur ?**

La présentation des facteurs de risque ci-dessous, consiste en une sélection non exhaustive des principaux risques spécifiques à BNP Paribas, qui doit être complétée par un examen de l'intégralité des facteurs de risque contenus dans le prospectus, par l'investisseur.

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.
5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.
6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
7. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.
9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.